


BIBLIOTECA NAZIONALE VITT. EMANUELE
202
9 H
5
ROMA



CORRESPONDANCE
ET RELATIONS

DE

J. FIÉVÉE

AVEC

BONAPARTE

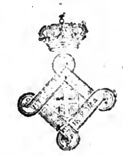
PREMIER CONSUL ET EMPEREUR,

PENDANT ONZE ANNÉES (1802 A 1813).

PUBLIÉ PAR L'AUTEUR.

TOME PREMIER.

OCTOBRE 1802 — AVRIL 1804.



PARIS

A. DESREZ,
ÉDITEUR DU PANTHÉON LITTÉRAIRE,
COLLECTION UNIVERSELLE
Des chefs-d'œuvre de l'esprit humain,
Rue Saint-Georges, 11.

BEAUVAIS,
ÉDITEUR DES ARCHIVES CURIEUSES
DE L'HISTOIRE DE FRANCE,
Et du Corps du droit français,
Rue St-Thomas-du-Louvre, 26.

1836

IMPRIMERIE DE E. DUVERGER,
RUE DE VERNEUIL, 4.

CORRESPONDANCE
ET RELATIONS
AVEC
BONAPARTE.



INTRODUCTION.

Nous vivons dans un temps où quiconque n'a pu rester neutre parmi les nombreux changements politiques qui se sont succédé en France doit nécessairement laisser des Mémoires; bien modeste s'il ne va pas jusqu'à publier ses Confessions. Cette disposition générale ne doit pas être entièrement attribuée à l'amour-propre. On attendait autrefois qu'un homme qui avait attiré plus ou moins longtemps l'attention publique fût mort pour faire sa biographie; maintenant on imprime la biographie des hommes vivants; et, pour qu'ils n'aient point à se plaindre, les entrepreneurs de ce genre de littérature s'adressent assez volontiers à ceux dont ils prétendent écrire la vie et juger le mérite, en les priant de faire eux-mêmes l'article qui doit leur être consacré. Je me suis toujours refusé à répondre à ce genre de complaisance; j'ai fait plus, je n'ai jamais lu les articles biographiques qui me concernent. Il me paraît trop bizarre de devenir pour soi-même partie de

la postérité. Aussi, toutes les fois que je me trouve cité dans des livres, des journaux, ce qui m'est arrivé trop souvent et m'arrive encore quelquefois, en bien ou en mal, à tort ou à raison, j'éprouve une certaine répugnance. Et cependant je vais parler de moi, peut-être un peu longuement; mais il n'y avait pas moyen de l'éviter, dès que je me décidais à faire imprimer une Correspondance et quelques détails sur les relations personnelles qui ont eu lieu, pendant onze années, entre Bonaparte premier consul, empereur, et moi.

Dans cet intervalle de temps, il est peu de questions politiques, administratives, peu de variations dans la situation du gouvernement avec l'opinion publique que je n'aie été conduit à traiter. Livré au public, ce travail aura du moins le mérite de rappeler les circonstances qui entouraient les événements, et les sensations que ces événements produisaient au moment où ils éclataient; il montrera Bonaparte sous un aspect nouveau, habituellement simple et quelquefois coquet dans ses conversations; voulant et acceptant la vérité dans sa plus sincère expression; malgré des faiblesses et des caprices, traitant avec considération quiconque mettait la considération en première ligne, et fidèle jusqu'au dernier moment à l'engagement que je lui avais fait prendre, avant de m'engager moi-même, de ne jamais me sacrifier, même quand j'aurais tort, aux ennemis que

devait nécessairement m'attirer la position que j'acceptais.

Loin d'avoir désiré et moins encore provoqué la liaison qui s'est formée entre Bonaparte et moi, on verra tout ce que j'ai fait pour l'éviter, et que plusieurs fois j'ai proposé de la rompre, sans pouvoir y parvenir. Il était plus fin que moi, et l'obstination ne lui manquait pas. Je ne pouvais pas ignorer que le fait d'une correspondance entre l'homme qui gouverne et un simple particulier isolé ne resterait pas inconnu; et d'ailleurs notre première entrevue s'était passée souverainement, c'est-à-dire en présence de trois personnages politiques, tenus à une certaine distance, mais qui pouvaient tout entendre, la conversation étant vive et franche. Plus tard cette correspondance a éclaté dans de graves circonstances qui ont arrangé mon avenir d'une manière opposée à mes habitudes et à mon grand regret. On ignorait ce qu'elle contenait, mais on savait qu'elle existait; il ne s'en cachait pas, ni moi non plus. Quand nous l'eussions voulu, cela aurait été impossible. Si son cabinet lui a été fidèle, aucune de mes notes n'a dû être communiquée à qui que ce soit, et j'ai toujours été d'une réserve absolue à cet égard. On m'attribuait donc les pensées qu'il jetait quelquefois en avant et qui ne lui étaient pas habituelles; ce qui n'était pas toujours une supposition. Lorsqu'il se trouvait loin de Paris, et qu'il

y surgissait quelque catastrophe, la première inquiétude pour les pouvoirs qui géraient en son absence était de savoir ce que j'en écrirais. Les personnes que cette influence blessait me faisaient hautement déclarer qu'elles ne supporteraient pas l'indépendance dans laquelle j'étais placé, ajoutant que mon existence n'était pas aussi assurée que je paraissais le croire; ce qui m'effrayait d'autant moins que ces mêmes personnes ne négligeaient aucun moyen de me faire savoir qu'elles avaient la faculté et la volonté de servir l'ambition qu'elles me supposaient, et qui n'a jamais éclatée, à leur grand regret, par la raison toute simple que je n'avais pas d'ambition. Dans le cas contraire, je n'aurais pas été assez sot pour me jeter dans le piége que me tendaient les offres de leur protection. J'avais prévu les inconvénients inévitables de cette correspondance à la fois avouée et mystérieuse dans son contenu, par conséquent soumise aux interprétations de tous les hommes en place qui pouvaient la redouter, et pour qui je concevais fort bien qu'elle dût être insupportable. J'avais de même prévu qu'elle m'obligerait à vivre avec beaucoup de circonspection, pour ne pas être soupçonné par l'empereur d'entrer dans des intrigues et de lui écrire dans mes intérêts de préférence aux siens; car probablement il ne s'informait pas qu'à moi seul de mes liaisons. Ce que je n'avais pas prévu, c'est que cette Correspon-

dance durerait aussi longtemps. Quand on est né dans un temps de révolution, et qu'on s'est accoutumé à calculer les événements, il est difficile de croire au succès constant d'un homme qui veut à la fois soumettre les rois et enlever aux peuples leur nationalité; vaincre une révolution avec des révolutionnaires; et fonder en France un gouvernement, sans comprendre les conditions de la monarchie et ce que les mœurs et les intérêts exigent maintenant de liberté. L'Europe n'était pas encore assez vieille pour que cela fût possible. Qu'on attende.

Je viens de me servir du mot révolutionnaire; je me dois d'expliquer quel sens je lui donne aujourd'hui, comme dans toute ma correspondance. L'Assemblée constituante, à mes yeux, n'a pas été révolutionnaire; car elle a aimé et compris la liberté. Ce n'est pas sa faute si l'expérience lui a manqué pour l'établir; c'est le tort du vieux régime qui, ayant depuis longtemps écarté de la vie publique toutes les classes de la société, n'avait laissé aux esprits les mieux faits d'autre instruction en politique que l'instruction qui se trouve dans les livres, et la séduction qu'offraient les institutions des pays étrangers où règne la liberté. Les livres ne révèlent que bien imparfaitement le positif des combinaisons sociales, et les institutions ne se transportent pas d'une nation à une autre. L'Assemblée constituante a répondu aux opinions qui

régnaient en France, où il n'y avait que des opinions; que pouvait-elle faire de plus? Elle a été sincère, sans ambition et désintéressée. Les gouvernements qui l'ont suivie, et les hommes qui ont eu de l'influence dans ces gouvernements, n'ont plus compris que le pouvoir à tout prix et à toute condition, par la terreur, par la gloire, par l'hypocrisie, et n'ont plus considéré la liberté que par la frayeur qu'elle leur inspirait. Ce sont ces hommes que j'appelle révolutionnaires, plus dangereux et plus méprisables en habits galonnés qu'en carmagnole. L'empereur a pu en acquérir la conviction à Sainte-Hélène. Pour moi, je n'ai pas attendu les événements; aussi n'ai-je jamais compté que deux hommes d'état sous son règne: celui qui l'a vendu et celui qui l'a livré. L'un et l'autre avaient de loin calculé sa chute et le parti qu'ils pourraient en tirer; habiles gens, qui savent d'avance et n'oublient pas un seul instant qu'aux époques où les nations ont perdu leur équilibre, il suffit de guetter le moment où le malheur atteindra les pouvoirs en apparence les mieux établis pour en faire un moyen de trafic à leur usage.

Comment les circonstances m'ont-elles mis en contact avec ces gens-là? comment surtout expliquer la longue liaison qui s'est formée entre Bonaparte, à coup sûr le plus actif des hommes de son siècle, et moi qui ne connais rien qu'on

puisse mettre au-dessus d'une vie calme et toute de réflexion ; entre lui qui ne trouvait pas le monde assez grand pour répondre à ses désirs, et moi qui n'ai jamais compris de quoi l'on peut être ambitieux dans des temps où rien ne dure? C'est une belle chose que la modération! les anciens nous en ont laissé des récits qui touchent jusqu'aux larmes quand on les lit; mais si de nos jours on louait quelqu'un pour cette qualité, les auditeurs souriraient, et ils auraient raison. Ce ne sont pas nos vertus qui décident de nos penchants, c'est notre caractère. Quand on s'y livre franchement, on y rencontre des défauts dont il ne s'agit que de s'arranger pour y trouver du bonheur. Mon grand défaut, mon imperturbable défaut est l'antipathie pour le mouvement. S'élever, c'est se mouvoir avec la certitude qu'il faudra descendre. Le mouvement est donc toujours double. Depuis un demi-siècle, qui a échappé à cette conséquence et oserait s'en vanter? Cette antipathie m'a conduit sans calcul à attendre les événements chez moi, avec la singulière conviction qu'ils viendraient m'y chercher; je sentais intérieurement que, sans la révolution ou les révolutions, j'aurais eu assez d'imagination pour en faire quelque chose; mais que la révolution ou les révolutions y ayant substitué les passions de l'esprit et les réflexions qui naissent de ces passions quand aucun intérêt personnel ne s'y

mêle, ma vie recevrait une destination de l'amour que je portais à la France. C'est ce qui m'est arrivé.

Si on me demande ce que c'est que le caractère, je répondrai que c'est ce qui nous domine individuellement. Si on me demande comment on peut assez connaître son caractère pour s'arranger des défauts qu'il comporte, je répondrai que cela arrive à tout le monde; seulement peu de personnes y font attention. Si on me demande d'où vient le caractère, je répondrai : Presque toujours de circonstances qui remontent jusqu'à nos premières années. Cela est si vrai que tous les écrivains qui ont été conduits à se prendre pour le sujet de quelques-uns de leurs ouvrages, ont toujours daté de leur enfance ce qu'ils avaient à nous dire. C'est cette faculté de retourner vers le passé, pour y chercher la raison de ce qu'on est, qui a fait les véritables moralistes, ceux que tout le monde aime, parce que plus ou moins chacun se retrouve dans leurs confidences; et, bien qu'ils y mettent quelquefois de l'amour-propre et même un peu d'emphase, on le leur pardonne, par cette considération qu'ils nous apprennent du moins qu'ils avaient de l'amour-propre et ne pouvaient parler d'eux sans se gonfler. C'est une révélation de plus.

J'espère que je ne ferai pas de révélations de ce genre. Ayant peu désiré pour moi, je ne regrette-

rien et n'ai à me plaindre de personne. A travers les proscriptions, le pillage de ma maison, les emprisonnements, ma vie a été douce; je n'ose pas dire qu'elle a été heureuse, de peur que mes vieux amis ne répètent que cela a toujours été une de mes prétentions. Cette prétention, ici rappelée, aura l'avantage de donner à ceux qui se décideront à me lire l'assurance qu'ils ne trouveront dans ce que j'ai à dire de l'ancien régime, de la révolution jusqu'au consulat et de moi, ni la morosité d'un moraliste trop exigeant, ni les fatigantes récriminations d'un politique déconcerté.

Je suis né à Paris le 10 avril 1767, année de laquelle M. de Voltaire a daté celui de ses pamphlets qui porte pour titre: *l'Homme aux quarante écus.* On commençait alors à s'occuper d'une science qu'on appelle encore *économie politique,* science qui a souvent varié dans ses conclusions, et qui n'a été bien comprise que par les gouvernements; car, tandis que deux partis économistes discutaient pour décider s'il devait y avoir un impôt unique, fondé sur la propriété territoriale, ou s'il fallait donner la préférence aux impôts établis sur les consommations, les gouvernements chargeaient à la fois les consommations et la terre dans une progression qui, nulle part encore, n'a trouvé son point d'arrêt. M. de Voltaire ne laissait

passer, sans intervenir, aucune des questions nouvelles qu'on jetait aux esprits; c'était une des conditions de la suprématie qu'il avait obtenue et qu'il tenait à conserver. Calculant, dans ce pamphlet, la somme de numéraire que possédait la France, et portant la population à vingt millions d'individus, il déclara que le revenu annuel de chaque Français était de quarante écus. L'interlocuteur qu'il avait mis en scène avec lui, bonhomme comme tous les interlocuteurs qu'on se donne à soi-même, se contentait de répondre que cela formait une fortune bien restreinte. « Faites des enfants, faites-en beaucoup; les petites créatures qui sortiront de vos entrailles apporteront chacune les quarante écus qui leur reviennent dans le partage général, et vous arriverez ainsi à une certaine aisance. »

Je ne crois pas que ma mère ait lu, dans sa jeunesse, les ouvrages de M. de Voltaire, ni qu'elle ait jamais pensé qu'on pût s'enrichir en faisant beaucoup d'enfants; aussi n'en mit-elle au monde que seize, sans compter ceux qui ne sont pas venus à terme. Elle commença par six filles, ce qui désolait si fort mon père, ai-je entendu dire, qu'il se réfugiait chez un de ses amis à chaque époque fatale d'accouchement, attendant avec la plus pénible anxiété qu'on vînt lui apprendre si Dieu lui avait enfin accordé un fils. J'arrivai pour lui donner cette satisfaction. Onze mois après il eut un

fils de plus et moi un frère, qui a eu une grande influence sur mes sensations.

Ma mère était remarquablement belle; ses traits fins et réguliers sauvaient ce qu'il y avait d'imposant dans sa taille, qui n'était pas au-dessous de cinq pieds quatre pouces. Quand on se rappèlera que l'usage alors exigeait que les femmes portassent des talons élevés, que la mode avait exhaussé les coiffures d'une manière si extravagante que les épingles d'acier qui en soutenaient l'échafaudage pourraient, de nos jours, être prohibées comme des armes dangereuses, on concevra pourquoi j'attribue surtout à la figure de ma mère l'impression agréable que son aspect produisait. Elle tenait beaucoup à la beauté en général et ne dédaignait pas la sienne; il fallait qu'elle fût bonne et faite pour inspirer un vif attachement, puisqu'elle a eu deux maris qui l'ont aimée avec passion. Quant à ses enfants, et à moi particulièrement, elle nous paraissait sévère, sans que nous eussions à nous plaindre d'elle. Nous étions trop nombreux, voilà tout. Bien qu'on mît les filles au couvent de bonne heure, et les garçons en pension le plus tôt possible, nous n'étions jamais moins de quatre à cinq quand nous nous présentions pour l'embrasser avant qu'on nous menât coucher. Ma mère nous tendait d'abord sa joue droite en fermant l'œil de ce côté, puis la joue gauche de même, et cela allait ainsi froidement

tant que durait la procession. On répète encore, comme si nous étions au temps des patriarches, que le bonheur attend les grandes familles. Une mère peut-elle être caressante pour seize enfants, surtout quand elle éprouve une sensation si pénible de ses grossesses que les personnes qui l'entourent finissent par ne plus oser lui en parler, même au dernier moment? Et puis la dépense qu'exige tant d'éducations, même en y mettant une indispensable économie, l'inquiétude de l'avenir jettent nécessairement bien des pensées sérieuses à travers les sentiments de maternité. Je n'avais pas attendu l'ouvrage de M. Malthus pour être bien convaincu que les populations trop nombreuses ne sont favorables ni aux familles, ni aux nations, et que si des bénédictions sont promises aux premières, par son luxe toujours progressif, la société y met de terribles restrictions.

Je ne pourrais dire si j'ai connu mon père, ou si c'est pour en avoir beaucoup entendu parler que je crois l'avoir connu. J'étais bien jeune lorsqu'il est mort, et depuis plus d'une année avant cette époque j'habitais Arras chez un de mes parents; mais je me rappelle la tristesse, je dirais, sans exagération, l'effroi que j'éprouvai à mon retour, en trouvant toute ma famille en grand deuil. Ma mère me regardait en pleurant, mes sœurs avec curiosité; personne ne m'abordait. Auguste,

ce frère né onze mois après moi, vint se jeter dans mes bras et me conduisit à ma mère, comme s'il sollicitait en ma faveur quelques caresses que je reçus en effet. Comment n'aurait-elle pas compris Auguste? J'ai dit qu'elle était sensible à la beauté, et celle de cet enfant si gracieux surpassait tout ce qu'on peut imaginer. Hélas! à quel prix la nature la lui avait-elle donnée! Tout le monde l'admirait, ma mère l'idolâtrait. Son grand plaisir était de le mettre sur une table à laquelle trois glaces répondaient, afin de le voir se refléter dans tous les sens. Elle me trouvait lourdement bâti, l'air sournois, peu communicatif; il y avait du vrai dans ce jugement; son tort était de ne pas le dissimuler. J'aurais pu devenir jaloux; deux instincts se réunirent pour me sauver de cette passion plus dangereuse dans l'enfance, par les conséquences qu'elle peut entraîner, qu'à toute autre époque de la vie. Mon instinct à moi fut d'être frappé de la mélancolie qui régnait sur la figure transparente d'Auguste, et me porta à l'aimer comme quelqu'un qu'on craint de perdre; son instinct à lui fut de voir en moi un protecteur contre les caresses, les surprises dont on l'entourait de toutes parts et qui le fatiguaient. Il m'aima de préférence, soit par le pressentiment de ce que je lui serais un jour, soit parce que le calme de mon caractère convenait à la douce tristesse qui dominait le sien. Où j'étais il me cherchait; je ne le

voyais jamais arriver sans plaisir; ce qu'il voulait me convenait toujours.

Cette préférence que, parmi ses enfants, ma mère accordait à la beauté, pourrait la faire soupçonner de faiblesse et d'injustice; j'aurais évité d'en rappeler le souvenir si je n'avais à donner la preuve de la force de son caractère, et d'une équité dont il y a peu d'exemples dans les familles.

Par une vanité qui n'est plus de notre temps, si j'essayais de passer sous silence la profession de mon père, je ne le pourrais pas; je l'ai trouvée consignée dans un roman du temps. Il tenait la maison de Paris où l'on dînait alors au plus haut prix. Voyant ses affaires prospérer, il forma le projet d'y joindre un hôtel arrangé avec un luxe qui n'existait pas encore dans cette partie; tout s'y trouvait, jusqu'à des voitures. Cet hôtel devint bientôt comme le rendez-vous obligé des étrangers de distinction qui venaient à Paris. Mon père mourut dans les premiers temps de cette entreprise, sur laquelle il restait encore cinquante mille francs d'engagements à remplir. Ma mère ne fléchit pas devant les conséquences de ce malheur. Son courage, son esprit d'ordre, son talent pour se faire obéir, l'intérêt et le respect qu'elle inspirait suffirent à tout. Elle ne fit faire l'inventaire de sa maison que lorsque ce qui était dû fut entièrement acquitté, par conséquent au profit de ses enfants, qui n'entrèrent point pour leur part

dans les dettes qui avaient été contractées. Ce n'est qu'après être arrivée à ce résultat qu'elle prit un second mari, plus âgé qu'elle, homme de bonne éducation, de bonnes manières, et dont nous n'eûmes qu'à nous louer. Je ne dirai pas que je trouvai en lui un père; j'avais un peu plus de neuf ans à cette époque, et, dès les premiers jours jusqu'aux derniers, nous fûmes amis.

Je n'entre pas dans ces détails par l'idée qu'ils puissent paraître intéressants; mais par les conclusions que je veux en tirer sur l'influence qu'aurait pu avoir cette première éducation domestique, où les apparences et les jouissances du luxe s'alliaient naturellement à la simplicité de notre éducation au dehors, et nous faisaient souvent passer, sans transition, de la société élevée à la brusque camaraderie des écoles. Un seul exemple suffira pour me faire comprendre.

Un prince de Galitzin, qui logeait à l'hôtel, avait la passion des enfants; il ne pouvait mieux tomber. Il prit pour Auguste le plus vif attachement et ne savait qu'inventer pour le satisfaire. Auguste et moi nous ne nous quittions pas; ce fut donc sur l'engagement de notre discrétion qu'il exécuta le projet de le faire vêtir secrètement d'un costume russe d'une élégance et d'une richesse remarquables; l'épée même n'y manquait pas. Nous montions souvent le matin chez lui; il nous jetait à la tête de belles fourrures que nous lui ren-

voyions à quatre mains, ce qui désolait son pauvre valet de chambre, obligé de refaire la toilette de tête de son maître et la nôtre aussi, afin, disait M. de Galitzin, que ma mère ne le grondât pas. C'est lui, en effet, qui aurait été grondé. Le costume russe pouvait donc être commandé, apporté, essayé, remporté, rapporté, sans faire naître le moindre soupçon. Quand tout fut prêt, il prit Auguste par la main et vint le présenter à ma mère comme un jeune parent en visite chez lui. Cette surprise fut accueillie avec grâce; mais j'avais assez l'habitude de la figure de ma mère pour m'apercevoir que le prix de cette galanterie lui ôtait auprès d'elle son mérite. Tout ce que le prince de Galitzin put obtenir, c'est qu'Auguste ne porterait ce déguisement que pour le portrait qu'il voulait en faire faire, mais sans sortir de l'appartement. Il comprit fort bien ce qu'on évitait de lui dire, et n'en resta pas moins aimable pour nous. Dans les beaux jours, il se passait rarement une semaine sans qu'il mît une fois au moins sa voiture à nos ordres pour l'heure à laquelle nous revenions de chez le maître de répétition, indiquant la promenade que nous devions faire, son chasseur à notre disposition. Cela nous amusait beaucoup.

Le maître de répétition chez lequel on nous conduisait menait ses élèves au collége Mazarin; j'étais du nombre; Auguste ne m'accompagnait

pas, quoiqu'il suivît ses études avec la plus grande facilité. La marche, le moindre changement dans la température l'affaiblissaient, ajoutaient à sa délicatesse habituelle, sans que les médecins pussent en donner la raison. Nous couchions dans la même chambre. Je m'étais souvent aperçu que ses nuits étaient extrêmement agitées, avec des signes prononcés de somnambulisme. J'en prévins mon beau-père[1] pour qu'il nous fît donner une lampe, afin que je pusse veiller jusqu'à l'heure où montait la bonne qui couchait dans une chambre à côté de la nôtre, et dont la porte de communication restait ouverte. Cette précaution ne devait pas être révélée à ma mère dans la crainte de l'alarmer, ni expliquée à Auguste de peur de frapper son imagination. S'il s'éveillait, il me trouvait lisant, ce qui me donnait un moyen naturel de lui dire comment s'était introduit l'usage nouveau de lumière dans notre dortoir. On consulta en secret sur des renseignements précis donnés par moi; les réponses ne laissaient prévoir aucun danger. Une circonstance vint bientôt ajouter à notre inquiétude. Ma mère avait trop de bon sens pour ne pas être frappée du contraste qui régnait dans notre éducation; elle déclara que l'âge était venu où je ne pouvais plus, sans danger de pren-

(1) Il s'appelait Le Blanc, et c'est sous ce nom que je le désignerai désormais.

dre des habitudes de luxe, rester dans la maison, et qu'il fallait me mettre tout-à-fait en pension; Auguste insista avec persévérance pour ne pas me quitter, et sa mélancolie augmentait. Entre M. Le Blanc et le médecin habituel, il fut convenu qu'on présenterait le changement d'air comme devant être favorable au rétablissement des forces de mon frère; car il s'agissait de m'envoyer à Dourdan, petite ville de la Beauce, à douze lieues de Paris. Tout finit par s'arranger et nous partîmes ensemble.

Sa constitution parut d'abord se raffermir; mais, dès le troisième mois, tout son être se décomposa avec une rapidité dont il n'y a peut-être pas d'exemple. De sa belle et transparente figure, il ne resta que les yeux, encore agrandis par la maigreur; toutes ses jointures se tuméfièrent, et bientôt, réduit à ne plus quitter le lit, à peine pouvait-il s'aider du moindre mouvement. Je m'étais empressé d'adresser à M. Le Blanc deux lettres: l'une qu'il pouvait communiquer à ma mère, l'autre qui n'était que pour lui et contenait toute la vérité. Il arriva avec un médecin allemand, alors en grande réputation, qui prescrivit un traitement souvent changé de Paris sur les lettres que j'écrivais, et dont le dernier produisit des effets si violents que je n'hésitai pas à l'arrêter sur les supplications de ce pauvre enfant, dont il augmentait les horribles souffrances.

Avant son retour, M. Le Blanc avait arrangé les

choses pour qu'Auguste fût établi dans une chambre donnant sur un jardin ; de son lit il jouissait d'une vue agréable. Une autre chambre, en dehors des dortoirs, me fut assignée afin que je pusse la nuit descendre chez lui sans troubler la régularité de la maison; j'étais dispensé de toute étude ; en un mot, on m'avait fait maître de mes volontés avec une confiance qui fut un adoucissement pour ce pauvre enfant dont l'esprit s'élevait, dont la sensibilité devenait plus vive à mesure que la vie se retirait de lui, et qui put dire à ses derniers moments pour toute confession : « Mon Dieu, j'ai quelquefois manqué de patience, jamais de résignation. » Encore se calomniait-il. C'était pour moi qu'il manquait de patience; il aurait voulu avancer le jour où, selon ses expressions, nous nous reposerions tous les deux. Ce jour arriva.

En remontant à ces souvenirs, j'y trouve l'origine d'un sentiment que les hommes vraiment hommes comprendront aisément, et que les femmes qui consentent encore à être femmes sauront apprécier. Aimer, selon moi, c'est protéger, sentir qu'on est nécessaire et se dévouer; la prééminence de la force, l'ascendant du caractère n'ont de véritable valeur qu'autant qu'ils arrivent à ce résultat en amour et même en amitié. L'égalité dans les liaisons n'est bonne que pour le plaisir, c'est pourquoi il y en a si peu qui durent; aussi ai-je



toujours cru que c'est depuis que les femmes vont toutes seules qu'on les entend se plaindre de plus en plus de la petite part que leur fait la société ; elles appellent esclavage ce qui n'est bien souvent que la fatigue de l'isolement où elles sont parvenues à se placer. Plusieurs, à ma connaissance, sont mortes de l'impossibilité d'exercer un pouvoir que personne ne leur disputait.

Des arrangements pris par M. Le Blanc, il arriva que, passant une partie de mes journées et de mes nuits auprès d'Auguste, pour m'occuper autant que pour le distraire, j'obtins du maître de la pension la clef de sa bibliothèque, qui n'était pas mal composée, bien qu'un peu mêlée. Une fois en possession de ce privilége, si conforme à mes goûts, je continuai à en jouir sans qu'aucun de mes camarades en fût blessé. Je n'y attachais aucune idée de supériorité. C'était de grand cœur que je me livrais à tous nos jeux ; une fois sorti pour la premenade, j'étais infatigable ; mais si j'avais pu obtenir de rester, je revenais à mes lectures. Et, faut-il l'avouer? les livres qui m'étaient indiqués comme réservés n'étaient pas ceux que je ménageais le plus. Heureusement j'étais encore trop ignorant pour comprendre beaucoup de choses, bien plus encore pour pouvoir les coordonner; et il ne restait guère dans ma mémoire que les conclusions, quelquefois bizarres, que je me donnais à moi-même.

En voici un exemple :

La révocation de l'édit de Nantes et les sanglantes proscriptions qui l'ont accompagnée m'avaient frappé sous ce rapport que je croyais bien sincèrement à la damnation éternelle des protestants, et, par cela même, je ne concevais pas pourquoi on les tuait. Il me semblait qu'on devait au contraire avoir pitié du sort inévitable qui les attendait et prolonger leur existence par tous les moyens qui pouvaient la rendre douce, afin qu'ils fussent du moins heureux dans ce monde. Cette idée fut poussée si loin que j'allai jusqu'à m'informer s'il y avait des protestants pauvres à Dourdan; alors j'aurais réservé pour eux ma part des charités que nous faisions tous les samedis. Quand j'ai lu plus tard que, sous le règne de Charlemagne, les Saxons qu'on poussait à venir se faire baptiser en France y revenaient à plusieurs fois, se plaignant toujours de ce que la dernière robe qu'ils recevaient, comme encouragement, n'avait pas une valeur égale à celles qu'ils avaient déjà reçues, j'ai compris les conséquences qu'aurait eues mon système. Il ne m'en est resté qu'une invincible horreur pour les proscriptions et leurs suites; ce que j'ai vu depuis ne l'a point diminuée.

Je n'allais à Paris qu'une fois l'an, pendant les vacances; mes camarades, presque tous fils de cultivateurs des environs, avaient l'avantage de se rendre dans leur famille lorsqu'il y avait trois



fêtes de suite. Adieu l'amour de la bibliothèque quand venaient ces beaux jours. Les invitations ne me manquaient pas; j'avais le choix. Quelle belle existence! quelle abondance sans faste! quelle cordiale réception, et quelle liberté surtout! Nous partions sans surveillant, courant beaucoup, n'arrivant pas plus tôt; nous revenions de même. C'est à cette époque que j'ai pris goût pour ce que, nous autres Parisiens, nous appelons la campagne, les gens qui l'habitent de naissance ne lui ayant pas donné de nom; goût qui a beaucoup adouci pour moi les proscriptions, et qui était si connu que, quand il y avait trouble dans mes relations avec l'empereur et que je parlais de la nécessité de retrouver mon indépendance, il me disait : « Je sais bien que vous préféreriez vivre à la campagne. » Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'il l'avait appris par un mensonge. Mais nous n'en sommes pas encore là.

Il y a des gens qui reçoivent l'instruction qu'on leur donne et qui en profitent; il y en a d'autres qui ne peuvent avoir que l'instruction qu'ils se donnent. Je me place sans honte dans cette catégorie, bien que je puisse produire un certificat du recteur de l'Université de Paris attestant qu'à quinze ans je traduisais bien le latin et lisais couramment le grec. Que Dieu me pardonne si cela n'a été vrai que jusqu'à l'examen que j'ai

subi, et qu'il m'absolve si je n'en ai pas le moindre regret. J'ai pu, quand je l'ai voulu, remporter des prix de mémoire, sachant bien d'avance que quarante-huit heures après il me resterait à peine un souvenir confus de cette étude. Je ne retiens pas les mots à moins qu'ils ne soulèvent des idées ou ne se rapportent à des faits; et, pour que je n'oublie pas les faits, il faut que j'y aie joint des réflexions. Or, comme je n'ai jamais réfléchi en latin ni en grec, ayant trouvé plus commode de réfléchir dans ma langue natale, je suis devenu sans effort étranger à ce qu'on appelle classiquement les humanités. De toutes les phrases de la langue française, voici celle qui m'a le plus frappé; il faut que cela soit bien vrai, puisque je peux la citer de mémoire. Elle se trouve dans la première scène du second acte du *Festin de Pierre*. Un paysan tourmente une jeune fille de ses soupçons jaloux, et n'obtient d'autre satisfaction que celle-ci : « Monguieu, Pierrot, tu me viens toujours dire la même chose. »

Voici la réponse :

« Je te dis toujours la même chose, parce que « c'est toujours la même chose; et si ce n'étoit « pas toujours la même chose, je ne te dirois pas « toujours la même chose. »

Il me semble difficile de pousser plus loin l'art de raisonner et le talent de se faire comprendre.

On sait qu'après la mort de Molière Thomas

Corneille, pour satisfaire les désirs des comédiens et le goût du public de ce temps, mit cette pièce en vers. Voici comment il fait parler les mêmes personnages.

CHARLOTTE.

Monguieu, toujours, Pierrot, tu m' dis la même chose.

PIERROT.

Si j' te la dis toujours, c'est toi qu'en est la cause ;
Et si tu me faisais quelquefois autrement,
J'te dirais autre chose.

Que l'on compare le style de Pierrot en prose et le style de Pierrot en vers, on comprendra le prix qu'on peut mettre à la clarté, à la simplicité, et que rien de ce qui s'en écarte ne vaut la peine qu'on se donne pour les remplacer.

Le système d'éducation que J.-J. Rousseau a mis en avant, séduisant de style comme tout ce qu'il a écrit, est d'une application impossible, puisqu'il exigerait un homme, à part de tout autre fonction, pour élever chaque enfant isolé. Qui resterait alors disponible pour servir la société? Les établissements d'éducation publique sont donc d'une nécessité absolue. L'instruction qu'on y reçoit devant s'appliquer au grand nombre, il ne faut pas se plaindre qu'elle soit sans nuances et comme stéréotypée, qu'elle fasse partie de l'administration publique, qui en change les doctrines selon les circonstances politiques que des gouvernements passagers croient de leur intérêt de faire

prévaloir. Vaine tentative! Nous ne sommes plus au temps où les beaux-arts, les sciences, toutes les lumières intellectuelles, vraies ou fausses, étaient concentrés, coalisés dans un corps qu'on appelait Université, désignation qui annonçait la grandeur de ses prétentions, et dont la puissance était telle qu'il faisait trembler les peuples et les rois lorsqu'il menaçait d'interrompre ses leçons. Il semblait qu'à cette menace les ténèbres allaient se répandre sur le monde; et, certes, il y avait de quoi frémir.

Les universités ont vu baisser leur crédit à mesure qu'elles avançaient vers leur véritable destination, qui était de propager, de disséminer les lumières intellectuelles. Si les universités de France sont tombées les premières, c'est que les premières elles ont atteint le but de leur création, ce qui ne doit pas étonner dans notre patrie où les esprits sont naturellement propagateurs. Les Allemands n'en sont pas là; aussi fait-on encore en Allemagne grand bruit des universités. En Angleterre, on les maintient comme on maintient, autant qu'on le peut, tout ce qui est ancien; mais on n'y croit plus; la seule influence qui leur reste est toute aristocratique.

Les véritables éléments d'éducation sont aujourd'hui dans la société, en prenant ce mot dans son acception la plus générale; c'est d'elle qu'on les reçoit. Les femmes françaises d'un rang

élevé en ont donné les premières la preuve dans les écrits qu'elles nous ont laissés; cela devait être. De nos jours, cette preuve se trouve dans les livres publiés par les femmes de toutes les conditions, conséquence qui était inévitable et qu'on n'attribuera pas sans doute à leurs études classiques. En Angleterre, des pâtres, des conducteurs de charrue se sont rendus célèbres par leurs poésies. Un roman anglais, qui peint avec vérité, non les douleurs qu'une société trop raffinée impose aux pauvres, mais les douleurs trop réelles que cette civilisation fait peser sur les riches, a été composé par un tailleur de pierre. Ce qui est plus digne encore de remarque, les orateurs du Parlement britannique, sous l'influence de la société, et sans s'en apercevoir peut-être, ont renoncé aux longues et fastidieuses harangues cicéroniennes, en vogue dans le dernier siècle, pour revenir à la simplicité, au sens droit dont se compose le langage propre aux affaires prises au sérieux. En France, où tout est double, où l'ironie traverse toutes les pensées, on rit au milieu des débats parlementaires, on rit dans les séances des tribunaux criminels; on semble craindre que l'éloquence n'étouffe les saillies de l'esprit; et, malgré cette légèreté, la logique s'élève souvent, dans la tribune comme dans les cours de justice, au plus haut degré qu'elle puisse atteindre. Telle est notre société, tels doivent être les corps qui la représen-

tent. En vain maintenant essaierait-on de coaliser les intelligences, on ne parviendrait qu'à faire des coteries. Que sont nos cours en comparaison des cours des premiers temps de l'Université? Les professeurs ne s'adressent plus seulement à leurs auditeurs; ils n'oublient pas un seul instant qu'il y a une nation intelligente au dehors; aussi s'empressent-ils de faire imprimer leurs leçons. Mais les journaux s'en étaient emparés le jour même pour en donner l'analyse au public, en les accompagnant d'observations critiques qui jadis auraient soulevé des querelles violentes, et qui de notre temps n'attirent pas même de réclamations, tant les plus irascibles reconnaissent que tout appartient à tous, et que lire et juger, voir et réfléchir sont des conditions si généralement admises qu'il faut les accepter pour les autres comme pour soi, sous peine de ridicule.

Personne ne croira sans doute que j'aie voulu dire qu'on peut dédaigner l'instruction qu'on reçoit dans sa jeunesse; ma seule pensée a été de rassurer les pères qui s'alarment du peu de profit que leurs enfants en retirent, et les préparer à ce qui arrive souvent et doit presque toujours arriver aux époques de révolution, savoir : que bien peu de nous parviennent ou s'arrêtent à la profession pour laquelle on les avait destinés. Ce qu'on devient alors on le doit à l'éducation qu'on a reçue de la société, éducation qui nous suit

jusqu'à nos derniers moments et nous modifie sans changer notre caractère, comme la société se modifie elle-même en conservant son unité. M. de Montesquieu prétend que le goût de la lecture n'est qu'une paresse déguisée; il y a du vrai dans cette observation; on en pourrait dire autant du penchant qui nous porte à la réflexion. L'expression serait, je crois, plus juste, si on reconnaissait que le goût de la lecture et le penchant à réfléchir donnent à l'esprit ce calme qui fait sentir le besoin et le charme des habitudes, et par une conséquence forcée rendent peu propre au mouvement qu'exige la vie publique dans les temps d'agitation. Ce n'est pas de la paresse, mais le résultat est le même sous les rapports de l'ambition; il rend impossibles les sacrifices qu'elle exige. J'aime à le redire : il y a de bons défauts; il ne s'agit que de savoir s'en arranger.

Le temps était arrivé où je devais revenir à Paris et me préparer à l'avenir qu'on essaierait de me faire, chose plus embarrassante pour mes parents que pour moi, qui, ne me sentant aucune disposition spéciale, étais très disposé à me laisser aller, comme si cela ne me regardait pas, comptant d'ailleurs sur l'amitié qui régnait entre M. Le Blanc et moi pour arranger les détails selon mes désirs. Je ne sais sur quels conseils il fut décidé que je serais imprimeur; c'était un progrès;

car lorsque ma mère me trouvait encore lourd de corps, de manières et d'esprit, je lui avais plusieurs fois entendu dire que je ne serais jamais bon qu'à faire un chanoine. Le nombre des imprimeurs était fixé à trente-six pour la capitale; non-seulement les fils succédaient à leurs pères, mais, lorsqu'il y avait vacance sans héritier direct, le concours se renfermait dans les familles consacrées à cette profession. Une seule réserve existait : on pouvait concourir avec ces familles si l'on s'était fait breveter apprenti à la chambre syndicale, et c'était pour être admis à ce concours que j'avais dû subir un examen classique devant le recteur de l'Université. Par une prévoyance facile à comprendre, la chambre syndicale avait laissé tomber cette exception en désuétude pour mieux assurer le privilége exclusif en faveur de la corporation; opposant l'usage établi au réglement considéré comme aboli, le fait avait effectivement fini par tuer le droit. C'est en petit l'histoire du monde.

On s'adressa à M. de Miromesnil, alors garde-des-sceaux, avec d'autant plus de sûreté que nous avions auprès de lui quelqu'un qui s'était chargé des préliminaires; il ne s'agissait plus que de demander une audience dans les formes. Par un motif que je n'ai jamais deviné, M. de Miromesnil, ou la personne qui s'employait pour nous, avait décidé que cette demande d'audience serait faite en mon nom, et ma mère se chargea tout

naturellement de m'en donner le modèle. Quoiqu'elle écrivît avec une grande netteté d'idées, le modèle ne me convint pas; je le trouvai trop chargé de détails, et plus obséquieux que je ne l'aurais voulu pour mon compte. Comment oser le dire? mais aussi comment soumettre mon amour-propre? C'était moi que devait recevoir M. de Miromesnil, et, dans ma pensée, je sentais qu'humilié d'avance je perdrais de l'assurance dont je croyais avoir besoin en me trouvant face à face avec un aussi grand personnage. Si j'avais eu l'habitude des caresses maternelles, je me serais fait gentil pour entrer en discussion; mais faute de confiance, et craignant de faire explosion en voulant tout dire à la fois, je ne copiai pas la lettre et gardai le silence. Ma mère me demanda d'un ton très doux si j'avais quelques objections à faire; tout ce qui fermentait en moi s'apaisa aussitôt, car je devinai qu'elle n'était pas elle-même satisfaite de ce qu'elle venait d'écrire. Je lui dis que je pensais seulement qu'elle s'était trompée sur le point de départ, en me faisant parler comme si l'affaire n'était pas entamée, tandis qu'on pouvait la regarder comme conclue; qu'il s'agissait moins de solliciter que d'exprimer ma reconnaissance pour la promesse faite par M. le garde-des-sceaux de me recevoir; que mon placet devant lui être remis directement par la personne qui nous servait d'intermédiaire auprès de lui, et qui

s'était chargée de me présenter, moins nous montrerions de doute, plus nous donnerions de force à l'engagement contracté. Ma mère, qui m'écoutait avec un intérêt que je ne lui avais jamais vu, saisit ce qu'il y avait de net dans la situation où j'indiquais qu'il fallait se placer et me laissa le soin du reste. Quand je lui montrai ma lettre elle y donna son approbation. En terme d'université, c'est le premier degré que je pris dans son estime.

M. de Miromesnil, qui se disposait à partir pour Versailles, était en grand costume; il m'accueillit avec bonté, promit de rappeler la chambre syndicale à ses devoirs et ne l'oublia pas. Sa gravité était en lui ce qui m'avait le plus frappé; mais comme il est rare que le monde nous laisse longtemps nos illusions, j'appris plus tard qu'il jouait à perfection les *Janots* et les *Pointus*, farces qui mettaient alors tout Paris en belle humeur; cela le fit beaucoup baisser dans mon esprit. Aujourd'hui je n'en conclurais rien, sinon qu'il était propre à plusieurs rôles et que les changements de théâtres ne le déconcertaient pas.

Dans les détails d'exécution j'avais compté sur M. Le Blanc. Je désirais que, dans l'imprimerie qu'on choisirait pour moi, il y eût des fils de la maison de mon âge et même un peu au-dessus; cela ne souffrit pas de difficulté. La protection du garde-des-sceaux avait été assez éclatante pour

que le choix que nous ferions parût une préférence. Je désirais encore qu'on me trouvât, dans le pays latin où étaient alors toutes les imprimeries, une famille qui voulût bien me prendre en pension, pour le dîner seulement, afin de m'épargner chaque jour des doubles courses d'aller et de retour; cela se fit. J'avais bien prévu que la liberté des fils de l'imprimeur deviendrait la mienne, qu'ils m'accepteraient en tout à égalité, et que cette liberté s'agrandirait encore du temps où je serais absent et de l'imprimerie et de la maison paternelle; je n'en abusai pas, mais j'en usai. L'époque de mon apprentissage fut réellement un premier essai d'indépendance; je puis ajouter que ce fut, sous un tout autre rapport, l'époque de mon entrée dans le monde.

Les habitudes sont tellement changées que je ne parviendrais pas à faire comprendre qu'une maison, comme celle que tenait ma mère, rentrât à cinq heures de l'après-midi dans un calme complet, du moins pour les soins qu'elle s'était réservés. Parmi les hôtes familiers, beaucoup avaient pris l'habitude de venir le soir, avant de se rendre à leur appartement, dans la pièce où elle se tenait; la conversation s'y prolongeait souvent. Ma mère trouva bien que je m'arrogeasse le même privilége; ce fut mon second degré.

Ni vain, ni timide, mais réfléchi et naturellement observateur, il était impossible que je ne

fusse pas frappé du contraste qu'il y avait, pour le ton et les manières, entre l'atelier, le cabinet du prote et la société où je me trouvais. Je ne me pressais pas de me mêler à l'entretien, j'avais trop à étudier; mais quand on m'attaquait, je ne reculais pas.

Je me rappelle une soirée qui me fit assez d'impression pour trouver du plaisir à la raconter.

Il logeait alors à la maison un prince de Nassau-Sarrebruk, accompagné d'une femme jeune, mignonne, sémillante, qu'on appelait familièrement la petite baronne, et qu'il avait épousée de la main gauche, usage peu connu en France, qui offrait par conséquent matière à conversation. Quelqu'un s'avisa de demander plaisamment ce qu'on faisait dans ce cas de la main droite; comme on ne lui répondait pas, il s'adressa à moi, et je lui dis que, par le besoin éprouvé par Luther de se faire des partisans, il avait autorisé plusieurs petits princes d'Allemagne à se marier à la fois des deux mains, ce qui ôtait tout embarras. Il soutint que c'était au contraire un embarras de plus. La conversation fut ramenée au sérieux par un autre interlocuteur et devint un peu pédantesque, par conséquent ennuyeuse, ce qu'on ne supportait pas à cette époque. Pour la rompre, le premier qui l'avait ouverte sur ce sujet se leva en déclarant qu'il ne trouverait bon de contracter mariage de la main gauche que si on pouvait le rompre de la main

droite. Ma mere cria au scandale, et on se sépara dans un accès général de gaîté.

Peu à peu j'entrais en familiarité dans ce monde où je tenais ma partie, surtout quand il s'agissait de littérature, de théâtres, de livres nouveaux; il m'en resta des liaisons qui se sont prolongées. L'occasion se présentera bientôt pour moi de peindre cette société que beaucoup d'écrivains ont la manie de reproduire aujourd'hui, quoiqu'ils ne la connaissent pas, et qui n'a pu exister qu'à des conditions qui, je l'espère pour l'avenir de la France, ne se reproduiront plus. On ne refait pas le passé; toute tentative à cet égard ne tarde pas à devenir une hideuse caricature.

La nature s'était enfin décidée à employer, avec une grande générosité, la massive constitution dont elle m'avait pourvu, et qui, enfant, m'avait fait paraître si rustique ou si rustaud, mis en comparaison avec mon pauvre Auguste. Ma dix-huitième année n'était pas encore accomplie que ma taille s'élevait à cinq pieds huit pouces. Dieu merci, elle n'a pas poussé ses prétentions plus haut; je n'en ai eu que la peur. Ce ne fut pas le seul changement qui s'opéra graduellement en moi; des enfants de ma mère, je finis par être celui qui lui ressemblait davantage, en tenant compte de la distance qui se trouve entre le modèle et une copie faite sur d'autres proportions.

J'ai souvent entendu dire : « Il est assez bien

pour un homme », sans pouvoir parvenir à comprendre le sens qu'on attache à ces paroles, dans tous les temps et dans tous les pays démenties à l'application. Depuis les Grecs, qui ont divinisé la beauté, sans exclusion de sexe, jusqu'au moment où j'écris, je n'ai jamais lu l'histoire d'un homme célèbre sans y trouver des détails sur ses qualités extérieures, détails dont nous sommes en effet tous curieux, tant il est dans notre nature d'y attacher du prix. En ne s'arrêtant qu'aux princes, on aurait peine à nombrer ceux que, dans diverses contrées, on a surnommés par leurs avantages naturels, bien qu'ils eussent accompli d'assez grandes actions pour qu'il fût facile de leur donner une autre désignation. Dans le monde, aucune célébrité ne commence à se faire jour qu'on ne s'informe de ce qu'est physiquement celui qui vient demander place dans l'opinion publique ; disposition généreuse qui montre le désir qu'on éprouve d'apprendre qu'il répond à l'idée agréable qu'on s'en est faite en imagination. Probablement, tout auteur qui consent à ce qu'on mette son portrait en tête de ses œuvres n'est pas indifférent à ce qu'il veut qu'on pense de sa personne. A l'égard de la population qu'on lève pour faire la guerre, quoiqu'il soit bien convenu que le courage ne dépend pas de la mine, on choisit les hommes les plus grands, les mieux faits pour en composer des corps à part ; c'est presque tou-

jours à ces corps d'élite que revient de préférence l'honneur des victoires : ce n'est jamais sans admiration qu'on les voit manœuvrer. Sans doute la symétrie entre pour beaucoup dans cette admiration; mais la symétrie est la première condition de la beauté, puisqu'elle constitue le rapport des formes; et plus elle offre de motifs pour attirer les regards, plus elle produit de séduction. La fatuité, les mauvaises manières, le contraste d'une belle physionomie avec le vide des pensées, rendent déplaisant celui qui a ces défauts, et on ne peut pas même dire alors qu'il est assez bien pour un homme; tandis que les qualités de l'âme, le sens droit, l'esprit, le naturel font disparaître la laideur, quand elle est sans difformité. Mais pourtant ce n'est qu'une victoire remportée; au contraire, sans combat, sans résistance, le monde fait toujours, à qui lui plaît au premier aspect, l'avance des préventions favorables; elles n'ont plus qu'à se justifier. Cette distinction est tout ce que je voulais établir. L'empereur n'était pas insensible à ce genre de séduction; tout ce qui tenait aux fonctions du palais se distinguait par la prestance et l'élégance des manières, ce qui ne veut pas dire que les hommes de guerre et d'affaires en fussent dépourvus; mais ceux-ci avaient été appelés sur la réputation de capacité dont ils jouissaient; dans le choix des premiers, la fantaisie avait eu sa part.

L'âge du repos était venu pour ma mère; non-seulement elle pensait à céder son établissement, mais il entrait dans les combinaisons de son mari, par conséquent dans les siennes, de quitter Paris et de s'établir en province dans le petit éclat que donnait alors la position de ce qu'on appelait les gens du roi. Ils obtinrent la direction de la poste aux lettres de Soissons, ce qui a sans doute porté des biographes à me faire naître dans cette ville. Quand tout fut décidé à cet égard, nous nous aperçûmes pour la première fois, et à notre grande surprise, que mon apprentissage d'imprimeur n'avait été qu'une position prise pour l'avenir; que la profession à laquelle on m'avait destiné offrait des chances fort incertaines, puisque, ne pouvant y arriver que par des décès sans succession directe, ma vie risquait de se passer en attendant. Tout cela fut si bien senti, aussitôt que nous fûmes conduits à nous en occuper, que ma mère ne mit pas en doute que je l'accompagnerais. « Et que ferez-vous de moi dans une petite ville comme Soissons, lui dis-je? tout au plus un commis de l'intendance. » La réplique n'était pas difficile à trouver : « Que ferez-vous à Paris ? » J'obtins pourtant que j'y resterais. Ce débat terminé, tout s'arrangea selon mes désirs. Pour n'être sous aucune surveillance de famille, je pris un logement dans la maison qu'habitait une femme âgée, d'une imagination un peu exaltée, bonne, spiri-

tuelle, qui m'aimait beaucoup, et avait pris l'habitude de se laisser gronder par moi de la meilleure grâce du monde. Tout mon ascendant ne put l'empêcher, dans les premiers jours de la révolution, d'émigrer avec une jeune Française dont elle avait en partie soigné l'enfance, qui avait épousé un Anglais de la plus haute distinction, un des hommes les mieux constitués que la nature se soit plu à former, et qui, par la manie d'étudier des livres de médecine, se donna en imagination toutes les maladies dont il lisait les détails, et mourut de cette complication; sa femme le suivit de près, de sorte que ma bonne vieille, isolée en pays étranger, ne revint en France que pour trouver ses intérêts si compromis que je dus intervenir pour arranger son existence dans la province où elle était née. Ce ne fut pas pour longtemps.

Avant l'époque de cette émigration entreprise par un vif attachement, elle occupait le premier étage d'une maison où se trouvait un petit logement au troisième. C'est là que je m'établis. Quant à mon mobilier, tant de meubles étaient compris dans la cession que faisait ma mère qu'il n'y avait point de difficulté à en distraire de quoi me pourvoir convenablement, et j'y mis pour mon compte toute la petite élégance en rapport avec mes moyens. Chaumière ou palais, j'ai toujours aimé l'ensemble; ce n'est qu'une affaire de proportion

et non de luxe. Seul sans être isolé, uni à ma famille sans être sous sa surveillance, la maison maternelle pour but de mes petits voyages; bientôt attiré dans quelques châteaux des environs de Soissons, où je trouvai plus tard un si bon asile aux jours de proscription que je n'ai jamais cessé de les compter au nombre de mes jours heureux; ayant au plus haut degré l'instinct de l'indépendance avant même d'en connaître tout le prix, c'était certes un grand bonheur de commencer si jeune à en jouir. Le présent ne m'occupait guère, et je ne pensais pas à l'avenir. Tantôt entraîné par le plaisir, plus souvent me livrant avec obstination à des études qui me laissaient sans solution, soit que le caprice y fût pour quelque chose, soit que je misse trop souvent mes sensations à la place de réflexions désintéressées, je n'allais à aucun but; mais je ne voyais pas de nécessité à ce qu'il en fût autrement, tant il était loin de ma pensée que je pusse écrire pour le public.

Ce qui nuisait surtout à mes études historiques était cet intérêt passionné que j'avais pris d'enfance pour les proscrits, et qui devait me conduire à être frappé de l'inutilité des triomphes achetés par des fleuves de sang : singulière disposition pour devenir le correspondant de Bonaparte! Il ne m'en a pas corrigé, au contraire. Je pensais qu'il serait triste pour lui de ne ressembler qu'aux grands hommes qui ont donné au monde une

grande secousse dont, chaque fois, le monde s'est tiré comme il a pu; et je ne le lui cachais pas, ainsi qu'on pourra s'en convaincre. Depuis la création du monde, tant d'événements se sont reproduits de la même manière qu'il est plus difficile d'apprendre l'histoire que de la résumer; c'est sans doute pourquoi il s'est formé une école qui ne la considère plus que philosophiquement. Cette école a ses inconvénients; l'humanité y tient trop peu de place.

A cette même époque de ma jeunesse on parlait beaucoup de l'*Encyclopédie*. Ayant entendu dire plusieurs fois qu'elle avait été conçue dans des intentions perfides, cachées sous des renvois d'articles tronqués à des articles qui devaient servir de complément, je me procurai un exemplaire de ce lourd monument, j'en étendis les volumes à la fois de telle sorte qu'il me restait à peine assez de place pour me remuer. Pendant plusieurs mois je n'eus d'autre occupation que de chercher à la piste le venin qui devait ressortir du rapprochement insidieux des articles conspirateurs. Tout ce que j'en conclus, c'est qu'il fallait de grandes dispositions de la part du public pour saisir l'habileté de cette tactique. Les livres qu'on appelle dangereux ne germent que selon le terrain; et ce que je connaissais alors le moins, c'était le terrain. La France tombait si doucement, l'amour du plaisir, les prétentions à l'esprit y rapprochaient

si complétement toutes les situations, qu'à mon âge surtout il était impossible de prévoir que le règne des courtisanes, plus dévorant, plus scandaleux, mais aussi plus amusant que les doctrines philosophiques, aurait pour dernier terme un bouleversement général. Quelques personnes s'étonnent encore aujourd'hui de l'imprudence avec laquelle la noblesse a accueilli les attaques contre le clergé, faute de savoir que les nobles hautement placés avaient fondé, sur les bénéfices ecclésiastiques, l'espoir de relever leur fortune si follement prodiguée. C'était dans ce but, et non dans l'intérêt du trésor public, qu'on commençait déjà à diminuer le nombre des monastères en opérant des réunions. Les livres qu'on appelle dangereux n'ont eu tant de succès que parce qu'il n'en est pas un seul qui ne servît des prétentions cupides ou qui ne répondît à des mécontentements. Peut-être fut-ce parce que je n'étais mécontent de rien que j'adoptai de préférence la littérature du dix-septième siècle, séduisante par l'accord des principes, la justesse des idées autant que par l'éclat et la pureté du style; mais sans exclusion, étant bien convaincu que la nature ne donne pas le talent, qu'elle le vend quelquefois à de dures conditions, et qu'il y aurait niaiserie à se défendre d'en jouir partout où on le rencontre.

Il m'appartiendrait moins qu'à tout autre de jeter à mauvaise intention le blâme sur une so-

ciété qui m'a été bienveillante, et qu'on ne peut plus connaître aujourd'hui que par la partie qui s'est elle-même livrée à la clameur publique. Qu'on se demande ce que peuvent faire des hommes qui viennent au monde avec un nom connu, une grande fortune, et que la constitution de l'État n'appelle ni de droit ni par élection à la participation des affaires générales? Ils pousseront à la corruption pour s'amuser, car encore faut-il faire quelque chose; ils accepteront la dérision contre tout ce qui gêne leurs passions ou seulement leurs fantaisies; ils riront d'eux-mêmes autant qu'il y aura bonne grâce à le faire, sentant fort bien qu'il n'y a de morale sociale que par a participation à la vie publique, et qu'ils en sont aussi éloignés que les dernières classes. La vie publique, réglée et acceptée depuis longtemps par les lois de l'État, impose seule un grand respect de soi-même et des autres; elle donne des pensées sérieuses comme les intérêts qu'elle soulève. Qu'y avait-il de sérieux en France aux dernières époques de la monarchie? Je ne parle pas des paillettes, des dentelles, des épées avec des nœuds de ruban et autres fadaises dont on réveille le souvenir comme s'il nous touchait de près; tout cela avait été rejeté depuis longtemps par la ville de l'égalité, comme chose très gênante. Excepté le maréchal de Richelieu, qui n'aurait pu séparer sa décrépitude de ses anciens habits sans tomber en

dissolution, et M. de Brissac, dans les grandes cérémonies de l'Hôtel-de-Ville, avec un costume de la minorité de Louis XV, deux nattes terminées par des rubans blancs et qui tombaient jusqu'à sa ceinture, personne, à Paris, ne se montrait qu'en frac. Les plus élevés, comme de simples financiers, faisaient porter leur luxe par des courtisanes dont la célébrité était telle que, Louis XVI seul excepté, la curiosité de savoir à qui elles appartenaient était devenue, même pour les petits appartements de Versailles, ce que les mouvements de la Bourse sont de nos jours pour tout le monde. On voulait savoir le cours, même quand on ne prenait aucune part au jeu.

Ce scandale n'était cependant qu'une exception et ne faisait tant de bruit que par l'absence de tout intérêt général. Chose qu'on n'a pu trouver qu'en France, le scandale était soumis à des convenances dont on n'aurait osé s'écarter sans inspirer le mépris ou se couvrir de ridicule. Les anciennes habitudes, conservées dans la plupart des familles, contraignaient la licence à rester chaste dans les discours, respectueuse et élégante dans les manières; la vie de salon étant telle qu'il aurait été impossible, comme aujourd'hui, d'y paraître et de s'y perdre à volonté dans la foule. Rien n'était plus rare que les assemblées nombreuses; il fallait qu'elles eussent un motif et elles se formaient alors par invitation. D'ordinaire,

ce qu'on appelait une maison ouverte ne réunissait qu'un petit nombre de personnes qui se renouvelaient; tout le monde était assis, la conversation générale; la politesse de ceux qu'on visitait consistait à faire valoir les gens timides ou nouvellement admis. C'était un talent assez difficile pour que les femmes françaises y aient acquis une réputation européenne d'amabilité. De nos jours, lorsque trois personnes sont rassemblées, il y a déjà deux conversations qui vont ensemble sans aucun rapport; qu'on juge combien il s'en établit partout où il y a foule, où les groupes toujours mobiles se décomposent sans cesse! On se trouve réduit à flâner d'un groupe à un autre dans l'espoir d'entendre quelque chose qui ne soit point banal, ou seulement afin de se donner un maintien; car, pour dire un mot, les hommes polis ne s'y hasardent plus; ils savent que la maladie du siècle est l'impossibilité d'écouter, ils la ménagent. Je ne parle pas des raoûts qui ressemblent à des lieux ouverts à tout venant, où il se consomme à peu près autant d'esprit qu'à un bal de l'Opéra, qui ont achevé de briser la société française, et qu'il fallait laisser en Angleterre pour consolation aux femmes qui, ne recevant jamais le soir, à moins d'avoir fait des invitations, mettent de l'amour-propre à prouver, au besoin, qu'elles ont plus de connaissances intimes que leur maison ne peut en contenir.

Les mœurs de la salle à manger, dans l'ancien Paris, ressemblaient aux mœurs du salon, et par la même cause. Le nombre des convives n'était jamais assez grand pour que la conversation ne fût pas quelquefois générale, et que le maître de la maison ne pût adresser la parole à chacun de ses convives; usage plein d'aménité qui exige beaucoup de tact pour ne provoquer chacun que selon sa mesure, et que je n'ai plus retrouvé que chez M. de Talleyrand, sans doute parce que chez lui, comme dans toutes les bonnes maisons d'autrefois, donner à dîner n'était pas une affaire; on donnait le sien. Aujourd'hui il semble que ce soit une entreprise, qu'on prend place à une table d'hôte dont on peut estimer la vogue en comptant le nombre des personnes qui viennent s'y asseoir; et si le hasard vous campe entre deux inconnus, dont l'un soit prudent et l'autre un sot, vous pouvez vous vanter d'avoir dîné seul, ce qui est bien la chose la plus insupportable en grande compagnie.

Les usages se forment par l'état de la société, on ne gagnerait pas plus à les regretter qu'à se plaindre d'avoir vieilli; mais il y a de l'avantage à les rappeler, à les comparer, parce qu'il est bien des choses qui ne se comprennent plus à une certaine distance. On aurait épargné beaucoup de travail aux savants et de bévues à ceux qui cherchent à le paraître si, dans tous les pays civilisés,

on avait fondé une institution pour inscrire, de siècle en siècle, la partie des mœurs dont la grave histoire ne se charge pas, pour noter leurs changements et en présenter les motifs. Ainsi, dans ce Paris d'autrefois si brillant, si chéri des étrangers, où il semblait que tout était consacré aux plaisirs, je ne me souviens pas d'avoir vu les hôtels illuminés au dehors, des soldats aux portes, les escaliers garnis de tapis, ornés de fleurs et d'arbustes rares, lorsqu'on attendait du monde, ainsi que cela est d'usage même pour un bal donné au quatrième étage. Les grands bals étaient rares, il n'était guère possible qu'aux princes d'en donner; car il faut des jeunes filles pour un bal, et, dans les mœurs fixées avant la révolution, les jeunes filles ne sortaient du couvent et ne paraissaient dans le monde que lorsque leur mariage était arrêté; de plus, les femmes mettaient de la coquetterie à renoncer de bonne heure à la danse. En Angleterre, les jeunes personnes ont toujours joui de beaucoup de liberté, et peuvent par conséquent paraître plusieurs hivers dans les fêtes sans que cela nuise à leur établissement. Nous sommes arrivés au même point par des mœurs semblables, et les raoûts en ont été la conséquence. En Angleterre, les femmes sortent beaucoup le matin, marchent à pas de géant sans se faire accompagner, si cela leur plaît; il n'y a aucun inconvénient et leur santé y gagne. Il en est de

même en France à présent; mais à l'époque dont je rappelle les souvenirs, la plus petite bourgeoise n'aurait pas osé sortir seule, ni même avec une autre femme. Je ne sais quelle crainte d'insultes avait introduit parmi nous cette réserve qui a dû disparaître avec ses motifs; les Françaises de la capitale sont devenues mieux portantes et surtout moins vaporeuses, depuis qu'elles sont moins sédentaires. C'est un double avantage.

Dans ma jeunesse, les dîners recherchés étaient le luxe des vieux garçons riches, qui se piquaient d'aimer les arts, la littérature, et d'avoir de l'esprit. Comme le mot esprit est d'autant plus difficile à définir qu'il varie dans ses applications selon les temps, je crois devoir offrir un exemple qui aidera à saisir ce qu'il signifiait à la fin du dix-huitième siècle. Qu'on lise le récit publié par Louis XVIII de son enlèvement par M. d'Avaray, les petits vers qu'il a avoués, ceux qu'il a trouvé bon qu'on lui attribuât; qu'on se rappelle son talent pour raconter des anecdotes, que l'on y joigne cinquante mille livres de rentes, une maison ouverte et bien tenue, on saura au juste à quelles conditions on était alors incontestablement reconnu homme d'esprit. Par politesse, on aurait passé à Louis XVIII de répéter souvent les mêmes anecdotes, mais on l'aurait corrigé de la manie de faire des citations latines; il n'y avait plus à cette époque que les avocats qui se permissent de telles

incongruités, et encore quand ils n'étaient qu'entre eux.

Quant aux petits soupers, dont quelques romans licencieux ont fait grand bruit, et qu'on a essayé un moment de mettre au nombre des vieilleries que l'ennui du présent essaie de reproduire, il ne faut pas oublier que s'il y avait des petits soupers, c'est qu'il y en avait de grands, puisqu'on soupait généralement lorsqu'on dînait de bonne heure, et que l'été, souvent, il faisait encore grand jour au moment où l'on sortait du spectacle. Les petits soupers étaient une exception, et n'allaient pas jusqu'à l'orgie qu'il faut laisser à la régence. Il y avait longtemps qu'on ne buvait plus, et l'esprit des convenances se glissait au milieu même du désordre. J'en donnerai une preuve singulière et incontestable. La prétention dominante des courtisanes célèbres était d'arriver à se distinguer par leurs manières, la pureté de leur langage, à rivaliser dans leur tenue les femmes dont elles ne pouvaient approcher. Les hommes qui les affichaient mettaient de l'amour-propre à les former sous ces rapports. Nos théâtres ont souvent prouvé jusqu'à quel point de perfection cette éducation pouvait s'élever, puisqu'elle a fourni des modèles de grâces et d'élégantes habitudes qu'on regrette et qu'on regrettera probablement jusqu'au jour où, sans choquer le public, l'actrice chargée du rôle de Célimène dans *le Mis-*

anthrope pourra prendre et secouer cavalièrement la main des hommes qui viendront lui faire la cour.

Les soupers, qu'on pourrait regretter si la distribution de notre temps permettait de les rétablir, me serviront à faire comprendre comment il arrivait à madame Scarron, sans manquer aux convenances, d'être obligée de faire un conte de plus quand il y avait un plat de moins à son service. Voici la tradition qui s'en était conservée. Des maîtres ou maîtresses de maison avaient adopté, par semaine, une soirée où l'on était toujours sûr de trouver porte ouverte, ce qui établissait un courant de monde sans invitation, par conséquent hors de tout apprêt. Le salon s'ouvrait sur la salle à manger à l'heure du souper, et laissait voir une table de dix à douze couverts, servie en ambigu, c'est-à-dire d'une seule fois, le dessert compris. S'il y avait vingt personnes, cela ne produisait qu'un mouvement de politesse sans embarras. Quelques-unes s'éclipsaient, comme si elles n'étaient venues qu'en visite, ce qui était souvent vrai; les hommes âgés, qui la plupart déjà ne soupaient plus, restaient dans le salon; à eux étaient réservés les vins étrangers et la prime des pâtisseries légères qu'un domestique apportait sur leur demande. A table on ne changeait pas de vin. Les hommes jeunes, transmettant les mots heureux ou plaisants d'une pièce à l'autre, donnaient ainsi à

la conversation quelque chose d'animé, de bruyant, qui se prolongeait quand les deux fractions de la société se réunissaient de nouveau, et qui faisait bien sentir que l'heure des inquiétudes et des ambitions était passée pour ce jour-là. Quel jour et à quelle heure pourrait-on dire la même chose du Paris dans lequel nous vivons?

Je ne me suis un peu étendu sur les usages d'autrefois que pour prévenir les générations qui vivent contre les étranges récits qu'on leur fait des générations mortes. Les lecteurs qui penseraient que j'ai mis de la vanité à m'assimiler à ce monde ne savent pas sans doute que, si mes prétentions eussent été telles, il m'aurait été aussi impossible de le montrer comme il était qu'à un peintre de faire un portrait ressemblant, en portant toujours ses regards vers une glace pour y contempler sa propre figure. Les romans écrits sur les faits et gestes de la haute société, par des hommes qui y ont acquis une certaine célébrité, sont tous détestables; ils ne la voyaient que par les succès qu'ils venaient y briguer. Pour juger avec impartialité, même en politique (ce qui est bien difficile dans les temps d'agitation), il faut se tenir, autant que les événements le permettent, en dehors de tout intérêt personnel. On n'est observateur qu'à cette condition. Même à l'âge où je commençais à sentir qu'on peut s'attirer des prévenances avec du naturel, avec un carac-

tère arrêté et dans l'esprit beaucoup d'aperçus d'autant plus originaux que la plupart étaient sans solution, il ne me paraissait pas moins étonnant de voir arriver à mon troisième étage des jeunes gens titrés pour me consulter sur des petits vers, moi qui n'en avais fait ni petits ni grands, et des hommes graves pour me confier des manuscrits sur l'économie politique, dont j'ignorais même la signification. Une communication de ce genre me mit dans une position assez extraordinaire.

La révolution n'a certes pas eu lieu pour un déficit de quelques millions; dans tous les cas, si on ne connaissait pas les moyens de le combler sans soulever à la fois toutes les classes de la société et sans donner de valables garanties pour l'avenir, qu'importe à quelle somme il s'élevait; l'embarras et ses conséquences restaient les mêmes. Tout désordre financier qu'on ne sait comment arrêter doit nécessairement s'accroître par les expédients auxquels on prétend avoir recours, et plus encore par les alarmes qui se répandent dans le public. D'après notre ordre social, tel qu'il s'est fait de lui-même, l'argent n'a jamais plus de puissance contre les gouvernements que quand il se cache. La convocation des notables était un essai fait par la cour auprès de l'opinion, avec l'espérance qu'elle parviendrait ainsi à éviter de s'adresser à la nation

légalement convoquée. Bien que les lois sur la presse existassent encore dans toute leur sévérité, la presse s'était émancipée sur l'état des finances, même avant le compte rendu de M. Necker et sa querelle avec M. de Calonne, dans laquelle les chiffres étaient si habilement groupés de part et d'autre qu'on prenait parti pour le premier ou pour le second uniquement par des préventions intéressées : les dilapidateurs privilégiés pour M. de Calonne, la nation contribuable pour M. Necker. La secte économique ne restait pas neutre au milieu de cette agitation : elle travaillait spécialement pour elle, se croyant d'autant plus appelée à rétablir la prospérité qu'elle possédait un système. Ce système, portant tous les impôts sur la propriété territoriale, aurait renversé totalement l'ordre établi; opération fatale dans tous les temps, mais qui, en offrant le sacrifice d'un passé dont tout le monde se plaint, séduit toujours la multitude et convient par conséquent aux faiseurs de projets. Ces messieurs n'oublient qu'une chose, c'est que le monde ne peut pas s'arrêter pour se laisser refaire, ni même pour se laisser considérer; il marche, et déconcerte ainsi ceux qui s'obstinent à partir d'un point convenu pour le juger. C'est ce qui laisse souvent aux hommes à imagination moins de perspicacité qu'au peuple, qui ne vit jamais que dans le présent.

Un des grands inconvénients des systèmes nou-

veaux, c'est que tous ceux qui croient les comprendre se persuadent aussitôt qu'ils sont capables d'y ajouter. A travers les circonstances que je viens de rappeler, je ne fus donc pas étonné de recevoir une nouvelle visite d'un grave personnage qui m'avait déjà confié ses idées écrites sur l'économie politique, et avec lequel j'avais d'ailleurs conservé des rapports de société. Il m'apportait son *ultimatum,* en me demandant seulement de le lire sous le rapport de la clarté du style avant qu'il le donnât à l'impression. Je fis plus : les discussions déjà ouvertes sur les questions financières étant devenues d'un intérêt général, j'étudiai le manuscrit qui m'était confié, faisant pour moi quelques observations, non de science, mais de bon sens, et je les lui communiquai. Des économistes qui se remuaient le plus en ce moment, l'abbé Baudeau était le plus infatigable; mon homme grave me demanda si je voudrais lui être présenté. J'acceptai.

Je n'ai pas su à qui l'abbé Baudeau, fils d'un pauvre paysan de Touraine, avait dû une éducation forte, poussée très loin, et qui s'était d'autant plus facilement accrue de l'éducation que donnent les affaires et le monde qu'il possédait une mémoire vraiment extraordinaire. Il en abusait, ce qui fit que notre connaissance commença par une querelle dans laquelle je fus l'agresseur. Il m'accueillit d'une manière fort aimable, me

poussa sur plusieurs sujets, m'offrit de m'aider à fixer mes idées sur des choses spéciales, en ajoutant que son cabinet serait à ma disposition lorsqu'il y serait et lorsqu'il n'y serait pas. Il n'eût pas fait mieux pour un de ses parents. Certes, il ne se doutait pas en ce moment, ni moi non plus, qu'avant peu je serais son tuteur. Sur une question que je lui fis, il m'indiqua du doigt sa bibliothèque en me disant de prendre sur tel rayon tel livre, de l'ouvrir à telle page, et que j'y trouverais la réponse que je lui demandais. Ignorant la vanité qu'il attachait à sa prodigieuse mémoire, cette manière d'agir me parut si peu convenable que, sans bouger du siége que j'occupais, je lui dis qu'il était bien heureux de posséder des livres qui répondaient quand on les interrogeait, que pour moi j'en avais rarement trouvés; mais que si j'étais comme lui maître d'une bibliothèque parlant à volonté, je m'y tiendrais bientôt pour toute conversation. Il se mit à battre des mains en riant, je n'ose pas ajouter comme un fou, car il n'en était pas encore là; mais il y allait à grands pas. Une activité excessive pendant le jour, un travail de nuit sans cesse excité par des boissons brûlantes, tout ce que l'ambition peut donner de tourments, d'espérances perdues, retrouvées pour les perdre de nouveau, se réunissaient pour le conduire au dernier degré d'exaltation. Un observateur caustique a dit qu'on ne

reconnait un homme atteint de folie que le jour où il met sa perruque de travers; c'est la seule preuve qu'on n'ose contester. Or, l'abbé Baudeau conservait encore sa perruque très droite; il recevait comme à l'ordinaire, avec un redoublement de politesse et d'aménité. Je remarquais seulement, à part moi, qu'il portait ses yeux souvent sur de beaux yeux appartenant à une femme aimable et de manières très distinguées, qui, sans demeurer dans sa maison, en faisait habituellement les honneurs, et qu'elle lui souriait chaque fois, comme pour le rassurer sur ce qu'il disait plus que dans l'espoir de parvenir à se rassurer elle-même. Enfin, un jour, il vint se mettre à table en roulant entre ses doigts de la cire rouge, molle comme celle qu'on emploie pour les sceaux dans les chancelleries, et, tout en parlant avec beaucoup d'action, mais raisonnablement, il s'en frottait le nez qui devenait écarlate et se bourgeonnait des parties de cire qui s'y attachaient; spectacle glacial qui produisit sur les convives un effet qu'il est impossible de rendre.

En sortant de table on fit avertir le médecin de confiance qui arriva comme s'il rendait une visite. En arrière de l'abbé, il y eut, entre ce médecin, la dame aux yeux inquiets, deux amis et moi, une conférence dans laquelle il fut décidé qu'afin d'éviter que les *distractions* dont l'abbé était menacé ne nuisissent à la réussite des projets qu'il

poursuivait, il fallait le soustraire à tous les regards et l'engager à soigner sa santé pendant quelques jours dans une charmante maison qu'il possédait ou qu'il avait à loyer à Sceaux. N'étant lié que par des procédés, je me crus libre et j'avais besoin de l'être. Mais que répondre à une femme qui vous demande si vous l'abandonnerez dans une circonstance aussi critique, qui vous dit, avec l'effusion que donne une douleur vraie, qu'elle ne peut se séparer d'un ami ni aller s'établir dans sa maison, même en engageant une de ses parentes à l'accompagner, s'il n'y a pas dans cette maison un homme pour parer aux événements qui peuvent naître d'une position aussi extraordinaire, et dont les dangers seraient incalculables dans le cas où les *distractions* du pauvre malade prendraient plus de développement? Il fut donc décidé que notre départ général aurait lieu le lendemain à la pointe du jour. Un domestique fut envoyé à l'instant même pour faire à Sceaux les préparatifs nécessaires. Je m'étonnais que cette dame ne mît pas en doute le consentement de l'abbé Baudeau. On verra bientôt sur quel ascendant reposait cette confiance.

Ainsi que nous en étions secrètement convenus, peu d'heures après notre installation à Sceaux le médecin arriva. Écartant avec précaution tout ce qui pouvait donner à l'abbé l'idée de son déplorable état, il le gronda sur l'abus qu'il venait de

faire de sa santé par un travail excessif, et conclut à la nécessité de recourir à la saignée. La résistance paraissait devoir être insurmontable; le médecin, moins vigoureux que son malade, succombait sous la force des arguments qu'il lui opposait, lorsque la dame aux yeux inquiets, qui se tenait à portée de tout entendre, entra; et, tendant la main à son ami, lui dit: « Je vous le demande pour moi. — Ah! pour vous, tout mon sang sans hésiter. » Et aussitôt il se prêta à ce qu'elle demandait, causant avec une douce gaîté pendant l'opération, l'interrogeant à plusieurs fois pour savoir si le sang qui coulait lui faisait à elle le bien qu'elle en avait espéré. La journée ne fut pas mauvaise.

Mais, le lendemain, à peine le jour paraissait-il que la maison fut réveillée par un bruit infernal qui partait du jardin. L'abbé avait impérieusement exigé de son cocher qu'il y fît entrer les chevaux en toute liberté, sans même de bridon, et ils y galopaient en lançant des ruades contre de beaux vases de porcelaine qui volaient en éclats. Dans le plus vif enchantement, l'abbé se jouait au milieu d'eux au risque de sa vie, le cocher exposait la sienne pour arrêter les coursiers; ne sachant par où les saisir, il les excitait par des tentatives impuissantes; un domestique et le jardinier se mirent de la partie; la course en devint plus vive et plus périlleuse. Les femmes étaient à leurs fenêtres,

criant de sauver l'abbé; et moi, qui étais descendu rapidement, je restais sur le perron, sentant fort bien qu'en me jetant dans la mêlée, je ne serais qu'un excitatif de plus, essayant de faire entendre que les chevaux retourneraient d'eux-mêmes à leur écurie quand on cesserait de les pourchasser; ce qui arriva en effet, sans que personne eût été blessé. De douze vases de porcelaine un seul resta debout.

Cette position n'était pas tenable; à son arrivée le médecin en convint; mais la bien-aimée demandait encore un peu de patience, pressentant que, ramener l'abbé à Paris pour le soumettre à un traitement dans son domicile, c'était l'en séparer peut-être pour toujours; et, comme il était redevenu raisonnable, doux et obéissant, à condition cependant qu'on ne lui contesterait pas l'allure élégante des chevaux courant en toute liberté dans un jardin, on se résigna encore à attendre avant de prendre une résolution. Je prétextai une affaire qui exigeait ma présence à Paris, engageant ma parole pour un prompt retour. J'allai chez le marquis de Mirabeau; il était absent. Je demandai son gendre, plus intimement lié encore que le marquis avec l'abbé Baudeau; il était absent. A qui m'adresser? je l'ignorais. Il fallut revenir comme j'étais parti et plus embarrassé qu'à mon départ de l'étrange complication dans laquelle je me trouvais.

Heureusement la matinée suivante fut assez calme pour me permettre de réfléchir; notre malade lui-même était de sang-froid. Seulement, il avait découvert la nuit que ses domestiques s'entendaient pour nous empoisonner tous, lui compris; il nous expliquait comment il était arrivé à la connaissance de cet affreux projet, avec des détails si bien circonstanciés qu'il aurait fini par ébranler notre incrédulité, s'il n'avait pas produit à l'appui de ses assertions le poison, qui n'était que la racine d'un des arbustes que les chevaux avaient brisés la veille. Il avait commencé par mettre ses gens à la porte; on les fit rentrer en leur recommandant de ne point paraître, ce qui ne nous laissait pas moins dans l'abandon pour tous les besoins de la vie. Mais l'abbé y avait pourvu. Après s'être absenté momentanément du salon, nous le vîmes rentrer gracieusement, une serviette sous le bras, annonçant que le déjeuner était servi. Comme il n'avait pas compris la femme du jardinier dans le complot d'empoisonnement, qu'il l'avait félicitée au contraire sur sa fidélité, il s'était procuré par elle une grande jatte remplie de lait, sur lequel nageaient des feuilles de roses en abondance. Il employa le temps que nous restâmes assis autour de la table à nous démontrer que cette nourriture était saine, la seule qui convînt à notre nature; puis il se retira triste de notre peu de disposition à en faire l'essai.

Il fallait enfin sortir d'une responsabilité qui croissait avec une rapidité effrayante. Je montai dans la chambre que j'occupais pour écrire à M. Angrand d'Alleray, lieutenant civil, un des plus dignes magistrats de cette époque, avec l'intention de lui porter ma lettre moi-même et de ne pas quitter prise que je ne lui eusse parlé. Il me fit entrer avant même d'avoir pu achever de la lire, quoiqu'elle ne fût pas longue. Après m'avoir écouté avec attention, il me dit qu'il y avait toujours faiblesse à se presser de sortir d'une bonne action, n'y fût-on entré que par hasard; que j'avais trop fait pour abandonner les choses au point où elles étaient et que je devais continuer. A mon air, prévoyant sans doute la réponse que j'allais lui faire, il s'empressa d'ajouter : « Nous serons de moitié. » Il me demanda si je connaissais le notaire de l'abbé; je le lui nommai. C'était un homme d'une bonne réputation bien méritée, que l'échafaud a dévoré plus tard comme tant d'autres honnêtes gens. M. Angrand d'Alleray se chargea de le voir, de lui donner les autorisations nécessaires pour régler sans éclat les affaires et la maison de l'abbé, sentant combien il importait à son avenir que rien ne constatât légalement sa situation tant que l'on conserverait l'espoir de le guérir. Il me pria de dire à la dame qui s'intéressait au malade qu'il y aurait à sa disposition, le soir même, deux hommes accoutumés à prévoir

et prévenir les dangers dans lesquels elle pouvait se trouver, et me remit une invitation écrite pour le médecin, afin qu'il lui fît passer le bulletin de chacune de ses visites, avec son avis sur le parti qu'il faudrait prendre. C'est une belle chose que le pouvoir quand il s'exerce ainsi, sans trop tenir compte des formes peut-être; mais de quelle estime il faut jouir pour s'en écarter avec autant de sérénité! Deux jours après nous revînmes à Paris en trois compartiments: ces dames, de très grand matin, pour se rendre chez elles; moi, un peu plus tard; l'abbé à la nuit, dans sa voiture, accompagné de ses deux gardiens. Il fut assez longtemps traité chez lui, puis transféré dans une maison de santé où il périt en se jetant par une fenêtre. Je n'ai jamais revu la dame aux yeux inquiets; j'avais reçu trop de confidences arrachées à sa pénible situation pour ne pas lui épargner l'embarras que devait lui causer ma présence. Si je me confessais, peut-être avouerais-je que je me fis de cette délicatesse un prétexte plausible pour ne pas me déranger, ce qui me convient toujours avant tout.

Les événements politiques marchaient avec rapidité. Le gouvernement s'était laissé entraîner à la convocation des Etats-Généraux, non qu'il ne les redoutât ou qu'il eût un plan pour les conduire; mais la cour savait combien d'intérêts divers poussaient à cette mesure; elle espérait qu'en

les mettant aux prises elle reprendrait aisément l'ascendant qui venait de lui échapper. En effet, elle avait déjà vu le parlement, moins reconnaissant d'avoir été rappelé par Louis XVI que rancunier de sa dissolution sous le chancelier Meaupou, témoigner son ressentiment en élevant d'hypocrites scrupules sur le droit dont il avait usé jusqu'alors d'enregistrer les impôts; puis changer tout à coup de politique à l'approche des Etats-Généraux dont la présence seule suffisait pour le réduire à ne plus être qu'un corps judiciaire; conduite qui, en peu de jours, rendit le parlement l'idole et l'exécration du peuple, en admettant qu'il y eût à cette époque quelque chose qui méritât le nom de peuple. De grands changements se sont opérés. Alors c'était à prix d'argent et en l'enivrant qu'on faisait agir la multitude; sous la Convention elle recevait le prix de sa présence dans les sections; depuis qu'elle a pris une part si grande à la gloire de la France, on a vu les masses agir pour elles-mêmes et par elles-mêmes avec autant de désintéressement que de courage, sans qu'on ait pu distinguer le peuple de la bourgeoisie. Le mot peuple en a pris une signification bien au-dessus de celle qu'il avait en 1789. En vain on rassemblera les journaux, les discours, les révélations faites sur notre première révolution; tant qu'on ne rappellera pas le changement qui s'est opéré dans les mœurs depuis cette

époque, qu'on ne mettra pas au jour les intérêts cachés qui ont d'abord donné un si grand ensemble aux désirs de réforme, il restera beaucoup d'obscurité dans les récits adressés à nos neveux, le patriotisme n'ayant souvent été que le dépit des ambitions trompées ou de la cupidité déçue. Je n'ai jamais pu trouver qu'une définition exacte du mot politique, la voici : *la politique est ce qu'on ne dit pas*, même dans les gouvernements représentatifs. C'est sans doute pourquoi je n'ai compris de l'Assemblée constituante que son système d'administration, système de vraie liberté, qui s'accordait avec mes études sur l'histoire de France jusqu'à Louis XIV, qui en fit une monarchie asiatique, tandis que je ne voyais dans les articles applicables au gouvernement que le renversement du pouvoir. C'est un grand malheur pour les nations de confondre l'administration avec le gouvernement; ce qu'elles appellent progrès n'est pourtant que cela.

On a fait de graves reproches à l'Assemblée constituante; je n'en citerai qu'un souvent répété, pour montrer combien il est impossible de porter un jugement équitable en politique quand on sépare les faits des mœurs et des circonstances dominantes. On a demandé pourquoi elle n'avait pas créé deux chambres? On pourrait d'abord faire observer que cette combinaison n'a sauvé ni le Directoire, ni l'Empire, ni la Restauration. Mais

depuis qu'avec un habit d'une certaine façon on peut faire des pairs à volonté, on persiste à croire qu'avec deux chambres on parviendra à *pondérer* les pouvoirs; soit : mais à l'idée d'une seconde chambre prise dans une classe quelconque de la société, toutes les prétentions se seraient mises en révolte contre l'Assemblée constituante. Le passé se serait relevé avec toutes ses distinctions, et la réimpression des plaidoyers du duc de Saint-Simon contre la cour, la masse de la noblesse, les robins, aurait été le premier livre à mettre à l'ordre du jour. Et les dépouilles du clergé qu'en aurait-on fait? ces dépouilles que les courtisans ruinés attendaient, que le fisc espérait comme la plus sûre de ses ressources, dont les spéculateurs avaient déjà calculé les profits, et que les gens de campagne considéraient comme le seul moyen d'agrandir leurs chaumières, d'y joindre ce qu'on nomme le tour de l'échelle et un petit sentier pour arriver sans sujétion jusqu'à leur domicile; toutes ces espérances trompées ne se seraient-elles pas révoltées? Ce qui est devenu possible depuis que le sol et la société ont été nivelés aurait succombé à cette époque sous le ridicule, et donné aux factieux populaires un avantage qu'ils n'eussent pas négligé. L'Assemblée constituante ne pouvait pas simultanément être entraînée à reconnaître l'unité nationale et à faire des classifications, à détruire l'aristocratie et à la reconstituer. Il faut

d'abord qu'il n'y en ait plus, pour qu'on se flatte de l'idée qu'on peut en faire avec des paroles; et la facilité qu'on y trouve ne peut être admise, en politique vraie, comme une garantie de sa force et de sa durée. On se tromperait en croyant que, sous la Restauration, l'ensemble de la noblesse avait adopté l'hérédité de la pairie, et que son élection, par des colléges privilégiés, ne lui aurait pas beaucoup mieux convenu. Sous la Ligue, les gentilhommes avaient proclamé l'égalité entre eux, en admettant par courtoisie qu'Henri IV était le premier. Cette prétention ne s'est éteinte ou ne s'éteindra qu'avec la gentilhommerie.

Ce qu'on appelait la société, le monde, le grand monde, par l'habitude monarchique de prendre les mots qui expriment une généralité pour en faire une exception au profit de quelques-uns, devenait méconnaissable à mesure que la révolution se développait dans ses conséquences. On s'étonnait d'entendre parler de patrie, de liberté, depuis que ces mots prenaient un sens positif; la division s'introduisait dans les familles; les séparations s'opéraient naturellement entre les anciens rapports admis, non-seulement à cause de la différence des opinions, mais par les nuances les plus imperceptibles dans la manière de les exprimer. Ceux qui n'avaient pas assez de perspicacité pour comprendre les choses s'en prenaient aux hommes; et bien des gens, sous le joug des idées de

la veille, croyaient encore que le ridicule était une arme défensive; comme si le ridicule ne s'émoussait pas de lui-même dans les grandes commotions politiques; comme si les grandes commotions politiques n'apprenaient pas à braver le ridicule. Le mot égalité surtout offrait de bien tristes plaisanteries à ceux qui croyaient le repousser en cherchant un point de comparaison entre eux et les hommes livrés aux plus minces professions. Ils ne comprenaient pas que l'égalité n'était encore entendue et acceptée que par les riches du tiers-état; le peuple n'y croit ordinairement pour son compte que lorsqu'il opprime. Pour la haute bourgeoisie, elle se contentait de marcher de pair avec le clergé et la noblesse, prétention justifiée par l'absorption des trois ordres dans une seule chambre. De la nécessité de donner un nom à cette chambre unique sortit le titre d'Assemblée Constituante, par conséquent la proclamation que la France, en rejetant la monarchie asiatique de Louis XIV, ne voulait plus même de la monarchie des anciens jours, dans laquelle on aurait trouvé de véritables institutions de liberté. Mais les pensées dominantes s'étaient formées par les livres qu'on appelait philosophiques, par les institutions anglaises, par l'affranchissement de l'Amérique; tout cela s'était mêlé dans les esprits. Nos rois avaient si complétement détruit le passé qu'il parut plus facile de créer une consti-

tution que de travailler à une réforme sociale. Idéalement cela était vrai; mais qu'est-ce que l'idée en politique?

Si le triomphe du tiers-état fut tout de vanité dans la capitale où les classes étaient depuis longtemps mélangées, où la haute société ne se distinguait plus depuis longtemps que par une excessive politesse, il ne pouvait en être de même dans la plupart des villes de province, où, faute de distraction et sans doute aussi d'une instruction assez forte pour rapprocher les rangs, les amours-propres étaient souvent humiliés. Partout où les animosités, nées des intérêts froissés, se transmettaient de génération en génération, le mot égalité fut accepté comme un puissant moyen de réaction et en eut toutes les conséquences. Mais à mesure que les événements devenaient violents, cette égalité descendait de classe en classe, avec d'autant plus de rapidité que les partis se fractionnaient chaque jour davantage, chacun cherchant un peu de sûreté dans l'isolement. Cet isolement devint tel que ce qu'on appelle le règne de la terreur put s'exercer à Paris sans aucune force armée pour garantir l'exécution de ses sanglantes volontés. Les tombereaux qui conduisaient les victimes à l'échafaud traversaient la capitale sans escorte; c'était une occupation que d'en éviter la rencontre. J'ai entendu dire à des jeunes gens qu'il fallait que la génération de cette

époque fût bien lâche; pas contre les armées étrangères sans doute, ni contre la mort assurément. Il faut avoir vécu dans ces temps pour comprendre tout ce que chaque homme perd de puissance dans un ordre social qui se morcèle en de si nombreux partis que le dernier qui triomphe ne peut plus périr que par lui-même. Bien ignorants sont ceux qui ont cru de nos jours que, par un coup de main, on pourrait recréer une pareille situation. Ce défaut de prévision aurait dû leur mériter un peu d'indulgence, d'autant plus qu'ils ne sont pas les seuls qui essaient de faire revivre des situations mortes à jamais. Prévoir l'avenir serait chose hasardeuse; mais dire, de tous les gouvernements tombés depuis 1789, ce qu'on ne reverra plus qu'en parodie, serait assez facile. Le seul établissement qui se retrouve après chaque catastrophe, et toujours plus puissant, est la monarchie fiscale; les développements prodigieux de l'industrie portent en effet les intérêts d'argent à s'organiser sous son abri; mais ce n'est pas sans de grands obstacles qu'ils y parviendront. Je n'en citerai qu'un.

Dans les anciennes mœurs de l'Europe, les nations ne se combattaient qu'avec l'excédant de leur population. Pour la conservation de notre territoire, la Convention fut fatalement conduite à requérir tous les hommes depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à vingt-cinq. Cette réquisition fut

immédiatement suivie d'une loi de conscription permanente, dont les conséquences, poussées à l'extrême sous l'Empire, ont forcé toutes les puissances continentales à adopter des mesures équivalentes. Ce n'est donc plus l'excédant de leurs populations, mais leurs populations entières que les États de l'Europe peuvent pousser sur le champ de bataille. Sous ce rapport, il y a retour à la barbarie, contradiction avec les allures de l'industrie et les jouissances plus générales auxquelles elle accoutume. Les rois et les peuples ne se font pas illusion à cet égard; et ce qu'on a évité dernièrement sous le nom de guerre de principes n'aurait été qu'une guerre d'extermination. Mais tant qu'un véritable et sincère désarmement ne sera pas opéré, le danger subsistera. Considérées seulement comme une garantie de la tranquillité intérieure, les grandes armées sont ruineuses; considérées historiquement, il est rare qu'elles aient donné la sécurité qu'on en attendait.

Le malheur inévitable des réformes politiques et religieuses est dans la nécessité de sacrifier des intérêts, fondés depuis longtemps, à l'espoir d'un avenir meilleur et plus général; et, comme il est naturel que les intérêts acquis se défendent, qu'ils ne consentent pas à se considérer comme des abus, la violence finit toujours par être appelée au secours des arguments. Les révolutions ne portent donc aucune instruction tant qu'elles durent,

soit qu'on y prenne part, soit qu'on se tienne en dehors du mouvement. Ma nullité me permettait le choix. Après les scènes de Versailles, qui ramenèrent la cour prisonnière au château des Tuileries, à l'aspect des têtes sanglantes qui accompagnaient ce triste cortége, l'avenir n'eut plus de mystère pour moi, et je sentis le besoin de prendre une position fixe et indépendante. Le nombre des imprimeries n'était plus restreint; je ne savais matériellement que les détails de la profession d'imprimeur; j'achetai une imprimerie avec toute sa clientelle, bien résolu à ne pas me heurter contre la révolution tant qu'elle ne m'attaquerait pas, moins dans le désir de sauver ma vie que dans l'espérance de n'avoir jamais à me reprocher la mort de qui que ce soit. La révolution m'a attaqué; je suis devenu homme de parti à ma manière. Quant à n'avoir contribué à la mort de personne, je ne prendrai pas sur moi de prononcer; les lecteurs en jugeront.

Mon imprimerie était fondée dans une section qui s'est appelée successivement *des Cordeliers, de Marat, du Théâtre-Français;* j'avais l'avantage de n'y être connu de personne; j'en profitai pour éluder de faire partie de la garde nationale; et quand vint le temps où on ne pouvait plus circuler la nuit sans être muni d'une carte de citoyen, je trouvai qu'il valait mieux courir les risques de ne pas en avoir que le danger d'aller,

montrer ma figure à ce qu'on appelait les membres du comité révolutionnaire. Je me traçai un plan de tous les corps-de-garde de Paris, de sorte que je pouvais aller partout à la nuit close, et rentrer chez moi sans être exposé au terrible *Qui vive?*

Un jardin que j'avais loué sur les boulevards neufs était l'unique but de mes promenades pendant le jour; des voleurs s'emparaient assez ordinairement l'hiver de l'espèce de chaumière qui était au milieu du jardin; c'était comme un usage établi; mais nous n'avions pas de communication. Un jardinier du voisinage, chargé des clefs, ne se trompait jamais sur l'époque à laquelle il devait transporter chez lui le peu de meubles qui auraient pu tenter ces hôtes secondaires. Au printemps, quelques volets brûlés, des bouteilles ayant servi de chandeliers et une extrême malpropreté, nous révélaient leur séjour. Il est remarquable que le nombre et la sécurité des voleurs augmentent toujours aux époques de terreur ou d'intimidation, la police politique absorbant alors la police municipale.

Malgré mes précautions, j'avais le pressentiment que la révolution finirait par m'atteindre; mais je mettais de l'amour-propre à ne pas la provoquer, comme pour me justifier intérieurement de tout ce qui pourrait m'arriver si j'étais entraîné à prendre parti. Un fait auquel j'étais bien étran-

ger, la défection du général Dumouriez, tomba sur moi comme un coup de foudre.

Dans la clientelle attachée à l'imprimerie dont j'avais fait l'acquisition se trouvait un journal, *la Chronique de Paris*, consacré aux intérêts de la révolution dès son origine, et dont les rédacteurs, ne demandant enfin qu'à s'arrêter, s'étaient accrochés à Mirabeau converti ou acheté, comme à une espérance, et par désespoir, après sa mort, à ce qu'on appelait le parti militaire de la faction d'Orléans. J'avais commercialement des rapports fréquents avec le propriétaire de ce journal, mais si peu de communication avec les hommes de lettres qui le rédigeaient que je n'ai vu qu'une seule fois M. de Condorcet, qu'ils reconnaissaient pour leur chef. C'était bien peu de chose que les feuilles publiques à cette époque; les débats de la Convention et du club des jacobins en faisaient à peu près tous les frais. A la mollesse, à l'incertitude qui se glissaient dans *la Chronique de Paris*, relativement à l'article qui sert à marquer l'opinion dominante d'un journal, il m'était facile de pressentir qu'un grand intérêt était en balance, et que, dans l'incertitude de ce qui pouvait arriver, on s'imposait beaucoup de réserve, ce qui n'est pas rare en pareille circonstance. En effet, la défection de Dumouriez se répandit d'abord comme un bruit sans certitude, sans aucun détail; de sorte que, même en admettant le fait, on

ignorait le parti que pouvait avoir pris l'armée soumise à son commandement. La stupeur était générale. Ce jour-là, il ne vint à l'imprimerie pour la rédaction de *la Chronique de Paris* que ce qui était banal; mais l'article de M. de Condorcet ou de tout autre rédacteur ayant-droit n'avait pas encore été envoyé à minuit. On vint m'en avertir. Dans l'intérêt du propriétaire, et, je puis le dire avec vérité, dans l'intérêt de M. de Condorcet et de ses collaborateurs, qui se condamnaient eux-mêmes si le journal ne paraissait pas, qui se condamnaient également s'il paraissait en gardant le silence sur une nouvelle faite pour alarmer toute la France indépendamment des intérêts de parti, je fis un article qui, prenant le bruit sur la conduite de Dumouriez seulement comme un bruit, présentait les conjectures qu'on pouvait raisonnablement faire pour et contre. L'article fut remarqué; il méritait de l'être; la nouvelle, confirmée plus tard dans tous ses détails, n'en rendait aucune phrase accusable. Si *la Chronique de Paris* avait continué à paraître, je ne sais ce qui lui serait arrivé; en ne paraissant pas elle enhardit le parti purement terroriste, et voici quel en fut le résultat.

Sept ou huit jours après, j'entendis un bruit d'une violence extraordinaire et toujours croissante; il m'étonna d'autant plus que c'était l'heure du diner des ouvriers, ce qui ne me per-

mettait pas de supposer une rixe. Je me levai précipitamment pour aller à l'imprimerie savoir ce qui se passait, mais je fus arrêté à la porte de mon cabinet par un homme d'une belle figure, d'une taille noble et élégante; habillé comme le sont aujourd'hui, le matin, les chasseurs qui montent derrière les voitures; la tête couverte d'un chapeau à trois cornes, placé de manière à faire envie à tout militaire, et portant de la main droite un pistolet qu'il m'appuya sur la poitrine. De la main gauche il tenait un enfant de neuf à dix ans, un des plus jolis qu'on puisse voir, habillé et coiffé comme son père, armé d'un sabre nu; derrière lui se pressaient deux hommes en guenilles, à figure rébarbative, agitant des bâtons comme s'ils allaient entrer en lutte. J'entendais toujours le même bruit; mais la porte de mon cabinet restant ouverte, je pouvais apercevoir que c'était l'imprimerie qu'on mettait au pillage. L'homme à l'habit vert, en me présentant son pistolet, m'avait dit, d'un ton fort animé, que je ne sortirais pas. Je lui répondis que ma curiosité était satisfaite et que je n'avais nul désir d'en voir davantage; puis je lui demandai, en passant la main sur la joue de l'enfant, si ce joli garçon était son fils. Il me regarda d'un air stupéfait et me répondit par l'affirmative. « Eh bien! je vous conseille de lui dire de remettre son sabre dans le fourreau. Voyez-vous, dans les expéditions comme celle-ci,

des enfants sont plus dangereux que des hommes; ils n'en sentent pas les conséquences. » Il ordonna à l'enfant de remettre son sabre dans le fourreau, ce que l'enfant fit comme un vétéran de hussards. Je n'ai jamais vu d'homme plus embarrassé de son maintien et de sa position; il alla jusqu'à m'assurer qu'à moi personnellement on ne me voulait aucun mal, comme si le pillage qu'il dirigeait me faisait du bien. La partie active de sa troupe, inquiète de ne pas le voir revenir, dépêcha de l'imprimerie un des personnages les plus grotesques qu'on puisse imaginer pour lui annoncer que tout était fini; cela n'était pas vrai; on ne peut pas piller plus négligemment que cela; ils n'avaient pas même pénétré dans la pièce où étaient les presses. Quoiqu'ils eussent mis des sentinelles à la porte-cochère, il était visible qu'ils craignaient le retour des ouvriers et les secours qui pouvaient venir du dehors. Ils ne se retirèrent donc pas en vainqueurs; ils s'enfuirent comme des brigands qui seraient poursuivis, l'homme à l'habit vert tenant toujours son fils par la main et courant comme les autres. Cet homme était un Polonais, qui se nommait Lazouski, autant que je me le rappelle. Je ne sais comment il perdit la vie peu de temps après. Par un décret de la Convention ou par un arrêté de la commune, on lui érigea un tombeau sur la place du Carrousel, à peu près à la hauteur où se trouve maintenant la

grille des Tuileries. Le tombeau disparut à la chute des jacobins, et probablement on transporta le corps vers un égoût, ainsi qu'il en fut de toutes les inhumations nationales décrétées sous leur règne.

M. de Condorcet ne gagna rien à la timidité dont il avait cru se faire un rempart. Riche en idéologie sociale, dépourvu d'idées politiques, peut-être fatigué de calculer l'avenir même pour ce qui le concernait personnellement, il se trouva plus tard confondu dans le parti des girondins, comme il s'était trouvé à la défection de Dumouriez attaché au parti militaire d'Orléans, et fut proscrit avec eux. Jouissant comme écrivain spéculatif d'une haute réputation qui lui survit encore aujourd'hui dans beaucoup d'esprits, ayant de la fortune, des liaisons nombreuses, et probablement des amis, s'il ne trouva pas de retraite, s'il fut réduit à s'empoisonner et à aller expirer dans les champs, je le répète, c'est qu'il ne sut pas prévoir. Il a toujours été facile, surtout à Paris, de trouver un asile provisoire et sûr dans les premiers jours de proscription; et comme la peur n'est après tout qu'une surprise prolongée, une fois le premier asile atteint, on a tout le calme nécessaire pour calculer et prendre les mesures nécessaires à sa sûreté. Ce qu'on n'évite sous aucun régime, c'est d'être arrêté quand il est impossible de le prévoir, c'est-à-dire quand

on peut se croire innocent, comme il m'advint peu de temps après le pillage de ma maison.

Dans le terrible assaut donné aux Tuileries le 10 août, tout avait été calculé, excepté la défense du château; cette défense ne pouvait avoir d'efficacité qu'autant qu'elle aurait été la volonté dominante du roi et qu'il en aurait fait son affaire personnelle, puisqu'alors tous ceux qui se seraient portés à son secours auraient été animés par le courage du chef et surtout accueillis au même titre. On sait qu'il n'en fut pas ainsi, et que l'épée du gentilhomme se crut supérieure au fusil du citoyen. Diverses fractions de la garde nationale persistèrent cependant à témoigner leur dévoûment à la cause royale, et, parmi toutes, la garde nationale de la section dite des *Filles Saint-Thomas*. Lorsque Louis XVI consentit à chercher un refuge pour lui et sa famille dans le sein de l'Assemblée nationale, il fut permis aux gardes nationaux les plus braves de s'occuper aussi de leur salut et chacun se retira à l'aventure. Un de mes amis, qui s'était assez compromis pour être autorisé à croire qu'il pouvait y avoir danger à rentrer chez lui, vint me demander le couvert; cela ne souffrait aucune difficulté. En deux jours on parvint à lui procurer un faux passeport aussi bon que les vrais, pour aller en Alsace qu'habitait sa famille nombreuse, et où par conséquent il lui serait facile de changer souvent de séjour sans attirer l'attention.

Il me chargea de le tenir au courant de ce qui se passerait relativement à lui, s'en rapportant à ma prudence pour lui indiquer l'époque de son retour, auquel il tenait d'autant plus qu'il se mêlait d'affaires de finances. Je lui écrivis quatre ou cinq lettres, et il revint. Rien assurément de plus simple que cette affaire; depuis six ou sept mois il n'y pensait guère, je crois, et moi je n'y pensais plus.

Un beau matin mon domestique frappe à la porte de ma chambre à coucher deux heures au moins plus tôt que de coutume. De mon lit je lui demande ce qu'il y a de nouveau et si on venait m'arrêter; c'était alors une pensée devenue habituelle pour tout le monde. Sur sa réponse trop positive, je prie les citoyens du dehors d'attendre une minute afin que ma mise soit assez décente pour que je puisse les recevoir; ils ne font aucune objection. Trois hommes se présentent : le chef, membre du comité révolutionnaire de la section que j'habitais; les deux autres acolytes muets. Il me dit, avec une douceur qui n'avait rien d'affecté, que le comité de ma section n'était que secondaire dans l'arrestation qu'il était chargé d'exécuter, et qu'il agissait sur des lettres envoyées par le comité révolutionnaire de la section des *Filles Saint-Thomas*. Je ne comprenais rien encore. Il y avait eu dans ce quartier des visites faites contre les hommes à argent; on s'était

porté chez le financier garde national auquel j'avais donné asile, on avait visité ses papiers parmi lesquels s'étaient trouvées les lettres par moi adressées en Alsace. Ils les avaient rapportées! Comment conserve-t-on des lettres dans un temps comme celui où nous vivions? Ce qu'elles contenaient, je ne le sais pas même aujourd'hui. On ne me les a point présentées; je n'ai pas pensé à en demander communication; j'étais de trop mauvaise humeur. On n'a pas l'habitude de signer des lettres quand on sait que, sur l'adresse seule, celui qui les reçoit sait déjà qui les lui écrit. Lorsqu'on lui demanda de qui elles étaient, il pouvait à volonté répondre Gauthier ou Garguille. « Où demeure-t-il? — Il demeurait à Paris alors; mais il est parti pour une de nos douze armées. — Laquelle? — Je l'ignore; mais je m'en informerai si cela vous fait plaisir. » Tout était fini dès lors, puisqu'on ne lui faisait pas un crime de les avoir reçues et qu'il restait en pleine liberté. Mais le courage qui laisse la présence d'esprit est plus rare aux époques de terreur que le courage qui porte à s'armer; il donna mon nom et mon adresse. Nous ne nous sommes jamais parlé depuis que pour nous dire bonjour, lorsque le hasard nous faisait rencontrer. On mit les scellés sur mon cabinet; j'envoyai chercher une voiture, je conduisis ces trois messieurs au bureau central (maintenant préfecture de police), et eux me dé-

posèrent dans un lieu infâme, nommé, en terme d'argot, *la souricière*, que je retrouvai aussi infâme la seconde fois que je l'habitai, et qui ne s'est point perfectionné depuis, d'après ce que j'entends dire, malgré le zèle des partisans du progrès.

Il y aurait un beau livre à faire sur l'inégalité des peines par l'inégalité des conditions. Peut-être arriverait-on plus vite à un résultat utile en prouvant à la police qu'elle pourrait gagner de l'argent si elle procurait un domicile supportable, ne fût-ce que pour quelques heures, n'eût-il que six pieds carrés et de l'air, à tout homme mis en suspicion qui consentirait à payer le loyer au prix qu'on lui demanderait, pour n'être pas jeté au milieu de toutes les perversités vivantes qu'on ramasse dans les boues de Paris, sans trouver un coin de banc libre pour s'asseoir, suffoqué par la plus horrible de toutes les infections, et tellement étourdi du bruit infernal qui se fait autour de lui qu'à peine s'il peut entendre ses propres pensées. Ce supplice s'augmentait pour moi d'une circonstance fort originale. Les renfermés qui m'avaient précédé dans ce cloaque m'entourèrent en masse pour me conter à la fois chacun son affaire particulière et me demander justice; à grand'peine parvenu à me débarrasser d'eux en affirmant que je ne leur étais qu'un compagnon de plus, je n'en étais pas quitte; la scène

recommençait à chaque nouveau prévenu qu'on introduisait. Je passai ainsi deux nuits sans fermer l'œil, deux jours et deux nuits sans être interrogé. Sur les observations que je parvins à faire tenir à celui que cela regardait, on me conduisit, toujours sans m'interroger, au dernier étage d'un bâtiment sur le derrière, où je me trouvai parfaitement bien. J'avais la place d'un lit que je me procurai, la faculté de m'asseoir dessus pendant le jour, la faculté plus douce d'ouvrir une fenêtre pour respirer, et un geôlier très officieux à d'assez raisonnables conditions. Bien que la société fût nombreuse dans ce nouveau local, elle ne se mêlait pas. Un peu de générosité qu'on pourrait appeler équité, et surtout la différence des habitudes mettaient chacun à sa place. Voici comment la division s'opérait. Tout prisonnier qui arrive doit une bienvenue; ceux qui la reçoivent et en mangent le produit en commun font bande ensemble; ceux qui n'en prennent pas leur part composent une autre société. Cette distinction s'établit dans les prisons comme dans le monde, et peut s'expliquer par une maxime de Bonaparte, qui restera toujours vraie matériellement et moralement : « La main qui donne est au-dessus de celle qui reçoit. » Quelques semaines plus tard, toujours sans avoir été interrogé, par conséquent sans qu'il ait été question des lettres revenues de l'Alsace, j'appris du geôlier (ils ont partout cette attention,

même quand ils n'ont pas de comptes à régler avec vous) qu'on allait me transférer à la prison dite de la Force. Je me tins prêt. Deux gendarmes vinrent me chercher, et nous entrâmes chez le geôlier en attendant qu'on fît avancer une voiture; lorsqu'on avertit qu'elle était arrivée, les gendarmes me présentèrent des menotes, et je leur tendis les mains sans la moindre répugnance. Je n'ai pas de préjugés. Un d'eux me dit à demi-voix : « Pressez-les seulement entre votre pouce et l'index, » ce que je fis; et nous traversâmes ainsi la cour du bureau central. La voiture fermée, ils retirèrent les menotes, s'excusant sur les devoirs qui leur étaient imposés. Je tiens note de leurs procédés, parce que nous étions en pleine terreur, et que je ne veux pas perdre cette première occasion de faire remarquer qu'à cette époque si cruelle la brutalité, la passion du mal n'étaient que dans le pouvoir et non dans ses agents, ainsi qu'on l'a vu depuis que le pouvoir a été réduit à se mettre sous la protection de la police. Je reviendrai sur cette différence.

Je trouvai bonne compagnie à la prison de la Force, surtout dans la pièce où l'on me logea, quoique nous fussions au moins quarante. Il y avait entre autres quatre des cinq vaudevillistes célèbres à cette époque. Les jours étaient courts, on ne nous laissait pas de lumières, il fallait se coucher; quand nous ne dormions pas, on fai-

sait des chansons; chacun envoyait son idée ou son mot de la place où il gisait, ce qui produisait déjà une gaîté assez bruyante. Je ne sais qui proposa un soir de mettre la messe en couplets; le choix de quelques airs fut fait avec un si singulier à-propos que les éclats de rire devinrent bruyants au point que les sentinelles, placées dans la cour, crièrent aux armes dans la croyance qu'il y avait une émeute. Les surveillants parurent au milieu de nous sans que nous eussions entendu le bruit des verrous; la lanterne qu'ils portaient nous révéla seule leur présence. Déconcertés d'une gaîté qui les entraînait eux-mêmes, à peine s'ils purent nous rappeler que le silence était de rigueur. On s'étonnera qu'on pût rire dans une pareille situation, et lorsque chaque jour ôtait quelque chose aux espérances. Il faut avoir connu ce genre de gaîté pour savoir ce qu'il vaut; les douleurs, les réflexions poignantes, les pensées d'avenir et de vengeance n'y perdent rien; seulement on se prête à s'étourdir. Si on avait du vin à volonté, les plus sobres finiraient par s'enivrer. On ne devenait que trop sérieux en recevant au parloir quelques visites qui peu à peu s'éloignaient davantage, et, n'apportant que la certitude de l'inutilité des sollicitations, vous ramenaient aux sentiments si pénibles de famille et d'amitié.

Je croyais avoir gagné quelque chose lorsqu'on

était venu me prendre à la Force pour assister à la levée des scellés mis sur mon cabinet, opération confiée à deux membres du comité révolutionnaire. Ils ne trouvèrent rien dans mes papiers qui leur parût suspect; seulement un d'eux voulait qu'on inscrivît au procès-verbal le titre des livres de ma bibliothèque opposés à la révolution. Je lui fis observer que n'étant pas actif, voulant m'instruire, j'étudiais tout ce qui avait rapport aux grands intérêts de cette époque; que si on prenait note des livres qui en combattaient les principes, j'exigeais qu'on inscrivît aussi au procès-verbal le titre de tous les livres qui les appuyaient. Je possédais, en effet, dans l'un et l'autre sens, tout ce qui méritait alors d'être lu. Il trouva que ma demande était juste. Son camarade dit qu'il valait mieux ne rien mettre à cet egard; je m'empressai d'approuver sa conclusion. Avec un procès-verbal à mon avantage, des lettres privées déjà bien vieilles et qu'on ne produisait pas, l'impossibilité de baser sur un fait quelconque un interrogatoire, qui ou quoi donc s'opposait à ce qu'on me rendît la liberté?

Le bureau central se composait de plusieurs membres; c'était un préfet de police en trois personnes, auquel par conséquent il était plus désagréable d'avoir affaire qu'à une unité. Malheureusement, j'avais là un ennemi; on m'aurait donné à le deviner en cent mille que je n'aurais

pas réussi. Je ne comprendrais pas même aujourd'hui comment il se souvenait de moi, si l'expérience ne m'avait appris combien peut se prolonger le ressentiment de l'amour-propre blessé, même involontairement. Dans la maison où s'était accompli mon apprentissage, on imprimait en très petit format une jolie collection de nos meilleurs poëtes dramatiques et autres ; ma place habituelle, ainsi que je l'ai déjà dit, était dans le cabinet du prote. L'étrange littérateur chargé du travail préliminaire sur les divers auteurs se distinguait par sa présomption beaucoup plus que par ses connaissances littéraires. On n'était pas difficile alors. Par respect pour la grammaire et la syntaxe, le prote, homme de sens et puriste, lui faisait des observations; lorsqu'il trouvait de la résistance il m'appelait en témoignage. Je donnais mon avis avec la brièveté qui convenait à mon âge, sans entrer en discussion. Près de dix ans s'étaient écoulés; depuis ce temps je n'avais jamais rencontré ce petit et très ignorant éditeur; j'aurais même vainement essayé de me rappeler son nom; et c'est sa personne que trouvait toujours en permanence, au bureau central, celle de mes sœurs qui faisait avec tant de persistance des démarches pour obtenir ma liberté. Ne sachant plus comment la refuser, il réduisit mon affaire à un seul mot en déclarant qu'il m'avait toujours connu *aristocrate*, et indiquant bêtement l'époque de

notre connaissance. C'était donner trop beau jeu à la réplique. On ne parlait pas d'aristocrates dans le temps qu'il rappelait, et ma position d'apprenti imprimeur annonçait assez que ma plus haute prétention n'allait pas au-delà de l'espoir de me classer dans la bonne bourgeoisie. Ma sœur lui en fit l'observation. Il répondit que cela ne prouvait rien; que, si je n'étais pas né aristocrate, je n'en avais pas moins toujours eu l'esprit aristocratique. On voit que la manie de faire de l'aristocratie de tout, même de l'esprit, dans l'intention de nuire, avait précédé le calcul d'en faire même de l'inconstance des fidélités, dans l'espoir de s'attacher des partisans. Ma sœur, au désespoir de cette nouvelle tournure donnée à ma captivité, se disposait à sortir, lorsque la porte lui fut barrée par une vingtaine de femmes que le membre du bureau central n'aurait osé accuser d'aucune supériorité, si ce n'est de la puissance de leurs poumons. Je ne sais sur quel motif on avait arrêté la veille un assez grand nombre de forts de la Halle, leurs compagnes venaient les réclamer; elles criaient plus qu'elles ne s'expliquaient. La morgue du magistrat commençait à leur imposer, lorsque vint à ma sœur, comme une dernière ressource, l'idée de se faire leur avocat; elle réussit, et demanda à leur reconnaissance de lui servir d'appui. Grands cris en faveur de la bonne dame. Un second membre du bureau central entra en ce moment. Il réclama

du silence, écouta avec attention, signa l'ordre de ma liberté, le fit signer par son collègue et prit ma sœur sous sa protection. Elle en avait besoin; ses clientes, devenues ses protectrices, ne se croyaient pas acquittées; elles voulaient la ramener chez elle en triomphe. A part l'embarras d'une ovation de ce genre, ma sœur était bien plus pressée de venir me chercher. C'était le 7 octobre 1793, date que j'ai retrouvée en me rappelant que le fiacre qui me ramena chez moi fut croisé par la charrette qui conduisait le député Gorsas à l'échafaud. Il y avait de quoi réfléchir.

Depuis la chute de la royauté on parlait de la république comme d'une unité. Peu de personnes s'aperçurent d'abord qu'il y avait dans la Convention deux républiques en présence, sans compter les partis lâches qui se prêtent à tout, et à qui tout profite en effet lorsque les hommes à opinions ardentes se sont réciproquement dévorés. Les girondins voulaient la république-liberté; mais la part qu'ils avaient prise au procès de Louis XVI les ayant mis dans une position fausse, leurs déclamations brillantes en faveur d'un ordre légal ne pouvaient plus les empêcher de ne paraître qu'une faction ambitieuse; aucune opinion forte ne s'attachait à eux. Les montagnards voulaient la république-pouvoir. Ils l'établirent en concentrant l'action et la délibération dans une seule assemblée, se donnant ainsi la puissante faculté

de créer chaque jour et pour chaque circonstance des lois à l'appui de leurs volontés. Les girondins succombèrent; cela devait être. Leur proscription eut cela de singulier que les départements dont ils étaient les députés ne furent pas appelés à les remplacer. Pour les observateurs prévoyants, il y avait là le commencement d'une espérance, la république-pouvoir n'ayant pu se faire elle-même unité que pour renverser la république-liberté. Ce fait accompli, il était impossible que les montagnards ne se divisassent pas à leur tour; leurs antécédents n'étaient pas les mêmes; et si chaque faction victorieuse envoyait à l'échafaud la faction vaincue, en suivant toujours l'habitude de ne pas remplacer les morts par de nouveaux élus, les passions et les ambitions aidant, on pouvait espérer d'assister au dernier combat, peut-être même d'aider à en décider la chance. Plus la terreur devenait folle en se prolongeant, plus les sentiments d'humanité rapprochaient sourdement les hommes qui ne s'étaient divisés que par des opinions. L'époque était arrivée où les Français n'avaient pas besoin de se parler pour se comprendre; ce silence intelligent menace toujours le pouvoir, quel qu'il soit, en le plaçant dans la nécessité de se hâter pour arriver au terme glorieux qu'il s'est secrètement proposé; il est rare que ce dernier terme ne marque pas sa chute.

Trois champs de bataille étaient à la disposition

des montagnards, le jour où les ambitions rivales auraient le courage de s'attaquer : la Convention, le club des jacobins et la commune de Paris. On leur doit cette justice qu'ils n'entrèrent en lice qu'après avoir mis nos frontières à l'abri des étrangers et resserré dans de petites proportions la guerre civile dont le siége principal était dans la Vendée. Rien ne leur résistait plus, ils tournèrent leur fureur contre eux-mêmes. Le premier combat s'engagea entre Robespierre et un membre de la commune de Paris, devenu célèbre sous le nom de Père Duchesne, par un journal adressé au peuple dans un langage que le peuple de nos jours repousserait avec dégoût. Chacune de ses feuilles livrait aux soupçons et à la risée, toujours progressivement, la suprématie que s'attribuait Robespierre, et qu'il lui devenait chaque jour plus difficile de déguiser. Il lui fallut subir la honte d'accepter ce rival, sentant bien qu'il n'avait pas encore assez de puissance pour se défendre par le mépris ou par une proscription contre un homme qui avait acquis de l'ascendant sur la multitude. Le rendez-vous fut solennellement donné au club des jacobins. La question bien comprise consistait à savoir qui du Père Duchesne ou de Robespierre irait le premier à l'échafaud. Ce combat me parut d'un si grand intérêt par les conséquences qu'il devait avoir que, malgré ma répugnance pour les clubs et les assemblées délibérantes, je me

décidai à y assister. Pourvu d'un acolyte, et tous deux dans un costume à ne pas attirer les regards, nous parvînmes à percer la foule et à nous placer sur le dernier banc, près de la porte. Ce fut un heureux hasard; car nous n'avions pas prévu que notre attitude seule pourrait nous exposer à un véritable danger.

Il se passa du temps avant que la scène s'ouvrît; mais le plus profond silence régnait; il était facile de voir qu'ils s'agissait pour tous d'un grand intérêt. Enfin, le Père Duchesne parut le premier, plus propre que le style de son journal, mieux de manières que ne l'aurait fait supposer le rôle qu'il avait pris; on ne remarquait sur sa figure ni crainte ni irritation. Il s'exprima fort bien, moins occupé de poursuivre ses accusations que d'établir, sans les rétracter, la nécessité de la vigilance des patriotes contre toute tentative de tyrannie, et s'offrant en sacrifice pour la cause du peuple, si ce sacrifice était nécessaire, avec le même courage qu'il avait toujours mis à prendre sa défense. Il reçut plusieurs fois d'assez vifs applaudissements, sans qu'il s'y mêlât le moindre murmure. J'avais remarqué que les applaudissements partaient presque exclusivement du côté opposé à la partie de la salle où nous étions placés, tandis que les figures étaient sombres et froides de notre côté. Notre immobilité observatrice ne nous signalait donc pas encore.

Robespierre s'avança lentement. Ayant conservé à peu près seul à cette époque le costume et la coiffure en usage avant la révolution, petit, maigre, il ressemblait assez à un tailleur de l'ancien régime; il portait des besicles, soit qu'il en eût besoin, soit qu'elles lui servissent à cacher les mouvements de sa physionomie austère et sans aucune dignité. Son débit était lent, ses phrases étaient si longues que chaque fois qu'il s'arrêtait, en relevant ses lunettes sur son front, on pouvait croire qu'il n'avait plus rien à dire; mais, après avoir promené ses regards sur tous les points de la salle, il rabaissait ses lunettes sur ses yeux, puis ajoutait quelques phrases aux périodes déjà si allongées lorsqu'il les avait suspendues. De ce qu'il dit je ne compris rien, sinon qu'il y a dans les partis politiques comme dans les sectes religieuses un mysticisme qui, pour ceux qui y sont étrangers, échappe à l'intelligence; et, d'ailleurs, les oreilles me tintaient. Ce n'était plus des applaudissements comme pour le Père Duchesne, mais des sanglots d'attendrissement, des cris, des trépignements à faire crouler la salle. Mon acolyte et moi nous restions stupéfaits, n'osant pas faire un mouvement, d'autant que nous nous apercevions que notre immobilité attirait l'attention de nos voisins et que déjà des murmures se faisaient entendre. D'un regard nous nous indiquâmes réciproquement que nous étions

près de la porte, et nous nous empressâmes de la franchir. Le Père Duchesne ne survécut pas à sa défaite; il finit sur l'échafaud le 24 mars 1794.

Ce n'était qu'une affaire d'avant-poste; un combat plus sérieux ne se fit pas attendre. Hélas! dans l'intervalle et jusqu'à la chute de Robespierre, le nombre des victimes étrangères à ces cruels débats alla toujours en augmentant, quoique, pour lui comme pour ses antagonistes, le fond de la dispute fût de sortir du règne de la terreur, chacun avec le moins de danger et le plus d'avantages possibles; et comme les uns et les autres ne pouvaient pas le dire hautement sans s'exposer à une accusation, ils laissaient les tribunaux de sang, non-seulement continuer leur besogne, mais y ajouter chaque jour. Après coup, des hommes raisonnables ont prétendu ériger en système ce qui n'était plus pour tous qu'une fatalité. Singulière époque pour y chercher une combinaison!

On a dit que Robespierre avait approuvé la création d'un journal que fit paraître un député jeune encore, Camille Desmoulins, sous le titre du *Vieux Cordelier;* on aurait pu ajouter que Robespierre avait corrigé les épreuves du premier numéro; j'en ai reçu la certitude de quelqu'un qui ne pouvait en douter. Ce journal était destiné à arrêter le mouvement sanguinaire qui entraînait même ceux qui ne l'avaient conçu que dans un moment de désespoir. Pourquoi donc Robespierre

désavoua-t-il Camille Desmoulins et le laissa-t-il condamner par le tribunal révolutionnaire? La plupart des biographies prétendent que ce fut par considération pour quelques-uns de ses intimes dont Camille s'était moqué dans son *Vieux Cordelier*. Il y avait à cet abandon une cause plus générale qu'un singulier hasard m'a fait connaître, et qui s'expliquera par le choix des hommes qui marchèrent à l'échafaud avec le jeune député prédicateur de la modération.

Un homme qui avait été maître-d'hôtel de je ne sais plus quel prince de la maison royale se décida, à l'époque de l'émigration, et quoiqu'il ne fût pas sans fortune, à ouvrir une toute petite boutique de librairie sous l'arcade qui conduit de la cour des Fontaines à la cour qui précède le jardin du Palais-Royal, tout en conservant, pour son domicile, un appartement très convenable et fort décemment meublé qu'il avait depuis longtemps dans la rue de Valois. Son nom était Maret. Connu comme royaliste, il ne mettait en évidence dans son espèce d'échoppe que les livres qu'il ne se souciait pas de vendre; mais dans son comptoir, sous une trappe artistement arrangée, se trouvaient les ouvrages royalistes et catholiques qui s'imprimaient clandestinement en France ou qui venaient de l'étranger. Quand vous étiez de ses chalands et que vous passiez devant sa boutique sans vitrage, en vous saluant de la tête, il avait un si-

dit qu'il avait une grâce à me demander, en insistant pour que je lui promisse d'avance de ne pas le refuser. Je m'engageai. Il me dit que c'était d'accepter à dîner chez lui tel jour, qu'il n'aurait pas plus de quinze personnes, dont plusieurs montraient le plus grand désir de me connaître. C'est alors qu'il me donna son adresse rue de Valois.

En traversant la salle à manger pour entrer dans le salon, suivant la mauvaise distribution qu'on donnait alors aux appartements, j'acquis la certitude que M. Maret se souvenait de son ancienne profession. Le couvert n'aurait pas été mis avec plus de recherche dans la maison d'un prince. Je trouvai tous les convives arrivés avant moi. A peine eus-je le temps de reconnaître quelques-uns de ces députés qu'on appelle bons dans tous les temps, parce qu'ils ont une spécialité qui leur permet de ne pas aborder les questions qui pourraient les compromettre, lorsqu'un domestique annonça qu'on était servi. M. Maret m'indiqua ma place à sa droite, et près de moi s'assit un homme qui me déplut au premier coup d'œil par son air sombre, embarrassé, et me déplut bien davantage encore par la complaisance obséquieuse qu'il me témoignait. C'était un petit malheur; mais M. Albite, un des bons députés dont j'ai parlé, qui était en face de nous, ayant attaqué mon voisin en lui disant : « Vouland, faites-moi

passer du hors-d'œuvre qui est devant vous; » à ce nom de Vouland, qui avait voté la mort du roi, qui avait été membre permanent du comité de sûreté générale pendant le règne de la terreur, j'éprouvai une commotion si violente que je me levai brusquement, renversant ma chaise du même mouvement, afin de courir plus vite au salon chercher mon chapeau et m'enfuir. Par réflexion cela était d'une indécence révoltante; mais j'espère qu'on me pardonnera si on se rappelle combien nous étions loin encore du temps où on a fait des ducs et des princes avec des personnages équivalents. M. Maret vint à moi, assez bien accompagné, pour m'engager à rentrer, allant jusqu'à me proposer de changer ma place à table. Mon sang avait repris son cours; et, puisque je consentais à laisser dire que c'était un étourdissement, je trouvai qu'il fallait user d'une complète générosité et revenir tout bonnement auprès de mon voisin le régicide. J'avais conçu l'espoir d'en obtenir quelques révélations; une se trouvait déjà faite par l'événement. Le protecteur inconnu de M. Maret était incontestablement ce Vouland, rapprochement formé par la conformité des opinions catholiques. Explique qui pourra les bizarreries de l'esprit humain; mais il est de toute vérité que ce membre du comité de sûreté générale qui, par sa position, persécutait les prêtres qu'on appelait réfractaires, allait dans les caves et dans

les greniers assister pour son compte à leurs cérémonies religieuses.

Quand on fut rentré dans le salon, M. Vouland me demanda si j'avais de la répugnance à causer avec lui; nous nous assîmes dans un coin comme deux complices pressés de se faire des confidences. J'amenai la conversation sur Camille Desmoulins, sur l'abandon d'un retour à l'humanité incontestablement approuvé d'abord par Robespierre, et sur la progression de meurtres qui avaient suivi ce pas rétrograde. Voici la substance de ce que j'obtins de lui :

« Ce n'est pas notre faute autant qu'on paraît « le croire, si nous sommes revenus d'une pre« mière décision; la faute est d'avoir laissé Camille « s'engager avant d'avoir abattu le parti d'Or« léans, et nous désignons ainsi tous les députés « qui mêlent les plaisirs, le luxe, la cupidité aux « proscriptions, et avec lesquels aucun ordre n'é« tait possible à rétablir. Nous n'avons pas été « vingt-quatre heures sans acquérir la certitude « qu'ils se disposaient à faire tourner à leur pro« fit, n'importe à quelles conditions, les mesures « que nous préparions, et Dieu sait ce que la « France serait devenue entre leurs mains! Pour « nous, nul doute sur le sort qu'ils nous réser« vaient; et si vous me voyez à peu près libre, « quoique proscrit, c'est qu'ils n'ignorent pas que « j'ai contre eux de terribles pièces à faire valoir.

« Camille Desmoulins s'était tourné de leur côté
« comme dupe plus qu'à titre de complice; mais
« pouvions-nous le sauver en attaquant Danton,
« le plus dangereux des Orléanistes, et Fabre d'É-
« glantine, plus immoral encore que Danton?
« Nous avons trop tardé à frapper *les autres;* ils
« ont pris courage à nos dépens et nous ont ren-
« versés, prêts aujourd'hui, comme alors, à se ra-
« cheter dans l'opinion en accordant à la réaction
« toutes les vengeances qu'elle exigera. »

La justification de M. Vouland révèle bien la cause de la mort de Danton, de Fabre d'Eglantine et de Camille Desmoulins; mais elle n'explique pas pourquoi trois mois se passèrent sans que Robespierre osât attaquer *les autres.* Ne comprenait-il pas que, lorsqu'on est réduit dans un intérêt personnel à laisser couler le sang pour sortir d'un régime de sang, on ne fait qu'agrandir le cercle dans lequel on est enfermé; les résistances finissant par s'accroître dans les hommes et dans les choses.

En effet, la mort de Camille Desmoulins inspira un intérêt général en brisant une espérance avidement acceptée; la mort de Danton contenait un avertissement si positif pour ses partisans qu'elle devait les exciter à chercher, dans le sein de la Convention même, des moyens de salut et le courage de les employer; le père Duchesne lui-même avait laissé des regrets dans une partie du

peuple ; les haines se concentraient ainsi sur la tête de Robespierre. Il le sentit, puisqu'il se retira pendant un temps assez long de la tribune et des comités du gouvernement, afin de pouvoir rejeter plus tard sur ceux qui les composaient l'horreur toujours croissante qu'inspiraient les supplices contre lesquels la misère même n'était plus un abri. Telle fut sans doute la cause du répit qu'il accorda aux députés désignés comme orléanistes, quoiqu'il les eût proscrits depuis longtemps dans sa pensée.

Pour être à même d'apprécier l'effet produit sur le public par son éloignement apparent de toute influence, Robespierre inventa la fête de l'Être-Suprême ; elle réussit complétement comme fête. On pouvait la considérer comme le prélude d'une amnistie ; car le jour de sa célébration le bourreau se reposa. Il faisait un temps admirable. La foule était si considérable que Paris semblait sortir des tombeaux, mais rajeuni, actif et brillant ; les femmes osèrent reparaître dans leur ancienne élégance ; et sur toutes les figures éclatait un sentiment de cordialité. Robespierre put donc se faire illusion et prendre en sa faveur ce qui n'était, en réalité, qu'une distraction après tant de mois de tristesse et de souffrance. A le voir à vingt pas en avant des membres de la Convention et des autorités convoquées, paré sans avoir l'air plus noble, tenant à la main un bouquet composé d'épis de blé

et de fleurs, on pouvait distinguer les efforts qu'il faisait pour étouffer son orgueil; mais au moment où les acteurs des théâtres de Paris, en costumes grecs, chantèrent la dernière strophe d'une hymne adressée soi-disant à l'Être-Suprême, et qui se terminait par ces vers qu'on adressait réellement à Robespierre au nom du peuple français :

> S'il a rougi d'obéir à des rois,
> Il est fier de t'avoir pour maître ;

à ce moment, tout ce que l'homme renfermait d'ambition dans son sein éclata sur son visage; il se crut à la fois roi et Dieu. S'il se fût retourné pour jeter un regard sur les députés qui le suivaient, il aurait vu que la rage avec laquelle ils supportaient leur humiliation renfermait un arrêt de mort. L'Être-Suprême lui répondit en l'aveuglant, afin qu'il n'aperçût pas que le dernier effort qu'il allait faire pour remplir un trône ne le mènerait qu'à la place où Louis XVI avait fini.

Je ne parlerai pas de la lutte enfin ouverte dans le sein de la Convention, de l'accusation portée par Robespierre contre les orléanistes, des foudroyantes répliques qui lui furent adressées, de son trouble qui donna à la majorité, depuis si longtemps tremblante, le courage de se lever en masse contre lui pour le décréter d'accusation, et l'envoyer à la prison du Luxembourg avec un nombre de ses complices à peu près égal au

nombre des victimes qu'il s'apprêtait à désigner parmi les orléanistes; transfert qui s'opéra sans pitié, ce qui prouve que la terreur était arrivée à ce degré qu'elle appartenait à tous contre tous, et qu'il ne fallait qu'oser pour s'en emparer. Soit attachement, surprise ou crainte, le concierge de la prison du Luxembourg se sentit défaillir et laissa le passage libre aux prisonniers qu'on lui livrait; ils se réfugièrent dans le sein de la commune qui les accueillit avec enthousiasme. Tout cela est dans les livres.

Ce qu'on n'a point remarqué, c'est que deux camps se trouvaient en hostilité pour la première fois, sans avoir pu calculer leurs moyens d'attaque et de défense, sans que la population de Paris fût instruite de ce qui se passait, et moins encore qu'elle pût prévoir qu'on l'appellerait à décider de la victoire. Le tribunal révolutionnaire ayant siégé et condamné comme de coutume, aucun rassemblement ne se forma à la porte de la Conciergerie pour repousser les fatales charrettes, et le sacrifice s'accomplit ce jour-là comme les autres jours. Quelques bruits des événements se répandirent enfin, mais sans ensemble; on n'osait y croire, on avait peur de se les communiquer; le journal du soir retardait sa publication pour éviter de se compromettre, et la nuit approchait sans que d'un camp ou de l'autre il parût aucune proclamation. Peut-être d'un côté et de l'autre craignait-

on l'intervention du peuple, et ne se fiait-on qu'aux préparatifs qu'on faisait sourdement. Dans ces temps d'effroi et de silence, il restait cependant un moyen de connaître les nouvelles du jour; c'était d'entrer dans un théâtre, de se placer à l'orchestre toujours garni de vieux habitués naturellement communicatifs entre eux, et qui s'indiquaient réciproquement devant quelles personnes on pouvait parler avec confiance. J'allai au Théâtre-Français; sur ce que j'y appris, je m'empressai de revenir chez moi dans une intention bien arrêtée, qui s'exalta après avoir rencontré en chemin un député courant à cheval, tenant un flambeau à la main, et appelant tous les bons citoyens au secours de la Convention. Je m'armai et je me rendis en courant à ma section, où j'avais évité si soigneusement de paraître jusqu'à cette époque que je n'en connaissais pas même le local.

Entré dans une cour immense, je vis un nombre considérable de fusils en différents faisceaux, et une vingtaine d'hommes qui marchaient, se groupaient et se séparaient après avoir échangé quelques paroles à voix basse. J'allai à eux pour leur apprendre la proclamation qui venait d'être faite au nom de la Convention, en leur témoignant ma surprise de voir tant d'armes et si peu de citoyens pour s'en servir. Le plus résolu me dit, en me montrant une porte et haussant les épaules :

« Ils sont tous là qui délibèrent. — Sur quoi?
« — Sur la proposition que deux membres de
« notre comité révolutionnaire, envoyés par la
« commune, leur font de se porter au secours de
« Robespierre. — De Robespierre! et on délibère?
« — C'est-à-dire que personne n'ose leur répondre;
« ils parlent toujours sans qu'on les arrête et sans
« qu'on prenne une décision. Pourquoi n'entrez-
« vous pas? — Je n'ai pas de carte de citoyen. —
« Prenez la mienne et mettez là votre fusil; je m'en
« charge. » Je pris sa carte et j'entrai. La salle était si remplie que je me glissai difficilement sur le dernier gradin. Du premier coup d'œil, je jugeai l'opinion qui dominait et dont un excès de prudence arrêtait seule la manifestation. J'interrogeai un de mes voisins pour savoir s'il était vrai que les deux hommes placés dans la tribune l'occupaient depuis longtemps; il me le confirma. Alors je demandai la parole au président, et, sans attendre qu'il me l'accordât, les yeux fixés sur les envoyés de la commune, je dis, beaucoup mieux que je ne vais l'écrire :

« Il me semble qu'il y a assez longtemps que
« les agents de Robespierre et ses complices fa-
« tiguent la patience de l'assemblée, et qu'ils au-
« raient dû regarder comme une improbation suf-
« fisante le silence qu'elle a gardé jusqu'à ce
« moment. (Applaudissements.) Je prie ceux qui
« m'applaudissent d'être assez heureux pour ex-

« primer leur pensée de ne plus m'interrompre, « car le temps presse; un quart d'heure encore et « la guerre civile éclate peut-être; Paris en devient « responsable devant la France entière. M. le pré- « sident me permettra de lui demander si les « agents de la commune, envoyés vers nous en « députation, ont des pouvoirs et s'ils les ont « communiqués? (Réponse négative.) Quelle con- « fiance pourrions-nous donc prendre dans leurs « paroles, au moment où des députés de la Con- « vention, bien connus pour tels, parcourent les « rues, à cheval, en appelant à son secours tous « les Français qui veulent voir un terme au règne « de sang dont nous gémissons tous depuis si « long-temps? (Nouveaux applaudissements.) La « Convention seule est un pouvoir légal; nous « devons lui obéir sans revenir sur le passé, sans « redouter l'avenir, même quand nous ne compte- « rions pas sur sa reconnaissance. La France la « jugera. Au contraire, la commune triomphante « produirait aussitôt une tyrannie que son illéga- « lité même pousserait à de nouvelles fureurs. Je « demande que trois membres de cette assemblée « soient nommés et munis de pouvoirs pour se « rendre à la Convention, afin de lui annoncer que « notre section armée se réunit à elle, disposée à « combattre pour sa défense partout où elle l'ordon- « nera. » Cette proposition fut acceptée par accla- mation, et les trois commissaires furent nommés.

Pendant qu'on rédigeait leurs pouvoirs, je repris la parole pour dire que je connaissais trop peu de personnes dans l'assemblée pour qu'une réflexion générale pût faire supposer de ma part une intention particulière ; mais que dans l'agitation qui régnait au dehors il pourrait se rencontrer de grandes difficultés pour arriver jusqu'à la Convention ; que je demandais à être adjoint aux commissaires, affirmant qu'aucun obstacle ne m'empêcherait de remplir ma mission. Je donnai mon nom, l'indication de mon domicile; je fus adjoint, et c'est à moi que les pouvoirs furent remis. Au moment de sortir, je repris encore la parole pour faire observer que les agents de la commune (restés stupéfaits à la tribune par l'impossibilité de percer la foule pour s'échapper) ne manqueraient pas de retourner vers ceux qui les avaient envoyés, afin de les avertir, et que la prudence exigeait de les tenir en arrestation jusqu'à l'issue du combat; ce qui eut lieu. Le lendemain, ils accompagnèrent Robespierre et sa bande à l'échafaud. J'appris que l'un d'eux se nommait Simon, cordonnier de seconde main, choisi pour gouverneur du fils de Louis XVI, tant que cet enfant vécut au Temple; je n'ai jamais su le nom et la profession de l'autre. J'ai annoncé que je m'en rapporterais aux lecteurs pour décider si je puis me vanter de n'avoir contribué à la mort de personne pendant la Révolution : qu'ils jugent. Ce

que je puis affirmer, c'est que s'il m'eût été possible de prévoir le résultat de cette arrestation, je ne l'aurais pas demandée. Les malheureux étaient assez nuls pour qu'on leur permît de vivre.

Ainsi que je l'avais prévu, j'arrivai seul à la Convention; mais un de mes collègues me rejoignit presqu'au même moment dans le couloir où je m'informais des moyens à prendre pour être admis. Un huissier nous conduisit à la barre et annonça une députation de la section de *Marat*. La Convention restait en permanence dans sa salle, uniquement parce qu'elle n'était plus rien si elle se séparait; des députés se promenaient, d'autres paraissaient dormir sur leurs bancs, tous attendaient des nouvelles que leur faisaient probablement passer ceux de leurs collègues qui étaient actifs au dehors. Aux acclamations qui éclatèrent à l'annonce de notre mission, à la joie qui se répandit sur les figures, au profond silence qui s'établit de lui-même, on devinait aisément que, jusqu'à notre arrivée, rien de rassurant n'était encore venu adoucir les inquiétudes. Le président nous ayant accordé la parole, je communiquai la résolution prise par notre section, et pour allonger un peu mon discours je témoignai, toujours au nom de notre section, mon étonnement du retard que les représentants du peuple avaient mis à appeler tous les bons citoyens à leur secours, ce qui ne pouvait qu'accroître les dan-

gers si un combat s'engageait la nuit. Le président nous invita aux honneurs de la séance ; un huissier nous ouvrit la barre ; machinalement nous entrâmes dans la salle. Un gros député bien laid, dans un grand désordre de toilette, vint à moi d'un air réjoui pour me donner l'accolade. Je le repoussai doucement en lui disant que je croyais que sa tête recommençait à lui appartenir assez pour qu'il pût penser à faire sa barbe. Il me demanda en riant si je tenais aux honneurs de la séance ; je lui répondis du même ton que j'ignorais en quoi consistaient les honneurs de la Convention. « Vous pouvez vous asseoir et rester au-« tant de temps qu'il vous plaira ; mais je vous « connais déjà assez pour être persuadé que vous « pensez qu'il y a mieux à faire. Prenez le plus « long pour retourner vers vos commettants, et « toutes les fois que vous passerez devant une « section, entrez ; parlez de la mission que vous « venez de remplir et de l'accueil que vous avez « reçu. » Puis, reprenant son ton joyeux, il ajouta : « Vantez surtout l'assurance que vous avez vu « parmi nous. — Sans doute, lui répondis-je ; cela « me formera si je veux un jour écrire l'histoire. » La vérité est que j'ai vu la Convention et tous les pouvoirs de son genre timides et tremblants aux époques où ils avaient placé leur avenir sur la terreur qu'ils inspiraient.

En nous retirant, nous trouvâmes la capitale

sous les armes; le mouvement avait été accueilli généralement par la garde nationale; tout le monde indistinctement en faisait alors partie, ce qu'il ne faut pas oublier pour apprécier l'opinion dominante à Paris. On sait l'usage que la Convention fit de son triomphe; il y eut condamnation et exécution des vaincus sans plaidoyers. Tout fut conduit militairement, excepté la défense des députés qui s'étaient retirés à l'Hôtel-de-Ville; elle fut pitoyable. Un homme auquel on accorde de l'esprit a dit de nos jours que Robespierre n'était point encore jugé. Des événements récents ayant prouvé que cette étrange assertion n'était pas sans danger, il peut y avoir de l'utilité à examiner sa valeur.

Il faut remarquer d'abord que, depuis la publication du *Vieux Cordelier* comme avant-coureur d'un système de modération, jusqu'au 9 thermidor, il s'est écoulé quatre mois pendant lesquels le nombre des supplices et des arrestations a toujours été en augmentant à Paris et dans toutes les provinces, et que Robespierre a sottement perdu ce temps à combiner les moyens de tourner au profit de son ambition personnelle l'espèce d'amnistie qu'il sentait le besoin de proclamer. Cependant il tombe à plat devant la première résistance qu'il rencontre parmi les dernières victimes qu'il croyait devoir s'immoler. Il est impossible de montrer moins de prévoyance, moins de connaissance

du terrain sur lequel il ouvrait le combat. Arrêté, il doit sa liberté à un geôlier et un asile au hasard. On a voulu attribuer l'espèce d'isolement où s'est trouvée la commune à l'ivresse d'Henriot, chargé du commandement des citoyens armés pour la cause des terroristes. Cela n'est pas vrai. D'ailleurs, dans un moment aussi décisif, le choix d'un homme capable de s'enivrer ne suffirait-il pas pour condamner celui qui l'employait? S'amuser à supposer ce que Robespierre aurait fait de la France s'il avait triomphé, pour prétendre qu'il n'est pas encore moralement jugé, c'est opposer des conjectures aux faits historiques les moins irrécusables. Certes, on n'accusera pas l'assemblée qui a voté la mort de Louis XVI, proscrit les girondins, de s'être trouvée en majorité royaliste le 9 thermidor; on ne supposera pas que Paris armé se soit levé comme un seul homme contre les réfugiés dans l'Hôtel-de-Ville, avec l'intention de renverser la république et de rétablir la monarchie; l'action a été trop imprévue, trop rapide pour que la moindre pensée sur la forme de gouvernement ait pu se glisser dans les esprits. Les girondins formaient un parti politique; aussi a-t-on vu des provinces essayer de se soulever en faveur des girondins; mais nulle part le plus léger intérêt ne s'est montré en faveur de Robespierre et des siens; la France entière a répondu au triomphe de la capitale. Et que gagnait la France dans ce premier

moment? la faculté de respirer; l'espoir de moins mauvais jours. Quand une nation en est là contre ses oppresseurs, peut-on dire qu'ils n'ont pas été jugés moralement? En vérité, sur des faits aussi incontestables, si on ne s'en rapporte pas aux contemporains, il faudra renoncer à écrire l'histoire. Sans vouloir faire de comparaison, parce que le règne de la terreur ne peut se comparer à rien, je rappellerai que de nos jours des partis ont voulu aussi une amnistie, qu'ils ne l'ont voulue chacun que dans un intérêt de parti, et que rien à cet égard ne s'est réalisé comme on avait droit de l'espérer. Il est toujours difficile d'adoucir la rigueur des lois de circonstances quand on cherche, dans cet adoucissement, plus qu'un intérêt d'humanité.

Robespierre n'a dû qu'à la plus profonde hypocrisie l'ascendant qu'il a eu sur son époque. On l'avait surnommé l'incorruptible; il l'était en effet comme ceux qui veulent tout prendre à la fois. Cette probité en détail séduit toujours le peuple. Sa domination réelle sur la Convention tenait au soin constant qu'il avait eu de réunir contre la plupart de ses collègues les pièces qu'il pouvait produire à volonté pour les mettre en accusation. Si les derniers députés qu'il a dénoncés à la tribune lui avaient donné le temps de parler, la France aurait appris d'étranges choses. C'est dans la crainte d'une nouvelle occasion qui permettrait de dévoiler bien des turpitudes qu'il y eut, après

le 9 thermidor, un empressement général de la part des membres de la Convention d'entrer dans les comités de salut public et de sûreté générale, et de les renouveler souvent, afin que tous pussent soustraire et anéantir les papiers qui auraient nui à la nouvelle réputation qu'ils sentaient le besoin de se faire[1]. Cela était très prudent sans doute; on oubliait seulement que ces mutations continuelles, en brisant l'unité de gouvernement, produiraient à la fois de l'anarchie et du ridicule. Mais, d'une manière ou d'une autre, cette anarchie et ce ridicule étaient inévitables.

La garde nationale avait sauvé la Convention; dans l'ordre éternel des choses la Convention devait prendre la garde nationale en défiance. Tout pouvoir fait ou conservé par une force indépendante a pour première pensée que la force qui l'a créé pourra le détruire; il agit en conséquence. Avec une extrême politesse, les triomphateurs conventionnels firent redemander aux sections les

(1) La précaution de garder des papiers contre certains hommes, auxquels on porte la menace de les publier lorsqu'une bonne occasion se présentera, est d'une grande ressource même dans les restaurations monarchiques. J'ai vu des fortunes politiques s'élever ainsi, sans que le public en ait jamais pu deviner la cause. Tenir en réserve des écrits accusateurs pendant vingt ans sur la chance d'événements à peu près improbables, pour s'en faire à tout hasard un moyen d'élévation, c'est certainement le comble de la prévoyance.

canons dont elles étaient en possession depuis longtemps, et qui, par un singulier hasard, se trouvaient en ce moment nécessaires au service des armées. Ils s'adressèrent d'abord aux quartiers occupés par les hommes de fortune et de finances, toujours disposés à croire qu'il n'y a pas de moyen plus efficace pour dormir en paix que de se laisser désarmer : les canons leur furent livrés. On vint ensuite citer la conduite patriotique des quartiers riches aux quartiers pauvres qui remirent aussi leurs canons, sans trop cacher leur répugnance. Pour moi, j'étais déjà rentré dans mon isolement, n'ayant paru qu'une seule fois dans ma section depuis ma fameuse expédition. Une seule séance du bavardage sectionnaire avait suffi pour me confirmer dans la pensée que les masses vont mieux par surprise que par délibération, et qu'il fallait abandonner la Convention à elle-même. Il y avait certitude que les divisions qui fermentaient dans son sein suffiraient pour rendre à l'opinion publique l'ascendant qu'elle avait perdu pendant la terreur; d'autant plus que les partis, qui allaient nécessairement éclater, sentiraient le besoin de chercher un appui au dehors. En les servant alternativement, on était donc sûr de finir par faire justice de tous. La liberté de la presse s'était rétablie d'elle-même, puisqu'elle n'avait été réglée par aucune loi restrictive; la peur générale donnait à la Convention plus de sécurité que la censure la

plus acerbe. Mais tout venait de changer à cet égard, et chacun pouvait écrire à tout risque et péril. Dans cette situation, je trouvai qu'il serait commode de se mettre, comme Bias, dans l'heureuse position de pouvoir tout emporter avec soi. Je vendis mon imprimerie et me fis journaliste, afin d'être plus libre de prouver aux conventionnels, qui s'étaient empressés de proclamer que *rien n'était changé*, qu'ils succomberaient pour preuve du contraire. Quoiqu'il en ait été ainsi, cela n'a pas empêché que cette phrase, ou son équivalent, n'ait été répétée aux premiers jours de la plupart des révolutions survenues depuis le 9 thermidor. *Rien n'est changé*, de la part de tout pouvoir qui surgit après une grande commotion politique, signifie : « Je me trouve bien, tout le monde doit être content. » Soit, si les efforts que vous ferez pour être mieux ne réveillent pas les souvenirs du passé et ne jettent pas des craintes nouvelles dans l'avenir.

Cela était d'une impossibilité absolue pour les membres de la Convention, qui, dans la frayeur d'un rapprochement entre ce qui restait parmi eux de partisans du système de la terreur, sentaient le besoin de s'en défaire; c'est-à-dire, selon l'usage encore subsistant, de les envoyer à l'échafaud, ne fût-ce que pour ôter à la population des faubourgs des chefs toujours redoutables. Ce fut certainement un étrange spectacle que la guerre

des conventionnels tournée contre eux-mêmes au profit de la sécurité générale, et l'agitation qu'ils se donnèrent pour se classer comme juges ou victimes, bien qu'ils fussent pour la plupart coupables au même degré. Ce spectacle se prolongea d'autant plus qu'il y eut, cette fois, attaque, défense, pièces produites, révélations et récriminations, par conséquent, de la part des terroristes les plus fougueux, bien des flatteries adressées à la France si longtemps décimée par eux, et qui jouissait enfin avec ardeur du plaisir de se voir appelée à prononcer sur ces grands débats sans courir le risque de se compromettre. Il serait impossible aujourd'hui de dire pourquoi, parmi les conventionnels, les uns devinrent des héros d'humanité qu'on chanta sous le sobriquet de *Législateurs augustes*, tandis que d'autres furent repoussés comme des bêtes féroces. Il y eut sans doute de l'habileté de la part des premiers, et, pour les seconds, un malheur de position. En effet, ceux-ci avaient été pour la plupart envoyés en mission dans les départements, et les départements les dénonçaient; de plus, leurs correspondances se trouvaient dans les comités de gouvernement; on les en accabla. Vainement ils se défendaient en produisant les ordres et les approbations qu'ils avaient reçus; ce n'était là qu'une généralité, tandis que les faits dénoncés par les provinces présentaient d'horribles spécialités qui

soulevaient l'indignation. Toute législation violente, au moment où elle succombe devant l'opinion, devient fatale aux hommes qui ont accepté le terrible devoir d'en diriger l'application; au contraire, les hommes qui n'out que voté cette législation se sauvent dans la foule et n'hésitent pas à se faire les accusateurs les plus ardents de ceux qui ont agi, si par ce moyen ils ont l'espérance de se classer dans le système nouveau qui paraît devoir dominer. En eux se trouve presque toujours la plus grande force des réactions.

Robespierre tombé, la Convention mit quinze mois à chercher comment elle se conserverait et comment elle se dissoudrait; elle se trouvait dans le plus étrange des juste-milieux, c'est-à-dire dans la nécessité de redouter ceux qu'elle appelait à son secours et de ménager comme une dernière ressource la tourbe du parti qu'elle frappait. Dans l'intention bien comprise d'augmenter sa force intérieure, elle fit rentrer dans son sein soixante-treize députés de ceux qu'elle avait proscrits elle-même, en mai 1793, sous la dénomination générale de Girondins, hommes de bon sens et de courage; afin d'ajouter à sa sécurité au dehors, elle brisa la Commune de Paris et la divisa en douze arrondissements. Huit jours après, le parti terroriste lui répondit par une insurrection du faubourg Saint-Antoine.

La Convention mit en état de siége Paris où il n'y avait pas de troupes; Pichegru s'y trouvait par hasard, il fut chargé du commandement de ce qui viendrait se réunir à lui. Les jeunes gens, fidèles aux sentiments qui dominent à leur âge, jugeaient le règne de la terreur par leurs sensations et se montraient toujours disposés à combattre tout ce qui menaçait de rétablir cet effroyable régime. Les terroristes les désignaient sous le titre de *jeunesse dorée.* Cette jeunesse dorée forma un nombreux et brillant état-major au général Pichegru, qui, à la tête des gardes nationaux de bonne volonté, soumit le faubourg Saint-Antoine sans beaucoup d'efforts, aucun des chefs conventionnels qui l'avaient excité n'ayant osé se montrer ce jour-là. En revenant de cette expédition, quelques-uns des vainqueurs entourèrent Pichegru et lui dirent que jamais circonstance n'avait été plus favorable pour sortir enfin de tant d'agitation; qu'il suffirait de marcher sur la Convention assemblée pour attendre des nouvelles; qu'au premier bruit qui lui parviendrait de cette résolution elle se disperserait, n'ayant aucun moyen possible de se défendre; et que ce dénouement lui vaudrait plus de gloire que la mission qu'il venait de remplir. Cette proposition fut faite à Pichegru, je puis l'affirmer. Avec sa froideur habituelle, il éluda d'engager la conversation; je crois aujourd'hui qu'il fit bien. Soit que la Convention

ait été avertie, soit parce qu'il était dans sa position de redouter le général que, par nécessité, elle avait rendu maître de Paris et d'elle-même, Pichegru fut promptement renvoyé à l'une de nos armées. Cette journée fut probablement la cause du dégoût qu'il ressentit pour les hommes et les choses de la Révolution, et eut de l'influence sur les engagements qu'il prit plus tard, lui si dépourvu d'ambition, si au-dessus des besoins que donne le luxe. Combien de choses il faudrait savoir pour juger avec équité ceux qui agissent dans les temps où tout est confusion.

Le faubourg Saint-Antoine n'avait mis que huit jours d'intervalle entre sa prise d'armes et les premières lois rendues par la Convention pour se faire un appui des hommes modérés. Dans les vingt jours qui suivirent la défaite des faubouriens, la Convention ordonna le désarmement des terroristes, envoya à l'échafaud les principaux membres du tribunal révolutionnaire, et ordonna, par une loi, la restitution aux familles des biens de leurs parents condamnés révolutionnairement. Chaque victoire ramenait à l'équité et préparait un nouveau combat, tant il paraissait odieux à ceux qui avaient fait le mal d'être traités si cruellement par ceux qui le leur avaient commandé. En effet, bientôt éclata de la part des terroristes une nouvelle insurrection, mais cette fois dans de larges proportions, et d'autant plus dan-

gereuse que la Convention n'avait plus ni le général Pichegru, ni aucun autre militaire qui lui parût assez éminent ou assez sûr pour oser lui confier le soin de sa défense. Les insurgés pénétrèrent donc facilement dans l'assemblée, s'y établirent comme pour contraindre les conventionnels qui les avaient abandonnés la première fois à se mettre à découvert. La garde nationale, dans cette circonstance, donna la preuve qu'elle ne vaut que selon le chef qui la commande, et elle n'en avait pas. Ce qu'elle fit, elle le fit d'elle-même et sans ordre; aussi le combat dura-t-il deux jours. Le local de la Convention fut successivement pris, délivré et repris; sa majorité fut accablée d'humiliations et de menaces, et ne put échapper à l'horreur de voir promener devant elle la tête sanglante d'un des siens. Enfin debarrassée des brigands qui la dominaient, sa revanche fut sévère. Des députés, des terroristes célèbres furent arrêtés, conduits en prison où la plupart se donnèrent la mort; les autres la reçurent après condamnation.

Ces combats populaires et ces tristes victoires d'une assemblée aux abois, qui ne présentaient en résultat que deux terreurs au lieu d'une, irritèrent l'opinion publique contre la permanence de la Convention et lui firent comprendre enfin qu'il était temps de quitter la place. Cette opinion était d'autant plus puissante alors que les plai-

sirs et le luxe, si nécessaires dans une capitale, avaient repris leur empire et mis un terme aux anciennes divisions; la société s'était reformée telle quelle, et partout où des députés se présentaient, ils entendaient les mêmes clameurs, les mêmes avertissements sérieux, sans pouvoir s'en prendre à l'esprit de parti. Dans l'impossibilité de résister plus longtemps, la Convention se mit à faire une constitution; mais elle y travailla lentement. De son travail, ce qui perçait dans le monde était reçu avec une joie éclatante, non pour ce qu'il contenait, mais parce que chaque article de plus approchait l'époque de sa dissolution. Jamais peut-être l'ancienne royauté ne fut plus complétement oubliée qu'à cette époque; nous n'étions pas encore assez difficiles pour y penser. A son travail enfin terminé la Convention joignit une amnistie, dont elle pouvait prendre la plus grande part pour son compte, en couvrant d'un oubli légal tous les délits et les crimes commis pendant les crises politiques, n'exceptant que les prêtres dits réfractaires et les émigrés. Eh bien! cette clause ne produisit pas le plus léger murmure, tant on sentait généralement que les prêtres et les émigrés ne pouvaient être pour rien dans le mouvement qui s'opérait.

Mais la proclamation officielle de la constitution changea subitement en répugnance la joie produite par son annonce, quand on s'aperçut

que la Convention avait retiré par la loi d'élection ce qu'elle accordait par la loi fondamentale, et si bien combiné ses mesures que le don et le retrait du don devaient être votés ensemble. On acceptait sans récrimination la séparation du pouvoir législatif en deux chambres, l'une dite Conseil des Cinq-Cents, l'autre Conseil des Anciens, quoique ces deux désignations ne signifiassent rien en politique; on acceptait de même le pouvoir exécutif sous le nom de Directoire et composé de cinq membres; mais on repoussait avec indignation la contrainte imposée aux électeurs de choisir deux tiers des députés aux deux conseils parmi les conventionnels, d'autant plus que la Convention s'étant adjugé le droit de prendre dans son sein les cinq membres du Directoire, on ne pouvait voir dans ce tripotage qu'un changement de formes et non de système et de gouvernement. Les passions, les partis qui divisaient les conventionnels allaient donc se reproduire d'autant plus vives que le tiers des députés laissé au choix libre des électeurs viendrait y ajouter ses ressentiments et ses espérances. Jamais prévoyance de l'avenir ne fut plus générale et ressentie avec plus d'amertume. Certes il y avait d'immenses difficultés à vaincre pour sortir d'un régime qui avait concentré tous les pouvoirs dans une seule assemblée; mais l'hypocrisie conventionnelle y ajouta beaucoup en confondant le vote de la

constitution et le vote de la loi d'élection de manière à enchaîner la volonté nationale, au moment où elle paraissait s'humilier devant elle pour obtenir son assentiment en faveur de lois qui ne pouvaient tirer leur force que d'une libre sanction.

Si la Convention avait eu le courage d'exposer franchement la situation de la France, d'avouer les difficultés de passer sans transition d'une forme de gouvernement à une autre; si elle avait soumis d'abord la constitution nouvelle à la sanction publique, et qu'elle eût ensuite imposé sa loi d'élection comme le dernier terme de sa dictature, sans soumettre cette loi à l'approbation des colléges électoraux, mais en indiquant à chaque collége la part qui lui était attribuée dans le tiers des députés à nommer, et en se réservant hautement à elle-même le droit de désigner les deux tiers qui seraient pris dans son sein, elle n'aurait rien fait qui excédât son pouvoir, puisqu'il avait été trois ans sans règles et sans limites. L'opinion dominante à Paris était si sage à cette époque qu'elle se serait courbée devant la puissance irrésistible que les événements accomplis exerçaient sur la situation présente; mais la Convention, après ses crimes si nombreux, désavoués et punis par elle-même dans des calculs personnels et non dans des idées de justice, en soumettant sa loi d'élection à la France, l'interrogeait cauteleusement pour savoir si elle voulait la conserver;

la France, pour éviter l'horreur de paraître devant la postérité s'être déclarée volontairement complice de la Convention, répondit : *Non!* et en majorité, ainsi que je le prouverai bientôt. Malgré les événements qui ont été la conséquence de ce refus, je pense encore que la France fit bien, la première règle politique de laquelle une nation agissant par elle-même ne doit jamais s'écarter étant la conservation de son honneur.

En cédant mon imprimerie, j'avais cru devoir conserver mon domicile dans le quartier où elle était établie. Loin de sentir le besoin de l'isolement comme avant la chute de Robespierre, on mettait alors du prix à tout ce qui rendait les rapprochements faciles entre les hommes qui s'étaient montrés avec résolution dans le combat entre la Commune et la Convention. La section dite des Cordeliers, puis de Marat, avait été transportée au Théâtre-Français dont elle prit le nom. C'est dans ce local, aujourd'hui l'Odéon, que fut assemblé le collége électoral de cette partie du faubourg Saint-Germain. On s'y porta en grand nombre, et personne ne prit la peine de cacher son vote d'improbation, par conséquent de refus. Les choses se passèrent ainsi dans les cinq sixièmes des quarante-huit arrondissements électoraux de Paris, sans tumulte, mais non sans chaleur. La Convention avait fixé le cens d'élection assez haut pour exclure les classes dominantes pendant le règne de

la terreur, et l'âge pour voter n'étant pas élevé, il résultait de ces deux conditions des assemblées fermes dans leur opinion, imposantes par les intérêts qu'elles représentaient, et que rien ne pouvait pousser à l'exaltation jusqu'au moment où la Convention proclamerait les votes de la France entière, dont elle s'était chargée de faire connaître le résultat. La combinaison de deux lois qui se démentaient inspirait la plus grande méfiance sur la probité qu'elle mettrait à faire le relevé général des votes; aussi ne s'abordait-on que pour se communiquer mutuellement les inquiétudes qu'on éprouvait à cet égard; c'était la seule occupation de Paris. Je prévoyais la guerre civile, et je m'étonnais qu'on ne s'y préparât que par la colère, le plus incertain des moyens quand arrive le moment d'agir; mais les Parisiens qui, depuis le 9 thermidor, avaient trois fois combattu pour le maintien de l'ordre, craignant de passer pour des conspirateurs, avaient repoussé toute mesure concertée d'avance. J'appuie sur cette observation, qui seule peut expliquer comment plus de vingt mille hommes prirent les armes et se trouvèrent dans l'impossibilité d'agir. On verra que la Convention avançait elle-même au hasard; la confusion était partout.

Les électeurs, après avoir voté, s'étaient dispersés; et quoique le local de chaque collége leur fût resté ouvert comme autrefois le local des sections

pour ceux qui en faisaient partie, on n'y allait pas. Mais lorsque le bruit se répandit que la constitution nouvelle et la loi d'élection, toujours inséparables, avaient été acceptées par la France, et que la Convention allait proclamer sa transformation en vertu de la majorité des votes, les électeurs se réunirent en foule, à la fois surpris et indignés, comme s'ils avaient cru que les conventionnels reculeraient après avoir tant osé.

Ce conflit me paraissait si mal entamé que j'aurais bravé la honte de rester à réfléchir chez moi, si plusieurs personnes n'étaient venues me chercher avec de vives instances. Lorsque j'entrai dans la salle du Théâtre-Français, je trouvai le parterre, les premières loges et une partie des secondes loges remplies; je pourrais dire que la pièce était commencée, le président et les secrétaires nommés exerçant déjà leurs fonctions. On me fit vice-président par acclamation et par nécessité, le président ayant véritablement besoin d'un aide. Honnête homme au premier degré, très instruit, il se trouva timide devant les illustrations littéraires réunies dans une loge d'avant-scène; de plus, des députations arrivaient des sections voisines sur la réputation que nous avions acquise dans la nuit du 9 thermidor; il fallait leur répondre, ce qui lui était pénible; il me poussa à sa place. En général, les assemblées ne sont pas indulgentes; lorsqu'elles sentent que celui qu'elles ont

choisi pour parler en leur nom ne s'exprime pas avec fermeté, il leur semble que l'amour-propre de tous se trouve compromis. J'avais un grand avantage : les illustrations littéraires ne me faisaient pas peur, et j'étais convaincu que, plus on a d'auditeurs, plus il est facile d'être maître de l'impression qu'on veut produire; j'en ai fait depuis une nouvelle épreuve dans une circonstance où il y allait de ma vie [1]. Intérieurement, je n'étais pas sans inquiétude. Je voyais les têtes s'exalter sans qu'aucune proposition allât à un but; j'en fis une fort simple qui me paraissait devoir précéder toutes les autres, et avec l'intention secrète de gagner du temps, dans l'espoir que, s'il y avait dans quelque coin de Paris un projet concerté, il faudrait bien qu'on finît par nous mettre dans la confidence. Il n'y avait rien.

«Quelle preuve avons-nous, dis-je à l'assemblée, que la Convention a menti en proclamant qu'elle a la majorité des votes en faveur de ses deux lois? Si le fait est constant, nous serons en révolte non-seulement contre elle, mais aussi contre les départements; si le fait est faux, notre résistance ou notre protestation sera légitime. Je demande que trois commissaires soient nommés pour aller vérifier le relevé des votes dans le bureau auquel ce travail a été confié par la Convention.» Chargé

(1) Pendant les Cent-Jours.

de nommer les commissaires, je me mis du nombre. Personne ne parut fâché de ce répit. L'assemblée s'ajourna à peu près d'elle-même jusqu'au soir.

Si on croyait qu'un grand courage fût nécessaire pour aller chercher, dans un bureau de la Convention, des preuves de sa véracité, on se tromperait. La Convention était fort incertaine et fort divisée. Plusieurs députés blâmaient hautement son machiavélisme constitutionnel et électoral; beaucoup de députés avaient peur, et d'autres en grand nombre encore se ménageaient de manière à ne se prononcer qu'après l'événement. Depuis que la société s'était reformée, les conventionnels avaient plus travaillé à se rapprocher de l'opinion dominante qu'à la combattre, et les journalistes n'étaient pas sans empire sur eux. Nous trouvâmes des *législateurs augustes* au bureau chargé du recensement général des votes, et toutes les pièces nous furent livrées sans beaucoup de résistance. Nous fîmes trois parts de ces pièces; chaque commissaire se chargea d'en vérifier une la plume à la main, et l'ensemble consciencieux de notre travail fut que, bien que la Convention eût fait voter par masse, mais individuellement, tous les régiments qui se trouvaient alors en France, la majorité des voix était incontestablement contre ses projets. Ainsi, pour avoir voulu faire passer sa loi d'élection à l'abri de la

constitution, toutes deux avaient été repoussées, d'où il résulte que le règne directorial n'a été qu'une usurpation, seul grief qu'on ne puisse reprocher à l'établissement de la Convention. Voilà pourtant où mène ce respect hypocrite pour les droits populaires quand, en les proclamant, on ne peut se dissimuler que des circonstances dominantes en rendent l'application impossible. Le Directoire succomba à son tour devant les mêmes difficultés; Bonaparte les surmonta; tant il était dans la nature des choses que l'union entre les Français ne pût se rétablir que par l'unité de pouvoir.

Notre premier soin fut de faire imprimer le relevé des votes que nous avions dressé dans le bureau de la Convention, afin de le distribuer à grand nombre dans notre collége électoral, et de pouvoir en donner des exemplaires aux députations qui se présentaient. Les députations d'arrondissements se croisaient dans tous les sens, chacune espérant trouver hors de chez elle une résolution prise et des mesures d'exécution arrêtées d'avance. Le retard que produisait l'impression de notre rapport ne me déplaisait pas; il nous donnait l'assurance de trouver l'assemblée complète à notre arrivée, et j'espérais intérieurement qu'on aurait fait plus que de parler en nous attendant. Je me trompais; aussi fut-ce avec un vif regret que je vis les esprits s'exalter, par notre rapport, au point de demander avec tant de violence

la réunion sous les armes qu'il fallut la mettre aux voix et donner l'ordre de battre le rappel. Selon mes pressentiments, une protestation était tout ce qu'on pouvait faire, rien ne me paraissant moins propre à agir que des rassemblements sans direction. On en avait eu récemment la preuve lorsque la garde nationale, sans chef et abandonnée à elle-même, avait mis deux jours à délivrer la Convention envahie par les terroristes portant pour étendard la tête d'un député. Mais, dans les troubles civils, il est des moments où tout le monde veut agir, où personne ne commande; plus on est alors en évidence, plus il faut s'abandonner au mouvement, au risque de tout ce qu'on peut en éprouver personnellement. Les circonstances étaient si entraînantes que ce qui avait lieu dans la section du *Théâtre-Français* se passait de même dans la plupart des autres sections; ainsi que l'a prouvé le nombre des hommes qui prirent effectivement les armes.

L'assemblée diminua en nombre de tous les gardes nationaux qui sortirent pour aller s'équiper, et de beaucoup d'autres personnes que l'âge, les infirmités et la conviction qu'il n'y avait plus rien à mettre en délibération dès qu'on en appelait à la force, engagèrent à se retirer. Un petit nombre resta en permanence pour parodier les délibérations auxquelles il avait assisté; il se donna un président et des secrétaires. On verra bientôt

quel fut le résultat de cette étrange prétention. On battait encore le rappel, lorsque trois commissaires d'une section voisine vinrent nous communiquer l'hésitation qui régnait dans son sein pour prendre les armes, et nous demander de députer vers elle pour la décider. Cette charge tomba sur moi. Ainsi j'allais agir une fois de plus dans un sens contraire à mes prévisions; mais le temps de réfléchir était passé. Je réussis dans cette mission en appuyant mon discours sur cette vérité que, le mouvement étant donné, les gardes nationaux qui refuseraient d'y participer, lorsqu'ils éprouvaient la même indignation que leurs camarades, s'exposaient à gémir longtemps des conséquences de leur abandon. La résolution de s'armer et de battre le rappel fut accueillie aussitôt. Pendant que l'assemblée se séparait pour répondre à l'appel du tambour, trois électeurs d'un bon maintien me prirent à part pour me demander quelles mesures étaient prises, et si le chef qui devait commander, dans la supposition où une action s'engagerait, avait été choisi. J'éludai la première question pour ne pas produire de découragement, et je répondis négativement à la seconde. Ils me parlèrent alors du chef de la garde nationale de leur section comme d'un homme qui avait servi, et qui jouissait d'une estime si générale que, sous ses ordres, personne ne reculerait. On me le montra et nous l'abordâmes; tout en lui répondait à l'idée

qu'on venait de m'en donner. Jamais conversation ne fut plus franche. Nous étions cinq et nous convînmes unanimement de la fausse position dans laquelle Paris allait se trouver. Pour lui, il voulait bien s'exposer comme chef de la garde nationale de son arrondissement, mais rien ne le ferait consentir à prendre la responsabilité d'un commandement général, lorsqu'on avouait qu'il n'y avait pas de comité de défense formé, pas même de point de réunion convenu entre les hommes ayant autorité dans leur arrondissement. Il n'y avait rien à objecter à une réponse si sage. Nous en revînmes à dire que nous n'avions cependant aucune certitude que tout fût remis au hasard, et nous décidâmes que, pendant qu'il assemblerait sa légion, deux des interlocuteurs iraient dans divers arrondissements examiner ce qui s'y passait, tandis que le troisième viendrait avec moi visiter les entours de la Convention, pour nous porter ensuite à la section *Lepelletier*, la plus marquante de Paris, afin d'apprendre en dernier résultat si nous y trouverions une prévoyance que nous n'avions encore rencontrée nulle part.

Les abords de la Convention, qui siégeait alors aux Tuileries, n'étaient pas aussi dégagés qu'ils le sont devenus sous l'Empire. A notre arrivée on ne pouvait encore remarquer que l'intention de s'y rassembler et de s'y défendre; et certes il au-

rait été très facile de l'y tenir renfermée, surtout du côté de la rue Saint-Honoré, dont le jardin des Tuileries était séparé par tant de vieux bâtiments, de passages tortueux, de rues étroites, que le développement d'une force militaire y serait devenu impossible, si la garde nationale s'était emparée de ces positions. Il faisait nuit et depuis longtemps; nous n'apercevions point de troupes régulières au dehors; il y en avait d'ailleurs si peu à Paris qu'on peut croire que la Convention n'avait pas prévu le mouvement de résistance qui s'opérait. En revanche, nous voyions arriver en foule ces hommes si reconnaissables, dont la garde nationale avait trois fois sauvé la Convention, qui accouraient s'offrir à elle comme défenseurs, et qu'elle accepta comme une dernière ressource. Peut-être au moment où nous examinions les alentours des Tuileries la Convention n'était-elle pas plus avancée que l'armée parisienne. Elle n'avait pas encore de commandant, quoiqu'elle eût nommé Barras, Barras qui, depuis le 9 thermidor, était connu pour ne pas vouloir se commettre avec l'avenir, ainsi qu'il l'a suffisamment prouvé depuis, et qui n'était d'ailleurs nullement militaire, quoiqu'il eût servi. Bonaparte se trouvait alors à Paris, destitué, a-t-on dit, comme terroriste; je serais porté à croire que ses opinions, à cette époque, étaient moins la cause de sa disgrâce que l'imprudence avec laquelle il avait

prouvé à ses supérieurs qu'il pouvait commander et ne savait pas obéir. Barras eut recours à lui; il accepta, n'ayant rien à perdre, et pressentant sans doute ce qu'il pourrait y gagner. Pour la cause que nous défendions, le résultat de nos observations n'aurait rien eu d'alarmant, sans ce défaut d'unité dans les moyens d'attaque ou de défense dont nous étions, à juste titre, préoccupés, et dont nous allions chercher la dernière solution à la section *Lepelletier.*

Nous apprîmes en route qu'on y avait pris les armes et que la légion était au grand complet, ce qui nous donna de l'espérance; mais un peu avant d'arriver au local où s'était tenue l'assemblée, nous rencontrâmes plusieurs militaires à cheval qui s'en retournaient en jurant de ce qu'étant venus pour se réunir aux bourgeois ils avaient été mal accueillis, et qu'on ne leur avait pas seulement offert à boire. Il est vrai qu'ils pouvaient s'en passer; mais c'était un motif de plus pour qu'ils fussent mécontents. L'assemblée n'existait plus; devenue militaire en cessant d'être délibérante, elle attendait au dehors qu'on lui donnât une destination. Lorsque nous nous présentâmes comme envoyés de deux sections, on nous fit passer dans une chambre en arrière, où nous trouvâmes une vingtaine d'hommes âgés, qui probablement étaient restés là en attendant l'heure de se coucher.

Ils ne comprirent rien aux questions que nous leur fîmes, moins encore aux motifs de notre inquiétude; notre prévoyance leur paraissait anticipée. Selon eux, on s'était armé pour se défendre et non pour attaquer; pour se défendre un commandant général ne leur paraissait pas nécessaire; chaque section y suffirait pour sa part; avec un commandant général on ne savait pas à quoi on pouvait être entraîné. Jamais de ma vie je n'éprouvai de stupéfaction plus complète. Je leur montrai la Convention et ses défenseurs confinés dans le jardin des Tuileries, laissant à notre disposition Paris tout entier, la fabrique des assignats, les subsistances, l'imprimerie nationale, les postes, par conséquent la facilité de disposer des courriers et de nous en servir pour envoyer aux provinces une proclamation qui, en annonçant la chute et la dispersion de la Convention, donnerait à la France un de ces mouvements sur lesquels il est impossible de revenir. On me demanda sérieusement si je prétendais *révolutionner*, et quand je leur demandai à mon tour quel nom ils donnaient à ce qui se passait chez eux et dans le plus grand nombre des autres arrondissements, ils me regardèrent comme un fou. Ils avaient tort; je n'étais que factieux en toute connaissance de cause, tandis que Paris armé se livrait à la faction sans s'en douter, sans la comprendre, sans en pré-

voir les suites. A l'honneur près, il est impossible d'expliquer ce qui s'y passait.

Mais ce n'était pas tout.

En retournant chacun à notre section, mon acolyte et moi nous devions traverser le Pont-Neuf pour gagner le faubourg Saint-Germain. A l'entrée de ce pont nous trouvâmes des artilleurs de la ligne placés devant des canons, et le reste de leur compagnie posté dans un ancien monument hydraulique qu'on appelait la Samaritaine. Cette précaution nous parut d'autant plus étrange que les autres ponts n'étaient pas gardés. Non-seulement les canonniers nous laissèrent approcher, mais ils nous accostèrent pour nous demander des nouvelles, et peu à peu le poste entier nous entoura, poussé par l'inquiétude plus que par la curiosité. Ils se plaignaient tous avec chaleur de l'isolement et de l'abandon où on les laissait, fort étonnés de ne pas recevoir d'ordre, et témoignant le plus vif ressentiment contre la Convention qui, disaient-ils, ne les exposait de cette manière que pour les faire plus facilement massacrer par les bourgeois de Paris. Nous les rassurâmes de notre mieux sur les intentions des bourgeois de Paris, en approuvant cependant le désir qu'ils témoignaient de se retirer avec leurs canons, ce qu'ils firent effectivement peu de temps après. Nouvelle preuve que le désordre était partout, la

frayeur égale des deux côtés, et que si la Convention, plus avancée que nous, avait enfin trouvé un chef, ce chef n'avait pas encore eu le temps de se faire reconnaître, de savoir quelles forces étaient à sa disposition et de prendre ses mesures. Peut-être les premiers canons qui se firent entendre, quelques heures après, furent-ils ceux que nous venions de lui renvoyer.

A l'autre extrémité du Pont-Neuf mon accolyte me quitta, et je fus tout ébahi de me trouver au milieu d'un bataillon de gardes nationaux, que je reconnus bientôt pour celui de mon arrondissement. Que s'était-il donc passé en mon absence? L'incident le moins prévu assurément. J'ai dit qu'après la résolution exécutée de prendre les armes, les invalides, les poltrons et les bavards, restés dans la salle du Théâtre-Français, s'étaient organisés pour parodier nos délibérations. Un homme s'y présenta en grand uniforme, se donnant comme ayant commandé dans la Vendée et offrant ses services. Son nom, ou le nom qu'il se donna, était assez inconnu pour qu'il fût au moins permis de lui demander s'il avait commandé pour ou contre la Vendée; ces messieurs n'y pensèrent pas. Pressés de faire un acte de gouvernement, ils le proclamèrent général; aussitôt il vint se présenter à la légion sous les armes, fut reçu sur sa parole au titre qu'il se donnait, et se regarda comme le commandant en chef de

Paris. On me le présenta. Je lui demandai s'il savait qu'à l'autre bout du pont il y avait une compagnie d'artillerie de ligne et des canons braqués ; il me répondit qu'il ne l'ignorait pas. « Alors, monsieur, quoique je n'aie jamais été militaire, vous « ne trouverez pas mauvais que je vous exprime « mon étonnement de voir que vous ayez placé et « entassé les hommes que vous commandez à l'ouverture du pont, lorsque vous avez à droite et « à gauche des parapets qui peuvent les mettre à « l'abri d'une surprise. » Il me quitta pour faire exécuter le mouvement que je venais de lui indiquer. C'est le même général impromptu qui, le lendemain au matin, mit en espalier, sur les marches de l'église Saint-Roch, une partie des gardes nationaux qu'il commandait pour qu'ils fussent plus commodément atteints par le canon. Si on se rappelle les détails que j'ai donnés sur la facilité d'empêcher les défenseurs de la Convention de déboucher de ce côté, on avouera qu'il est permis de suspecter un militaire qui faisait deux fois la même faute en quelques heures. Après ce triste combat, tout était fini, quoique le canon se fit encore entendre longtemps; mais par précaution contre d'autres rassemblements qu'on supposait pouvoir se former, bien plus que par nécessité.

En entrant dans ces détails, je n'ai pas eu le dessein d'écrire ce qui est connu, mais de prou-

ver que tout a été imprévu dans la conduite des Parisiens, comme le plus sûr moyen de réfuter les historiens qui ont voulu donner à cette journée toutes les apparences d'une conspiration concertée, quelques-uns même n'ayant point balancé à affirmer qu'elle avait été dirigée par des agents des princes français. Il faudrait, dans ce cas, avouer que ces agents n'ont pas compromis leurs personnes, puisqu'on ne les a vus nulle part, et qu'ils ont été assez prudents pour garder l'anonyme. On n'a nommé qu'un homme inconnu, même des royalistes, avant et après, et qui, par sa position très subordonnée, n'aurait pu inspirer de confiance à personne. Tout a été la conséquence de l'impossibilité où se trouvait une assemblée, qui avait concentré en elle tous les pouvoirs pendant trois ans, de se dissoudre pour remettre la France dans un ordre plus régulier, en s'imposant en même temps à l'avenir dans l'intérêt de sa conservation individuelle.

A travers cette inévitable complication, Bonaparte lui-même ne fut qu'un accident dû au hasard, accident heureux dans ce sens qu'il était trop prévoyant pour ne pas donner aussitôt son appui à la partie de la Convention qui, une fois hors de danger, devenait assez nombreuse pour s'opposer aux conséquences d'une nouvelle réaction, dans la crainte de tomber plus tard sous la domination des terroristes qui venaient de lui

prêter leur dangereuse assistance; il lui importait d'ailleurs de se montrer clémente pour rester en position de s'allier avec le tiers nouveau légalement élu. A l'époque de la reprise de Toulon, Bonaparte avait déjà donné la preuve qu'après la victoire il ne savait pas descendre à servir des vengeances. A peu d'exceptions près, les vieux intérêts conventionnels se trouvaient donc changés de nature par la force des choses. Les souvenirs du règne de la terreur ne permirent pas de faire cette réflexion dans les premiers jours; mais en examinant le décret de proscription, d'usage fondamental après les événements qui venaient de s'accomplir, les craintes s'apaisèrent. Ce décret était spécial pour certaines positions; mais il n'était pas nominal, ce qui laissait à la prudence de chacun le soin de prendre des précautions comme il l'entendrait.

Pour moi, à la suite d'une agitation si opposée à mes habitudes, je n'éprouvai d'abord qu'un besoin insurmontable de dormir. Afin de ne pas être dérangé, j'allai demander un lit à un homme qui n'était pour moi qu'une simple connaissance, mais qui, célibataire et n'ayant qu'un ancien serviteur, me donnait toute la sécurité que je pouvais désirer dans le premier moment. Pour ne pas l'effrayer, je ne lui parlai pas du motif qui m'attirait chez lui; pour ne pas se faire peur lui-même, il ne m'adressa aucune question, d'autant que je

m'étais empressé de lui dire que je le débarrasserais de ma personne très promptement. Après avoir écrit un billet que son domestique se chargea de porter chez moi, je me couchai pour ne m'éveiller que douze heures après. J'allais penser sérieusement à me choisir une retraite, lorsqu'un habitant de mon quartier, auquel j'avais inspiré cet intérêt si prompt à naître dans les temps de parti, et qui s'était trouvé à mon domicile lorsqu'on y avait reçu mon billet, vint me chercher pour me conduire chez lui. Une voiture nous attendait, nous partîmes aussitôt. Placé derrière la jalousie fermée d'une fenêtre ouverte de son appartement, c'est là que j'entendis un colporteur crier que je m'étais brûlé la cervelle aux Champs-Elysées et qu'on venait d'enlever mon cadavre; puis, à la même place, mais un peu plus tard, un autre colporteur crier qu'on m'avait vu, monté sur un superbe cheval, me dirigeant vers la Vendée, les poches pleines de l'or que la Convention m'avait prodigué pour trahir les citoyens de Paris. De cette double célébrité qu'on me donnait en plein vent, je conclus qu'il me serait plus agréable de voyager que de me faire moi-même prisonnier dans une chambre pour plus ou moins de temps. Mon hôte me témoignait son attachement par une activité infatigable; car j'évitais de recevoir chez lui aucune personne de ma famille ou de mon intimité; c'est la plus sûre des précau-

tions; il vaut mieux sortir à la nuit pour aller à des rendez-vous indiqués.

Mon plan arrêté, on expédia tout ce qui pouvait m'être nécessaire en voyage sur une maison de campagne au-dessus de Fontainebleau, maison qui appartenait à un de mes amis; et lui-même m'y précéda, en m'assurant que j'y trouverais un passeport comme on les arrangeait alors selon le besoin. Je devais m'y rendre à pied. Pour sortir de Paris, mon hôte, deux de ses connaissances et moi, nous prîmes une voiture avec ordre au cocher d'arrêter quelques pas avant la barrière. Nous étions mis à dessein avec un peu de soin. Un de nos compagnons s'avança pour demander aux soldats de garde à quelle distance se trouvait un traiteur dont il improvisa le nom, en s'informant si des personnes de la noce étaient déjà arrivées. Pendant ce petit colloque d'une niaiserie à faire rire tout un corps-de-garde, nous nous étions approchés et nous passâmes ainsi à travers des quolibets reçus et rendus, sans qu'on nous demandât de passeports ou de cartes de citoyen. Après une heure de marche, mes compagnons me quittèrent, ainsi que nous en étions convenu.

Je devais être à peu près à trois lieues de Paris, lorsque je vis arriver un régiment de cavalerie qui s'y rendait sans doute, avançant en désordre, occupant toute la largeur de la route, et chantant avec exaltation des couplets patriotiques. Pour

éviter leur rencontre, j'entrai dans un petit cabaret près duquel je me trouvais, en disant à l'hôtesse que je désirais me rafraîchir. Elle m'invita à m'asseoir en attendant qu'on me servît. « J'aime-« rais mieux une chambre particulière, ne voulant « pas me trouver avec les soldats qui occupent la « route et qui s'arrêteront peut-être à votre mai-« son pour boire. — Vous faites bien, monsieur; « dans des temps malheureux comme ceux-ci, on « ne peut prendre trop de précautions. » Les soldats s'arrêtèrent en effet à sa porte. Elle m'indiqua un escalier; je montai, et, au bout d'un long corridor qui n'était pas clos, je vis un homme qui battait du blé dans une grange au-dessous. Il me demanda qui j'étais, je lui adressai la même question; il me répondit qu'il était le maître de la maison. Je lui répétai les motifs que j'avais donnés à sa femme pour préférer une chambre particulière à la pièce d'en bas ouverte à tout le monde. Laissant tomber son fléau, croisant les bras, et me regardant avec un air d'intérêt: « Hélas! vous « êtes peut-être de ces braves gens qui faisaient « un coup à Paris pour ce bon M. Charette. » Loin de le démentir, je poussai un profond soupir pour ce bon M. Charette. Aussitôt il prit une échelle qu'il dressa contre le mur, sauta dans le corridor d'où je lui parlais, et me fit entrer dans une chambre où nous causâmes jusqu'à ce que le régiment se remît en route. Il me témoigna le plus vif

regret de ne pouvoir m'accompagner, et me proposa de me conduire chez un de ses frères qui demeurait dans un village voisin, homme sûr qui me mènerait où j'étais attendu par un chemin plus court que la grande route. Je n'eus qu'à me louer de mon guide à qui M. Charette n'était pas indifférent non plus. Je cessai de m'étonner de l'attachement que des paysans, domiciliés si près de Paris, portaient à ce chef si célèbre à juste titre dans les départements de l'Ouest, en apprenant que les deux frères étaient nés dans ces contrées.

Je ne devais passer que vingt-quatre heures dans cette maison de campagne où je ne m'attendais pas à trouver nombreuse société; mais c'était le temps des vendanges, époque où tout propriétaire multiplie les invitations, surtout à une petite distance de Paris. Un nom d'emprunt me couvrit d'autant plus facilement que la politique ne trouva point de place dans la conversation. Ce ne fut que le soir, lorsque les voisins furent retirés, que le mystère fut révélé à deux femmes fort aimables qui séjournaient dans la maison. Je devais partir le lendemain de bonne heure pour me diriger sur Moulins, et j'avais décidé que je voyagerais en patache, voiture qu'on prend et quitte à volonté, ce qui pouvait m'être utile selon les circonstances. Ce genre de voiture exige un costume qui réponde à sa simplicité. Deux roues élevées, un essieu portant un plancher mal joint, sur lequel est une

paillasse qui tient lieu de banquettes; en dehors un panier sur le devant, un panier sur le derrière dans lesquels tombent les pieds des voyageurs qui, dos à dos, se servent mutuellement d'appui; nul abri contre la pluie, nulle défense contre la boue, et, pour conducteur, un paysan à moitié assis sur un des brancards, causant à volonté avec son cheval ou avec les voyageurs, telles étaient alors les pataches; j'en ai vu depuis, mais corrompues par le luxe qui nous envahit; elles sont couvertes. Dans les effets qu'on avait envoyés pour moi de Paris, la nécessité de vêtements en rapport avec cet équipage avait été prévue. Ces dames prirent l'engagement d'être levées assez matin pour m'aider de leurs conseils dans mon travestissement obligé, et ce fut très gaîment que nous nous séparâmes. Le maître de la maison me conduisit en carriole jusqu'au premier relai.

Une patache se trouvait prête, ne contenant encore qu'un voyageur; je lui demandai si on pouvait partir tout de suite en payant les places non occupées. Il me répondit qu'il suffisait d'assurer le paiement, parce qu'il était rare qu'on ne prît pas du monde en route. Nous voyageâmes assez longtemps sans parler, mais non sans nous regarder parfois avec attention. Quarante à quarante-cinq ans, court et gros, la figure la meilleure et la plus franche qu'il soit possible de rencontrer; dans ses manières tout ce qui annonce

un homme content de lui, et, dans son air, l'impatience d'entamer une conversation, tel me parut mon compagnon. A la façon dont il m'attaqua, je pus juger que j'avais été aussi pour lui un sujet de réflexion.

« Vous paraissez bien triste, monsieur. — Triste, « non, mais préoccupé comme tout homme dont « les résolutions ne sont pas encore arrêtées. — « Bah! ce ne sera qu'une bourrasque. — Je ne « vous comprends pas. — Ce qui s'est passé à Pa- « ris; j'en viens. Je n'ose vous en dire davantage; « je crains de vous offenser. — En quoi, si ce n'est « pas votre intention? — Du premier coup d'œil, « j'aurais juré que vous étiez hors de vos habi- « tudes; ce n'est pas l'habit qui fait le moine. Et « puis, quand on voyage comme ça côte à côte, « est-ce qu'on reste sans rien dire? — Je serais « fâché que vous prissiez mon silence pour une « impolitesse. — D'abord il faut que vous sachiez « que j'ai de bonnes usines en Auvergne, des af- « faires qui m'amènent plusieurs fois par an à « Paris, et que je suis à l'aise. — Aux usines près « je l'aurais deviné. — J'ai aussi une excellente « femme et trois enfants qui vous plairont beau- « coup. — Je n'en doute pas. — Vous ne devinez « pas encore? — Que voulez-vous que je devine? « — Parbleu! que je vous propose de venir chez « moi, où le diable ne viendra pas vous chercher; « de vos affaires, on ne vous parlera pas; votre

« nom, nous ne le saurons que si vous nous l'ap-
« prenez. Puisque vous m'avez dit que vous étiez
« encore irrésolu, quelle meilleure résolution pou-
« vez-vous prendre? — Je vais à mon tour vous parler
« franchement; vous ne vous fâcherez pas? — Non.
« — Eh bien! si j'étais libre de tout engagement,
« c'est du plus profond de mon cœur que j'accep-
« terais votre proposition. — Vous savez donc où
« vous allez? — A Moulins. — Où on vous at-
« tend? — Non, mais où je suis sûr d'être reçu
« comme chez un frère. — Si on ne vous attend
« pas, qui vous presse? venez voir nos montagnes.
« — C'est à Moulins que doivent m'être adressées
« des lettres auxquelles je mets le plus grand in-
« térêt. — Je comprends; c'est une raison, ce
« n'est pas un refus. Je suis fâché de ne vous être
« bon à rien. — Au contraire, vous me serez bon
« à tout. Je craignais les auberges où les pataches
« m'arrêteraient; c'est une faiblesse, mais la mal-
« propreté m'est odieuse; vous m'épargnerez ce
« désagrément. Le passeport qu'on m'a procuré
« est si barbouillé que je voudrais éviter de m'en
« servir; vous ferez parler les patachers, et nous
« prendrons nos mesures selon ce qu'ils nous ap-
« prendront. Vous ne trouverez pas mauvais que
« nous n'admettions pas de voyageurs avec nous;
« cet excédant de dépenses sera mon affaire. »
Mon brave Auvergnat, blessé de cette condition, se fâcha si sérieusement que, si je n'avais pas pris

le parti de ne plus lui répondre, son humeur aurait duré longtemps. Le besoin de parler me le ramena. Il jura de me déposer sain et sauf à Moulins, et tint parole sans beaucoup de peine; car nous n'eûmes pas même la peur d'un obstacle. Voici pourquoi.

La Convention, rapidement entraînée par les événements et par ses passions, n'avait touché en rien à l'administration libérale et collective décrétée par l'Assemblée constituante; elle avait seulement mis par-dessus, selon ses besoins, les sociétés populaires, les représentants du peuple en mission, la terreur et les bourreaux. A partir de la chute de Robespierre, les sociétés populaires, les représentants du peuple en mission, la terreur et les bourreaux disparurent successivement. Parmi les partis conventionnels qui survivaient et se disputaient, aucun ne pouvant encore deviner lequel s'emparerait du pouvoir, la France restait livrée à elle-même; l'administration libérale et collective, décrétée par l'Assemblée constituante, se releva donc sans effort, et s'exerça avec d'autant plus de douceur dans toutes les localités que l'avenir se trouvait incertain. Il en était de la législation administrative comme de la liberté de la presse; quand on ne la dominait point par des mesures violentes, elle reprenait la force qui appartient aux droits acquis. Proscrit ou non proscrit, on pouvait donc à cette époque voyager

aussi librement qu'en Angleterre dans tous les temps, qu'en France sous l'ancienne monarchie. Il n'y avait encore ni préfets, ni sous-préfets, ni télégraphe, ni ministre de police; à peine s'il y avait des gendarmes. La création de ce ministère, qui a grandi depuis de toutes les frayeurs des gouvernements qui se sont succédés jusqu'à nos jours, date du Directoire qui, proclamé gouvernement avec la mission spéciale de maintenir la Révolution au point où on la lui donnait, se fit hargneux, méchant, violateur des lois, sans parvenir à se maintenir lui-même, et ne put mettre historiquement, entre la Convention et son règne, que la différence qui se trouve entre tuer et faire mourir.

Par les détails dans lesquels je viens d'entrer, il sera facile de comprendre pourquoi, dans mon voyage, je n'ai fait que d'heureuses rencontres et n'ai été exposé à aucun désagrément. Sur les routes, je voyais la France telle qu'elle était réellement; en patache, je cherchais et je trouvais les motifs du calme dont elle jouissait : *Personne n'était encore en mesure de la tourmenter.* Aussi, en arrivant à Moulins, j'avais déjà acquis plus de sécurité que les lettres de Paris ne pouvaient m'en apporter, quoiqu'elles fussent rassurantes. S'il n'y avait pas eu une espèce de bravade, par conséquent défaut de convenance à se montrer trop tôt, je serais promptement retourné chez moi. Mais il

faut être poli, même avec les révolutions. N'ayant d'ailleurs connu dans ma première jeunesse que les pays de grande culture, je désirais étudier avec détail les pays de métairies, instruction nécessaire à quiconque veut comprendre les questions les plus importantes de l'administration. Après avoir employé un mois à visiter le Bourbonnais et une partie du Nivernais, passant successivement des domaines de l'ami chez lequel j'étais descendu à d'autres familles qui m'adressaient à leurs connaissances, je revins à Paris, où j'entrai en société avec MM. de La Harpe, Fontanes et autres, pour la rédaction littéraire du *Mercure de France*, tout en reprenant la direction politique de *la Gazette de France*, journal de petit format, comme l'étaient alors tous les journaux quotidiens. Les passions et les partis qui agitaient encore la société leur donnaient une influence d'autant plus grande qu'ils n'étaient soumis à aucune censure et même à aucune loi. Ils vivaient sur un principe, et tombaient quand le principe était violé par un coup d'état ou par un coup de désespoir; ce qui arrivait assez régulièrement de deux ans en deux ans, terme de rigueur fixé par la puissance des événements à des institutions proclamées immortelles à leur naissance. Du 13 vendémiaire (5 octobre 1795) au 18 fructidor (4 septembre 1797) vingt-trois mois; du 18 fructidor au 18 brumaire (9 novembre 1799) vingt-six mois. Peut-être se

tromperait-on moins sur la valeur des pouvoirs qui ont surgi depuis la chute de l'ancienne monarchie jusqu'à Bonaparte, en appréciant leurs talents et les difficultés qu'ils ont rencontrées par le temps qu'ils ont duré, qu'en se jetant dans des considérations qui changent selon le point de vue où se place l'historien. Pour Bonaparte, seul il a surmonté toutes les difficultés qui s'opposaient à son élévation, et créé seul aussi toutes les circonstances qui ont amené sa chute.

La plupart des historiens de la Révolution n'ont vu, dans les dissensions qui suivirent l'établissement du Directoire, qu'une lutte entre les partisans de la république et les partisans de la monarchie, sans tenir compte du parti militaire qui se formait sourdement pour mettre la république et l'ancienne monarchie hors de cause; combinaison spécialement faite par le général Bonaparte, et dans laquelle il se réservait la meilleure part, ainsi que le fait tout homme de génie qui aperçoit le premier, sans en être ébloui, toutes les conséquences que renferme une fausse situation politique. Les généraux, qui avaient tremblé si longtemps devant les représentants que la Convention envoyait aux armées, se trouvèrent émancipés à l'égal de la France après le 9 thermidor, et devinrent puissants des résolutions qu'ils étaient obligés de prendre d'eux-mêmes dans l'abandon où les laissait le Directoire, dont la déplorable ad-

ministration pesait sur les militaires autant que surles citoyens. A coup sûr, les occasions ne manquèrent pas aux généraux pour s'interroger sur l'avenir de la France, et la rupture entre le parti militaire et la république directoriale aurait éclaté plus tôt si ces deux intérêts rivaux n'avaient senti le besoin d'ajourner leurs divisions, et de s'unir provisoirement contre les efforts que faisait la France pour rentrer dans l'ordre social.

Le premier tiers des députés que la constitution directoriale avait abandonné au choix libre des électeurs avait été nommé dans ce sens ; il ôta toute prépondérance aux thermidoriens qu'on avait chantés sous le titre *de législateurs augustes*, et qui, pour échapper à l'isolement, se rejetèrent dans le parti des conventionnels rigoureux. Le ministère de la police fut alors créé par prévision contre la nomination du second tiers, qui allait donner au parti social la majorité dans les deux chambres. Plus ce parti grandissait, plus la crainte de l'avenir obligeait les vieux conventionnels à réagir dans le sens de la Révolution ; ils rétablirent les sociétés patriotiques et se firent ainsi plus d'ennemis qu'ils ne gagnèrent de partisans. L'esprit d'hostilité devenait chaque jour plus vif des deux côtés; aussi les généraux, malgré leur mépris pour le Directoire, mais sous le souvenir de la hauteur, de la sévérité avec lesquelles ils avaient été traités par les assemblées délibérantes, pri-

rent parti contre elles, sauf à revenir plus tard, et selon les circonstances, à leurs débats avec le gouvernement des cinq. Pour juger les événements en apparence les plus compliqués, le moyen le plus sûr serait de chercher quelles causes ont fait naître ces événements et surtout qui en a profité. Ce qui a compliqué, pour les historiens de la Révolution, le coup d'état du 18 fructidor, c'est d'avoir pris au sérieux les accusations portées contre les royalistes par les partis réunis de l'armée et des conventionnels, comme s'ils n'avaient pas eu un égal intérêt pour donner un prétexte à leurs complots, en confondant les partisans très peu nombreux, et encore moins actifs de l'ancienne monarchie, avec l'immense majorité de la France luttant par la force des choses en faveur d'un ordre politique plus moral et plus stable.

La Convention avait fait voter les régiments qui se trouvaient dans l'intérieur pour l'acceptation de la constitution directoriale; cette fois, il n'y avait rien à voter; mais des adresses furent envoyées au Directoire par les soldats campés à l'étranger, et les armées eurent des généraux à Paris pour les représenter, pour traiter des conditions du mouvement et lui donner leur appui. C'est à eux incontestablement que fut accordée la proscription du directeur Carnot, accusé de royalisme, quoiqu'il eût voté la mort de Louis XVI; son vrai

crime était d'avoir dirigé la guerre sous la Convention et d'avoir fait sentir sa domination aux chefs des armées d'une manière assez dure pour qu'ils missent du prix à se soustraire à son joug sous le Directoire. Au fait, Carnot devait paraître bien faible et par conséquent fort insupportable aux généraux qui s'étaient formés depuis quelques années. Bonaparte, qui avait déjà fait plusieurs essais d'indépendance dans les commandements dont il fut chargé, ne trouva pas mauvais qu'on eût l'air d'avoir peur des royalistes à l'époque où la Vendée venait d'être pacifiée, ni qu'on proscrivît de nouveau les prêtres en France, tandis qu'il assurait à Rome l'existence de ceux qui s'y étaient réfugiés. Les petites choses ne l'embarrassaient pas, témoin l'aisance avec laquelle, à son retour d'Egypte, il reprocha au Directoire d'avoir violé la constitution au moment même où il achevait de la tuer militairement.

Le résultat de la journée du 18 fructidor fut le retrait de toutes les lois d'adoucissement rendues par la Convention elle-même avant de se dissondre, l'annulation de la plus grande partie des dernières élections faites par les départements, la suspension des administrations locales, la déportation à Sinamary de deux membres du Directoire, de cinquante-trois députés, et, en masse, de tous les écrivains qui rédigeaient les journaux; nous étions au moins quarante. Ce qui prouve, non la

disposition royaliste des esprits à cette époque, mais l'étrange manière dont le Directoire administrait; c'est qu'il n'avait pour lui que son journal officiel.

Le parti militaire, satisfait d'une victoire dont les conséquences devaient lui livrer l'avenir de la France, retourna à ses batailles, laissant au gouvernement l'odieux de l'exécution des décrets rendus. Je suis persuadé que, parmi les généraux qui comprenaient le mouvement auquel ils avaient aidé, on n'en aurait pas trouvé un seul capable de refuser asile au proscrit qui serait venu le lui demander. Le Directoire reconstitué agit au contraire avec la fureur qui n'appartient qu'aux lâches; non-seulement il fit conduire au lieu de leur embarquement, encagés comme des bêtes féroces, les déportés qui se laissèrent arrêter; non-seulement il les fit traiter en route comme les plus vils criminels; mais il s'attaqua aux sentiments les plus généreux, en décrétant que la fortune des parents ascendants des proscrits qui ne se livreraient pas eux-mêmes serait confisquée, et il y eut des proscrits qui cédèrent à cette considération. C'était croire à la durée du mal; et, malgré les expériences déjà faites, ne pas comprendre que, dans les proscriptions de ce genre, il n'y a que le premier moment qui soit à craindre et dont il faut savoir se garantir; tout pouvoir mal établi ne se tirant jamais d'une situation fausse qu'en se créant d'au-

tres embarras et s'attirant d'autres ennemis qui lui donneront bientôt assez d'occupation pour lui faire oublier les vaincus fugitifs.

Le coup d'état du 18 fructidor prépara la chute de la république et eut très peu d'influence sur la France, toute occupée de rétablir sa prospérité si profondément atteinte par le système et la chute des assignats et des mandats. Jamais l'impuissance d'un gouvernement ne parut plus évidente qu'à l'époque où le Directoire, délivré de toute opposition légale, devint seul responsable devant l'opinion publique. La terreur a ses conditions; elle n'admet ni le luxe, ni les plaisirs, ni les spéculations financières; il lui faut l'appui des masses et des mœurs sévères. Le gouvernement des cinq, au milieu de ses autres embarras, s'était mis dans la nécessité d'être ingrat envers les restes du parti terroriste, qu'il avait lui-même provoqué à se reconstituer en sociétés populaires et ne demandait qu'à recommencer. Tout lui était donc ennemi, excepté les intrigants et les fournisseurs; et Dieu sait à quelles conditions!

Les membres des deux chambres, qui n'avaient su ni prévoir la proscription ni l'éviter, s'étaient reposés avec une foi naïve sur l'inviolabilité constitutionnellement attachée au titre qu'ils tenaient des électeurs. Les hommes de lettres, qui écrivaient dans les journaux, ne se montrèrent pas aussi confiants, et par conséquent ne se lais-

sèrent pas surprendre. On se tromperait en croyant aujourd'hui que la polémique des journaux était alors très violente et qu'elle appelait les rigueurs par ses provocations. Un seul fait suffira pour éloigner cette idée. Dans les proscrits de fructidor furent compris La Harpe et Fontanes, qui ne défendaient que des doctrines, et l'abbé Sicard, tout à Dieu et à ses sourds et muets; l'abbé Sicard à qui l'Angleterre fit offrir un asile, avec tous les avantages qu'il voudrait attacher à l'établissement qu'on lui demandait de former à Londres, et qui refusa. Il y a des époques de notre Révolution impossibles à comprendre tant qu'on s'obstinera à regarder comme un parti politique ce qui n'était qu'une force sociale se développant contre la réaction terroriste, indépendamment de toute forme de gouvernement.

Par un heureux hasard, plusieurs des hommes, qui avaient un intérêt personnel à deviner quel jour et de quelle manière éclaterait la rupture entre les deux fractions qui divisaient les pouvoirs, se trouvaient à dîner dans la même maison le 17 fructidor. Le temps était admirable, l'air si calme que les fenêtres donnant sur le jardin restaient ouvertes, et qu'à dix heures du soir on s'y promenait encore. Une visite annoncée ayant réuni les divers groupes, un de ces gens faciles à rencontrer, qui commencent toujours par annoncer qu'ils sont prêts à trahir un grand secret

si on s'engage à le garder, nous révéla qu'il y avait plusieurs batteries d'artillerie commandées pour le lendemain de grand matin. Il ne nous en fallut pas davantage pour aller donner l'éveil à nos amis, en les chargeant de prévenir les leurs; plusieurs députés nous durent ainsi de ne pas se laisser surprendre. En effet, les arrestations commencèrent au point du jour pour les hommes faisant partie du gouvernement et des chambres. Quant aux journalistes, qui ne vont jamais qu'à la suite dans ces journées mémorables, on ne se présenta chez eux qu'à une heure très convenable, et les procès-verbaux des agents de police n'eurent à constater que des absences. Ces proscriptions, qui ne violent qu'un *principe*, ont cela d'agréable, quand on les évite, qu'elles épargnent les procès, les plaidoyers des avocats, les condamnations et les amendes; on ne s'en tire pas à si bon marché quand le *principe* est réglé par des lois rigoureuses qui garantissent le respect dû au gouvernement qui est, jusqu'à ce qu'il devienne de l'histoire.

La vie de Paris m'ennuyait depuis assez longtemps; il m'était impossible d'y demeurer et de rester indifférent à ce qui s'y passait; comme Français, je m'en serais fait un cas de conscience. La proscription du 18 fructidor me permit d'être égoïste sans remords; je lui en ai conservé de la reconnaissance. Un ami de ma famille m'avait plu-

sieurs fois offert de mettre à ma disposition une terre qu'il possédait en Champagne, qu'il n'habitait pas, mais qu'il faisait cultiver à son compte ; en général les propriétaires de vignobles célèbres ne les afferment dans aucun pays, et ils ont raison. Décidé à attendre patiemment la fin du Directoire, soit par suite de son incapacité, soit par l'ascendant du parti militaire qui venait de prendre position, j'acceptai cette offre amicale. Chaque déplacement me conduisait ainsi à compléter mon cours d'agriculture. Il s'agissait d'abord d'aller voir les lieux, de connaître l'esprit des habitants, d'examiner ce qu'il était nécessaire d'ajouter aux arrangements intérieurs de l'habitation, et surtout de faire transporter mes livres, ne voulant pas conserver de domicile à Paris. Ma colonie se composait d'une de mes sœurs, veuve, servant de mère à mon fils, alors âgé de sept ans, et qui avait perdu la sienne le jour même de sa naissance ; de deux jeunes parentes de quelques années plus avancées que lui, et d'un homme spirituel, instruit, bon musicien, d'une adresse étonnante dans tout ce qu'il voulait entreprendre, et qui, déconcerté à cette époque dans sa position par un événement imprévu, consentit à venir provisoirement partager notre retraite, où il se trouva assez bien pour ne la quitter qu'avec nous.

J'ai déjà dit que le 18 fructidor n'avait pas arrêté le mouvement qui reportait la France vers un

meilleur ordre social, et que tout retour à la terreur était impossible avec les habitudes de plaisirs, de luxe, qui s'étaient établies; le faste un peu ridicule du Directoire, si éloigné de l'austérité puritaine des comités de gouvernement sous la Convention, avait tranché la question. Ce ne fut donç pas à pied que je quittai Paris cette fois. M. de Puységur s'y trouvait avec un équipage à lui; il m'emmena à sa terre de Buzancy, près de Soissons, ce qui me permit de rendre des visites nocturnes à ma mère et m'approchait de Reims, où m'attendait la personne chargée de m'accompagner à la terre mise à ma disposition. Mes mesures prises, je retournai à Buzancy, où je restai jusqu'à ce que ma sœur eût fait expédier de Paris ce que je lui avais indiqué comme nécessaire, et s'y fût installée avec sa compagnie.

C'est à mon retour à Buzancy que je fis la *Dot de Suzette*, petit roman dont l'éclatant succès ne peut être justifié que parce qu'il tranchait avec les romans de madame Radcliffe, dont on commençait à être las, et avec d'autres productions qui ne ressemblaient à rien. L'anonyme que ma position m'obligeait de garder devint un objet de discussion publique. L'ouvrage était-il d'un homme ou d'une femme? M. Rœderer, dans son *Journal de Paris*, décida qu'une femme avait pu faire le roman, mais que la préface était incontestablement d'un homme. En attendant que ce grand problème

fût résolu, madame Fanny Beauharnais trouva commode de faire imprimer un de ses ouvrages, en ajoutant au titre *par l'auteur de la Dot de Suzette.* Il y eut scandale. N'ayant recommandé au libraire-éditeur, ni de m'avouer, ni de me désavouer, d'après l'accueil que recevait l'ouvrage, il crut me servir en ne se piquant pas de discrétion; et madame Fanny Beauharnais fut généralement blâmée d'avoir essayé de tourner à son profit l'intérêt qu'inspirait ma qualité de proscrit, intérêt d'autant plus général que l'ouvrage ne laissait voir ni esprit de parti, ni pensées de récrimination. Et pourtant il avait été accueilli par l'émigration étonnée de retrouver les mœurs et le langage d'une époque que, dans son éloignement, elle croyait oubliée. C'est à une émigrée rentrée avec un désir ardent de connaître l'auteur de *la Dot de Suzette* que je dus les dernières et fructueuses démarches qui plus tard décidèrent ma sortie du Temple. Enfin, pour aller jusqu'à l'incroyable, dans ma première entrevue avec Bonaparte, consul, ce roman y prit place pour une phrase très gracieuse, au rebours de la plupart des hommes de son gouvernement qui conservèrent longtemps l'habitude de ne pouvoir m'entendre nommer, à l'occasion de choses sérieuses, sans dire: *Ah! oui, l'auteur de la Dot de Suzette.* C'était à craindre qu'on ne finît par m'en faire un majorat.

Pour moi, ce que j'aime à me rappeler de ce ro-

man, c'est le lieu où je l'écrivis et ce qui m'y décida. Retiré à Buzancy, je ne m'apercevais de ma position de proscrit qu'aux soins avec lesquels les enfants de M. de Puységur et ses gens veillaient sur moi. Aussitôt qu'il venait des visites, on me cherchait pour m'en avertir, et je dirigeais mes promenades de manière à pouvoir remonter à ma chambre sans passer devant les appartements du rez-de-chaussée. Si les personnes en visite restaient à dîner, on m'avertissait encore, et c'était dans ma chambre qu'on me servait. Du besoin de m'y faire une occupation naquit cette légère production; et lorsqu'à la nuit le château se vidait des étrangers (dont plusieurs cependant ne l'étaient pas pour moi, mais à qui nous ne devions pas de confidences), je descendais au salon où je lisais en famille ce que j'avais écrit dans ma retraite, recevant des conseils aussi franchement que des éloges, mais toujours averti d'avance par la figure de madame de Puységur lorsque son goût n'était pas satisfait, ce qui établissait une contestation fort gaie pour l'amener à dire pourquoi. Sa bonté la mettait en défiance contre la justesse remarquable de son esprit.

En arrivant à la terre mise à ma disposition, je trouvai ma petite colonie bien établie. Ma sœur, étant veuve, ne portait par conséquent pas le nom de notre famille; les enfants étaient assez jeunes pour qu'un nom de baptême leur suffît, et moi

j'avais un nom d'emprunt. Lorsqu'on a des motifs pour ne pas dire qui l'on est, il faut faire une confidence la plus près possible de la vérité. J'étais un émigré rentré avec la promesse d'être rayé, et obligé de quitter provisoirement Paris par suite du 18 fructidor; position réelle alors pour un grand nombre de personnes, le Directoire ayant réagi à cet égard comme à beaucoup d'autres, puisqu'il n'y avait d'émigrés de retour et en expectative de radiation que ceux qu'il avait protégés jusqu'à cette époque. Le maire de notre commune, honnête homme et fort discret dans ses visites, en sut très probablement davantage; mais nous avions une existence si publique, si conforme à celle qu'on mène à la campagne, que nous aurions pu oublier nous-mêmes pourquoi nous y étions. Sans nous prodiguer, nous ne refusions pas des invitations motivées; une liaison toute de dévouement s'était formée entre une famille d'Aï et la nôtre; nous ne manquions pas de connaissances à Reims; des intimes venaient nous voir de Paris; et, dans le temps des vendanges, les fêtes avaient lieu chez nous comme dans les autres maisons. Rien ne ressemblait moins à une vie de proscrit; c'était une vie de bonheur. Une seule observation me rappelait à la politique; tout paysan que je rencontrais dans les champs, les vignes ou les bois, m'abordait pour me demander si on avait des nouvelles du général Bonaparte, et pour-

quoi il ne revenait pas en France; jamais aucun ne s'informait du Directoire. Lorsque des intérêts personnels m'appelaient à Paris, je rejoignais sur la route de Châlons un courrier dévoué par reconnaissance à ma mère, et que je prenais pour mon retour à une auberge indiquée; des restes de chouanerie obligeant le gouvernement à faire escorter les malles-postes par des hussards ou des dragons, je voyageais en toute sûreté sous la protection spéciale de la République. Pendant mes divers séjours dans la capitale, je logeais chez une vieille fille qui m'avait été recommandée par l'abbé Sicard, et dont le métier consistait à cacher des ecclésiastiques. Elle n'hésita pas à m'appeler monseigneur, me prenant pour un évêque, ce qui me mit dans la nécessité de lui dire que je n'étais que grand-vicaire. Elle ne sut mon nom et ma position mondaine qu'à l'époque où, devenu libre, je lui fis la petite pension que je devais à ses services. Ce ne fut pas pour longtemps. Fidèle à sa destinée, elle mourut quand elle n'eut plus de prêtres à cacher.

Une démarche, qu'il m'aurait été impossible de prévoir, était venue de nouveau reporter mes idées sur l'avenir de la France, à la fin de la première année de ma retraite en Champagne. Une lettre, qui n'avait pas besoin d'être signée pour me faire savoir qui me l'adressait, puisqu'une seule personne à Paris connaissait mon domicile

et mon nom d'emprunt, me demandait si je pouvais recevoir un de ses amis à qui je devais accorder toute ma confiance, mais qui tenait à ne pas descendre chez moi, et ne se mettrait en route, à jour convenu, qu'autant que je lui indiquerais à quelque distance une maison où je me trouverais, et où il aurait la certitude d'être admis en toute sécurité. Dans ma position, tant de conditions pouvaient être impossibles à remplir, sans l'intimité que j'avais formée à Aï. C'est là que je donnai le rendez-vous mystérieux qu'on me demandait. De quoi donc s'agissait-il?

Quoique le fond de cette affaire ait été généralement connu pendant la Restauration, ne pouvant pas nommer les personnes intéressées sans leur aveu, je dirai seulement qu'il résulta, des engagements pris par moi dans cette visite, que, quand je fus présenté à Louis XVIII comme fonctionnaire public, et qu'on me nomma, il me dit devant ses anciens courtisans, qui en furent étonnés :

« Il y a bien longtemps, monsieur Fiévée, que nous nous connaissons.

— Je suis trop heureux, Sire, que Votre Majesté se le rappelle. »

Louis XVIII, promenant sur l'assemblée ses yeux si remarquables en ce qu'ils étaient plus jeunes que son âge et sa tournure, répondit : « Il faudrait que j'eusse bien peu de mémoire, et l'Eu-

rope sait que je n'en manque pas. » J'étais probablement destiné à rester à cet égard plus ignorant que l'Europe, et quand on me fit, sous son règne, un procès ridicule en détournant vers lui une phrase applicable à tous les rois comme à tous les peuples, j'aurais pu lui présenter à développer cette thèse tout-à-fait de son temps : « Quelle différence y a-t-il entre la mémoire de l'esprit et la mémoire du cœur ? » Je ne lui rendrai pas moins avec plaisir cette justice qu'il était discret, fidèle à sa parole, ménager de la vie des hommes, et moins facile que la plupart des princes proscrits à se lier aux projets que les intrigants sont toujours prêts à leur présenter. Ce qu'on a appelé son agence, dirigée par l'abbé de Montesquiou devenu ministre de l'intérieur à la Restauration, s'est toujours bornée à lui présenter l'état réel de la France et les conjectures probables qu'on pouvait en tirer. Bonaparte, premier consul, était parvenu à en savoir plus que moi sur cette agence, et quelques personnes qui y ont été attachées seraient bien étonnées si je leur révélais ce qu'il m'apprit à cet égard. Il me demanda un jour si j'avais gardé des copies de mes écrits au comte de Lille. Je lui répondis qu'ayant toujours mis ma tête au-dessus de mon amour-propre, je n'avais jamais rien conservé de ce qui pouvait me compromettre; mais qu'il pouvait mieux que personne s'en faire une idée, la vérité seule m'ayant

toujours paru utile aux princes heureux comme aux princes malheureux. Je m'étais empressé de rompre mes engagements de ce côté peu de jours après la justice militaire rendue par Bonaparte au Directoire, d'abord pour être libre de suivre sans prévention l'ère nouvelle qui s'ouvrait, et parce qu'il ne m'était pas difficile de prévoir qu'il y avait dans cet événement, non-seulement de quoi ajourner pour longtemps les espérances des Bourbons, mais ce qu'il fallait pour les éteindre à jamais, si Bonaparte avait pu prendre sur lui-même un peu de l'ascendant qu'il obtenait si facilement sur les autres.

M. Théodore Leclercq était venu cette année, comme l'année précédente, assister aux vendanges de Champagne; son séjour chez nous fut prolongé par suite d'un malheureux accident; il avait été frappé au front par une ruade de cheval; heureusement le coup ne porta qu'en rabattant, et il n'y eut pas de fracture. Lorsqu'il fut en pleine convalescence, pour ne point l'exposer au mouvement peut-être encore trop rude d'une voiture de poste, je me chargeai de le conduire à petits pas jusqu'à Soissons, chez ma mère, qui l'aimait comme le fils qu'elle a le plus aimé. Nous séjournâmes d'abord à Reims, où il devait quelques visites d'adieu. Le mouvement de la voiture n'ayant réveillé aucune douleur, nous allâmes, sans nous arrêter, descendre chez M. de Puységur, d'où j'é-

crivis à ma mère que nous arriverions chez elle le lendemain à la nuit. Mon billet était daté du 9 novembre 1799. Le domestique, chargé de le porter, me rendit en échange un petit imprimé, comme il s'en trouvait en assez grand nombre parmi les dépêches arrivées de Paris, et qu'à titre de directrice de la poste aux lettres ma mère était chargée de faire distribuer à son choix. Ce petit imprimé annonçait très brièvement la révolution du 18 *brumaire,* c'est-à-dire le triomphe complet du parti militaire, conçu vaguement par Bonaparte à l'époque même où il fut choisi pour canonner les bourgeois de Paris, rendu plus facile par chacune de ses victoires, par l'incapacité du gouvernement directorial, et surtout par l'imprévoyance qui l'avait porté à faire la révolution du 18 *fructidor* de compte à demi avec les chefs les plus influents de l'armée. Le Directoire s'était d'abord trouvé assez puissant pour décider Bonaparte à se charger du commandement de l'expédition d'Égypte; son retour annonçait que le gouvernement des cinq était tombé si bas dans l'opinion qu'on pouvait tout oser contre lui; Bonaparte osa, réussit, et le succès a éloigné toute réflexion sur le terme où aboutissent presque toujours les grandes armées dans les temps de désordres civils. En lisant l'histoire de notre temps, telle qu'elle a été écrite par les contemporains, on pourrait croire qu'en partant du 13 *ven-*

démiaire, passant par le 18 *fructidor* pour arriver au 18 *brumaire*, il n'y a eu qu'un combat de doctrines politiques, et que la République n'a succombé que sous la malveillance des royalistes qui, à coup sûr, n'y ont été pour rien. On ne peut pas même leur faire un privilége de l'insouciance qu'inspira la chute du Directoire, tant était général le mépris dont il était couvert. De nos pouvoirs politiques, c'est le seul qui n'ait laissé de partisans dans aucune classe de la société. Il est vrai que, de cette époque, date l'habitude prise de s'arranger de tout pouvoir qui surgit, pourvu qu'on trouve à s'y placer; la fidélité nouvelle à laquelle on se voue par devoir aide alors à éteindre le souvenir de la fidélité qui n'a plus d'application utile.

Je n'ai bas besoin de dire l'effet que produisit à Buzancy le petit imprimé envoyé par ma mère; mais l'absence de détails nuisait à notre joie, d'autant plus que madame de Puységur attendait de Paris, ce même jour, une de ses amies; et plus le temps s'écoulait sans qu'elle arrivât, plus nous retournions dans un sens fatal les causes possibles de ce retard. Enfin, le fouet d'un postillon se fait entendre; nous courons tous au vestibule pour avoir des nouvelles; la plus rassurante était sans doute dans la gaîté de madame d'A...., la femme la plus spirituelle et la plus sensible au froid que puissent aborder des curieux. Elle refusa de nous ré-

pondre jusqu'à ce qu'elle fût établie bien chaudement dans le salon; puis elle nous raconta les difficultés qu'on lui avait faites avant de la laisser franchir les barrières, les soldats s'obstinant à la prendre pour la maîtresse de Barras, chargée d'aller soulever les provinces; puis elle ajouta tant d'autres folies à ce rapprochement si étrange entre elle et Barras, qu'il nous fut impossible de la ramener à une conversation sérieuse. Au fait, que pouvait-elle savoir et nous dire, sinon qu'elle avait quitté la ville de Paris tranquille et soumise; cela ne nous suffisait-il pas? Il ne m'en fallut pas davantage pour regarder ma proscription comme tombée en désuétude, et nous partîmes le lendemain matin, mon compagnon de voyage et moi, pour nous rendre chez ma mère, faisant ouvrir solennellement les portes de sa maison à notre voiture, et recevant, pendant les deux jours passés à Soissons, toutes les personnes qui avaient la bonté de venir me féliciter, comme si je laissais gracieusement au général Bonaparte l'honneur de la victoire, n'en réservant pour moi que les avantages. Avec le temps, cela s'est réalisé. De retour en Champagne, je trouvai dans ma petite colonie la même joie et la même sécurité déjà établies, grâce aux feuilles publiques que nous recevions très exactement.

Pour suivre, juger et prévoir les événements, à l'époque d'un règne nouveau surtout, il est in-

dispensable de se rapprocher du point d'où ils partent et où ils reviennent. Je pensais donc à revenir dans la capitale; mais je n'avais pas encore de décision prise, lorsqu'il m'arriva des propositions relatives à mes habitudes. Pendant mon absence, la plupart des journaux avaient changé de mains; peut-être était-ce pour les nouveaux propriétaires un motif de plus pour témoigner le désir de prendre des engagements avec moi. On releva *le Mercure;* je repris *la Gazette de France;* quelques articles hardis dans leur prévoyance de l'avenir, fixèrent assez l'attention du premier consul pour qu'il s'informât plusieurs fois avec instance de qui ils étaient, et pour qu'il témoignât de l'étonnement de ce que je ne cherchais pas à l'approcher. Je n'y pensais pas, je ne le désirais pas; d'autres le craignirent, et il se forma contre moi une intrigue que je ne connus qu'au moment où j'en fus victime. Il faut remonter à son origine.

Avant la proscription de fructidor, M. D..., jeune homme ayant fait sérieusement son droit, parlant plusieurs langues, participait, pour ses connaissances spéciales, à la rédaction de *la Gazette de France* de ce temps-là. Il y avait si peu de rapport entre nous que je n'ai jamais su où il demeurait, qu'il n'est jamais venu chez moi; nous n'avions de causeries que quand nous nous rencontrions au bureau de la rédaction du journal. Après la révolution du 18 fructidor, il passa en

Angleterre, ce que je n'ai appris que vingt mois plus tard et à mes dépens. Revenu en France, il s'informa avec tant d'activité du lieu que j'habitais et des moyens de m'écrire qu'on me demanda l'autorisation de lui donner mon adresse, en me présentant des motifs pour ne pas refuser. Ces motifs, il faut les dire. M. D... s'était donné assez de mouvement à Londres pour que des personnes liées à Paris à l'agence de l'abbé de Montesquiou missent de l'intérêt à savoir si Louis XVIII avait tenu l'engagement de ne jamais les nommer à son frère, ce qu'on croyait que je parviendrais à découvrir si j'entrais en relation avec M. D... Je ne sais pas refuser les petites choses, et je consentis à ce qu'on me demandait. Il m'écrivit en effet pour me dire que mon séjour à la campagne n'avait plus de motif; que le passé était assez passé pour que je pusse revenir à Paris sans danger; que je n'étais pas dans l'âge où on renonçait aux affaires, surtout à une époque qui n'offrait que des chances heureuses. Je compris aisément qu'il avait des propositions à me faire; mais, positivement parce qu'on m'avait appris qu'il arrivait d'Angleterre, pour ne pas le laisser approcher de moi, je lui répondis que j'étais convaincu comme lui qu'il n'y avait aucun danger pour moi de revenir à Paris, mais que je tenais à la vie de campagne par goût d'abord, et parce qu'elle était honorable à un prix qui ne passait

pas mes facultés, tandis que la vie de Paris me serait onéreuse. Cela n'alla pas plus loin. Toutes mes recherches dans les bibliothèques publiques, chez les libraires et les brocanteurs de livres, n'ont pu me faire retrouver un volume que la police fit imprimer, sous le titre de *Correspondance anglaise*, bien longtemps après l'installation du consulat, volume dans lequel se trouvait mon billet à M. D..., volume dans lequel rien ne pouvait intéresser les lecteurs, et qui ne fut imprimé, je suis autorisé à le dire, que dans deux intentions : la première, comme on le verra, de m'effrayer assez pour me faire quitter Paris ; la seconde, de mettre Bonaparte en défiance contre moi. Comme, de son aveu, quand il avait des préventions, il n'en revenait jamais, c'est par mon billet, relaté dans la *Correspondance anglaise*, qu'il a pris et gardé l'idée que je préférais la vie de campagne à toute autre existence, ce qui n'était pas d'une vérité absolue, ce qui n'était pas du tout vrai au moment où je l'écrivais, et pourtant m'a donné plus tard une force de résistance contre Bonaparte quand, mécontent, je demandais la permission de quitter Paris.

On aura peine à comprendre pourquoi j'occupais le premier consul sans le désirer et sans le savoir ; cela est si inconcevable, en effet, qu'il m'a fallu du temps pour le comprendre moi-même. A son avénement, deux partis se disputèrent l'es-



poir de le guider; ces deux partis avaient chacun leur chef. M. Fouché était chef du parti révolutionnaire, alors le plus nombreux; le chef de l'autre parti était mieux intentionné, et croyait que je pourrais lui être utile, d'après la manière dont Bonaparte s'était plusieurs fois exprimé sur mon compte. Ainsi, on me tiraillait de deux côtés sans que je m'en doutasse. M. Fouché me fit aller au Temple avec un gros volume dans lequel je n'étais que pour le plus petit et le plus insignifiant des billets, billet que M. D..... avait conservé je ne sais pourquoi, mais qui se trouvait, je ne sais encore pourquoi, parmi des lettres de lui, desquelles on pouvait conclure qu'il m'avait vendu ou tout au moins promis au ministère anglais comme le plus grand pamphlétaire de l'Europe. Je n'ai point entendu dire que M. D..... ait été arrêté; je ne sais ce qu'il est devenu, et pourtant je ne l'ai jamais soupçonné d'avoir amélioré sa position en se prêtant à me compromettre. Probablement les papiers saisis chez lui étaient depuis plus d'une année entre les mains de la police, par l'habitude qu'elle a d'en conserver pour les produire et en alarmer le pouvoir lorsqu'elle y trouve un intérêt personnel. Le chef du parti opposé au parti de M. Fouché me fit offrir, pendant que j'étais au Temple, de travailler efficacement à m'en faire sortir si je voulais me lier à ses combinaisons; je lui répondis que j'y étais entré innocent, qu'il

m'en fit sortir innocent et que nous verrions après. Sans le secours de personne, une fois dehors, j'ai si bien assuré ma liberté, mon indépendance et mon isolement, que tout ce qu'on avait fait pour ôter au premier consul le désir de me connaître fut positivement ce qui m'en rapprocha.

Je demande pardon au lecteur de le renvoyer à la cinquième Note de ma Correspondance, page 46 de ce volume; il y trouvera ce qui concerne mon séjour au Temple et comment j'en suis sorti. Il y perdra quelques détails curieux sur le régime aristocratique et généralement assez doux de cette prison, quand on n'enlevait personne la nuit pour être fusillé au point du jour, ce qui n'est arrivé qu'une fois de mon temps; sur les amitiés que j'y ai contractées, et les services que j'ai été assez heureux pour rendre. Cette Note avait pour but d'apprendre au premier consul avec quelle impudence la police le faisait servir à ses intrigues et à ses animosités personnelles, et combien il importe à celui qui gouverne d'éviter de se laisser présenter comme juge direct de la liberté et moins encore de la vie des hommes. Je ne pouvais m'appuyer sur rien de plus positif que sur ce qui s'était passé au sujet de ma détention, puisque lui, chef du gouvernement, y avait été pour beaucoup par les variations de ses promesses, et pour tout réellement, puisque la cause de ma captivité était

la peur conçue par le parti révolutionnaire de me voir approcher de lui. Je lui donnais ainsi son histoire autant que la mienne à l'appui des réflexions que je lui adressais; il n'y avait rien à opposer.

La publication de la brochure dont j'ai parlé dans la Note à laquelle j'ai renvoyé le lecteur était trop sérieuse pour contenir des flatteries; Bonaparte n'y est nommé qu'une seule fois; mais elle répondait à beaucoup de ses pensées qu'à cette époque il n'aurait pas osé exprimer avec autant de franchise que moi; elle répondait également aux espérances que la France pure de crimes et d'ambition personnelle attachait à son élévation; aussi eut-elle un double succès; et, comme je l'avais signée, il ne fut plus possible de lui dire que je me réservais pour d'autres circonstances.

Quoique les démarches faites en ma faveur par M. Rœderer, pendant ma détention, n'eussent pas eu le résultat qu'il en espérait, je ne lui en devais pas moins de la reconnaissance, et il s'établit entre nous des rapports de société. C'est à lui que le premier consul s'adressa pour savoir si je désirais prendre action dans son gouvernement; bien convaincu que je ne le désirais pas, comme il n'était pas accoutumé à renoncer à ses idées, il me fit proposer un voyage en Angleterre, ce que j'acceptai avec le plus grand plaisir. M. Rœderer fut chargé de tous les préliminaires et de me présenter

ensuite. Au moment où la voiture qui nous conduisait aux Tuileries entrait dans le Carrousel, je lui demandai de quelle qualification on se servait en parlant à Bonaparte; il me répondit : « Nous, « hommes du gouvernement, nous l'appelons gé« néral, les autres l'appellent citoyen premier « consul. » Chacun a son amour-propre et l'applique à sa manière. Je pensai qu'il devait être impossible de mettre de la vivacité et de l'apropos dans une conversation où les mots de *citoyen premier consul* se représenteraient sans cesse; c'était trop long; au lieu que le mot *général* est bref, et ne ralentit pas la marche des idées. Je décidai à part moi que je l'appellerais général, ce qui lui parut si simple que j'en conclus qu'eux autres *hommes du gouvernement* n'étaient pas encore parvenus à créer une étiquette à leur profit, et qu'ils ignoraient que celui qui gouverne ne peut avoir qu'une même appellation pour tout le monde.

On trouvera dans ma Correspondance assez de détails sur cette entrevue pour que je sois dispensé de les rappeler ici. Bonaparte fut simple, spirituel, coquet et confiant, trop confiant même pour moi en présence de trois personnes qui assistaient d'un peu loin à cette audience et qui pouvaient en prendre de la jalousie. La conversation s'étant éloignée du but de notre rapprochement, il y revint en me disant : « Mais vous ne me

« demandez pas pourquoi je désire que vous alliez « en Angleterre. — Cela prouve, général, combien je suis convaincu que vous ne m'en chargeriez pas si ce n'était point une chose honorable. — Plus j'étudie ce pays dans les livres, « moins je m'en fais une idée. Allez, voyez; ce que « vous m'en écrirez, je le croirai. Vous enverrez « vos lettres par un de vos valets de pied chez « l'ambassadeur qui sera prévenu, et vous y met« trez des numéros pour que je sache si on m'en « prend ou s'il s'en égare. » Cette défiance, prononcée devant trois hommes attachés à son gouvernement, me fit comprendre qu'il voulait m'isoler. « Vous écrirai-je, général, chaque fois que « je le croirai utile, ou ne vous présenterai-je « qu'un rapport à mon retour? — Si j'attendais un « rapport, vous pourriez bien ne me faire qu'un « joli roman. » L'intention était marquée par un sourire si fin que je ne trouvai moyen d'y répondre que par un salut un peu cavalier. Le sourire de Bonaparte a mérité de devenir historique. Ce qui m'étonna, c'est qu'il eût déjà appris un usage des princes français, qui consistait à dire un mot flatteur à ceux qu'ils recevaient pour la première fois. Charles X en avait conservé l'habitude et était heureux en application.

Après avoir vu à Paris les fêtes relatives à la paix d'Amiens, j'arrivai assez tôt à Londres pour assister aux fêtes qui eurent lieu pour le même

événement. A Calais, le maître d'une hôtellerie fort celèbre, où je descendis, m'annonça que je serais bien reçu en Angleterre. D'où le savait-il? Ce ne fut pas de sa part une prédiction hasardée, car je ne me servis pas du quart des lettres de recommandation dont je m'étais muni.

Pendant mon séjour en Angleterre je n'écrivis que trois fois au premier consul; mais j'envoyai souvent au *Mercure de France* des lettres qui ont été plus tard réunies dans un volume in-8°. Comme écrivain, entre m'adresser au public ou à un souverain, fût-il dix fois plus élevé que la colonne de la place Vendôme, je n'hésiterai jamais à préférer le public; c'est lui qui est notre véritable maître; c'est à lui que nous rendons hommage en défendant la liberté de la presse. D'ailleurs j'étais bien sûr que mes lettres adressées au *Mercure*, dans lesquelles je me trouvais bien plus à l'aise, seraient lues par le premier consul. Il me défendit, en effet, contre les révolutionnaires de sa cour qui m'accusèrent de troubler la tranquillité de l'Europe, parce que j'avais annoncé que rien n'était moins probable que la continuation de la paix. Qui me l'avait appris? l'impossibilité de la maintenir, et l'air que je respirais en Angleterre.

Je n'ai pas conservé les brouillons des trois Notes que j'adressai de Londres au premier consul, et qui renfermaient spécialement des études de finances, ne pouvant pas m'imaginer que cette

correspondance se renouerait à Paris, durerait aussi longtemps, et qu'elle pourrait avoir un jour un intérêt de curiosité, si on la jugeait en se reportant aux circonstances dans lesquelles se trouvait la France et au caractère de l'homme qui la gouvernait. Pour expliquer ce qui me conduisit à adopter la forme de Notes de préférence à des lettres, il me suffira de rapporter la seule lettre que j'ai écrite d'Angleterre au premier consul, et qui accompagnait ma première Note. A sa brièveté on ne s'étonnera pas qu'elle se soit conservée dans ma mémoire.

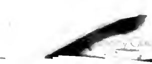
« Général,

« Malgré l'indépendance de mon caractère, in-
« dépendance qu'on exagère sans doute un peu, je
« crois qu'il me serait impossible de la conserver
« si je vous avais toujours présent à ma pensée en
« vous écrivant. Dorénavant je ne vous adresserai
« que des Notes telles que je les ferais pour moi;
« vous saurez qu'elles sont pour vous, et vous
« resterez maître de n'en prendre que la part qui
« vous conviendra.

« J'ai l'honneur, etc. »

Cette forme ôtait tout ce qu'il y aurait eu d'inconvenance à l'égard du premier consul et de gêne pour moi, si j'avais adressé mes réflexions directement à sa personne.

Je revins d'Angleterre aussitôt que je m'en-



nuyai d'y être. Je vis le premier consul qui me reçut avec aménité. Les sujets de conversation ne nous manquaient pas; cependant elle finit par languir; il y avait même des intervalles de silence; mais l'étiquette ne me permettait pas de me retirer sans être congédié. Je ne savais pas encore qu'il était dans ses habitudes de croire qu'on ne pouvait l'approcher sans lui demander quelque chose. Je ne voulais de lui que la sécurité que me promettait sa bienveillance avouée, et je repris mes travaux accoutumés. Il choisit cette fois M. de Lavalette pour intermédiaire, afin que ma correspondance continuât en France telle qu'elle s'était établie à Londres. En refusant, il aurait fallu renoncer en même temps à écrire pour le public, la censure s'établissant chaque jour plus tracassière sous le ministère de la police, avec lequel je ne voulais avoir aucun rapport. J'acceptai et je fis bien, puisque ce fut M. Fouché qui, deux fois, paya de sa place la fantaisie de lutter contre un correspondant de l'empereur, qui avait été assez prévoyant pour obtenir la parole du maître de n'être jamais sacrifié, même quand il aurait tort.

CORRESPONDANCE
ET RELATIONS
PENDANT ONZE ANNÉES (1802 A 1813)
AVEC
BONAPARTE,
PREMIER CONSUL ET EMPEREUR.

NOTE I.

Octobre 1802.

M. de Lavalette[1] m'a communiqué la note du premier consul, par laquelle il témoigne le désir que je prenne en chef la rédaction du journal ayant pour titre *le Bulletin de Paris*. Un désir du premier consul serait un ordre pour moi, s'il me suffisait de soumettre ma volonté pour trouver la fa-

(1) Directeur général des postes.

culté de faire ce qu'on me demande; mais le ciel ne m'a pas créé ainsi. Il faut toujours que je sois convaincu de l'utilité d'une chose pour la faire avec goût et d'une manière vraiment profitable à ceux qui la désirent. Or, rien ne me paraît moins utile que ces journaux mi-officiels qui ne vont que de la protection du gouvernement; ils n'ont pas un mois d'existence que chacun sait qui les fait, pourquoi et pour qui on les fait; alors on les lit bien moins pour s'en laisser diriger que pour savoir ce que le gouvernement veut qu'on pense, et dès qu'on voit un gouvernement quelconque prétendre faire l'opinion au jour le jour, les esprits se cabrent et se font une opinion directement opposée; à cela il y a de la justice. Dans les pays qui ont des doctrines publiques, et malheur aux pays qui n'en ont pas, le devoir du gouvernement est de les maintenir, puisqu'elles sont l'âme de l'État. Tout ce qu'il fait pour cela est approuvé des honnêtes gens, et ne peut contrarier que ces esprits ardents qui sacrifieraient l'univers entier au seul désir d'essayer des systèmes; esprits que les événements les plus terribles ne peuvent corriger, parce qu'une fois qu'on s'est lancé hors du possible, qu'on s'est accoutumé à voir la société comme une idée qu'on peut retourner dans plusieurs sens, il est impossible de revenir au vrai.

Mais si la raison admet que le gouvernement a

le droit de maintenir les doctrines publiques, l'amour-propre ne peut consentir que le gouvernement influe sur l'opinion au jour le jour et pour chaque événement particulier. Quand on l'essaie, ce qui n'est pas mal, il faut se cacher comme si on faisait mal, afin que, l'amour-propre des lecteurs n'étant pas averti, vous puissiez les amener à approuver vos raisonnements s'ils sont bons, et qu'ils croient penser par eux-mêmes lorsque vous les conduisez à penser. Or, c'est ce qu'on n'obtient jamais avec les journaux mi-officiels. Si le gouvernement était un parti, ce serait différent; les partis ne sont jamais difficiles; pourvu qu'on les flatte, ils trouvent tout bon; mais ce n'est certainement pas dans un esprit de parti qu'est fait ou que devrait être fait *le Bulletin de Paris*.

Dans toutes les propositions de journaux *aidés* par le gouvernement, il me semble, si j'en juge par l'expérience, que les journaux qui se proposent ne considèrent que trois choses : 1° l'argent qu'ils gagneront, 2° l'importance qu'ils se donneront, 3° une grande facilité pour tourmenter les journaux qui réussissent. A la preuve.

Quoique le gouvernement ait efficacement protégé *le Bulletin de Paris*, je ne vois pas qu'il ait eu un grand succès, puisque, après avoir passé dans plusieurs mains qui n'en ont su rien faire, on me l'offre à moi qui suis connu pour avoir des opinions entièrement opposées aux hommes

qui l'ont rédigé jusqu'à présent. Alors à quoi a servi l'argent dépensé pour le créer et pour le soutenir?

Les rédacteurs de ce journal, responsables au gouvernement d'un succès qu'ils avaient promis et qu'ils n'ont pas obtenu, n'ont pas eu la bonne foi d'avouer leur incapacité; ils ont nécessairement accusé l'opinion publique et les journaux qui réussissent; dès lors ils ont montré au gouvernement des ennemis où il n'y en a pas, et sont devenus hostiles envers tous les autres journalistes. Étrange manière de diriger et de réunir les opinions!

Autre inconvénient très grave, puisqu'il est un obstacle insurmontable au succès, et que tout journal qui n'a pas de succès est nul, quelque chose qu'il contienne.

Dès qu'une feuille publique est créée et payée par le gouvernement, les places de rédacteurs sont demandées comme on demande des places de commis et données à peu près de même. Il est fort indifférent que des commis, dont les uns sont jacobins, les autres royalistes, ceux-là athées, ceux-ci jansénistes ou molinistes, se trouvent dans le même bureau pour copier des lettres ou aligner des chiffres; les opinions ne sont pour rien dans cela. Il n'en est pas de même entre des hommes qui travailleraient au même journal et qui n'auraient été choisis que sur des protections diverses. Quel accord y aurait-il entre eux et dans

leur travail? Quelle certitude aurais-je seulement qu'on me donnerait pour coopérateurs des gens de lettres et non des intrigants qui, ne sachant pas écrire et sachant très bien marcher, iraient chercher un appui près du ministre de la police ou de tout autre ministre, chaque fois qu'ils éprouveraient une contrariété ou qu'ils pourraient se faire valoir. Dès lors un journal que le gouvernement aurait voulu à lui seul serait livré à la police; et il faudrait que le ministre de cette partie fût bien sot pour ne pas arriver à ce résultat. Ceci n'est point une conjecture. Lorsque j'ai demandé à M. de Lavalette s'il savait qui on m'adjoindrait, il m'a nommé deux personnes qui n'ont aucune réputation littéraire. Je vis trop isolé pour savoir s'ils en ont une autre; mais n'ayant tiré de la révolution qu'une réputation inattaquable, je tiens à ne la lier à aucune autre réputation, afin de n'être responsable que de mes propres fautes.

Et pourquoi s'obstiner à continuer *le Bulletin de Paris?* qu'on le laisse mourir[1]. Par lui on veut avoir de l'influence sur l'esprit public; mais il faudrait avant tout lui donner du succès; quand j'y parviendrais, cela demanderait du temps, et tout ce temps serait perdu pour l'effet auquel on destine spécialement ce journal. Est-ce que le gouvernement croit de bonne foi que les jour-

1) C'est ce qui eut lieu.

naux ne sont pas tous à sa disposition et que les propriétaires lutteraient contre lui? qu'ils refuseraient des articles communiqués, si ces articles étaient bien faits, surtout s'ils étaient écrits dans le sens du journal auquel on les enverrait; conditions sans lesquelles tout article est sans influence? Quand on tend à réunir les partis, ce qui n'est possible qu'autant qu'on est assez fort pour leur tracer le cercle dans lequel ils s'agiteront, on peut, sur tous les grands intérêts de l'État, dire la même chose aux jacobins et aux royalistes; seulement on ne peut pas la leur dire de la même manière, parce que chaque parti a ses formes et ses convenances auxquelles la raison même doit se rattacher pour être admise. S'il s'agit de la guerre, ce n'est certainement pas en menaçant les trônes, en insultant les rois, qu'on fera goûter la guerre aux royalistes; mais avec des idées de gloire, des souvenirs historiques, on aura de l'influence sur eux. Je ne sais pas comment il faut parler aux jacobins; mais le premier consul trouvera autour de lui des gens qui le savent, et, par ces gens-là, il disposera du *Moniteur,* des *Défenseurs de la patrie*, et même du *Journal de Paris* dont les allures penchent toujours de ce côté, parce que l'idéologie y entraîne. Moi, je réponds du *Mercure*, du *Journal des Débats* et de *la Gazette de France,* qui ne refuseront jamais un article de moi. Ainsi, sans association d'hommes

qui n'ont entre eux aucun rapport, sans courir le danger des tracasseries que ne manquent jamais d'exciter des écrivains qui se croient appuyés par le gouvernement; qui, pour son argent, lui ont promis l'opinion publique et ne peuvent pas cependant faire lire un journal, il est facile d'employer les principaux journaux à donner une direction à l'esprit public. Si c'est pour l'éclairer qu'on prend ce moyen, si les formes sont bonnes, on réussira; si au contraire on en abuse, si on donne aux journaux des articles tels que les rédacteurs connus de ces journaux soient, par honneur, réduits à les désavouer dans le monde, ce moyen même perdra toute efficacité, et il faudra retomber dans les mains des intrigants. Or, pour savoir ce que ces messieurs se permettent, je m'en rapporterai à ce que le premier consul m'en a appris, et en me les nommant; car ma position ne m'a jamais permis de les juger autrement que par ce qu'ils produisent en public. On pourrait les comparer à ces espions que, pendant la guerre, les armées ennemies tolèrent réciproquement; qui disent de chaque côté qu'ils n'ont l'air de servir l'armée ennemie que pour se procurer plus de facilités à obtenir des renseignements, et qui finissent presque toujours par être pendus pour avoir trahi tous ceux qui les employaient. A cela près que nos intrigants de littérature s'arrangent pour n'être pas pendus, la comparaison serait exacte.

Il restera toujours une grande difficulté pour servir le gouvernement dans les journaux, difficulté qui consiste à savoir ce qu'il désire, où il va, et par quels moyens il veut y arriver. Rien n'est plus aisé pour les écrivains anglais que de prendre un parti; on sait toujours dans ce pays de quoi il s'agit entre les opinions diverses, parce que rien de fondamental n'est en discussion. Qu'est-ce qui n'est pas en discussion dans notre pauvre France? Nous sommes en république, et cela n'est pas vrai; nous parlons de liberté, et cela n'est pas vrai; on dit qu'on veut finir la révolution, et cela n'est pas vrai. On veut seulement qu'elle se repose pour reprendre de nouvelles forces et suivre un autre chemin; car ses admirateurs avouent qu'elle s'est un peu fourvoyée sous Robespierre et sous le Directoire. Personne ne dit au premier consul son arrière-pensée, je crois bien que le premier consul ne confie la sienne à personne; cela est assez embarrassant quand il s'agit de mettre en évidence l'opinion du pays et du gouvernement. Cependant il est un point hors de discussion, c'est que la France est la France, et qu'il n'y aura rien de possible comme il n'y aura rien de durable que nous ne soyons Français. C'est dans ce sens surtout qu'il faut diriger l'esprit public; le reste viendra avec le temps.

Ces réflexions faites, si on persiste à soutenir *le Bulletin de Paris*, je ne m'y refuse pas absolu-

ment; et quand je partirai de ce point convenu, je verrai ce qu'il y aura de mieux à faire. Cependant, j'avoue que j'aimerais mieux avoir contribué à l'enterrer en présentant son inutilité qu'après avoir confirmé par moi-même l'impossibilité de le faire vivre. Le premier consul n'ignore pas que ce n'est point par besoin que je travaille dans les journaux, mais par goût, et parce que j'aime à avoir action sur l'opinion[1]; mais je veux que cette action soit toujours franche, autrement je ne pourrais plus rire en lisant quelquefois dans la même matinée que je suis terroriste, royaliste, capucin, etc., etc. Je suis Français, et en vérité ce n'est pas ma faute si, par prévoyance, je m'éloigne toujours du parti qui domine. Qui pourrait me dire jusqu'à présent auquel j'aurais dû

(1) Le premier consul m'ayant parlé de *mes valets de pieds* dans la première entrevue que j'ai eue avec lui, mon indépendance et ma manière de vivre toujours la même ayant fait croire aux hommes qui l'entouraient et qui avaient de la bienveillance pour moi que je jouissais d'une grande aisance, et le lui ayant dit, tandis que d'autres hommes, moins que bienveillants, lui avaient affirmé que les Bourbons avaient fait ma fortune, ce qui n'était pas vrai, j'ai cru devoir le laisser dans l'idée que le travail auquel je me livrais était dans mes goûts et non dans mes besoins; cela rendait ma position meilleure vis-à-vis de lui. Il aurait moins promptement compris cette vérité cependant bien simple, que, si je n'avais pas eu du plaisir à écrire, j'aurais cherché et trouvé une autre manière d'arranger mon existence selon mes habitudes, sans jamais aliéner ma liberté. Je mets de l'intérêt

m'attacher? Où je vois espoir de salut pour la France je me range tout naturellement. Puisse-t-on ne pas se tromper de nouveau sur les moyens, car on augmenterait les extrêmes difficultés au milieu desquelles nos erreurs accomplies nous ont placés!

à cette note, parce que je serais honteux que les hommes de lettres avec lesquels j'ai eu des rapports de travail et d'amitié pussent croire que j'aie été un seul moment assez fat pour renier notre position commune.

Pour qu'on puisse comprendre le début de la Note suivante, je dois faire remarquer que celle-ci est une réponse au premier consul qui, une fois nos conventions verbales arrêtées, m'avait attaqué avant que je lui eusse écrit.

NOTE II.

Octobre 1802.

Si j'étais destiné à tenir une correspondance politique avec quelqu'un dont je n'aurais pas la pensée, ne pouvant lui offrir que la mienne, je commencerais par donner un sens précis à plusieurs dénominations reçues depuis la révolution; le premier point étant de bien s'entendre sur la valeur des mots, ce qui est quelquefois aussi difficile que d'être d'accord sur la nature des choses; et, comme on ne peut définir certaines expressions qu'en s'arrêtant sur les partis qui les ont créées, je parlerais nécessairement de ces partis.

Il y en a deux principaux en France, les royalistes et les républicains; nous sommes encore aujourd'hui censés être en république.

Les royalistes se divisent en deux classes très distinctes : royalistes d'opinion et royalistes d'intérêt. Les républicains peuvent se classer de la même manière : républicains d'opinion et républicains d'intérêt. Sous cette seconde dénomination sont nécessairement compris tous les révolutionnaires qui, malgré les avantages que leur offre le gouvernement qui s'élève, aimeraient mieux trou-

ver leur garantie d'avenir dans les principes qu'ils ont professés que dans les chances d'un pouvoir qui invinciblement a séparé ses intérêts des leurs.

Il n'est pas inutile d'observer que plusieurs de ces partis se réunissent dans une opinion fatale à la France, dangereuse pour ceux qui gouvernent, opinion née de tous les écrits politiques du dix-huitième siècle. Et cependant, comme il faut faire la part aux faits au moins autant qu'aux opinions, on ne doit pas oublier que plus les gouvernements ont trouvé de facilité à augmenter les impôts, et plus ils ont perdu de pouvoir réel, parce qu'alors l'administration des choses, pesant sur la généralité des citoyens, a tué le pouvoir gouvernemental sans être assez forte pour le suppléer dans les temps difficiles. Le gouvernement s'adresse aux hommes, l'administration à tous les intérêts pécuniaires indistinctement. A mesure que la fiscalité s'est étendue, il est arrivé nécessairement que les écrivains économistes et politiques ont gagné en influence, puisqu'ils répondaient à des mécontentements qui existaient jusque dans les dernières classes de la société. Il n'est pas vrai que la monarchie des Bourbons soit tombée devant un déficit de quelques millions; elle est tombée parce que la faiblesse du gouvernement et les incertitudes de l'administration laissaient la nation abandonnée à elle-même.

Revenons à la distinction des partis.

Les royalistes d'opinion sont les seuls hommes qu'on ne trompe pas avec des mots; étant toujours restés en présence de la révolution, ils l'ont assez souvent combattue pour la connaître.

N'étant liés aux Bourbons par aucun intérêt personnel, ce qu'ils demandent avant tout, c'est l'unité dans le gouvernement comme premier moyen de recréer l'unité de la nation; le reste se réduit pour eux à des opinions plus ou moins spéculatives, dont ils abandonnent la solution à l'avenir. Nés presque tous dans la bourgeoisie, n'ayant jamais quitté la France, ils influent plus qu'on ne pense sur l'opinion publique; ils devinent et approuvent la marche du gouvernement; et s'ils ne sont pas tous favorables à celui qui gouverne, ce n'est pas entièrement leur faute. Non-seulement le gouvernement semble les avoir abandonnés, mais il paraît craindre les opinions qu'ils propagent et qui pourtant sont les seules en rapport avec sa situation.

Les royalistes d'intérêt ne forment pas un parti actif en France. Ayant toujours vu leurs chefs au dehors, ayant pour la plupart quitté longtemps leur patrie, ils sont, sur tout ce qui concerne la révolution, d'une ignorance qui égale l'imprévoyance avec laquelle ils en ont hâté le moment. Frappés par de longs malheurs, ils sont rentrés sans énergie, et beaucoup même sans dignité.

Une vanité sans but est en eux ce qui rappelle

leur existence passée; et on peut remarquer que c'est surtout depuis leur rentrée que s'est formée la division entre les royalistes d'intérêt et les royalistes d'opinion, division sourde, mais qui permet à l'observateur de prévoir les dissentiments qui se seraient élevés entre eux dans le cas d'une restauration.

Aussi suis-je bien loin de croire que les royalistes de toutes les nuances n'acquerraient pas beaucoup d'importance si de nouvelles catastrophes menaçaient notre avenir, comme je suis éloigné de croire qu'ils ne puissent un jour servir les projets du gouvernement qui s'élève, tant qu'une force hors d'eux les contiendra. Des hommes qui ont leur nom dans l'histoire, qui se lient à tout le passé d'une nation, ne sont jamais nuls dans leur patrie. Tout ce que j'ai voulu indiquer, c'est qu'aujourd'hui les royalistes d'intérêt sont entièrement passifs, et que les royalistes d'opinion ne le sont encore que conditionnellement.

Passons aux républicains.

Les républicains d'opinion sont presque tous des gens assez respectables par leur probité, mais que les résultats malheureux de leurs tentatives ont plus étonnés qu'ils ne les ont convertis; aussi recommenceront-ils toutes les fois qu'ils en trouveront l'occasion.

Incapables d'opérer par eux-mêmes un mouve-

ment décisif pour leur cause, ils préparent ce mouvement; et quand il avorte, ils surgissent pour le justifier par leurs discours et par cet ascendant que donne la probité. Tous les ouvrages qui aujourd'hui renient la révolution dans ses violences, sans cesser de vanter les principes politiques qui l'ont amenée, partent de la main des républicains d'opinion. Pourvu qu'on ne tue pas, ou qu'on tue bien peu, on les voit à la suite de toutes les situations qui peuvent donner des chances à leurs opinions; mais ils n'appartiennent à aucun gouvernement; leur royaume n'est pas de ce monde.

Ces hommes sont plus dangereux qu'on ne pense; dans toutes les circonstances qui pouvaient être décisives, on les a vus se présenter comme intermédiaires entre les factions et prolonger la révolution avec de fausses conciliations dont peut-être ils n'étaient pas dupes. Je ne doute pas que le gouvernement actuel ne les ait souvent rencontrés dans sa marche; et, si j'étais plus hardi, j'affirmerais qu'il a dû être plus embarrassé de leurs temporisations que des partis les plus actifs.

Les républicains d'intérêt, j'entends les révolutionnaires consacrés par le sang qu'ils ont versé, se sont faits politiques depuis qu'ils ne peuvent plus se montrer furieux. Appelés à presque toutes les places, quelques-uns même à la confiance,

pouvant deviner les projets du chef de l'Etat, loin de montrer de l'opposition, ils mettent de la chaleur à en assurer le succès; mais, dans le silence, ils font échouer ce qu'ils paraissent appuyer, ou, lorsque cela leur est impossible, ils détournent l'opinion publique de la joie d'un bien présent pour la frapper de craintes à venir. Cette tactique peut expliquer comment le premier consul a toujours été acquérant, par des victoires étonnantes, une popularité qui semblait ne devoir jamais finir, et dont on ne rencontrait aucune trace quelques semaines après. Le mot de ces hommes est qu'il faut user Bonaparte, et, pour arriver à ce but, exalter toutes ses passions plutôt que d'essayer de les calmer. Les étrangers qui visitent la France sont surtout étonnés de voir que le premier consul y inspire moins d'enthousiasme qu'au dehors. Cette observation qui est vraie, et que j'avais eu occasion de faire en Angleterre, a plusieurs causes qu'il serait curieux de rechercher. Je m'arrêterai à la plus naturelle.

La révolution ayant exagéré toutes les espérances populaires et n'ayant produit qu'un plus grand malaise, le peuple, toujours dupe de ceux qui l'exaltent, attendait tant de ses flatteurs qu'on ne peut rien faire pour lui qui approche de ce qu'on lui avait promis.

Il espère cependant que chaque gouvernement qui survient réalisera le bonheur dont on l'avait

flatté. Aussi huit jours après la paix générale[1] se demandait-on déjà à Paris quel bien il en résultait. Tel est le peuple que la révolution a formé.

« Il faut maintenant, pour quiconque prétend gouverner la France, l'action et la parole, double opération qui a été complète lors du concordat[2]. Le discours prononcé, en le présentant au tribunat, a appris à la France entière la volonté de rétablir l'ordre dans cette partie, et, dès ce moment, tous les bons esprits ont pu être utiles à cet égard, parce qu'ils ont eu réellement la pensée du gouvernement. Que ne savent-ils comme moi que le premier consul a été décidé par cette grande vérité, que les prêtres catholiques seraient nécessairement et franchement démocrates s'ils étaient abandonnés à eux-mêmes, ainsi qu'on peut en avoir la preuve en Irlande et dans les États-Unis d'Amérique. Ce qui vient d'être fait pour l'établissement religieux peut et doit être fait avec le même éclat pour les finances, pour le Code civil et le Code criminel; car il ne faut perdre aucune occasion solennelle de condamner ce qui doit être

(1) La paix d'Amiens.

(2) Je prie les lecteurs de remarquer que, au sujet du concordat, je parle de l'établissement religieux, et non de la religion, distinction importante qu'aucun gouvernement ne peut oublier qu'à ses risques et périls. Une religion gouvernementale, par conséquent officielle, est ce qu'il y a au monde de plus irreligieux.

condamné pour assurer l'avenir de la France et du gouvernement. La condamnation des faux principes, en haute politique, serait bien importante; mais c'est la seule qu'il ne soit pas permis au pouvoir d'aborder encore directement. S'il avait la force de rester neutre, ce serait déjà beaucoup; mais il croira longtemps que les doctrines qui se sont unies à l'ancienne monarchie ne peuvent être défendues qu'au profit des Bourbons, parce que cela n'était pas sans vérité quand le combat était entre eux et la révolution. Pour moi, je suis persuadé que je soulèverais tous les hommes qui entourent le premier consul si je livrais à la dérision publique un des sujets mis dernièrement au concours par l'Institut, et qui roule sur la manière de décomposer la pensée. Eh! mon Dieu, les métaphysiciens ne peuvent-ils pas se reposer un peu après avoir décomposé la France?

En parlant de la division des partis, j'ai avancé que plusieurs avaient des points de contact dans les opinions philosophiques du dix-huitième siècle; je viens d'en donner une preuve, car il n'y a pas qu'un parti à l'Institut. Si j'avais besoin de m'appuyer sur une autorité que le premier consul ne récusera pas, je lui rappellerais qu'en me parlant des mémoires qu'on lui avait présentés avant le dernier sénatus-consulte il me dit qu'il avait trouvé des sottises philosophiques dans les mémoires que lui avaient fait remettre les roya-

listes comme dans les mémoires des autres partis. Cela ne doit pas étonner. La division, la prééminence des pouvoirs, par exemple, sont des idées qui sont devenues générales en France sans avoir jamais été définies; elles appartiennent donc à tous les partis, positivement par le vague dont elles sont entourées.

Nous sommes loin du moment où on pourrait traiter cette grande question, et peut-être n'y arriverons-nous pas, parce que l'on ne fait point du vieux à volonté, et qu'en croyant en refaire on n'adopterait que des formes.

Tous les partis n'en ont pas moins la conviction que le gouvernement ne pourra rester en présence d'un pouvoir législatif morcelé en trois parts.

Je ne sais si c'est dans la conviction que les hommes de la révolution n'auraient de force qu'autant qu'ils seraient réunis qu'on en a fait trois corps sous les noms de sénat conservateur, de corps législatif et de tribunat. Tout ce qui est distinct, c'est qu'on a partagé leurs attributions de manière que le tribunat parlera sans pouvoir rien décider, que le corps législatif décidera sans pouvoir parler, et que le sénat conservateur ne parlera guère que lorsqu'il sera provoqué; de sorte que si l'on supprimait un jour le tribunat, la parole resterait à peu près au gouvernement seul. Dans tout ceci on ne voit encore, ainsi que je le remarquais tout à l'heure, que la création

de formes nécessaires pour éloigner les apparences d'un gouvernement absolu, et une certaine crainte que ces formes ne ramènent un jour au positif des choses qu'elles ont l'air de représenter.

Des opinions fixes, et par conséquent de la confiance, voilà ce qui manque essentiellement en France aujourd'hui ; c'est le tort du passé. Aussi, malgré la manie générale de vouloir participer aux affaires publiques, la plupart des grands propriétaires, tout en se faisant porter sur les listes électorales, s'arrangent pour ne pas donner la note de toutes leurs contributions ; ils n'avouent que celles qu'ils paient dans le département qu'ils habitent, tant ils craignent, dans l'avenir, le danger de s'avouer riches aujourd'hui [1]. Il serait pourtant très malheureux que les hommes à argent arrivassent aux listes en plus grand nombre que les propriétaires, car les hommes à argent sont par excellence les démocrates de l'univers ; par compensation, ce sont les plus ridicules et les plus voraces des aristocrates dans les sociétés où ils dominent.

(1) Les listes électorales se formaient alors dans chaque département des six cents plus imposés ; comme il y avait un traitement attaché à la fonction de député, indépendamment de toute autre répugnance, les hommes d'une position élevée ne se portaient pas comme candidats.

NOTE III.

Novembre 1802.

La mort d'une danseuse de l'Opéra et la nouvelle révolution suisse ont été pendant quinze jours et sont encore l'objet de toutes les conversations.

Depuis que le théâtre a été transformé philosophiquement en une soi-disant école de mœurs, les acteurs se sont persuadés qu'ils pouvaient rivaliser avec les hommes chargés d'enseigner la morale. L'histoire remarquera que la première difficulté, depuis le concordat, s'est élevée par des comédiens, et ceux qui observent avec soin ont pu se convaincre qu'en effet la comédie a plus de défenseurs actifs à Paris que la religion et les mœurs. Quoique l'esprit de Paris ne soit pas l'esprit de la France entière, le gouvernement s'apercevra bientôt que la religion n'a pas conservé autant d'ascendant que pourraient le faire croire les cris continuels poussés contre le fanatisme; elle aura longtemps encore plus besoin d'être soutenue que contenue.

Je ne dis pas que cela sera toujours ainsi, parce qu'il me paraît impossible que la religion catholique ne soit pas entraînée, comme parti et comme

moyen, dans les mouvements qui menacent l'Europe, ce qui abaissera ou élèvera les prétentions de ses ministres selon des circonstances qui ne dépendront pas d'eux. Je traiterai ce sujet à part; il en vaut la peine. Tout ce que je demande aujourd'hui, c'est que le premier consul soit bien persuadé que les réflexions auxquelles je vais me livrer sont indépendantes de mes croyances personnelles, et qu'il ne s'agit ici que de politique et non d'administration.

Il est très bien sans doute que les prêtres soient soumis au gouvernement; mais il faut distinguer la religion de ses ministres. Il est de l'intérêt du gouvernement de ne jamais laisser croire que la religion lui soit soumise, parce qu'il n'en tire une grande force de sécurité que par l'opinion contraire. L'autorité de ceux qui gouvernent, de ceux qui font les lois, de ceux qui les appliquent, n'est douce et possible, peut-être, qu'autant que les peuples regardent la religion comme la première de toutes les autorités. Lorsque les politiques modernes eurent posé en principe que les gouvernements étaient soumis aux peuples, que tout pouvoir venait du peuple, on regarda le sacre comme une cérémonie puérile dont nos philosophes se moquèrent; et ceux qui gouvernaient n'en tirèrent plus en effet aucune force, puisqu'il était convenu que ce n'était plus la Divinité qui distribuait les couronnes.

S'il est quelqu'un qui soit bien convaincu que le peuple ne donne pas le pouvoir, à coup sûr c'est le premier consul. On ne peut admettre cependant qu'on le tienne de la force ou de l'adresse, puisque ce serait livrer la société aux révolutions et à l'intrigue.

Comme il est probable, pour la plupart des hommes, que la Providence dirige les événements, qu'elle seule appelle au secours des États ceux qui sont dignes de les sauver ou qu'elle élève contre eux ceux qui doivent les punir, il est sage, par une conséquence rigoureuse, de donner à un gouvernement toute la force qui naît d'une sanction religieuse; mais, pour cela, il ne faut jamais laisser considérer la religion comme un moyen politique; il est indispensable que les hommes la regardent comme un pouvoir; car il n'y a que ce qui est puissant qui donne la force ou qui y ajoute.

L'interdiction du curé de Saint-Roch est juste ou injuste, je l'ignore; mais elle est dans les formes, puisqu'elle a été prononcée par l'archevêque duquel il relève. Cette observation des formes a déconcerté ceux qui auraient voulu que le gouvernement intervînt directement, et qui s'agitent pour persuader que l'archevêque de Paris n'a agi que par ordre. Aussi n'est-il pas rare d'entendre les mêmes raisonneurs blâmer le curé comme fanatique et l'archevêque comme un homme

faible. Tout l'esprit philosophique du dix-huitième siècle s'est réveillé par cet événement, et cet esprit consiste surtout à blâmer à la fois le pour et le contre, ce qui est très commode quand on n'est responsable de rien.

Depuis le concordat, il est certain que les comédiens attendaient l'occasion de lutter contre l'Église, et qu'après avoir désiré d'être enterrés comme tous les hommes ils ont feint d'oublier que c'est l'état civil et non l'Église qui enterre aujourd'hui, et que conséquemment ils pouvaient se dispenser de s'y présenter. L'éclat qu'ils ont mis aux obsèques d'une danseuse était véritablement un scandale, et n'allait à rien moins qu'à réduire la religion à une vaine cérémonie, en important à la fois les théâtres de Paris dans un lieu sacré.

Tandis que l'homme utile à la société passera tranquillement de ce monde dans un meilleur peut-être, sans autre escorte que sa famille, il est indécent que l'homme qui amuse le public soit escorté par la foule de tout ce qu'on appelle artiste à Paris. Tandis que la respectable mère de famille meurt sans que les honneurs rendus à sa cendre rappellent ses vertus, il est indécent qu'une fille qui meurt en couches, après avoir vécu publiquement avec un danseur marié, prétende, dans sa pompe funèbre, aux distinctions que l'usage accorde aux vierges, et à la somptuo-

sité des cérémonies qui devait être réservée pour ceux dont les travaux ont été utiles à la société. Les honneurs accordés aux morts sont une leçon pour les vivants, et la morale est sans force lorsque l'éclat devient possible seulement à ceux qui trahissent le secret de leur conduite de tout le bruit de leurs futiles talents. M. de Sartines, lieutenant de police, fit défendre à une fille de se montrer à Longchamps, dans un équipage dont le luxe eût humilié les femmes honnêtes; elle désobéit. Le soir même elle fut conduite en prison, quoique, pour me servir d'une expression anglaise, elle vécût sous la protection d'un prince du sang.

Je sais fort bien que les grands États ne peuvent se conduire comme les petites républiques d'autrefois, où chacun était connu et honoré selon son mérite, ou du moins selon l'idée qu'on s'en faisait; mais je sais aussi qu'il est du plus grand intérêt que les honneurs publics ne soient pas le partage du vice et de la futilité.

Que le curé de Saint-Roch ait été interdit quelques jours, cela n'est rien, si le gouvernement garde le souvenir de la conduite tenue dans cette circonstance; s'il n'oublie pas que c'est à dessein qu'on a suscité une querelle dangereuse par les circonstances qu'elle fait naître, les propos qu'elle excite, les pamphlets qu'elle produit dans un moment où la raison, d'accord avec la politique, travaillait à rappeler les anciens usages pour en

faire un moyen de conciliation pour le présent et de sûreté pour l'avenir.

Cet événement est plus important qu'il ne le paraît; c'est une première tentative faite pour tâter le pouvoir et connaître s'il reculera dans son projet de régler les choses de religion.

On s'est servi des comédiens, sans doute, parce que les meneurs savaient qu'il serait facile de les émouvoir dans cette circonstance, et que, s'il faut s'en rapporter aux auteurs anciens, ils n'ont jamais obtenu de crédit sans en abuser. Pline assure qu'après une république rien n'est plus difficile à gouverner qu'une troupe de comédiens, et Tacite, qui peint tout d'un mot, dit, en parlant d'un acteur : « Il avait appris, dans le métier d'histrion, comment on devient factieux. »

Mais comme la mort d'une danseuse n'est devenue un événement que faute de précautions légales, je crois que le gouvernement doit fixer son attention sur d'autres événements possibles, qui tiennent à des circonstances de la révolution.

Il y a plusieurs religions dans l'État, et la conséquence rigoureuse du principe aujourd'hui indispensable de la liberté des cultes serait que toutes les religions fussent indifférentes à l'État, ou également reconnues et soldées par l'État.

Cela sera-t-il jamais possible en France? Ce que je crois pouvoir affirmer, c'est que, si on présentait un mort dans un temple, les protestants ne le

recevraient pas s'ils n'avaient la preuve qu'il a été de leur communion, c'est-à-dire en commune union avec eux; ce qui serait tout-à-fait logique. Par l'effet de la révolution, bien des enfants n'ont pas été présentés à la commune union des catholiques; un plus grand nombre encore n'en a laissé aucune preuve, puisqu'il était défendu aux prêtres de tenir des registres de baptêmes, et que dans plusieurs villes ils osent à peine en ouvrir aujourd'hui[1]. Il y aura des gens qui s'obstineront à ne pas faire baptiser leurs enfants; il se trouvera donc un jour des hommes qui mourront sans laisser aucune preuve qu'ils soient d'une des religions reconnues dans l'Etat, et qui cependant pourront être présentés par leur famille à l'église ou au temple. Raisonnablement, les prêtres auraient droit de refuser leurs prières et leurs cérémonies; car si on ne pouvait exiger d'eux qu'ils enterrassent un mahométan, on pourrait moins encore exiger leur concours pour un homme qui n'aurait été d'aucune religion.

Comme il en résulterait un nouveau scandale,

(1) Tel était l'état de la législation avant le concordat. Le concordat n'a pas aboli cette législation; il l'a surmontée; mais les registres de l'état civil ont seuls une autorité légale. Cette institution, conséquence indispensable de la liberté des cultes, a prévenu les inconvénients qu'elle pouvait avoir dans l'intérêt des familles. C'est un terme moyen entre les opinions religieuses, et qui sera respecté, parce qu'il est nécessaire.

il est nécessaire de le prévenir, de déterminer si les prêtres pourront, ou non, refuser le service qui leur sera demandé, et de décider, une fois pour toutes, que la demande qui leur sera faite deviendra preuve suffisante que l'on était de la commune union. En fait de religion, il est toujours utile de prévoir l'avenir; l'expérience a prouvé qu'il est des moments où l'on surmonte sans efforts les plus grandes difficultés, et d'autres moments où les plus petites deviennent des sujets de trouble. Moi, je crois qu'on peut décider que la demande faite aux prêtres sera preuve suffisante de commune union religieuse; et même lorsque la loi ne serait obligatoire que pour les catholiques, il serait facile de leur prouver que cette loi serait en leur faveur, puisqu'elle reconnaîtrait la religion qu'ils professent comme dominante dans l'État, et par conséquent comme celle qui attire nécessairement à elle tout ce qui n'est pas reconnu contre elle; l'universalité est dans les principes de l'Église catholique.

Cette observation doit devenir l'objet d'une loi discutée avec l'autorité religieuse compétente, et peut-être devrait-on profiter de cette occasion, si on ne veut la devancer, pour fixer la pompe des cérémonies funèbres, en distinguant le cortége de la famille et de quelques amis des honneurs qui ne doivent être que le partage des hommes qui ont été utiles au public.

Cette distinction est indispensable à créer; il serait avantageux pour les mœurs qu'on pût arrêter le goût des artistes et des comédiens pour tout ce qui est représentation. Il est surtout nécessaire de leur ôter le désir d'aller braver les prêtres jusque dans l'église, ce qu'ils ne manqueront pas d'essayer à la mort du premier de leurs camarades.

Après avoir fait de l'enterrement d'une danseuse une affaire de parti, ils se feraient un triomphe du décès d'un chanteur ou d'un arlequin[1].

Le public, j'en suis sûr, verrait avec satisfaction le gouvernement s'occuper d'une loi si utile pour les mœurs, et qui rétablirait des distinctions dont personne n'aurait à se plaindre, puisqu'elles ne commenceraient pour l'homme qu'au moment où il ne pourrait plus en abuser, bien différentes en cela de toutes les autres distinctions.

Quand on emploierait les cent voix de la renommée pour vanter l'esprit, les vertus privées de ceux qui gouvernent le peuple, on ne les jugera jamais que par les efforts qu'ils feront pour le ramener à la morale; car ce même peuple, qui suit le factieux qui prêche désordre et pillage, ne

(1) Cette prédiction s'est réalisée dans la première année de la Restauration; on voulait tâter sa force à cet égard, comme on avait voulu sonder le premier consul dans les premiers temps du concordat.

peut cependant respecter que l'autorité dont la sévérité tourne au profit de l'ordre.

Passer d'une danseuse à un pays qui se met en révolution est un ridicule qui appartient au moment présent. Mais peut-on donner le nom de révolution au soulèvement des Suisses? Les opinions qui s'y rattachent au dehors en font une grande affaire, chaque parti voulant y trouver quelque chose de favorable à ses espérances. Abandonnée à elle-même, la Suisse s'agiterait longtemps sans revenir à son ancienne existence, qui ne pourrait d'ailleurs se rétablir que de l'aveu des grandes puissances, et se maintenir que sous l'ascendant d'une puissance prépondérante. L'ancienne Suisse est finie; il n'en reste que les formes et la facilité de réveiller, chaque fois qu'il y aura division en Europe, les querelles entre les cantons démocratiques et les cantons aristocratiques. Je ne comprends le mot neutralité que dans les temps où on fait des guerres que j'appellerais polies; mais quand l'esprit des guerres passionnées se réveille, il brise toutes les neutralites sur des prétextes qui ne manquent jamais dès qu'on en appelle à la force. Outre ses divisions d'opinions religieuses et de systèmes politiques, la Suisse ayant renoncé à ses mœurs par l'appât du commerce, tout annonce qu'elle ne sera pas longtemps maîtresse de ses destinées. En attendant que son sort soit fixé par l'Europe, il est de l'in-

térêt de la France d'y veiller aussi activement que sur une de ses provinces.

C'est sans doute parce que cet intérêt est généralement compris qu'on attribue l'agitation à laquelle se livrent les Suisses à des vues particulières du premier consul. Si cela est, on pourrait affirmer que la partie est double, et on en donnerait pour preuve la souscription que le peuple de Londres a ouverte en faveur des insurgés. Le ministère anglais ne croit pas que le soulèvement des Suisses puisse devenir en ce moment une cause de perturbation en Europe; mais il ne peut négliger un pays où il fait dominer l'esprit du commerce. C'est par cet esprit que l'Angleterre séduit les peuples et établit une sourde opposition contre les gouvernements.

La vérité de cette observation était bien sensible en France avant la révolution et l'est encore aujourd'hui, quoiqu'à un moindre degré.

Mais si la Suisse s'agite en vain pour revenir à son ancienne existence, je crois qu'il est de l'intérêt du gouvernement français de la laisser revenir à tout ce qu'elle peut reprendre de ses anciennes coutumes. La liberté, que jusqu'à présent on n'a pu définir, n'est véritablement pour les peuples que le droit de vivre selon leurs habitudes; laissez-leur cela, et vous aurez souvent bon marché du reste. Ce que je dis n'est pas à l'honneur du patriotisme; mais il n'y en a jamais eu nulle

part moins que depuis qu'on en parle tant. Les peuples ne tiennent ni aux principes de leurs gouvernements ni à ceux qui les gouvernent, et pourvu qu'un changement à cet égard ne heurte pas les idées dominantes et ne détruise pas les habitudes de tous les jours, ils laissent faire. La grande folie de ceux qui ont conduit la révolution française est d'avoir voulu tout renouveler à la fois, et d'avoir traité comme une résistance calculée des usages qu'eux-mêmes conservaient dans leur intimité. Les livres leur avaient tellement tourné la tête qu'ils croyaient possible de changer en nous ce qu'ils sentaient impossible de changer en eux.

La politique du moment consiste à laisser les Français revenir à leurs anciennes habitudes, à les aider même dans ce retour, parce que toutes les anciennes habitudes françaises, formées sous le gouvernement d'un seul, sont favorables à l'unité dans le gouvernement. Il y aura toujours la révolution et une grande partie de ses conséquences entre le passé et le présent.

Si le système de l'ancienne Rome était de conquérir le monde en allant toujours au secours de ses alliés, le système de la France doit être de protéger toujours les États faibles jusqu'au moment où l'Europe en disposera dans un intérêt plus concentré que l'ordre actuel, résultat inévitable de la guerre telle qu'on la conçoit de nos jours.

Autant il peut être habile de montrer de la fierté avec les grandes puissances, autant il est sage de ne pas en déployer envers les petites. J'espère qu'on tiendra cette conduite à l'égard du Portugal; mais je n'ai pas assez de renseignements pour estimer la valeur des bruits qui se répandent à cet égard. Tout ce que je puis affirmer, c'est que les Anglais observeront avec une vive inquiétude la manière dont le général Lannes sera reçu par le premier consul, afin de diriger leur politique envers tous les cabinets selon les augures qu'ils tireront de cette réception.

Les peuples qui ont besoin d'être protégés se croient libres tant qu'on ne se mêle pas de leur administration; et, en Suisse comme en Portugal, c'est l'administration qu'il faut ménager, parce qu'on ne peut violenter l'administration des gouvernements qu'on protége sans révéler leur faiblesse aux gouvernés, sans réveiller l'amour-propre national, sans alarmer les grandes puissances, et par conséquent sans s'exposer à une guerre générale si les cabinets de l'Europe sont conduits par des hommes qui sachent un peu leur métier. J'ajouterai que les Français aussi ont l'habitude de calculer leur liberté possible par la conduite que le premier consul tient envers les États soumis à son ascendant.

Cette observation fera comprendre pourquoi on prend en France un intérêt si vif à ce qui se

passe au dehors, intérêt qui même quelquefois est en sens contraire de la politique du gouvernement. On ne redoute ni la guerre ni les coalitions, mais on calcule ce que pourrait dans l'intérieur celui qui gouverne d'après ce qu'il fait au dehors; et quoique cette manière de calculer ne soit pas rigoureusement juste, j'ai cru devoir la noter, parce qu'elle est générale et qu'elle ne manque pas d'une certaine probabilité historique.

NOTE IV.

Novembre 1802.

L'ordre de relever la pyramide de la plaine d'Ivry est, dans les voyages du premier consul, ce qui a le plus frappé les esprits qui réfléchissent. On aime à voir l'avenir du gouvernement se confondre avec notre ancienne existence, parce que c'est un des plus sûrs moyens d'éteindre les souvenirs de la Révolution. Si le premier consul ne travaillait que pour lui, il pourrait s'épargner beaucoup de peine; il lui suffirait de vouloir régner pour régner toute sa vie, sa gloire acquise étant aujourd'hui au-dessus des événements comme de toute rivalité. Cette vérité est incontestable. Mais si on veut commander à l'avenir, il faut beaucoup de combinaisons pour dominer ou diriger l'esprit des Français. Je demanderai un peu d'attention pour cette note, destinée à développer en partie ma pensée sur un objet aussi important.

Il y a dans le passé de la France bien des choses qu'on peut rappeler avec bénéfice; mais, ainsi que je crois l'avoir déjà dit, il y aura toujours la Révolution et ses conséquences entre le passé et le présent. Qui les réunira? Le gouvernement lui-

même lorsqu'on le verra rendre justice aux époques qui nous ont le plus illustrés. Il en résultera deux avantages : le premier, qu'on ne rappellera plus les époques par esprit d'opposition ; le second, qu'on se les rappellera davantage, mais par esprit de gloire. Ainsi l'ordre de relever la pyramide de la plaine d'Ivry est une conquête faite sur les souvenirs qui lient les Français à la mémoire de Henri IV.

L'Université de Paris a jeté un grand éclat en Europe; c'est un motif pour essayer d'en tirer parti, tandis qu'il en reste encore quelques débris. Je m'explique.

Il y a des choses si simples qu'elles ne tombent jamais dans la tête des hommes systématiques. Bien éloigné d'avoir la prétention de donner un plan d'éducation, je me contenterai de dire qu'il est instant que l'instruction devienne uniforme dans toutes les maisons publiques d'éducation, puisque c'est le seul moyen naturel qu'ait l'administration de diriger l'éducation particulière. Pour rendre l'éducation uniforme, il convient d'abord de ne pas abandonner aux professeurs le choix des livres. Il faut donc que l'administration fasse ce choix une fois pour toutes, et qu'elle ordonne que dans toutes les maisons publiques d'enseignement tels livres seront l'objet des études de telles classes, afin que dans toute la France les écoliers soient instruits, non-seulement sur les

mêmes objets, mais aussi par la même méthode; l'uniformité d'instruction est toujours favorable à l'unité dans le gouvernement.

Comme les langues anciennes entrent nécessairement dans l'instruction, que les livres grecs et latins offrent des différences de principes et des gradations de difficultés, il est nécessaire de les classer méthodiquement, et pour cette classification je crois que le gouvernement ferait un calcul politique en se servant des débris de l'Université. Il reste encore à Paris quatre ou cinq anciens recteurs; on pourrait leur associer quelques professeurs aussi de l'Université, et leur donner la fonction de décider l'emploi qui, dans les études et suivant les classes, sera fait des auteurs anciens. Ils ont à cet égard une grande expérience; mais je considère ici moins l'expérience de ces hommes que l'intérêt du gouvernement à lier le plan futur d'éducation à tous les souvenirs brillants de l'Université. Ce serait enterrer ce grand corps avec honneur et de manière qu'il deviendrait dorénavant impossible d'écrire l'histoire de la plus ancienne société savante de l'Europe sans y joindre le nom de celui qui, n'ayant pas contribué à la détruire, l'aurait honorée dans ses derniers membres.

Une fois le choix des livres arrêté, il serait nécessaire d'en faire faire de nouvelles éditions qui seraient de droit admises dans les maisons

publiques d'éducation; par une conséquence inévitable, elles deviendraient bientôt aussi les seules adoptées pour les établissements particuliers. Les anciens recteurs de l'Université et le petit nombre de professeurs qui leur auraient été associés seraient chargés de veiller à ces éditions, dont la correction leur serait confiée, ainsi que le soin de quelques notes, quand elles seraient jugées utiles. Ce travail donnerait au gouvernement une occasion légitime d'accorder une pension à ces vétérans respectables, bienfait qui lui attirerait la reconnaissance des Français qui n'ont pas oublié les soins donnés à leur jeunesse, et le nombre en est grand. La preuve s'en tire des dîners qui ont eu lieu dernièrement entre d'anciens écoliers qui se sont donné rendez-vous par les papiers publics, et qui n'avaient entre eux d'autres relations que le souvenir d'avoir été élevés dans le même collége et dans les mêmes principes; tant il est vrai que l'unité d'éducation est un motif durable d'union entre les hommes, et conséquemment un moyen puissant entre les mains d'un gouvernement. Ces éditions classiques auraient pour avantage : 1° de lier le gouvernement qui s'élève aux souvenirs brillants de l'Université, en confondant ce qui commence avec ce qui finit; 2° d'attacher les hommes, dès leur enfance, au nom de celui qui aurait spécialement protégé leur éducation; et en dix ou douze ans, si

on a la patience de le vouloir, on peut avoir une génération dévouée; 3° d'amener par la seule force des choses toutes les maisons particulières d'éducation à la même instruction; 4° d'attacher par la reconnaissance et l'amour-propre tous ceux dont l'éducation a été faite par l'Université, et qui se sentiraient honorés de la distinction accordée aux anciens recteurs et professeurs.

La pension qui leur serait accordée pourrait être fondée sur le produit même des nouvelles éditions classiques. Il n'est pas un seul libraire qui à cette condition ne se chargeât de cette entreprise; mais il est plus noble que la pension soit un bienfait du gouvernement, et il est d'une meilleure administration que les libraires auxquels on accorderait cette entreprise soient grevés d'un nombre déterminé d'exemplaires pour les élèves dont le gouvernement fait suivre l'éducation à ses frais. Il faudrait faire prendre d'avance à cet égard tous les renseignements nécessaires, afin que le premier consul pût annoncer sur cet objet une volonté développée et non un simple projet.

Il est temps de se convaincre que l'éducation publique est destinée à former des hommes en rapport avec l'esprit du gouvernement. Si ce n'est pas là le but qu'elle doit atteindre, il serait mieux que le gouvernement ne s'en mêlât en rien; mais cela est impossible, quel que soit le système politique qui domine, et de cette impossibilité même

nait un devoir. Le premier consul ne sait pas toutes les niaiseries philosophiques, toute la mollesse, tous les faux principes que l'on donne et tous les essais qu'on tente dans les maisons particulières d'éducation. Les plus scandaleusement splendides sont soutenues par des banquiers qui n'y voient, les uns qu'une affaire, les autres qu'un moyen de former un esprit public à leur manière. Dès l'instant qu'un homme sait assez écrire pour faire un prospectus brillant, il est sûr de trouver des fonds; et on sacrifie une partie de la génération présente, la partie qui dominera par sa richesse, à toutes les folies que la cupidité et l'esprit systématique peuvent inventer. L'instruction s'y donne plus en discours qu'en travail, et les élèves y contractent, avec l'habitude de la paresse, l'habitude plus dangereuse encore de se croire propres à tout. Ces graves inconvénients disparaîtront quand les parents verront un mode d'instruction tracé par le gouvernement pour les établissements qui dépendent spécialement de lui, et surtout lorsque ce mode nouveau d'instruction contiendra un hommage rendu aux chefs de l'Université; car alors il y aura conciliation entre toutes les opinions sur cet objet; c'est le but vers lequel il faut tendre sans cesse.

Aujourd'hui même, dans les écoles centrales, les classes qu'on appelle de grammaire générale ne sont que des cours de logique et de philoso-

phie qu'on croit avoir dégagées des erreurs anciennes, et auxquelles on a substitué des erreurs qui ne sont pas moins dangereuses. Chaque professeur, ne reconnaissant plus de règles, tourmente par de faux principes des élèves qu'il croit instruire. En ne considérant que les résultats, on trouverait que le gouvernement paie aujourd'hui pour que l'on instruise des hommes qui deviendront de plus en plus difficiles à gouverner. Il est une observation de fait qui peut éclairer ceux qui réfléchissent. Avec une grande puissance de talent et d'argumentation, J.-J. Rousseau, élevé au hasard, n'a eu que des idées fausses sur toutes les parties de l'éducation; Voltaire, élevé par des jésuites, c'est-à-dire dans une maison publique et d'après des règles fixes, Voltaire n'a jamais fait de plans d'éducation et a toujours montré de la reconnaissance pour celle qu'il avait reçue, même en attaquant les jésuites sous d'autres rapports.

Mais je n'ai voulu parler ici que des éléments de toute éducation de collége. Je crois qu'il serait impossible maintenant de déterminer les principes de la partie de l'instruction comprise autrefois sous le mot philosophie, et qu'on divise aujourd'hui en morale, logique et législation. Puisse un jour la lassitude amener une conciliation entre tous les systèmes spéculatifs de philosophie. Ce serait une époque de bonheur, ou du moins de force et de repos pour l'esprit humain. En at-

tendant, on ne doit négliger aucun moyen de fixer les esprits sur les objets d'éducation qui sont à la disposition du gouvernement, et beaucoup n'y sont pas encore.

L'idée simple que je présente est tout ce qu'on peut raisonnablement vouloir aujourd'hui. Si demain elle était publiquement annoncée, mille hommes, qui se remuent à Paris pour faire adopter des projets, des livres, des méthodes, se reposeraient, et avec eux tous ceux qu'ils tourmentent de leurs démarches, qu'ils agitent de leurs espérances. Les faiseurs de projets des départements se calmeraient aussi; l'instruction déjà en deviendrait meilleure, car beaucoup d'instituteurs, de professeurs s'écartent de l'ancienne route, moins par conviction que pour se faire remarquer; en un mot, nous cesserions de compter autant de législateurs en éducation qu'il y a en France d'hommes enseignants et voulant enseigner. Ce serait autant de gagné en tranquillité présente, en espoir pour l'avenir.

On peut dire qu'il n'y a plus de livres classiques en France par la même raison qu'il n'y a plus de grammaire française depuis que tout le monde en fait. Si on brochait des dictionnaires aussi vite que d'autres livres, notre langue serait perdue. Quand une nation en est là, elle regarde comme un bienfait que l'autorité décide, et ici l'autorité ne décidera pour le public, qui a tou-

jours besoin de règles faites, qu'en décidant pour les maisons d'éducation qui sont sous sa surveillance immédiate. Sa force sera d'influence, et cette force est la meilleure de toutes.

On a soulevé beaucoup de discussions sur les avantages et les inconvénients de l'éducation publique et de l'éducation privée, sans réfléchir que la solution de ce grand problème ne peut être générale, puisqu'elle appartient à chaque père de famille, selon ses idées et sa fortune; mais pour un gouvernement il y a plus qu'un problème à résoudre, l'éducation publique étant un besoin de la société devient pour lui un devoir. Sans doute un mode d'enseignement, appliqué sans flexibilité et à la fois à un grand nombre d'écoliers, froisse des caractères, brise des intelligences. Rien n'est sans inconvénient. A tout prendre, les élèves sont suffisamment instruits quand ils entrent dans le monde avec le goût du travail et l'habitude d'obéir à des règles.

L'éducation ne fait pas de grands hommes; ce privilége appartient à la nature, et les circonstances seules décident de quelle manière ils seront grands. S'ils ne pouvaient devenir supérieurs que par l'instruction qu'ils auraient reçue, en quoi consisterait alors la supériorité dont la plus forte preuve vient de ce qu'ils s'élèvent au-dessus des autres par la puissance de leur génie? Quiconque ne sait pas lui-même achever son éduca-

tion reste et doit rester dans la classe commune. De tous les hommes qui ont marqué dans l'Etat, dans les arts, les lettres et les sciences, bien peu avaient été élevés pour la position dans laquelle ils se sont fait un nom, et beaucoup au contraire ont eu à combattre ou les préventions de leur famille ou les désagréments de leur situation sociale.

D'une éducation uniforme il sort des opinions et des habitudes semblables, des caractères et des talents divers. Les habitudes d'un peuple répondent de la sûreté du gouvernement quand elles sont en rapport avec les institutions; les talents ne contribuent qu'à l'éclat de la nation, et il est bien plus nécessaire de travailler à donner de la stabilité à une société que de l'éclat, surtout en France où le caractère hardi des hommes les porte assez à se distinguer, sans qu'on prenne la peine de les y exciter. Un temps a été où il fallait encourager l'esprit du commerce; maintenant il faut protéger le commerce et empêcher que son esprit ne domine; un temps a été où il fallait répendre le goût des arts, maintenant il faudrait le restreindre parce qu'il est devenu une manie; un temps a été où il fallait seconder l'essor des littérateurs en multipliant les moyens de le devenir, maintenant il faudrait multiplier les difficultés pour diminuer le nombre des hommes qui tendent à ne faire qu'un métier de la littérature. En un mot, on doit toujours vouloir la perfection,

non par les mêmes moyens, mais en tenant compte des besoins et des dispositions bonnes et mauvaises de la société.

On peut regarder les enfants au collége comme nous considérions les nations de l'Europe à l'époque de la renaissance des lettres. Quand on a tout à apprendre on ne discute pas, on croit tous les livres. Aussi se passa-t-il bien du temps avant que Descartes remplaçât Aristote en qui l'Europe avait foi, et mît le doute au-dessus de la parole du maître; mais on ne va pas au collége pour douter et discuter, on y va pour apprendre et pour croire. Le temps vient toujours assez vite où l'on discute parce qu'on doute, où l'on doute parce qu'on discute; mais, dans les commencements, rien ne s'enseigne que par autorité; voilà pourquoi l'éducation bien dirigée rend les hommes soumis, sans rien ôter à la portion d'indépendance compatible avec les principes généraux de l'ordre social.

Uniformité dans les livres classiques et dans la discipline pour avoir union entre les hommes et pour appuyer l'unité dans le gouvernement; honneur aux débris de l'Université pour lier le passé à l'avenir avec avantage et sans aucun sacrifice; car lorsque le temps sera venu de travailler à un plan général d'éducation, l'idée que je présente ne gênera en rien, puisque tout consiste à faire faire solennellement, par de vieux recteurs et quelques professeurs, une classification de livres devenue

nécessaire, et qu'il ne s'agit ici que de la préférence à donner pour cette classification aux uns sur les autres. La plupart des combinaisons pour diriger les esprits exigent rarement des moyens plus grands que celui-ci; mais personne ne les présente, parce qu'ils ne font pas briller l'imagination, et plus encore peut-être parce qu'ils n'offrent de bénéfices d'argent à qui que ce soit[1].

(1) Je me suis trompé dans cette conclusion. Les éditions classiques que je demandais pour assurer l'existence des vieux professeurs de l'Université ont été confiées à des littérateurs protégés par des ministres; et cela a été si étrangement conduit qu'ils n'en ont pas tiré le profit qu'ils en espéraient; les vieux professeurs sont restés dans l'abandon.

NOTE V.

Novembre 1802.

Il faudrait n'avoir jamais étudié l'histoire pour ne pas savoir que ceux qui gouvernent ne peuvent se fier qu'à demi à l'amour des peuples; ce qui n'empêche pas qu'il y ait dans le pouvoir suprême une espèce de soins qui n'exclut ni la dignité, ni même la sévérité; et si parfois on doit faire quelques frais, c'est sans doute pour accoutumer de nouveau les Français à ne voir dans le gouvernement qu'un pouvoir protecteur. Autrefois le peuple, lorsqu'il souffrait, croyait toujours que le roi n'en savait rien, et lorsque les ministres frappaient un coup d'autorité, l'espoir des parents, des amis, était d'arriver jusqu'au roi. Depuis deux ans toutes les combinaisons de la police ont consisté au contraire à reporter sur le premier consul l'odieux de la plupart des arrestations, lorsqu'il fallait que cet odieux, s'il était nécessaire, restât tout entier sur elle. Je crois qu'il est dans la position actuelle du gouvernement d'accorder souvent des grâces, ou de se tenir autant que possible à l'abri de toutes les sollicitations. Dans celui qui gouverne, le seul pouvoir

qui répugne à tous les hommes indistinctement est le pouvoir de juger, ce qui oblige le gouvernement à accorder tout ce qu'il peut sans danger, lorsqu'on est assez heureux pour pouvoir s'adresser à lui. J'appuie sur cette réflexion, parce qu'elle est dans les idées françaises, et que c'est dans les habitudes d'une nation qu'il faut toujours chercher de quoi pour s'en faire aimer. En général, les hommes auxquels le gouvernement a donné sa confiance pour la direction de l'esprit public, n'ont jamais su vanter que la gloire du premier consul, ce qui était d'autant plus inutile qu'elleparlait plus haut que leurs écrits, tandis qu'ilsont laissé établir une idée exagérée de sa sévérité. Je ne sais à qui il faut attribuer les bruits répandus à cet égard; j'ai cru devoir en avertir. Les seuls coups qu'on ne puisse parer sontceux qui sontportés dans l'ombre.

Je pourrais, par mon propre exemple, exposer comment les choses se passent à cet égard.

On voulait m'éloigner de Paris; je dirai tout à l'heure dans quelle intention. Une femme d'un âge et d'une tournure respectables se présente un matin chez moi, en me demandant de lui permettre de ne pas se nommer. Elle se dit chargée, par des personnes qui s'intéressent à moi, de m'engager à prendre des sûretés, parce que la police allait faire paraître un volume, sous le titre de *Correspondance anglaise*, et que dans ce volume il se trouvait un billet de moi. Je lui ré-

pondis que j'avais toujours su me choisir une retraite quand j'étais compris dans une proscription législative; les proscriptions de ce genre, se terminant d'elles-mêmes, permettaient aisément de prévoir le moment où on pourrait reparaître; mais que fuir devant une accusation personnelle et imprimée, quand j'étais sûr de moi, ce serait à ne pas finir; et que si on m'arrêtait il faudrait du moins qu'on s'expliquât.

Je fus arrêté.

Une fois au Temple, je fis demander au ministre de la police quand j'en sortirais; il répondit que cela ne dépendait pas de lui, mais du premier consul, et que je devais diriger mes démarches uniquement de ce côté. Je lui écrivis que j'étais entré au Temple fort innocent, et que si je faisais la sottise de vouloir en sortir par le premier consul et non par le ministre, je deviendrais coupable incontestablement. M. Fouché persista. Je pris une voie détournée pour attirer sur moi les regards du premier consul; mais cette voie n'était pas sans danger, puisque j'allais prendre pour intermédiaire un homme qui était alors dans une espèce de rivalité avec le ministre de la police. M. Rœderer, sans me connaître personnellement, m'avait plusieurs fois traité avec bienveillance dans son journal. Je lui écrivis une lettre fort détaillée, qui se terminait par la prière de la considérer comme adressée à lui seul et de la brûler

après l'avoir lue. En lui faisant cette prière, j'avais intérieurement l'espérance qu'il mettrait ma lettre sous les yeux du premier consul. C'est ce qui arriva.

Le premier consul autorisa M. Rœderer à me faire savoir que ma justification lui paraissait complète; qu'il n'était venu ni pour justifier, ni pour condamner ce qui l'avait précédé; que, sous son gouvernement, tout commençait avec lui: principe excellent et d'une grande efficacité, si tous les hommes appelés à servir le pouvoir avaient pensé de même; ce qui était difficile, vu leurs antécédents. Ma liberté m'était promise sous la condition d'une explication fort simple. Le billet de moi, imprimé dans la *Correspondance anglaise*, ne portait pas de date, et on me demandait de prouver qu'il avait été écrit avant le consulat. Je répondis que ce n'était pas ma faute si on avait supprimé la date de mon billet; mais que j'acceptais la date de la lettre dans laquelle il était relaté, puisqu'il était impossible qu'il eût été écrit postérieurement.

Tout était donc fini; au contraire, tout était à recommencer. Le premier consul déclara qu'on lui avait révélé sur moi bien d'autres forfaits, et que je ne sortirais du Temple que pour être déporté. Me voici donc à la disposition de M. Fouché, coupable, comme je l'avais prévu, de m'être adressé au premier consul; et, ce qui est admirable, tout en me tenant sous sa griffe, le ministre

était autorisé à faire porter sur le chef du gouvernement la responsabilité d'une injustice. Selon ma manière de voir, c'était du moins pour moi une certitude que la menace de déportation n'irait pas plus loin.

Je revins lentement, par des intermédiaires, à M. Fouché qui me fit savoir, de la façon la plus aimable, qu'il était disposé à me rendre la liberté si je la lui demandais par écrit. Je lui adressai une lettre fort courte, assez gaie pour être légèrement impertinente sans le blesser; car il a de l'esprit; il signa l'ordre de ma sortie, en y ajoutant la condition que je viendrais le voir. Notre entretien fut sans explications et surtout sans récriminations. Et comment aurais-je récriminé, lorsqu'il me disait, en me serrant les mains, qu'il m'avait envoyé l'ordre de ma sortie par un de ses domestiques, dans l'appréhension qu'on ne me la fît attendre longtemps s'il avait eu recours à ses bureaux. Ce n'était donc plus du premier consul que j'avais à me plaindre, mais des bureaux de la police; M. Fouché seul restait innocent. Quelle innocence, bon Dieu! Je compris qu'il m'offrait de me mettre directement sous sa protection, ce que j'éludai, étant bien résolu, si j'avais jamais besoin d'être protégé sans perdre mon indépendance, de trouver mieux que la police.

Mes prévisions à cet égard se fondaient sur les réflexions suivantes:

Plusieurs articles que j'avais mis dans les journaux avaient assez frappé le premier consul pour qu'il eût montré le désir de savoir de qui ils étaient. On m'avait nommé, et il n'avait pas caché sa satisfaction. Eh bien! comme mes idées et une prévoyance du système que suivrait inévitablement le gouvernement qui s'élevait ne plaisaient pas au parti révolutionnaire, la police me compromit dans la correspondance anglaise pour m'éloigner de Paris si j'avais peur, ou pour avoir un prétexte d'attenter à ma liberté si je tenais bon. Ainsi, c'était parce que le premier consul s'était occupé de moi que l'on m'avait calomnié et traité de manière à éviter un rapprochement qui pouvait arriver par sa volonté, ou par la mienne si j'avais de l'ambition; et c'était lui qu'on faisait servir à l'accomplissement de cette infâme combinaison. Aussi, lorsqu'il refusa de m'accorder la liberté qu'il m'avait promise, et que M. Rœderer insista en lui rappelant la manière honorable dont il s'était exprimé à mon égard, il répondit qu'on ne pouvait se fier à moi, qui faisais sans doute de bons articles dans les journaux, mais en évitant de les signer. Sans aucun intérêt personnel, je ne me doutais pas même alors des calculs d'ambition qu'on peut attacher à des phrases dans un gouvernement nouveau. Ce reproche de garder l'anonyme ne se plaça pas moins dans ma tête, et je me promis bien, quand je trouverais une oc-

casion favorable, de m'établir si publiquement, si nominativement, que personne n'aurait plus le pouvoir de m'attaquer. Telle a été la cause de ma brochure sur le 18 brumaire comparé au système de terreur, en réfutation d'un livre prétentieux qui portait pour titre ridicule : *l'Art de rendre les révolutions utiles*[1]. Quand j'appris de mon libraire, le matin du jour où ma brochure fut mise en vente, qu'on était venu du château en chercher et en rechercher par douzaine, je rentrai chez moi plus sûr de ma position à venir que la plupart des rois de l'Europe.

Le reste en a été la conséquence.

Ne pouvant appuyer mes raisonnements que sur des faits, et n'ayant rien de mieux qu'un fait qui m'est personnel pour appuyer l'observation que j'ai faite sur le danger de laisser la police propager l'idée double de sa mansuétude et de la sévérité du premier consul, il me pardonnera d'être entré dans des détails qu'il comprendra d'autant

(1) On comprend sans peine que le déplacement des intérêts, le changement des doctrines, les fautes d'un gouvernement rendent les révolutions inévitables; on comprend aussi qu'avec le temps les révolutions les plus orageuses, les plus sanglantes même amènent des résultats avantageux pour les générations qui suivent; mais comment comprendre une théorie sur l'art de rendre les révolutions utiles. Plusieurs révolutions ont eu lieu depuis cette note, à commencer par la révolution qui a renversé celui à qui elle s'était adressée, et je n'ai pas encore vu que l'art de les rendre utiles ait reçu la moindre application; au contraire.

mieux qu'ils ne lui seront nouveaux que par les conséquences qu'il peut en tirer. Qu'il évite de juger directement des hommes; qu'il se persuade bien qu'il y a presque toujours de l'intrigue dans les accusations portées contre les individus, parce qu'il n'y a pas de cour sans intrigues, et qu'aujourd'hui ce sont des partis qui s'y combattent avec leurs vieilles haines et leurs nouvelles prétentions.

Il ne fera en cela que fonder le vrai système de son gouvernement. En effet, le premier consul ayant eu tout à recréer, a sur tous les souverains cet avantage que quiconque occupe une place dans l'État a été choisi directement par lui et a droit d'être constamment protégé par lui. A cette condition, il pourra faire marcher l'administration telle qu'il l'a rigoureusement reconstituée; car si jamais cette administration tombe à la disposition des ministres et varie selon leurs prétentions et leurs systèmes particuliers, elle finira par détruire le gouvernement, comme cela est arrivé sous l'ancien régime. Il est donc de la plus haute importance que rien ne puisse se mettre en concurrence avec la protection du premier consul. La plus haute politique, plus encore que la bonté, exige qu'il ne prononce jamais de disgrâce complète sans la nécessité la plus absolue, afin que personne ne soit tenté d'espérer dans les événements possibles une sécurité plus grande que celle qu'il peut donner.

NOTE VI.

Décembre 1802.

Quoique je sache peut-être plus intimement que personne ce que le premier consul pense des écrivains qui ont mis en vogue les doctrines contraires à l'action du gouvernement d'un grand État, je crois que cette Note ne sera pas sans intérêt. Par un étrange résultat des diverses phases de la révolution, le pouvoir qui travaille à la combattre par tous les faits de son existence est spécialement entouré des hommes qui y ont pris une part active, et qui ne consentiront jamais dans le fond du cœur à voir condamner les principes sur lesquels ils appuyaient alors leur conduite. Cependant, quand on gouverne après de longs troubles civils, on ne doit pas oublier que, si les doctrines qui ont détruit le passé restent et ne sont contenues dans leurs effets que par la puissance d'un homme, elles reprendront bientôt leur premier ascendant. L'histoire d'Angleterre peut être appelée à l'appui de cette assertion[1].

(1) Depuis cette note, on peut aussi appeler en témoignage l'histoire de l'Empire et l'histoire de la Restauration.

La révolution qui porta Guillaume d'Orange sur le trône d'Angleterre fut entièrement conduite par l'aristocratie. Le souvenir de ce qui s'était passé sous Charles Ier avait révélé aux chefs des familles nobles le danger de laisser le peuple prendre action dans ce grand débat. La révolution contre Jacques II était donc faite et complète quand le parti aristocratique, qui l'avait dirigée, s'avisa de vouloir la justifier dans les esprits. Locke était alors l'écrivain qui faisait le plus de bruit; c'était en effet un grand métaphysicien. On s'adressa à lui, et on lui demanda un ouvrage justificatif de l'expulsion de Jacques II.

Locke prit toutes les idées de son ouvrage dans la politique établie pendant les guerres intestines, et composa le livre appelé *le Gouvernement civil*, dans lequel il consacra le principe de *la résistance active à l'autorité*, fondé sur un contrat entre le peuple et son chef; contrat que le peuple peut toujours rompre, et dont l'infraction de la part du monarque doit être punie par l'exhérédation. D'une chose qui avait pu être nécessaire et qui était accomplie, il fit un principe dont les conséquences se reproduiraient si l'aristocratie anglaise perdait son ascendant sur le peuple; car ce qui n'est pour elle qu'un moyen de s'asservir la couronne deviendrait bientôt un fait positif sous une direction populaire. Il est probable que ceux qui avaient commandé l'ouvrage de Locke fu-

rent moins empressés de le lire que de le répandre; ils lui donnèrent une telle vogue que le principe de *la résistance active à l'autorité* a fini par être dominant en Angleterre. Ainsi, pour justifier une révolution faite, on a jeté dans l'avenir le germe de révolutions nouvelles, germe si fécond que, depuis 1668, il n'est pas une seule prérogative royale qui n'ait été restreinte par une loi de circonstance. De nos jours, nous avons entendu M. Pitt, qui pourtant ne faisait pas profession de démocratie, répondre en plein parlement au fils de George III, qui se pressait un peu trop de demander la régence lors de la première folie de son père, qu'il n'avait pas plus de droit pour être régent que tout autre Anglais; proclamant ainsi la volonté souveraine du parlement.

Au reste, je suis loin d'attribuer aux livres une puissance qu'ils n'ont qu'autant qu'ils répondent à la disposition des esprits, et cette disposition tient toujours à des circonstances sociales dans lesquelles les fautes des gouvernements ont au moins autant de part que les passions populaires. Voltaire a été véritablement le chef spirituel de l'Europe pendant le dix-huitième siècle. Pour séduire une société en dissolution, il fallait plus d'esprit, d'ironie, d'immoralité que de raisonnements dogmatiques ou profonds. Cet écrivain tombera à mesure que les choses sérieuses reprendront de l'ascendant et autant que la société

se trouvera bien gouvernée; mais toutes les fois qu'elle entrera en opposition contre le gouvernement, quel qu'il soit, Voltaire retrouvera tout son crédit, parce qu'il est fort amusant à lire pour ceux qui sont mécontents.

Par opposition à la doctrine développée par Locke, les écrivains religieux français, Bossuet à leur tête, proclamèrent en principe que *la révolte n'est jamais permise*, autre manière folle de mettre des maximes en opposition à des événements. Qui jamais a dit que la révolte était permise? Dans quelle page de l'histoire trouverait-on qu'un peuple soit venu demander à ses maîtres la permission de se révolter? Les patriciens de Rome ne croyaient certainement pas qu'il fût permis au peuple de leur résister; mais quand il le fit, quand il abandonna la ville, il fallut bien traiter avec lui, et il obtint des tribuns pour le défendre. Dès lors il y eut résistance légale, ainsi que cela arrive nécessairement dès qu'il y a plusieurs pouvoirs dans l'État. Sous Louis-le-Débonnaire, la révolte des nobles se consacra par l'établissement de la féodalité, et les lois en firent un pouvoir qui s'élevait moins contre la royauté qu'il ne la ravalait. Il y a nécessairement dans un État autant de pouvoirs qu'il y a d'intérêts collectifs qui parviennent à se séparer de l'intérêt général, et à mettre sous des lois spéciales la protection des droits qu'ils ont acquis; cela s'est vu dans tous les temps et

dans tous les pays. Mais ce n'est pas un motif pour ériger la division des pouvoirs en doctrine générale, puisque cette division dépend plus des circonstances que de la volonté des hommes.

La grande circonstance de la France aujourd'hui est tout entière dans la recomposition de la société sous un pouvoir qui fasse taire les ressentiments, les craintes du passé et qui donne de la confiance dans l'avenir. Comment cette confiance s'établira-t-elle, si les mêmes hommes qui se prosternent devant l'autorité qui rétablit la monarchie travaillent sans relâche à maintenir les doctrines qui ont précipité sa chute, et se font écouter quand ils dénoncent, comme partisans des Bourbons, les écrivains qui essaient de rendre leur valeur aux anciens principes? Il serait fort extraordinaire que quatorze siècles de monarchie ne pussent plus servir en France qu'à faire opposition même au gouvernement d'un seul.

Je suis loin de penser que le premier consul doive intervenir ostensiblement dans les querelles de doctrines; il lui suffirait de rester neutre pour que le public fût bien persuadé qu'il ne regarde pas les écrivains qui combattent les principes révolutionnaires comme des ennemis de son gouvernement, malgré les préventions contraires dans lesquelles on l'entretient avec persévérance.

Depuis quelque temps le premier consul gagne

beaucoup dans l'opinion. Il est peu d'espérances que les hommes qui réfléchissent puissent maintenant concevoir sans lui. Pendant longtemps il a paru plus appartenir à un parti qu'à la France, parce qu'il y avait un parti intéressé et habile à propager cette idée; aujourd'hui elle est fort affaiblie, et, plus il s'éloigne de la révolution, plus il attire à lui les vœux des Français. Cette disposition des esprits, qu'on ne peut trop seconder, est parfaite en ce qu'elle prouve qu'on s'attache à l'autorité assez forte pour garantir la tranquillité de tous, et qu'elle permet de fonder des principes politiques en rapport avec les vues du gouvernement. Jamais le premier consul ne pourra transporter à personne la gloire qu'il a acquise, et les peuples seraient trop malheureux s'ils ne pouvaient prospérer que sous des hommes d'un mérite extraordinaire. L'avantage des principes politiques en rapport avec les intérêts d'un Etat est de soutenir la faiblesse de ceux qui gouvernent, et voilà pourquoi il est si important de n'en laisser établir que de bons.

La fortune de la France a voulu que ceux qui ont commencé notre révolution n'aient pas eu la force de la diriger, et qu'elle n'ait pu être arrêtée que par un homme qui, n'y ayant pas contribué, n'a pas été conduit à poser des principes contraires à l'autorité nécessaire au gouvernement d'un grand pays. Il ne sera donc pas en contradiction

avec lui-même, ni avec la France, puisqu'il est incontestablement prouvé aujourd'hui que l'immense majorité des Français repousse toutes les maximes qui ont amené le régime de sang et de spoliation. C'est la crainte de ces terribles maximes qui ne laissent rien voir de stable, qui ne justifient les anciens changements que pour avoir plus de facilité d'en provoquer de nouveaux, c'est cette crainte qui réunit de plus en plus autour du premier consul tous les Français qui ont besoin de repos, n'exigeant rien de lui que de ne pas se tromper sur les moyens d'assurer l'avenir. Qu'il se conserve, et que l'homme de nos jours ne ressemble pas aux hommes fameux de l'antiquité, qui n'ont fait que donner au monde une grande secousse dont le monde s'est ensuite tiré comme il a pu.

J'ai déjà eu l'occasion d'en faire la remarque, les principes qui amènent les révolutions sont presque toujours condamnés par les révolutions; il n'en est pas de même des principes qu'on établit pour justifier les révolutions accomplies ; ils deviennent fondamentaux ; un peu plus tôt, un peu plus tard, leurs conséquences se produisent; or, la France ne veut plus de révolution. C'est le sentiment qui domine aujourd'hui ; le premier consul a pu en acquérir la certitude dans ses voyages. On peut s'en convaincre aussi par l'activité de paroles avec laquelle, depuis quelques se-

maines, on s'occupe de nouvelles combinaisons dans la forme du gouvernement. Chacun raisonne ou déraisonne sur cet objet, ce qui n'est point mal, puisque les conjectureurs s'accordent tous pour considérer la volonté du premier consul comme le grand moyen auquel les autres seront subordonnés. Le sens dans lequel on parle de cet objet indique assez combien les esprits sont las de tout ce qui ressemble à la démocratie. Il est naturel que les Français se portent vers des conceptions propres à assurer le repos de la France; il est bon que les désirs devancent les événements et que les volontés contradictoires se fatiguent. Plus l'impatience française court au-devant de l'avenir, moins peut-être doit-on se presser de le lui révéler; avant de le fixer il faut le faire, et cela devient plus facile de jour en jour.

NOTE VII.

Décembre 1802.

Jamais on n'a tant parlé de *noblesse* que depuis quelques jours. Tout ce qu'on dit à ce sujet est si extraordinaire qu'il m'a paru curieux de rechercher s'il y a encore en France quelque chose qui ressemble à la noblesse; je ne dis pas devant les lois qui n'en reconnaissent pas, mais dans la tête des hommes. Cette question est assez importante pour mériter d'être examinée avec impartialité.

Avant la Révolution, il y avait en France deux institutions qui se liaient à la monarchie : la noblesse et l'établissement religieux. L'établissement religieux n'était qu'ancien; la noblesse était finie.

La noblesse était finie parce que, de droit, elle ne participait pas plus au gouvernement que les autres classes de la société; elle n'était plus même distinguée par son éducation et ses richesses, depuis que le commerce et la finance balançaient l'ascendant de la propriété; elle avait perdu jusqu'à l'esprit de son origine, puisqu'elle faisait hautement profession de préférer les douceurs de la vie privée à la gêne et à l'éclat de la représen-

tation; elle avait adopté avec enthousiasme les systèmes les plus opposés aux principes de la monarchie; en un mot, elle était philosophe par prétention à l'esprit et démocrate par libertinage. Personne n'a pu oublier qu'avant la Révolution, les pauvres chevaliers de Saint-Louis exceptés, il était contre l'usage de se montrer à Paris décoré d'un ordre et d'y faire porter sa livrée. Le moment était arrivé où, ainsi que l'a dit Montesquieu, la gêne du commandement fatiguait autant que celle de l'obéissance. On prétend que Louis XV, auquel on parlait de la possibilité d'une révolution contre le trône, se contenta de demander si on lui ferait une pension. Les plaisirs et les douceurs de la vie domestique avaient séduit jusqu'au chef de l'autorité suprême. Dans l'émigration, le bonheur de vivre comme de bons et libres bourgeois a tenu lieu à quelques nobles des avantages qu'ils avaient perdus.

S'en prendra-t-on à la noblesse de la nullité dans laquelle elle était tombée? ce serait une injustice. L'ancienne société lui avait accordé des priviléges en compensation des devoirs qu'elle lui avait imposés, car elle était alors la seule force militaire de l'État. Mais lorsque la population laborieuse devint libre, et que, par son activité, par son génie productif, elle mit les gouvernements dans la possibilité de payer en argent tous les services publics, les classes se confondirent dans une

égalité qu'il est impossible de nier, qui se maintiendra malgré tous les efforts contraires, parce qu'elle repose sur cette vérité qu'on oserait moins contester de nos jours qu'à aucune autre époque : « Il n'est personne qui ne soit apte à recevoir de « l'argent. » Or, dans tout pays où il n'y a plus de service qui ne soit soldé, il y a réellement *égalité politique* en dépit des prétentions et des souvenirs.

De tout ce qui avait composé l'esprit de la noblesse, il ne restait plus que la *vanité* qui se réveillait, non pas lorsqu'on attaquait les prétentions de tous, mais lorsqu'on voulait mettre des distinctions entre les familles, ainsi que cela fut sensible, sous Louis XV, entre la maison de Lorraine et la maison de Rohan. Cette vanité se retrouve même dans les nobles qui se sont montrés partisans de la Révolution ; ils conviennent de bonne grâce qu'il n'y a plus de noblesse ; mais ils se fâchent quand on veut mettre tous les nobles sur la même ligne. Cette vanité vient de prendre une nouvelle force. On pourrait croire que des gens qui n'ont plus que ce qu'on appelle de la naissance, comme si chacun n'avait pas la sienne, veulent s'en faire un dédommagement pour ce qu'ils ont perdu ; mais ce ne serait pas connaître ce qui se passe en France depuis qu'elle se reforme dans le sens de la monarchie.

Tant que nous avons conservé les allures répu-

blicaines, les nobles qui n'avaient point émigré, et le petit nombre qui était rentré, n'ont pas essayé de s'isoler des autres citoyens. Depuis que tout marche vers l'unité de gouvernement, l'amour des distinctions, qui en est inséparable, a réveillé dans l'esprit des nobles, non-seulement le souvenir de leur existence passée dont ils avaient fait le sacrifice, mais le chagrin de se voir remplacés par des hommes nouveaux dans toutes les positions élevées qu'ils occupaient autrefois. De leur côté, les hommes nouveaux ne se sont plus contentés des avantages réels dont ils jouissent; ils ont dénoncé, dans leurs journaux, les émigrés rentrés comme coupables de se donner entre eux des qualifications abolies par les lois, petitesse qui prouve le prix qu'ils y attacheraient pour eux-mêmes. C'est ainsi que le mot noblesse, naguère encore proscrit, se trouve aujourd'hui sans cesse répété par ceux qui ont été et par ceux qui voudraient être. Quand on gouverne des Français, on peut être entraîné fort loin par le choc des amours-propres. Il faut s'y attendre. Les prétentions de familles et de personnes vont devenir aussi actives que l'était l'esprit de parti sous la République. Les hommes qui entourent le gouvernement, qui jouissent des places et de la fortune, tenteront d'établir le principe de la conquête en vertu duquel les hommes d'autrefois seraient traités en vaincus; idée à peu près juste

si on avait persisté à les tenir expulsés et si le premier consul n'avait voulu régner que pour lui; idée fausse lorsqu'il faut tout réunir pour qu'aucun parti ne soit intéressé à de nouveaux changements.

De leur côté, les nobles, qui ne peuvent rivaliser avec ceux qui possèdent les places et la fortune, chercheront à s'isoler; ce qu'il faut éviter; car l'opinion publique qui se compose souvent de passions plus que de raison, se mettrait du côté des nobles, non par amour pour eux, mais pour le plaisir d'humilier ceux qui tiennent les places et la fortune, deux choses que tout le monde envie parce que tout le monde y prétend. C'est l'esprit fondamental de la démocratie; et cet esprit, qui est celui de la Révolution, domine encore aujourd'hui. Mais il ne faut pas s'y tromper; si les nobles s'isolent, ce sera pour se faire rechercher; et cette tactique deviendra pour moi la plus forte preuve qu'ils regardent le gouvernement actuel comme ayant les forces nécessaires pour se fonder dans l'avenir. Ils ne s'isolaient pas sous le Directoire; ils sentaient fort bien que cela n'aurait qu'un moment dont il fallait tirer parti. Les hommes n'ont pas toujours besoin de raisonner leur conduite pour la conformer à leurs intérêts. Sous un gouvernement qui s'assure, la noblesse ne voudra pas risquer son avenir et ne se tiendra momentanément à l'écart que par calcul.

Tout ce qu'on peut décider avec une volonté ferme, le premier consul l'a décidé; maintenant il lui faudra une patience qui lui coûtera peut-être davantage. Il n'aura plus affaire aux grandes passions des hommes qu'on subjugue avec un grand caractère, mais à leur amour-propre nécessairement plus actif dans une cour qui se forme que dans une cour toute formée, puisqu'il faudra à la fois combattre l'exagération des prétentions nouvelles et satisfaire ce lles qui se réveillent. En n mot, le premier consul va rencontrer ce qu'on appelait dans l'ancienne monarchie la *résistance passive*, qui n'était au fond qu'une bouderie se terminant par des conciliations bien plus que par autorité.

Je parle de la noblesse en homme très désintéressé, qui ne l'envie, ne l'aime ni ne la hait; mais je n'ai jamais cru qu'il fût permis de mettre ses goûts en opposition avec l'intérêt de son pays; c'est pourquoi j'ai constamment préféré pour la France le gouvernement d'un seul. Par la même raison, j'appuierai les institntions qui peuvent le soutenir, rien n'étant plus pernicieux que les principes et les formes démocratiques dans une monarchie, puisqu'ils ne laissent de chances que le despotisme ou les révolutions. Je crois donc à la nécessité de quelque chose qui soit puissant dans l'Etat autrement que par les places et la fortune; car les places et la fortune distinguent également

dans les démocraties et sous les gouvernements despotiques. La grande difficulté est de savoir comment on fait ou comment on refait une noblesse, et si des titres qui dans leur origine tenaient à des fonctions, et qui par abus étaient devenus personnels et transmissibles, peuvent recommencer par où ils ont fini.

Qui aurait soupçonné, il y a trois ans, qu'on serait conduit à s'occuper de semblables questions? Mais tout s'enchaîne. Lorsqu'il se forme une cour, une étiquette, il est tout naturel que les esprits s'occupent de noblesse, les hommes ne voyant jamais l'avenir qu'à travers les souvenirs du passé; et je ne serais pas étonné que l'opinion, une fois éveillée, n'entraînât le premier consul au-delà de ses propres pensées. Ce que le temps a mis de vague dans les idées qu'on se fait de la noblesse est ce qui contribuera le plus à son rétablissement, quand ceux qui l'envient croiront avoir acquis le droit personnel de la défendre. Si le premier consul avait gardé les formes d'un gouvernement militaire, les militaires auraient suffi à sa représentation, et la gloire dont ils jouissent aurait fait taire toutes les vanités; mais dans une monarchie, ce n'est pas seulement de son mérite qu'on est vain.

Il se présente une occasion toute naturelle d'essayer le véritable esprit de la noblesse à l'égard du gouvernement. Je dis le véritable esprit, parce

que je ne peux ignorer que les nobles mettent une espèce d'orgueil à paraître dédaigner ce qu'ils désirent le plus. Lorsque le premier consul a ouvert les portes de la France aux émigrés, j'étais à Londres. Presque tous juraient qu'ils ne pouvaient accepter cette amnistie sans se déshonorer, et cela le même jour où ils faisaient leurs préparatifs de départ; les embarqués de la veille étaient amèrement blâmés par ceux qui devaient les suivre le lendemain. On pouvait les regarder comme des enfants honteux d'avoir été grondés et qui n'osent avouer le désir qu'ils ont de rentrer en grâce. On assure que les listes électorales nouvellement dressées ont montré les nobles en majorité parmi les grands propriétaires. Puisqu'ils sont reconnus de droit pour être électeurs, on peut leur ouvrir accès auprès du gouvernement, les attacher au nouvel ordre de choses, sans que les hommes qui se sont fait un privilége de la révolution puissent se plaindre. Dans chaque circonstance qui leur fait ombrage, ces hommes poussent la jalousie à un point dont il est difficile de se faire une idée, et se montrent habiles à multiplier les alarmes, à réveiller toutes les préventions. On peut se rappeler le moment qui suivit le retour du premier consul à son voyage de Lyon; tout semblait perdu, tous les esprits étaient présentés comme en révolte contre le gouvernement. Quand toutes les places vacantes furent remplies, l'ordre

se rétablit aussitôt; ce qui n'était pas difficile, car l'ordre n'avait été troublé en rien.

Au reste, les listes électorales ont déjà produit un avantage réel; elles ont fait remonter la valeur des grandes propriétés territoriales; et c'est bien à ces listes que cet effet doit être attribué, les petites propriétés n'ayant pas éprouvé d'augmentation. C'est un grand bien que l'argent sorte des portefeuilles et de l'agiotage. Cette hausse dans la valeur des grandes propriétés territoriales peut également servir à montrer la confiance qu'inspire le gouvernement; aussi répéterai-je que si tant d'hommes s'agitent dans tous les sens, que si tous les amours-propres se réveillent, il ne faut pas s'en alarmer, mais qu'on doit au contraire en conclure qu'on sent généralement qu'il s'établit un ordre de choses qui a de l'avenir; que personne ne veut se résigner à en être exclus, et moins que les autres encore ceux qui ont l'air de s'en éloigner.

NOTE VIII.

Décembre 1802.

Lorsqu'on a vu le titre d'*excellence* accordé aux ministres et aux ambassadeurs français, il a été tout naturel de croire que le titre de *citoyen* ne suffirait plus au premier consul; car il est contre le bon sens qu'on puisse parler au chef d'une nation à la seconde personne, tandis qu'il faudrait se servir de la troisième pour adresser la parole à ses ministres. On s'attend donc à voir le premier consul adopter une qualification exclusive, tandis que les deux autres consuls et un nombre plus ou moins grand de dignitaires recevront des qualifications plus ou moins éminentes. Pour prévoir le succès que peut avoir une telle opération, il faudrait connaître de quelle manière elle se fera, et le passé n'offre aucun exemple qu'on puisse appliquer à ce qui se prépare.

Personne, de nos jours, n'a vu commencer ou recommencer une monarchie[1]; cependant il y a

(1) Depuis cette Note, nous avons vu une monarchie recommencer et finir de nouveau. Qui pourrait dire positivement pourquoi?

toujours des antécédents faciles à deviner, même lorsque l'histoire n'en fait pas mention. Que Clovis soit le premier roi de France, c'est-à-dire le premier établi sur le territoire français, cela est incontestable; mais il y avait eu avant lui plusieurs chefs de Franks qui avaient tenté de former des établissements dans les Gaules, et il y avait avec lui d'autres chefs assez grands pour que leur position fût fixée de droit si la conquête réussissait. On connait les antécédents de Charlemagne et de la race des Capet. Il en est de même à l'égard de toutes les familles qui règnent en Europe. On peut donc expliquer comment les classifications, les prééminences, les titres se sont établis à ces diverses époques. Pour la première fois l'histoire présente une vieille nation où tout est à faire, quel que soit le genre de gouvernement qu'on veuille lui donner. Certes, cette effrayante nécessité est un des caractères distinctifs de la Révolution française; et elle en a bien d'autres, quoique disent ceux qui prétendent qu'elle ressemble à toutes les révolutions. La monarchie anglaise, détruite par la république dont Cromwell se fit le protecteur, restaurée sous les fils de Charles Ier, ne fut réellement rétablie que par le prince Guillaume d'Orange, assisté de l'aristocratie sous laquelle la couronne tomba nécessairement en tutelle; tutelle qui a pris tant d'accroissement qu'on peut affirmer qu'en Angleterre ce n'est pas le roi qui

gouverne, mais l'aristocratie, comme il est vrai que c'est la chambre des communes qui administre. Mais quand la Restauration se fit en Angleterre, et quand Guillaume remplaça la restauration, on n'éprouva point la nécessité et l'embarras de reconstituer la société, de rétablir les rangs. Tout ce qui était fondamental dans ce pays, les libertés populaires comme les priviléges aristocratiques, se releva avec les événements et par la force seule des événements. Il ne peut en être de même chez nous. L'ancienne société, amnistiée de fait, rentre après avoir abandonné ses chefs; elle n'a rien à réclamer de droit dans l'ordre actuel, puisqu'elle n'a contribué en rien à l'élever. La société nouvelle, mutilée par la Révolution, attend donc sa constitution du pouvoir qui l'a ralliée. Cette situation est certainement neuve dans l'histoire du monde.

Lorsque les faits manquent comme points de comparaison, c'est dans les esprits qu'il faut chercher ce qu'il y a encore de vivant, afin de voir sur quoi on peut appuyer les créations nouvelles. Or, à tort ou à raison, il est certain que les Français croient assez généralement que tout ce qui est honorifique a été créé, ou réglé, ou confirmé par le chef de l'Etat, jusqu'au moment où les institutions ont été assez fortes pour se soutenir d'elles-mêmes et par l'usage. Comme il n'y a chez nous ni institutions, ni usages, il faut re-

faire selon la croyance des esprits, ou ne rien faire du tout. Ce serait un triste passe-temps que de jouer à la monarchie! L'histoire, qui est d'autant plus sévère qu'elle juge par l'événement, serait plus favorable au général Bonaparte chef d'une république qu'il aurait sauvée de ses propres déchirements, qu'à Bonaparte créateur d'une monarchie qui croulerait avec lui. Je dis pendant sa vie, car je ne crois pas qu'une république soit maintenant plus facile à constituer qu'une royauté; et je suis d'ailleurs bien convaincu que cette mission n'est en aucun rapport avec le caractère du premier consul.

Restons-en donc aux classifications, aux titres honorifiques; car ce n'est que cela qu'il s'agit réellement de créer ou de recréer, et laissons au temps à décider si les formes prendront des racines assez profondes pour se jeter dans l'avenir, ce qui n'est pas sans exemple, quand la législation et les mœurs appuient successivement les formes par tout ce qu'elles peuvent leur donner de positif.

Cette opération réussira ou blessera l'opinion publique, selon qu'elle se liera à la Révolution ou qu'elle se liera aux idées que la France conserve. Je vais m'expliquer avec franchise; car, si je ne disais pas la vérité entière, pourquoi écrirais-je? pourquoi aurait-on pu désirer que j'écrivisse?

Si, comme on le dit, les consuls reçoivent un titre, et qu'en même temps, par le même sénatus-

consulte, les conseillers d'Etat ou tous autres hommes en place en reçoivent un, cet arrangement ne paraîtra aux Français qu'un arrangement révolutionnaire, un partage entre des intéressés; et le respect qu'on doit à la puissance s'en ressentira par des motifs fondés en raison.

Au contraire, si le sénatus-consulte ne donne des titres qu'aux consuls, l'opinion publique se taira sur le second et le troisième par respect pour le premier auquel il serait difficile de rien contester s'il ne s'agissait que de lui, puisqu'il est le seul qu'aucun titre ne puisse grandir, et que les Français ne peuvent qu'être flattés de voir celui qui est de fait le chef de leur gouvernement mis, pour les titres et les formes, sur la même ligne que les chefs des autres gouvernements de l'Europe.

Le chef du gouvernement ne peut lui-même se donner un titre; il faut donc un acte d'un des corps constitués qui sont censés représenter la nation française, puisque seule elle peut mettre de l'intérêt à ce que les puissances étrangères traitent son gouvernement avec les distinctions et les formalités en usage dans toutes les cours.

Mais une nation ne peut jamais vouloir donner elle-même des titres à un autre que celui qui la gouverne, parce que cela est contre l'esprit fondamental des monarchies. Quand le chef du gouvernement a reçu un titre de la nation, tous les titres subordonnés dérivent du sien et de sa vo-

lonté; il a toute mission, tout pouvoir à cet égard; et seul il possède assez de connaissances relatives pour créer des distinctions s'il les croit nécessaires, pour les régler suivant le but vers lequel il veut les diriger; toujours sous-entendu que l'absolu à cet égard sera renfermé dans de justes limites. C'est ainsi que le roi d'Angleterre a le droit général de faire des pairs, et qu'il ne pourrait en abuser sans danger pour l'ordre établi et pour lui-même.

Ainsi, s'il ne s'agit que des qualifications à donner au gouvernement, le sénatus-consulte sera national, et rien ne sera plus facile que d'y attacher l'assentiment et l'amour-propre de la France, qui s'appellera d'elle-même l'empire si son chef s'appelle l'empereur. Le sénatus-consulte fera plus qu'accorder ou reconnaître un titre; car du titre unique et supérieur dérivera naturellement le droit de créer et régler les distinctions secondaires, et le chef de l'Etat, source première de toute grâce, deviendra l'arbitre des rangs, le régulateur de tous les amours-propres; il disposera même des souvenirs de l'ancienne monarchie. En effet, a-t-il fallu une loi pour rendre aux ministres et aux ambassadeurs le titre d'*excellence*, et ne sont-ce pas les souvenirs du passé, remis en crédit par la volonté du gouvernement, qui ont rétabli cet usage?

Dès aujourd'hui, si le premier consul voulait

recréer des maréchaux de France, aurait-il besoin d'une autorisation et s'élèverait-il un seul murmure en France, en Europe même? Non, parce qu'au milieu de tous les souvenirs une institution guerrière peut être rétablie par le chef des guerriers.

De même, quand le premier consul aura reçu le titre distinctif dans les monarchies, il pourra, toujours à l'appui des anciens souvenirs, recréer les distinctions qui tiennent au système monarchique. Mais si le sénatus-consulte décide pour tous autres que les trois membres du gouvernement, le chef de l'Etat perdra son plus beau privilége. Son titre, pour être supérieur, n'en sera pas moins de la même origine; tout commencera en même temps, et la monarchie aura le double inconvénient d'être toute nouvelle et d'avoir été formée contre ses principes. Rien n'est plus effrayant pour l'avenir; car toutes les conséquences politiques s'enchaînent; et, pour avoir voulu régler les formes de la monarchie en en violant l'esprit fondamental, on courrait le risque de n'en avoir jamais que les formes.

Je ne pousserai pas cette Note plus loin. Je sais bien qu'il y a comme nécessité que les trois consuls soient encore une fois nommés ensemble; les Français le savent aussi; et il n'y aura rien d'amer dans les mots que leur légèreté pourra, pendant quelques jours, leur fournir sur les titres

accordés à deux hommes qui n'ont rien d'assez éclatant pour soumettre les amours-propres. Mais si les titres sont prodigués par une loi, si ce n'est pas du temps et du titre suprême que tous les autres titres dérivent, le pouvoir aura plus perdu que gagné. Le nom de Bonaparte est assez grand par les victoires et les services qui s'y rattachent pour réfléchir sur la manière d'y joindre une titre; et toute association d'autres noms au sien, qui ne serait pas absolument nécessaire, produirait une combinaison fausse dans ses résultats.

Cependant, si des motifs qu'il m'est impossible de connaître voulaient que ce que je crois mal fût pourtant indispensable, c'est alors qu'il faudrait, non préparer l'opinion, cela est impossible, mais la distraire aussitôt après le sénatus-consulte par des actes qui la rattacheraient vivement au gouvernement qui peut tout sur les esprits, excepté de les forcer à reconnaître honorables des hommes que l'autorité ne peut faire que puissants. Au reste, je crois que, sans prendre la peine de les chercher, les sujets de distraction ne manqueront de longtemps à l'opinion publique.

NOTE IX.

Janvier 1803.

Il faut être humoriste pour trouver aujourd'hui en écrivant autre chose que des éloges. La situation du gouvernement est bonne, l'esprit public excellent. Les royalistes d'intérêt se tiennent un peu moins à l'écart; les royalistes d'opinion renoncent à ces petites critiques que l'homme mêle volontiers à son approbation dans la crainte d'être accusé de changer brusquement de parti; enfin la calomnie est réduite à user de mesure. Depuis 1787, aucune époque n'avait montré autant d'accord entre les Français. On peut dire que le premier consul a réuni tous les partis dans un parti si grand qu'il est permis de l'appeler le parti de la France.

La situation des finances a été admise telle qu'on l'a présentée dans les journaux. A dessein d'avoir des renseignements précis à cet égard, j'ai vu des hommes qui, par les intérêts d'argent qu'ils ont avec le gouvernement, par les spéculations qu'ils ont faites sous le Directoire, sont à même d'être instruits; ils n'élèvent aucun doute sur la sincérité des comptes qui ont été livrés au

public. Il n'appartient qu'aux gouvernements forts d'exposer la situation réelle des finances; il y a lâcheté à dissimuler sur ce point, puisqu'il faut toujours finir par arriver au positif, et que, lorsqu'il y a malaise, il s'accroît par les efforts tentés pour le dissimuler. L'organisation de la magistrature, le nouveau plan d'éducation, l'établissement des sénatoreries comme indice d'un retour vers le système territorial, les réformes dans le régime de l'Institut, l'opinion prononcée du gouvernement sur les grandes questions qui se lient à l'avenir possible de la France, sa neutralité entre les hommes qui ne sont divisés que par des nuances d'opinions, tout concourt à donner du calme aux esprits. Ce calme ne s'obtient jamais que par l'accord des principes fondamentaux du pouvoir avec la forme gouvernementale sous laquelle il se produit, et si l'honneur en revient à celui qui gouverne, rien n'est plus juste; c'est la conséquence de sa conduite. Sans cette condition première, les écrits ne peuvent rien sur l'opinion. Ma conviction, à cet égard, m'a toujours fait regarder comme une maladresse, et, selon les temps, comme un malheur, les journaux soldés avec la prétention de former l'esprit public. La direction d'un journal officiel suffit à un bon gouvernement; le reste doit être abandonné à une surveillance sans tracasserie, s'il est possible.

Un journal officiel, d'ailleurs, peut contenir des

articles qui ne soient pas officiels et qui obtiennent une véritable influence. Je mettrai de ce nombre un article dernièrement inséré dans *le Moniteur* sur deux hommes qui ont été actifs dans le parti royaliste, MM. d'André et Dutheil, sans que je puisse deviner au juste quel motif a eu le premier consul pour faire connaître au public d'aujourd'hui la différence qu'il y a entre eux; mais il y a là justice et vérité, par conséquent plus que de l'habileté. Il est bien que la France locale, ayant vu rappeler les émigrés, sache qu'il y avait division entre eux, par conséquent qu'elle ne soit pas blessée des grâces qu'ils pourront obtenir, et ne confonde pas ceux qui ont saisi de bon cœur l'occasion de rentrer dans leur patrie avec les extravagants projets qu'oseraient tenter dans l'avenir ceux qui sont restés à l'étranger.

La séparation faite entre MM. d'André et Dutheil produira un grand bien; elle attachera à l'ordre actuel les royalistes qui n'ont pas cessé d'être Français, et livrera au mépris qu'ils méritent les partisans de l'étranger, très peu nombreux, sans talent et sans considération, ainsi que l'expérience l'a prouvé, puisque la police a rarement mis la main sur des agents venus de Londres qu'elle n'ait pu aussitôt en faire des espions à ses ordres. Par compensation, il arrive quelquefois aussi à la police de n'être que l'instrument des partis du dehors, qui lui font dénoncer les agents

dont ils sont las, ne trouvant pas de plus sûr moyen pour s'en défaire. Il y aurait un petit livre à faire sur les anecdotes de ce genre (on en trouverait à toutes les époques de dissensions civiles), pour l'instruction de ceux qui croient à l'unité dans les partis et à la reconnaissance des chefs pour lesquels ils exposent leur vie.

Sans avoir jamais été d'un parti actif, puisque dans toute ma vie politique il n'y a jamais eu d'engagement qui m'ait obligé de renoncer à mon indépendance, l'habitude que j'ai d'observer le monde, comme s'il ne remuait que pour mon instruction, une très grande tolérance que je dois à quelque connaissance du cœur humain, m'ont souvent valu des confidences, surtout dans les prisons où, je ne sais pourquoi, on réclamait souvent mes conseils en m'avouant toute sa position. De ce que j'ai appris, je puis regarder comme vrais les renseignements suivants, qui viendront à l'appui du jugement porté dans *le Moniteur* sur MM. d'André et Dutheil, c'est-à-dire sur les influences du dehors pendant une époque de notre révolution.

Comme il est bien prouvé qu'il y a eu de graves divisions parmi les émigrés, on peut aisément admettre qu'il y a eu aussi des divisions parmi les royalistes de l'intérieur; je parle des royalistes actifs, agents du roi ou de la royauté, ce qui, en révolution, n'est pas toujours la même chose.

De ces divisions, on peut en distinguer trois: la première, pour la Vendée, était dirigée de l'Angleterre, sous l'inspection d'agents civils, c'est-à-dire d'agents qui ne combattaient pas et faisaient le désespoir des braves qui se battaient; lesquels agents étaient choisis par les intimes du comte d'Artois.

La seconde division, pour le Midi, était dirigée par d'André; la troisième, pour Paris, était sous la même direction. Les événements ont plusieurs fois prouvé que l'Angleterre avait aussi une agence particulière à Paris, et c'est entre l'agence de d'André dans cette ville, l'agence de Dutheil et l'agence particulière de l'Angleterre, qu'il y a toujours eu toute la distance qui peut se trouver entre l'estime et le mépris.

D'André est un homme de mœurs douces, aussi incapable de former des projets violents que de s'élever à des grandes vues politiques, se faisant peu d'illusions sur la position que les événements lui ont donnée, aimant l'argent comme un homme qui s'entend en spéculations, et fidèle jusqu'au scrupule dans ses engagements. En affirmant qu'il manque de vues politiques, il ne faut pas oublier que tout homme qui régit du dehors les affaires d'un prince exilé sera toujours exposé à être jugé très faible; car loin d'avoir action sur ses agents, c'est lui qui en reçoit la loi, puisqu'il ne peut avoir d'autres projets, d'autres renseignements

que ceux qu'ils lui communiquent. Si l'on ajoute l'impatience et la crédulité si naturelles à des princes qui ne vivent que de désirs et d'espérances, on saura pourquoi même les plus grands hommes, loin de leur patrie en révolution, paraissent souvent manquer de talent et de mesure, surtout si cette patrie, vaste comme la France, ne laisse jamais l'espoir d'un mouvement assez général pour être décisif. Dans sa détresse, si Henri IV avait suivi le conseil de ceux qui lui parlaient de se retirer en Angleterre, il était peut-être perdu sans ressource.

Ce qui prouve que les conseillers de l'intérieur mènent nécessairement la direction du dehors, c'est que l'action de d'André dans le Midi a toujours été assez forte; les hommes de ces contrées, plus violents, plus décidés dans leurs opinions, lui présentaient des projets hardis dont ils pressaient l'exécution; tandis que les conseillers de d'André à Paris, qui voyaient et caculaient froidement les événements, l'entretenaient à peine de probabilités. J'ai lieu de croire qu'entre l'agence du Midi et celle de Paris il n'y avait de rapport qu'un chef commun, mais que les hommes qui les composaient étaient étrangers entre eux.

Le motif qui a porté le comte de Lille à s'attacher d'André, à lui donner sa confiance, était raisonnable. D'André ayant été membre de l'Assemblée constituante, ayant montré des idées

favorables à d'indispensables réformes, avait plus que tout autre des facilités pour former et suivre des liaisons avec les hommes modérés de la révolution, et pour ramener à la monarchie ceux qui regrettaient d'avoir eu trop de confiance dans les idées nouvelles. Aussi les correspondances découvertes ont-elles prouvé qu'il y avait eu des rapprochements avec plusieurs députés proscrits en fructidor. Il s'en faut bien pourtant que tous ces députés fussent royalistes sans conditions; s'ils avaient triomphé, je suis porté à croire qu'ils auraient voulu imposer à l'autorité des restrictions si étranges qu'ils auraient tué la monarchie en travaillant à rappeler le roi, et que les divisions qui se seraient mises entre eux leur auraient fait perdre le fruit de la victoire avant qu'ils fussent d'accord sur les moyens d'en disposer. Il y avait encore alors beaucoup d'idées républicaines dans la tête des royalistes d'opinion. Leur parti n'a jamais été grand que du mal qu'on lui a fait, et dangereux que par les craintes qu'on voulait bien en concevoir. Sa force n'était pas en lui, puisque le mobile de sa direction était hors de lui; aussi ne s'est-il relevé dans plusieurs circonstances que par les fautes de ceux qui lui étaient opposés.

Il est probable que ceux qui ont eu des liaisons avec d'André y ont renoncé depuis le 18 brumaire, et à mesure que cette journée s'est éclaircie. L'auteur de la lettre insérée dans *le Moniteur* a rai-

son lorsqu'il affirme que tout ce qui avait rapport à l'Angleterre inspirait de l'horreur aux amis de d'André; il aurait pu ajouter que ce qui avait rapport au midi de la France leur inspirait du dégoût Ce sont en effet d'étranges gens que ces hommes du Midi, toujours prêts à s'assassiner selon les événements qui font triompher un parti, mais qu'on ne peut jamais discipliner assez pour les faire combattre en faveur d'une cause encore indécise. Parmi les royalistes de l'intérieur qui sont entrés dans l'agence de d'André, s'il y en a qui laissent des mémoires, on y trouvera indubitablement que leur plus grande occupation a été d'apprendre au comte de Lille à se méfier des faiseurs de projets, vendeurs d'espérances et de mensonges, artisans de petits troubles dont le résultat est toujours aussi honteux pour la royauté que fatal à ses partisans. Il n'est peut-être pas aussi difficile qu'on le croirait d'apprendre à un prince exilé à prendre patience et à mettre la quiétude au premier rang des moyens qui lui restent. Il est vrai que le comte de Lille trouvait de bonnes dispositions à cet égard dans ses infirmités et dans la jalousie fraternelle qui lui faisait craindre les avantages physiques qu'aurait le comte d'Artois, dans la supposition où des mouvements intérieurs exigeraient promptement la présence d'un Bourbon en France.

Les têtes ardentes, les intrigants affamés, toujours confiants dans la promesse qu'on leur faisait

de ces mouvements, s'étaient donc tournés du côté du comte d'Artois, et se trouvaient par conséquent à la disposition du cabinet de Londres. Le comte de Lille les connaissait tous malgré la discrétion dont on se piquait à son égard; la police de Paris les connaissait aussi, tant ils étaient bruyants et indiscrets; mais les agents du comte de Lille sont toujours restés inconnus au cabinet de Londres et aux hommes qui entouraient le comte d'Artois. Le comte de Lille avait à cet égard donné sa parole, comprenant fort bien que, toutes les fois que les agents de son frère sentiraient le besoin d'échapper à l'indignation produite par leurs complots ou au ridicule de leurs intrigues, ils méleraient à leurs noms des noms jouissant d'une grande estime parmi les royalistes, et qu'il finirait par se trouver ainsi lui-même isolé de tout rapport avec la France.

La police; en ne faisant aucune distinction entre des hommes que rien ne rapprochait, excitait elle-même, sans s'en douter, le public à traiter de fables les conspirations et les correspondances; aussi, toutes les fois qu'il y avait quelques découvertes dans ce genre, tous ceux qui, dans la révolution, avaient pu avoir des relations avec les royalistes du dehors, s'unissaient d'instinct pour repousser une accusation qui pouvait tomber sur tant de personnes à la fois qu'il y avait acclamation pour la nier.

En ouvrant *le Moniteur* à la distinction faite entre d'André et Dutheil, c'est-à-dire entre les hommes à opinions et les hommes à projets violents, le gouvernement a désintéressé les partis qui ont de la loyauté. Comme il est impossible de supposer en ceci, au premier consul, aucun intérêt personnel, on n'y a vu qu'un acte de justice, une volonté très prononcée de réunir les Français fidèles à leur patrie. J'ose prédire que cela profitera dans un moment surtout où il se répand des bruits, dont j'ignore encore la portée, sur le mécontentement de quelques généraux.

Pour des mécontents, il y en a toujours après les longs troubles civils. Henri IV en comptait un grand nombre parmi ceux qui l'avaient aidé à reconquérir son royaume; il gagnait les uns, contenait les autres, et affermissait son pouvoir en surmontant les obstacles. Ce qu'il importe d'abord d'examiner, c'est si les généraux mécontents, ou qu'on désignait comme tels, ont un parti ou seulement du crédit dans l'opinion publique. Il est permis d'affirmer qu'il n'y a pas aujourd'hui de réputation qui tiendrait contre le soupçon de vouloir arrêter le cours des améliorations accumulées en si peu de temps. Plus l'alliance entre la France et le premier consul devient évidente, et plus les mécontents de toutes les espèces doivent se réfugier dans le silence. A moins d'être un sot, on ne murmure guère tout haut que pour savoir

qui répondra à vos murmures. Quand la majorité se tait, les mécontents se taisent aussi. C'est cette vérité d'expérience qui m'a fait souvent appuyer sur la nécessité de soigner l'opinion publique, de faire quelques frais pour se l'attacher. Lorsque je la trouve bonne, elle l'est réellement; car je suis difficile sur ce sujet à proportion de l'importance que j'y attache.

Il ne faut qu'ouvrir l'histoire pour savoir que la petite cour d'un prince exilé est plus livrée encore aux intrigues que la cour d'un prince régnant; les rivalités augmentent de force en se resserrant. Il est probable que d'André qui, en définitive, n'a rien pu pour la cause qu'il servait, qui a toujours refusé de se lier à l'Angleterre, soit par un sentiment personnel, soit par la crainte de se voir désavoué par ses amis; il est probable, dis-je, que d'André, sans influence possible dans le Midi aussi calme que le reste de la France, et peut-être sans liaison à Paris maintenant, a perdu sa position auprès du comte de Lille; on peut donc conjecturer qu'il n'y a plus d'agence dirigée par lui, et que l'impossibilité et l'inutilité d'en former une nouvelle a réduit toute cette affaire à quelques correspondances comme il y en a toujours eues, et comme il y en aura toujours dans de pareilles circonstances. De nos jours le royalisme n'est ni une passion, ni un enthousiasme, moins encore un fanatisme : c'est une opinion; et

les hommes qui n'agissent qu'en conséquence d'une opinion torturée par toutes les crises dont nous avons été acteurs et victimes ne sacrifient pas la tranquillité de leur vie à des projets dont ils sentent que l'exécution est au-dessus de leur pouvoir. Le parti royaliste d'opinion, ayant cessé depuis longtemps d'avoir ses chefs dans l'intérieur, s'est mis alternativement à la suite des girondins, de Tallien, de Carnot, de Barras, toujours trahi ou battu par des partis qui n'étaient pas le sien; si ces partis avaient triomphé par lui, ils l'auraient tué pour récompense. Telle est l'histoire du parti royaliste dans l'intérieur; peut-on douter qu'il ne soit disposé à se ranger du côté où il voit se relever les principes qui sont les siens?

NOTE X.

Janvier 1803.

Je disais, dans ma dernière note, qu'il m'était souvent arrivé en prison de recevoir d'étranges confidences, et d'être consulté par des gens avec qui mes opinions n'avaient aucun rapport. Depuis ma sortie du Temple, j'ai reçu deux consultations de ce genre. La première devait m'étonner; elle m'était transmise par la femme de ce M. Méhée qui, sorti de France sous je ne sais quelle frayeur vraie ou jouée de proscription, se fit, pour l'argent qu'il reçut de la police de Paris, serviteur apparent du principal agent de la police anglaise en Allemagne, le trompa et mit de l'amour-propre à proclamer cette double infamie? Pourquoi l'enferma-t-on au Temple lorsqu'il rentra après cette équipée? Etait-ce pour nous espionner? mais nous avions mieux que cela dans le prince de C.... Si M. Méhée avait été mis au Temple dans des projets d'espionnage contre les prisonniers, pourquoi la police l'y laissait-elle quand elle ne pouvait ignorer qu'il était généralement repoussé? et, s'il était pressé d'en sortir, par quelle singulière prédilection m'envoyait-il demander des conseils,

à moi qui l'avais toujours tenu à distance, lorsqu'il était si naturel qu'il s'adressât au ministre pour le compte duquel il avait mystifié sir Wind'ham. Comme je ne pouvais pas même avoir la curiosité de connaître les mystères de sa position, je me suis refusé au rôle de confesseur, bien convaincu qu'il n'y a plus de repentir efficace là où il y a eu déshonneur.

La seconde consultation que j'ai reçue vient d'hommes avec lesquels j'ai formé au Temple une liaison intime, ayant dans toutes les circonstances de ma vie préféré la société des gens qui se battent bien à la société des gens qui n'ont d'ardeur que pour embrouiller les idées et les événements. Je parle de MM. de Susannet et d'Andigné. Le premier consul n'ayant jamais reçu, sur ces deux chefs vendéens, que des sollicitations d'amis ou des rapports d'ennemis, je les peindrai tels qu'ils sont.

M. de Susannet est jeune, d'un esprit léger en apparence, mais d'un caractère ferme et entreprenant. Il rit volontiers, même en parlant des malheurs qui le touchent. Des opinions de famille et de localité, le besoin de mouvement, l'ont jeté dans un parti où d'abord il n'a rien vu que la gloire que peuvent procurer les armes. Conduit par les événements à réfléchir, il s'est entièrement dégoûté des mesures arrêtées à Londres, des prétentions du cabinet de Saint-James, et surtout de

ce qu'on appelait, dans la Vendée, *les agents civils*, jeunes gens choisis d'après les idées de M. Wind'ham. La prédilection de cet Anglais pour les jeunes gens suffirait pour prouver combien il se laisse entraîner par la fougue de son imagination. C'est lui qui vient de choisir presque tous les nouveaux employés en Irlande, et, sur leur âge, on peut prédire qu'ils porteront dans ce malheureux pays une activité, un besoin de paraître utiles, qui contribueront beaucoup à augmenter les dissensions sanglantes auxquelles il est en proie depuis si longtemps.

Les agents civils de l'Angleterre dans les départements de l'Ouest, munis de pouvoirs contradictoires, ont toujours mal vécu avec les chefs des armées qui ne voulaient pas se soumettre à leur rendre des comptes des opérations militaires, et moins encore des comptes d'argent, quand il y en avait.

M. de Susannet, d'un caractère très franc, d'un ton naturellement goguenard, dans aucune circonstance ne cachant rien de ce qu'il a sur le cœur, s'est fait des ennemis de tous *les agents civils*, et, depuis la pacification, de tous ceux qui ont voulu exiger de lui par hauteur des procédés qu'on aurait facilement obtenus par toute autre voie. Je l'ai vu bien des fois désespéré de ce que mille préventions lui ôtaient tous les moyens honorables de vivre tranquille en France; s'il a

été un temps où il ne concevait pas qu'on pût rester hors de toute activité, il le conçoit très bien aujourd'hui.

M. d'Andigné n'est connu du premier consul que par des inconséquences qui n'ont en rien dépendu de lui; car il est froid, réfléchi, d'un caractère égal, et capable de procédés. Il est bien difficile de juger un chef de parti dans un moment où il renonce par nécessité à la cause qu'il avait embrassée. Il y a entre les intérêts, les relations qu'on abandonne, et la nouvelle situation dont il faut s'arranger, tant de contrastes, qu'on peut être irrésistiblement entraîné dans de fausses démarches qu'on blâme soi-même; quelquefois on expose la tranquillité du reste de sa vie contre son opinion, presque contre sa volonté, et seulement faute d'être en position de résister. S'il est vrai que M. d'Andigné ait révélé une conversation qu'il avait eue avec le premier consul lors de la pacification, quoiqu'on se fût réciproquement promis le secret, n'est-il pas simple de supposer que cette indiscrétion de la part d'un homme calme et naturellement fort discret n'a pas dépendu de lui? Quand on a été d'un parti actif, on n'est de longtemps maître de soi-même dans toutes les circonstances qui se rattachent au passé. La véritable question est de savoir si M. d'Andigné a manqué à la pacification. Lui et M. de Susannet ne pouvaient empêcher qu'on ne leur écrivît du

dehors. Pour les condamner, il faudrait prouver qu'ils ont répondu; j'affirmerais qu'ils ne l'ont pas fait, et la suite rendra cette assertion évidente.

Il est incontestable que le ministère anglais se sert quelquefois de la police de Paris pour arrêter ses agents, afin de s'en débarrasser quand ils deviennent à la fois inutiles et exigeants; de même il est incontestable que, dans la journée du 3 nivose[1], Dutheil avait pour but secondaire l'intention de compromettre tous les chefs de Vendéens qui avaient fait la paix, et ce but, dans le premier moment, il l'a atteint. Le ministère anglais, comptant sur les dispositions des habitants de l'Ouest, voulait éloigner, sacrifier tous les chefs qui avaient fait la paix, afin de mieux disposer de la masse des insurgés et de créer à un nouveau chef, qui lui serait dévoué, une autorité générale sur tout le pays. Ce projet était fou et devait échouer devant l'ascendant du gouvernement actuel; mais si cette journée du 3 nivose eût réalisé tous les événements qu'avaient calculé ceux qui en furent les auteurs, qui peut dire dans quelle anarchie serait tombée la France? La pacification de la Vendée était si nouvelle; la guerre agitait encore l'Europe; le concordat n'était qu'un projet; les factions de l'intérieur eussent présenté des

(1) L'explosion de la machine infernale dirigée contre la voiture du premier consul, se rendant à l'Opéra.

embarras sur lesquels l'imagination d'un Français ne peut s'arrêter sans frémir; et, au milieu du déchaînement de toutes les espérances, l'or de l'Angleterre eût aisément réveillé la guerre civile dans les départements de l'Ouest. Les chefs arrêtés eussent été sacrifiés à Paris ; leur mort, présentée comme un grand acte politique, n'eût cependant produit d'autre effet que de donner un chef unique, un chef dévoué au cabinet de Londres pour tous les pays insurgés, dont la faiblesse a toujours tenu à la multiplicité des chefs, à la division et aux rivalités qui régnaient entre eux. Voilà ce que MM. de Susannet et d'Andigné ne se dissimulaient pas au Temple, et ce que j'ai appris d'eux dans ces moments où l'intérêt qu'on ne peut se refuser à soi-même, quelque brave que l'on soit, empêche toute dissimulation. D'ailleurs, pourquoi auraient-ils dissimulé avec moi dont les opinions se rapprochaient des leurs, avec moi qui ne pouvais rien, et dont la position était aussi incertaine que la leur à cette époque.

Depuis qu'ils se sont échappés de prison, ils ont cru devoir me faire consulter sur ce qu'ils pouvaient espérer de mieux dans leur position. Leur confiance a été telle que le lieu de leur retraite n'est point un secret pour moi. Il n'en serait point un pour le premier consul qu'ils n'auraient aucune crainte; ils savent bien que le chef du gouvernement n'est pas le ministre de la police.

MM. de Susannet et d'Andigné connaissent assez bien les retours de l'esprit de parti pour ne pas douter que ceux qui les auraient sacrifiés prisonniers, les accueilleraient fugitifs et mécontents; mais il n'y a point de dangers personnels qu'ils ne bravent en France, plutôt que de se retirer dans un pays ennemi et d'élever une nouvelle barrière entre eux et l'espoir de vivre paisibles dans leur patrie. Ce sentiment, dont leur conduite témoigne la sincérité, pourrait prouver que, depuis la pacification, ils ont renoncé à toute liaison avec les faiseurs de projets en Angleterre, et prouvera du moins qu'instruits par le malheur et les événements, ils ne redoutent rien tant que ce qui les rapprocherait de ce parti. M. d'Andigné personnellement est retenu par l'intérêt de sa famille assez nombreuse, et ayant, comme tant d'autres, des réclamations à faire; il préférerait tout à la compromettre. Il me semble que des hommes qui mettent l'amour de leur pays et l'intérêt de leurs parents au-dessus de l'esprit de parti ne sont plus dangereux.

Le premier consul, en accordant à la prudence tout ce qu'elle exige, ne peut vouloir de malheur sans terme et de proscription sans utilité; mais il peut exiger que la soumission soit entière et publique, parce qu'elle est un exemple.

Plus MM. d'Andigné et Susannet sentent qu'il y a de préventions contre eux, plus ils sont dispo-

sés à se prêter à ce qui pourrait les dissiper; mais ils demanderaient qu'on ménageât en eux cet honneur français si cher à tous les hommes, et sans lequel il faut à jamais renoncer à l'espoir d'être un jour utile à son pays. Ce qu'on souffre dans soi n'est rien, mais on ne peut consentir à souffrir dans l'opinion des autres; il en coûte également de vivre des craintes que l'on fait partager, et c'est le sort de tout proscrit. On ne paie l'asile qu'on reçoit que par les alarmes continuelles que l'on cause à ceux qui nous accueillent; et comme ce sont presque toujours les femmes qui abritent les malheureux, il n'est rien à quoi l'on ne se soumette pour abréger le supplice qu'elles éprouvent par leur générosité. Quant à l'idée de les engager à prendre du service, elle ne peut être présentée comme une condition. Des hommes d'honneur ne consentiraient pas à embrasser une profession qu'ils aiment et dans laquelle ils se sont distingués en ayant l'air d'y être condamnés. Cette réflexion tient moins à un sentiment personnel qu'au besoin qu'on a de l'estime des autres dans toutes les situations de la vie et surtout dans le service.

Comme il ne m'appartenait pas de me vanter d'être en relation avec le premier consul, je n'ai pu leur promettre aucune démarche et ils n'avaient aucun intérêt à se déguiser avec moi. Ils me demandaient des conseils; je ne pouvais leur

donner que celui de ne pas prétendre à traiter avec l'autorité, parce que l'autorité ne peut jamais souffrir que l'on paraisse entrer en composition avec elle, quoiqu'elle porte quelquefois la condescendance jusqu'à le permettre, surtout après les troubles civils. Le désagrément de leur position tient à ce que si des amis parlent pour eux on suspectera le témoignage de l'amitié; cependant qui plaidera contre d'anciennes préventions plus ou moins justifiées? J'avoue que si je pouvais leur être utile, j'en ressentirais une grande joie et pour eux et pour moi, qui voudrais à tout prix ne rien voir dans le passé qui troublât le bonheur du moment présent, et ne jamais entendre le récit de la position malheureuse de quelques particuliers se mêler à la reconnaissance publique. J'ignorais jusqu'au nom de MM. d'Andigné et de Susannet en entrant au Temple; je leur ai trouvé des qualités qui m'ont attaché d'estime au premier, d'estime et d'amitié au second. Leur position incertaine doit être fixée; ils pouvaient fuir chez l'étranger, ils ont préféré le danger dans leur patrie. S'il est impossible de leur faire un reproche fondé depuis la pacification, on ne peut les proscrire sans injustice; et le premier consul doit surtout leur appliquer cette réflexion si sage que j'aime à lui rappeler : « Je ne suis pas venu pour venger « les gouvernements et les factions qui m'ont pré- « cédé. » Se défaire des chefs après avoir pacifié

la Vendée serait d'une politique odieuse et d'ailleurs fort inutile à l'égard d'un pays où les chefs ne manqueront jamais si le parti s'y réveille. D'anciens chefs qui ont épuisé la première ardeur seraient, dans tous les cas, moins dangereux que des nouveaux. Tels sont les motifs qui ont décidé cette Note. Si l'audience que m'avait fait indiquer le premier consul n'avait pas été retardée, j'aurais traité de vive-voix ce sujet qui m'intéresse. Point de malheur sans terme, point de disgrâce sans espoir de retour; la sûreté de l'avenir en dépend; et si le premier consul continue à trouver ma politique un peu bien débonnaire, elle est du moins sans conséquence fâcheuse, puisque je n'ai pas de pouvoir et que je respecte trop le sien pour lui présenter l'occasion d'être un peu plus que juste, si je n'avais mille certitudes qu'il n'y a pas le moindre danger[1].

(1) Je fis un voyage à Fontainebleau pour aller voir MM. de Susannel et d'Andigné, en suivant ponctuellement la condition qu'ils m'imposaient de n'arriver que la nuit, de passer la journée du lendemain avec eux sans sortir, et de ne remonter en voiture que la nuit suivante. Ils craignaient de me compromettre, ce qui n'eût pas été sans conséquence dans la position où je me trouvais avec le premier consul, position qu'ils connaissaient, quoique je dise le contraire dans cette Note. C'est, je crois, le seul mensonge qui se trouve dans ma Correspondance. Je méprise le mensonge parce qu'il est une preuve de faiblesse; mais j'étais dans la position des faibles, puisque je sollicitais pour sau-

ver deux hommes proscrits. Je réussis pour M. de Susannet. Je n'eus pas le même bonheur pour M. d'Andigné, sans que raisonnablement il me fût permis de blâmer cette distinction. En effet, je n'avais pas vu la lettre dans laquelle se trouvait relatée la conversation qu'il avait eue avec le premier consul lors des préliminaires de la pacification de la Vendée, lettre qui avait été interceptée, remise entre ses mains, et dans laquelle il se trouvait peut-être de ces expressions qui restent dans la mémoire plus que les faits et les aggravent. M. Fouché se vanta à M. de Susannet d'avoir arrangé son affaire. M. de Susannet avait trop d'esprit pour ne pas lui laisser croire qu'il en était bien persuadé. Il y gagna une chose fort importante pour un ancien chef de parti; jamais M. Fouché ne chercha depuis à lui nuire. J'ai été assez heureux pour rendre plusieurs services de ce genre à des personnes qui n'en ont rien su, et qui s'étonnaient avec moi du singulier hasard qui leur faisait trouver subitement un protecteur dans celui qu'elles étaient autorisées à regarder comme un ennemi. C'est que l'ennemi (le ministre de la police) avait reçu un ordre sans délai et sans commentaire; car, pour peu qu'il y eût de l'hésitation, ou un peu de temps employé à demander des renseignements, ma part d'ascendant s'évanouissait. On devinera aisément pourquoi j'ai avoué à MM. de Susannet et d'Andigné mes relations avec le premier consul. Il s'agissait pour eux d'obtenir une grâce et de ne pas s'exposer à la recevoir à toute condition. Il était donc indispensable de traiter ce sujet sans nulle réserve, puisque si la grâce n'avait été accordée qu'à des conditions qui auraient été refusées, leur situation aurait devenue plus mauvaise. Je ne pouvais m'expliquer sur ce point en leur nom sans les faire accuser de présomption; je pris l'explication pour mon compte, en l'entourant de considérations générales, et laissant au premier consul à en penser ce qu'il voudrait. La liberté fut rendue à M. de Susannet sans condition. M. d'Andigné parvint à sortir de France, se retira en Allemagne, ne rentra qu'avec les Bourbons, et fut nommé pair de France. Il a eu depuis une sin-

gulière influence sur une autre époque de ma vie. Pour mon bon et pauvre Susannet, il fut tué à peu près du dernier coup de fusil tiré dans la Vendée à l'époque des Cent-Jours, et par cette fatalité qui s'attache aux engagements de parti ; car il avait plus de pénétration qu'il n'en fallait pour être bien convaincu que les mouvements de la Vendée seraient sans importance sur les résultats du retour de l'empereur. Mais quand les fous décident qu'on manque de courage parce qu'on a de la prévoyance, on donne sa vie pour répondre aux fous. Triste moyen d'avoir raison, et dont l'expérience ne corrige pas, ainsi qu'on a pu en avoir une preuve nouvelle lors de l'apparition de madame la duchesse de Berry dans les contrées de l'Ouest, depuis les journées de juillet. Qui a pu conseiller ce voyage et croire à son utilité?

NOTE XI.

Janvier 1803.

Après avoir vu tomber l'ancienne monarchie par ses fautes en politique, ses désordres en administration, par l'incapacité de soutenir le système du cardinal de Richelieu, dégénéré dès Louis XIV en système plus asiatique qu'européen, il est curieux de suivre les progrès de l'ordre social se recréant presque sans efforts sous une main puissante. On peut dire des peuples qui sont entrés dans la carrière des révolutions, qu'après s'être fatigués d'idées et d'espérances ils retombent lourdement sous le joug de leurs besoins; situation favorable au pouvoir qui s'élève, mais qui doit être ménagée si on réfléchit qu'elle est placée entre deux chances périlleuses, ou de s'affaiblir à mesure que s'éteignent les souvenirs des événements qui l'ont favorisée, ou de rester trop forte pour les princes qui succéderont. Nous sommes rassasiés du passé et très peu curieux de former des conjectures sur l'avenir; chacun s'arrange de sa position le mieux qu'il peut. Celle de la France est trop belle pour qu'on puisse désirer de nouvelles commotions dont la chance incer-

taine arrèterait le cours d'améliorations avouées par tous les partis. L'ensemble, l'assurance qui règnent dans toutes les démarches du gouvernement se sont communiqués à la nation entière. On a commencé par attacher un grand prix à la faveur du premier consul, qui ne pouvait se répandre que sur peu de personnes : de là mille jalousies actives ; on est arrivé à mettre du prix à son opinion qui peut se répandre sur tous ; progrès qui prouve que la nation et le pouvoir marchent d'accord vers la stabilité.

Dans un moment où on peut affirmer que le retour au bon sens n'a plus l'apparence d'une commotion, il peut être utile de présenter quelques réflexions sur divers établissements qui se forment et dont le danger ne deviendrait réel qu'autant que le gouvernement négligerait tout-à-fait de le prévoir.

Considérée en elle-même, la constitution anglaise ne présente certainement pas un établissement parfait ; c'est mieux, c'est presque un miracle. Les publicistes l'ont écrite et commentée ; les mœurs et les intérêts seuls l'ont faite. Tout y est national, jusqu'à l'obstination à ne pas modifier les lois [1], et à cet accord singulier d'admettre

(1) L'Angleterre n'a jamais compris ce qu'on a appelé en France un corps législatif, comme nous n'avons jamais compris comment l'Angleterre a prospéré si longtemps par ses mœurs,

trois ou quatre suppositions qu'on pourrait quelquefois appeler burlesques, avant d'arriver à un point qu'on ne contestera plus et dont on part comme d'une vérité sur laquelle s'appuiera la discussion ouverte. J'en donnerais mille preuves prises dans la législation ; je m'arrêterai à un fait matériel, par conséquent plus facile à saisir. Les Anglais ont annulé leur roi, et ils trouvent bien qu'une compagnie de marchands soit souveraine dans l'Inde. Le roi est-il nul? la compagnie de marchands règne-t-elle dans l'Inde? Admettez trois ou quatre suppositions, cela est vrai ; à toute autre condition, rien de plus faux. Mais le gouvernement intérieur marche, la Compagnie des Indes agrandit son empire ; ce positif ne se conteste pas. On ne peut contester non plus que les Anglais ne soient toujours restés Anglais ; ce seul fait de l'immutabilité de leur caractère national leur a donné sur les autres peuples un ascendant qu'on n'attribuera certainement pas à ce qu'on appelle leur constitution. Mœurs et intérêts, là est toute la force de l'Angleterre. On peut envier ou

ses intérêts et son obstination à ne pas modifier ses lois. Mais enfin les progrès du temps, une aisance répandue sur toutes les classes ont rendu une réforme législative d'autant plus indispensable que les abus ont duré plus longtemps. Il y a donc aujourd'hui combat entre les vieux et les nouveaux intérêts, par conséquent nécessité de les concilier. La position de l'Angleterre est difficile ; mais c'est trop se presser que d'y voir une révolution.

admirer sa destinée; prétendre l'imiter est plus qu'une folie, c'est une impossibilité. Où sont nos mœurs, en prenant ce mot dans le sens social? où sont nos intérêts, si ce n'est provisoirement aujourd'hui à la suite de nos armées?

Le gouvernement consulaire repousse avec raison les principes anglais; il protége les écrivains qui attaquent l'anglomanie, si ridicule pour des Français; mais il laisse s'établir beaucoup de choses qui se sont formées en Angleterre à la suite de ses révolutions pour en conserver l'esprit. Elles auraient immanquablement le même résultat en France; et je ne crois pas qu'on puisse à la fois combattre sans danger nos révolutions par des institutions monarchiques, si on en conserve l'esprit par l'établissement de ces sociétés particulières où les hommes à imagination, à projets, tourmentés de leur nullité et de la crainte du ridicule qui les atteindrait s'ils étaient isolés, vont s'échauffer mutuellement et parviennent quelquefois à se créer une autorité au-dessus de l'opinion.

En Angleterre, où la lutte des pouvoirs est consacrée depuis longtemps, et par conséquent soumise à des conditions entrées dans les mœurs et dans les esprits, que les divers intérêts se coalisent pour se défendre, rien de plus naturel. Le système d'associations libres est une condition fondamentale de ce genre de gouvernement; il sert à entretenir et à contenir l'esprit d'opposition. Cela pour-

rait-il exister longtemps en France sans danger? En Angleterre, où l'administration se borne sagement à payer ce qui est d'une utilité générale, et abandonne au pays le soin de faire les frais de ce qui ne contribue qu'à embellir la société, où l'administration par conséquent ne protége ni les arts ni les lettres, que les associations en faveur des savants, des artistes, des littérateurs, se multiplient à l'infini, rien n'est plus naturel encore; mais en France, où le gouvernement encourage à si haut prix les hommes qui se font un nom dans les arts, les sciences et les lettres, à quoi peuvent servir les sociétés particulières, si ce n'est à multiplier cette classe déjà trop nombreuse d'hommes qui se croient des droits à tout, positivement parce qu'ils sont trop paresseux ou trop vains pour travailler à se procurer une existence indépendante? L'esprit de coterie entretient l'esprit d'opposition où il existe, et le ferait naître où il n'existerait pas encore. L'établissement des clubs en France a précédé la Révolution de quelques années. Pour s'exalter, les hommes n'ont besoin que d'un point de réunion; quand ils l'ont, ils bravent, ils dominent l'opinion publique, et la raison en est facile à trouver. L'esprit qui règne dans la plupart de ces sociétés, en se fixant sur un seul objet, détache de l'intérêt général; les héros de ces rassemblements finissent trop souvent par être plus amis du genre humain que de leur patrie, plus amis

de leurs systèmes que du genre humain. L'enthousiasme d'un homme peut aisément être combattu; l'enthousiasme qui s'empare d'une réunion d'hommes, pour quelque objet que ce soit, brave le ridicule et séduit presque toujours la multitude.

La manie des sociétés libres, née en Angleterre et conséquente dans ce pays, a gagné toute l'Europe, et contribue beaucoup à former cet esprit d'opposition qu'il est de la politique anglaise d'entretenir contre tous les gouvernements. Il faut que cette manie soit encore bien vivace en France pour qu'on voie proposer à Paris une association en faveur des hommes de lettres et des savants, au moment même où le gouvernement calcule ses démarches pour amener les membres de l'Institut à n'avoir que l'esprit des sciences et de la littérature. Voici le résultat inévitable qu'aura la société nouvelle: elle ne réunira pas des fonds assez considérables pour faire quelque chose de grand ou d'utile, parce qu'on n'est pas encore en France assez avancé pour que les souscriptions soient nombreuses; cependant elle mettra en activité tous les petits amours-propres, à découvert beaucoup de besoins; et lorsque les fonds manqueront, les regards se porteront vers le gouvernement. On le suppliera; s'il cède, on recommencera; et le jour où il refusera on l'accusera de parcimonie. Si les frères du premier consul ne s'étaient pas engagés par des lettres qu'on s'est empressé

de publier, ce projet de société serait tombé à plat, et, avec lui, beaucoup d'autres projets semblables qui vont éclore à la suite de celui-ci. Il y a tant d'hommes sans autre capacité qu'un peu d'intrigue, qui sont à la fois de dix ou vingt sociétés; qui, à force de voir leur nom imprimé, finissent par se croire importants; qui, avec des prospectus philanthropiques, s'ouvrent la porte des ministres, se créent pour eux-mêmes un petit ministère, deviennent chefs de secte, et tourmentent l'opinion publique d'espérances d'améliorations sans réalité possible; le gouvernement a certes plus d'intérêt à en diminuer le nombre qu'à encourager leur multiplication. On a pris l'habitude de monter les esprits si haut par de grands projets et d'incroyables découvertes que, si demain les journaux annonçaient qu'on a trouvé le secret de refaire le monde sur un plan tout neuf, la moitié de l'Europe ajouterait foi au miracle et se soulèverait pour en hâter l'accomplissement. Ce que je donne ici comme une supposition, je le présenterai bientôt comme une espérance déjà mise en voie d'exécution.

D'après l'habitude française de considérer le gouvernement comme le soutien obligé de tous les projets vantés et avortés, voici ce qui arrive: un de ces économistes, dont le nom fatigue l'opinion publique, s'intrigue pour créer à Paris un *bureau de commerce* qui devait porter au plus haut point

la prospérité de notre pays. Les écrivains s'entendent si bien en commerce, surtout à Paris! Cet établissement ne devait être composé que de philanthropes offrant leur bonne volonté et leurs lumières, sans autre espoir de récompense que le bien qu'ils feraient. Quelques hommes de bonne foi et de mérite se sont présentés par complaisance; l'inutilité et le charlatanisme les ont bientôt dégoûtés. Le bureau de commerce, abandonné à ses propres ressources, s'est glissé dans un ministère; il y possède des places dont les appointements sont à la charge du trésor public; et, en vérité, à quoi cela sert-il quand le gouvernement a institué dans les principales villes de France des conseils de commerce composés de négociants dont l'expérience vaudra toujours mieux que les plus belles phrases des économistes systématiques?

Des intérêts secondaires si l'on passe aux intérêts les plus élevés, l'imagination recule devant un projet de société formé à Berlin, nouvellement cité par tous les journaux, et dont l'auteur, M. Graner, s'est rendu à Paris pour consulter ***plusieurs savants et fonctionnaires publics*** qui, assure-t-on, ont adopté ses idées. Ce projet, qu'un journal presque officiel met d'avance sous la protection du premier consul, a pour but de former une association qui assurerait *la prospérité et la sûreté de tous les Etats de l'Europe.* Une association en-

ropéenne chargée de la *prospérité* et de la *sûreté* de tous les Etats! Mais alors les gouvernements seront la chose du monde la plus inutile; car s'ils ne sont pas institués pour la sûreté et la prospérité des nations, s'ils partagent ces hautes fonctions avec une société formée d'hommes de tous les pays, que devient le pouvoir? que devient l'esprit national? et combien faudra-t-il de siècles pour former un esprit européen? A beaucoup d'indications qui échappent au vulgaire, on pourrait croire qu'en effet l'Europe marche vers l'unité. Sera-ce par le despotisme ou par la liberté? Qui peut le savoir? A coup sûr cette unité n'arrivera point par une association européenne préalablement et publiquement concertée. N'est-on point las de toutes ces abstractions qui, en dépouillant l'homme de tous ses caractères nationaux, le rendraient en effet aussi propre à se courber sous un despotisme cosmopolite qu'à être membre d'une république universelle? Quel sera l'établissement religieux de cette société? Quel sera son centre gouvernemental? L'imagination des Allemands, de ce peuple si froidement exalté, commencerait-elle à essayer son influence sur la politique, et le règne de la philosophie du Nord, prédit par madame de Staël, serait-il arrivé?

Je crains bien en ce moment d'avoir l'air de faire partie de cette moitié de l'Europe qui ajouterait foi à la possibilité de refaire le monde, si les

journaux annonçaient qu'on en a trouvé le secret. Mais quand on voit le projet d'une société européenne passer sans qu'on fasse plus de réflexions sur ses conséquences que sur l'annonce d'un nouvel opéra-comique, on peut croire les esprits bien las de projets ou bien faciles à se livrer à tous ceux qu'on leur présentera. Le besoin de gouverner l'Europe en masse est devenu si philosophiquement facile à réaliser qu'il semblerait que cette partie du monde n'attend plus que l'accord des savants sur le mode intellectuel de gouvernement qu'on adoptera. Les médecins seront sans doute pour beaucoup dans la décision; car, depuis qu'ils professent le matérialisme, ils montrent la prétention de devenir les législateurs de l'univers, prétention dont M. de Cabanis a fait l'aveu en ces termes dans son dernier ouvrage :

« L'observation et l'expérience nous ayant fait « découvrir les moyens de combattre l'état de ma- « ladie, l'art qui met en usage ces moyens peut « donc *modifier et perfectionner les opérations de* « *l'intelligence et les habitudes de la volonté.* »

Certainement, si les médecins peuvent modifier, perfectionner les opérations de l'intelligence et les habitudes de la volonté, ils sont destinés à gouverner un jour le monde; la nature leur est soumise. En se chargeant de refaire l'homme, ils n'oublieront pas sans doute de lui donner une intelligence convenable, et une volonté soumise

à la société européenne qui va définitivement garantir la *prospérité* et la *sûreté* de tous les Etats. Je le répète; si les têtes légères françaises parviennent à trouver un point de contact avec les têtes creuses allemandes, il est sûr qu'il faudra une société cosmopolite pour gouverner l'Europe; les chefs des nations n'y pourront plus suffire.

Persuadé que je suis qu'il y a beaucoup d'exagération dans la manière dont on annonce le projet de M. Graner, de Berlin, il m'est impossible de ne pas voir une tendance de désorganisation à venir dans une association européenne, dût-elle aujourd'hui rendre des services et reconnaître pour ses chefs les chefs de tous les gouvernements. Une association de ce genre acquerrait en bien peu de temps une indépendance qui résulterait de sa dissémination; en bien peu de temps encore la politique se trouverait dans son domaine, et l'ascendant qu'elle prendrait sur l'opinion finirait par imposer aux gouvernements; il n'y aurait plus de repos pour le monde avant qu'il eût épuisé tous les genres de systèmes que les métaphysiciens peuvent imaginer; et, à cet égard, ils sont inépuisables. La Société des Jésuites, qui se présentait modestement comme religieuse, parvint en peu de temps à dominer les gouvernements qu'elle prétendait servir et à faire trembler les papes en protestant de sa soumission. Comme institution catholique, elle était favorable à l'unité de pou-

voir; la diversité ou l'absence de principes religieux d'une association européenne rendrait cette association toute favorable à la démocratie. Cette conséquence est de rigueur. On parle toujours de ce qu'ont fait les moines dans les siècles d'ignorance; mais étaient-ils donc dépourvus de capacité, ces moines qui, sans prospectus et sans en prévenir personne, ont fait de l'Europe chrétienne une république qu'ils gouvernaien? La philosophie n'invente pas, elle veut imiter. Pauvre ressource que celle de l'imitation! Moines pour moines, j'aime mieux les moines qui ne sont plus que ceux qui proviendraient de la fabrique de M. Graner, de Berlin.

NOTE XII.

Février 1803.

Depuis quelques jours l'esprit républicain reprenait assez de force. Par esprit républicain j'entends cette exaltation à la fois niaise et systématique qui conduisit presque toujours les théoriciens auxquels advint successivement le pouvoir pendant les révolutions, à attribuer aux esprits les résistances qui sont dans les choses, et à tuer les hommes par impossibilité de comprendre que les obstacles étaient dans les mœurs, les besoins, les intérêts, les souvenirs, indépendamment de la volonté des masses qui se courbaient devant la terreur. Et en effet la république, née en 1793, durerait encore s'il avait été dans sa destinée de ne périr que par l'insurrection. La soumission des victimes ne lui a certainement pas manqué. Je ne suis pas assez prévenu contre les républiques pour les condamner d'une manière générale, ou assez ignorant pour ne pas savoir que le mot république ne se présente pas comme une unité, les gouvernements républicains ayant été assez variés dans leurs formes pour que l'aristocratie trouvât à les dominer plus souvent que la démo-

cratie. Il y a donc, dans ce système politique, la facilité du choix pour les amateurs, et pour les peuples la latitude suffisante pour s'y engager. On n'admettait pas autrefois, en Europe, autant de distance entre les républiques et les monarchies qu'il en existe depuis que les monarchies se sont faites absolues. Malheureusement le combat est ouvert maintenant entre les deux systèmes. Ce serait une double fatalité si le mot monarchie n'arrivait plus à la pensée des peuples que comme synonyme de despotisme, et la liberté, dans la pensée des rois, que sous l'aspect de république. Les mots changent de valeur avec les événements et la disposition des esprits. A présent que j'ai fait mon dictionnaire pour le repos de ma conscience, je reviens à mon sujet.

Il serait difficile de dire à quoi tenait ce réveil de l'esprit de la révolution et même de noter ses progrès; il y a de ces choses qui se sentent mieux qu'elles ne se définissent. Mais quand on voit certains hommes plus hardis, d'autres plus tremblants; quand on entend ceux qui ont tout employé pour se placer dans l'ordre actuel regretter de n'avoir pas une fortune assez indépendante pour vivre loin des affaires, on peut affirmer qu'il y a exaltation d'un côté, découragement de l'autre, et que l'esprit de révolution reprend de l'empire.

Parmi les petites causes auxquelles on peut en

toute sûreté attribuer les fumées d'opposition qui se sont élevées, on doit compter le changement fait dans le régime de l'Institut. Le parti qui en avait fait une unité n'a pas eu de peine à deviner que l'intention du gouvernement était de créer un conflit de principes dans un corps dangereux par sa prétention d'être l'unique régulateur de l'opinion publique; il s'agite pour éviter cette division. Cela est surtout sensible dans la classe de littérature.

On est savant, c'est presque un fait matériel; avec des preuves, indépendamment de toute opinion, on s'ouvrira le sanctuaire des sciences; l'Académie des Inscriptions a des spécialités assez bornées, et qui lui donnent très peu d'ascendant sur le public; mais aujourd'hui on n'est littérateur que dans son parti. Tel homme que les philosophes regardent comme un grand écrivain passe pour un sot parmi les anti-philosophes; de même dans le sens inverse. Il faut donc s'attendre que, pour la classe de littérature, on discutera la vie, les opinions d'un candidat avant de juger ses titres littéraires, discussion qui ne peut que réveiller les souvenirs et les haines des partis. Il serait dangereux de voir la philosophie du dix-huitième siècle se cramponner dans la classe de littérature, ne fût-ce que parce que cette philosophie a rempli son but, qui était d'avancer la chute des idées vieillies, et qu'elle s'opposerait,

par la majorité de ses membres, à tous développements de principes en rapport avec les besoins d'une société qui se recompose. La philosophie, au contraire, peut régner sans inconvénients dans l'Académie des sciences. Les savants peuvent faire et refaire le système du monde, recommencer les classifications de la nature, et les présenter comme de nouvelles découvertes, sans rien changer à la morale et à la politique d'un État; d'ailleurs, il y aura toujours assez de combats entre eux pour que le public ne prenne de leurs théories que ce qu'il en voudra. C'est donc la classe de littérature qu'il faut spécialement surveiller. Le premier consul a fait des hommes politiques d'une partie de ses membres; il en est entouré. Quelques paroles de lui, dites à propos, suffiront pour apaiser leur philosophisme s'il sait se défendre de leurs dénonciations contre leurs adversaires qu'ils s'obstinent à présenter comme royalistes, quoiqu'il soit historiquement incontestable que les combats de doctrines morales et littéraires ont éclaté sous toutes les formes de gouvernement; ce qui, du reste, ne profite pas plus aux lettres qu'à la morale, rien n'étant plus opposé au goût et à la raison que l'obstination des systèmes et l'exaltation des opinions.

Ces rivalités littéraires, philosophiques et ambitieuses qui, faute d'autres aliments, occupaient

et agitaient l'opinion publique, ont perdu tout intérêt depuis les derniers débats du parlement d'Angleterre. Sous quelques rapports que les Français considèrent la possibilité menaçante d'une nouvelle guerre, personne n'y voit de chances d'agitation dans l'intérieur, et rien ne prouve davantage les progrès faits par le gouvernement vers la stabilité. Si la guerre a lieu, elle sera nationale; l'anglomanie est finie comme système, et c'est par d'autres considérations qu'elle pourrait se rétablir.

Ceux qui discutent la probabilité de la guerre d'après leurs intérêts voient la rupture très-prochaine. Rien n'est plus naturel que cette crainte de prévoyance pour les financiers et les négociants ; de là les mouvements de baisse qu'ont éprouvé les fonds publics. Il ne faut pas se faire illusion ; jamais l'Angleterre ne supportera le rétablissement de nos colonies et la restauration de notre commerce. Elle a monté son système de dépenses si haut qu'il n'y a plus pour elle que le choix de périr en détail ou de s'assurer le commerce du monde, au risque de s'abîmer au milieu des efforts qu'elle fera pour atteindre ce but. Qui aurait cru que l'esprit du commerce, qu'on vantait comme pacifique, pouvait, comme l'esprit de conquête, s'exalter par les succès? Si la France, aujourd'hui victorieuse, n'abuse pas de ses forces, si elle se présente à l'Europe comme disposée à lui rendre

son indépendance maritime, si elle respecte les mœurs, les habitudes, les lois des peuples où elle portera ses armes, nul doute que l'Angleterre succombe. Au contraire, si la France annonce l'intention de dominer sur terre comme l'Angleterre domine sur les mers, les puissances continentales verront une alliée nécessaire dans la Grande-Bretagne; les peuples lui seront favorables, parce que, entre deux dangers, c'est contre le plus pressant qu'il faut se garantir. La politique des nations ne va pas et ne peut aller plus loin[1].

Il en est de même des principes qui seront professés chez l'une et l'autre nation. Notre révolution a été préparée par les doctrines qui font la

(1) Les passions de Bonaparte ne lui ont pas permis de s'arrêter à cette vérité de tous les temps, que les peuples pardonnent à qui les fait souffrir dans leurs intérêts, jamais à qui tente violemment de changer leurs mœurs, leurs lois et leurs habitudes. Comme conquérants commerciaux, les Anglais ont toujours compris la nécessité des ménagements à cet égard; comme puissance conquérante par les armes, la Russie l'a comprise longtemps aussi. On verra, dans la suite de cette Correspondance, que la réaction générale des peuples en faveur de leurs anciens gouvernements a été la conséquence inévitable des mépris qu'ils avaient à subir sous l'administration française. C'est aux passions de Bonaparte que j'adresse ces reproches, et non à son esprit juste et étendu. Il s'est perdu par ses passions, comme cela nous arrive à peu près à tous, avec cette différence que nos petites passions ne dérangent que nous, tandis que les passions des hommes extraordinaires bouleversent le monde.

base du système anglais ; on a exagéré ces doctrines; cela devait être, et on en est un peu revenu. Mais enfin, si l'Angleterre parvient à s'attacher les puissances continentales par la crainte que leur inspireront les victoires de nos armées et nos prétentions à une domination fixe; si, dans cette lutte, l'Angleterre triomphe, il ne faut pas se faire illusion, son système de gouvernement séduira de nouveau les peuples, parce qu'ils y verront une force immense et que la force entraîne toujours les esprits. On ne discute guère ce qui domine; le gouvernement du premier consul en offrirait au besoin une preuve nouvelle. Nos saturnales républicaines ont fait horreur à l'Europe, et la haine qu'inspirait la France ajoutait au crédit de l'Angleterre. Si nous revenons au bon sens, aux doctrines qui s'unissent à la monarchie, l'Europe continentale se rapprochera de nous; si nous gardons les principes de la Révolution pour les ajouter à notre force militaire, l'Europe continentale s'éloignera de nous, parce qu'elle ne verra dans notre gouvernement que l'unité donnée à ce que M. Burke appelait, avec raison, des opinions armées. Ainsi l'Angleterre sera ce que nous voudrons : sages, nous lui faisons courir de grands dangers; fous, nous pouvons lui donner un ascendant prodigieux, et ce royaume qui, avant la Révolution, était certainement le royaume où il y avait le moins de monarchie, finirait peut-être

par se trouver le seul où les formes du moins en seraient conservées.

En effet, la monarchie anglaise n'est qu'une forme. Le pouvoir réel est dans l'aristocratie à laquelle toutes les aristocraties de l'Europe viennent offrir leurs services, en réclamant sa protection toutes les fois qu'elles se sentent menacées. Bien mieux que les rois, les aristocrates comprennent que le combat est entre les intérêts et les hommes anciens contre les hommes et les intérêts nouveaux. L'empereur d'Autriche est resté à sa vieille politique toute personnelle et n'a su faire ni la paix ni la guerre, parce que les combinaisons d'autrefois ne suffisent plus aujourd'hui. Ses indécisions auraient suffi pour empêcher la Prusse de concevoir de grands desseins, quand cela aurait été dans l'esprit de son cabinet. La Russie peut prendre à volonté partie pour l'Angleterre ou pour l'Europe continentale; elle ne craint pas les systèmes; elle n'en est encore qu'à la révolte des soldats et à l'assassinat de ses princes. Si elle se contente de suivre sa destinée qui la pousse sur l'Europe comme puissance civilisée et comme puissance barbare, il est possible qu'elle seconde un jour l'esprit révolutionnaire pour s'en faire un moyen d'influence, comme aujourd'hui on conseille au premier consul de le faire. Ces combinaisons sont tristes et serviront dans l'avenir à prouver que la Révolution n'a été puissante que parce

que tous les chefs des peuples ont été au-dessous de leurs devoirs. Les intérêts nouveaux sont des réalités que la politique des rois devait faire entrer dans l'ancien système, ce qui était facile; mais, pour les opinions systématiques, on a toujours pu s'opposer à leurs développements; elles détruisaient du passé ce qui était sain encore, et certainement elles n'établiront jamais rien. Les destinées de l'Europe restent donc incertaines; à moins qu'un homme, plus que conquérant, ne s'attache assez les peuples pour faire tourner au profit de chacun les résultats de ses victoires. Ni Marius, ni Sylla, ni Alexandre mettant le monde en tontine sur la tête de ses généraux, mais se porter en conciliateur entre les partis exclusifs, tel est le rôle qu'il serait noble de prendre pour être immortel et ne ressembler à aucun des personnages cités dans l'histoire. Les esprits y sont plus préparés qu'on ne pense. Pour concilier d'aussi grands intérêts il faut être fort; le premier consul dispose de toutes les forces de la France et peut attirer à lui toutes les forces du continent; mais si son but n'est pas marqué, surtout s'il n'est pas visible, ses victoires ne feront qu'ajouter à l'ascendant moral de l'aristocratie anglaise sur les aristocraties continentales; tous les vœux seront pour elle. Et cependant on sait ce que sont les peuples aux yeux de l'Angleterre.

Ce serait donc une faute grave, lorsqu'il est

bruit d'une guerre nouvelle, de permettre que l'esprit révolutionnaire se réveille, de lui faire un appel comme à un moyen d'action, ainsi qu'on l'avait tenté pour l'Irlande. Flatter les passions afin d'en tirer parti, sauf à les jouer après l'événement, c'est agir comme si on était sûr de l'événement ; c'est s'exposer, si on est trahi par le sort des armes, à perdre ce qu'on possède déjà sans contestation et à devenir le jouet des partis que l'on croyait tromper. Quelque chose qu'on dise au premier consul, il peut être sûr que les hommes de nos jours ne sont fidèles qu'aux gouvernements qui triomphent ; leur mépris pour les Français qui ont conservé de l'attachement pour l'ancien gouvernement ou du respect pour ses malheurs en est la preuve. La manie dominante du siècle est la république pure et simple, telle qu'elle est dans les États-Unis d'Amérique, où siége avec la plus grande activité une propagande qui a de nombreuses ramifications en Europe et qui peut en braver toutes les puissances. Cette manie de république séduit quelquefois même ceux qui la repoussent, car ils ne la repoussent pas comme radicalement mauvaise, mais à cause des crimes commis en son nom. En tuant un roi les révolutionnaires avaient donné beau jeu à tous les autres, puisqu'ils avaient dégoûté les honnêtes gens même de la liberté ; mais ces dégoûts de liberté ne durent jamais longtemps. Tout ce qui s'est rap-

proché, sans ambition, d'un pouvoir indispensable après de longs troubles civils, s'en éloignerait s'il se faisait lui-même un moyen de révolution. Règle générale, quand les révolutionnaires reprennent de l'ascendant, les esprits modérés se retirent; or, il est sensible que les révolutionnaires se sont réveillés, puisque la force morale du gouvernement s'est affaiblie.

NOTE XIII.

Avril 1803.

Toutes les fois qu'il est question de finances dans ce pays, le premier mouvement est un mouvement de crainte; cela existait bien avant le système financier de la Convention et les banqueroutes du Directoire. La refonte des monnaies et le privilége d'une seule banque devaient donc produire une vive sensation. Il s'en faut beaucoup cependant que les craintes aient été jusqu'au découragement; les intéressés ont crié, c'est l'usage; le plus grand nombre a voulu attendre le projet avant de se prononcer; et, aujourd'hui qu'il est connu, rien n'est plus facile que de le faire goûter du public, car le projet est bon.

En général, quand la marche politique d'un gouvernement est assurée, quand il a des grandes vues et de l'éclat, rien n'est si aisé que d'amener le public à approuver les détails de l'administration; au contraire, quand la marche du gouvernement est vacillante, pour faire approuver les détails d'administration, même les plus justes, les meilleurs raisonnements sont impuissants. Rien ne prouve davantage contre les économistes

qui ont voulu dépouiller les gouvernements de toute grandeur et réduire la politique à de simples maximes administratives. Pour moi, je suis persuadé que, sous un gouvernement dont personne ne conteste la gloire, quand une mesure administrative utile ne réussit pas, cela tient aux mauvais moyens employés pour assurer son succès. Tout l'esprit qu'on mettra dans les écrits qu'on fera répandre en faveur de cette mesure n'inspirera de conviction que pendant le temps employé à les lire. D'après les notes qui m'ont été remises par ordre du premier consul, si les articles finances insérés dans plusieurs journaux ont produit de l'effet, je viens d'en expliquer la cause. L'art de diriger l'opinion ne peut jamais consister qu'à rendre la vérité assez évidente pour qu'elle frappe les esprits justes, mais trop paresseux pour la chercher. J'appuie sur cette observation, parce qu'il y a pour tous les gouvernements beaucoup d'avantages à ôter à l'intrigue les petits moyens de se rendre utile en présentant des difficultés où il n'y en a pas. Lorsque j'ai refusé de me charger d'un journal que me faisait offrir le premier consul, j'ai dit que tous les journaux étaient à la disposition du gouvernement, que ceux qui ont le plus d'abonnés seraient les plus utiles, et qu'il ne faudrait faire aucun frais pour les employer à répandre la vérité. Il est arrivé, en effet, qu'en moins d'un mois les feuilles *révolutionnaires* ont appelé

demi-officiels les mêmes journaux qu'elles dénonçaient comme *royalistes.* Il est commode qu'il y ait des offenses variées selon les coups qu'on veut porter; si on manque d'unité dans les accusations, on est du moins assuré de ne pas manquer d'injures.

On parle moins de la guerre depuis quelques jours. Si effectivement la levée de bouclier du cabinet de Saint-James ne va qu'à se préparer pour le moment où la guerre deviendra inévitable, le premier consul aura du moins tiré du message du roi d'Angleterre l'avantage de connaître l'esprit des Français. Il est meilleur qu'on ne pouvait le penser. Sans doute, le commerce redoute les hostilités, les propriétaires un peu moins, bien qu'ils sachent qu'en définitive les frais en retombent toujours sur eux. Les hommes qui portent leurs regards sur l'avenir souhaitent que la guerre soit différée; et si elle l'est, comme cela est probable, les explications qui auront lieu dans le parlement britannique achèveront de ruiner l'anglomanie chez nous.

Le discours de M. le conseiller d'Etat Cretel, sur le nouveau projet de Banque, laisse trop facilement deviner que le gouvernement a trouvé plus d'opposition dans les commerçants qu'il ne s'y attendait, et qu'il n'espère pas voir de sitôt les actionnaires des caisses supprimées se réunir aux actionnaires de la Banque. Je persiste à prédire

que les quinze millions de nouveaux fonds de la Banque se réaliseront promptement, parce que l'opposition des intéressés aux caisses supprimées est toute d'humeur, et que l'humeur ne tiendra pas contre la nécessité où sera le commerce de ne pas rester à la merci des banquiers particuliers, qui ne sont aujourd'hui que de véritables usuriers[1].

La caisse d'escompte de commerce a certainement rendu des services; mais ces services étaient fondés sur un tripotage d'argent et de signatures dont le résultat devait inévitablement amener beaucoup de banqueroutes. Les actionnaires, ayant seuls le droit d'escompte à la caisse, vendaient leur signature aux marchands qui n'étaient pas actionnaires, en prélevant un second escompte à leur profit, ce qui doublait et triplait le bénéfice de leurs actions. A l'approche de l'échéance des billets, les marchands faisaient aux prêteurs d'autres billets d'une égale valeur, que ceux-ci escomptaient de nouveau, opération qui recommençait à l'échéance suivante. Pour renouveler plus souvent ce droit très élevé de commission,

(1) Quel singulier contraste on peut remarquer à cette époque entre la gloire de la France et le point où restait encore son administration! Quinze millions à ajouter aux fonds de la Banque jetaient du trouble parmi les capitalistes, préoccupaient vivement le gouvernement; et, sous des pouvoirs sans éclat, nous avons compté par milliards.

les actionnaires-prêteurs n'acceptaient que des billets à court terme, prolongeant ainsi l'habitude prise depuis la Révolution de tout traiter dans le commerce à des termes très rapprochés. Par ce procédé, l'agiotage et l'usure se substituent aux véritables relations commerciales; et ce qui fait la fortune de quelques-uns devient immanquablement la ruine du plus grand nombre.

Dans ma Note sur la Banque de Londres, envoyée d'Angleterre[1], j'ai posé un principe qui, pour n'avoir pas encore été émis, ne m'en paraît pas moins incontestable, savoir: que l'étendue du crédit d'un gouvernement dépend du crédit que les particuliers se font entre eux. Si le crédit de l'Angleterre s'est élevé au-dessus de toutes proportions connues, c'est que dans ce pays tout se traite à longs termes. Je ne parle pas seulement des grandes spéculations, mais aussi de ce qui est journalier. Les dépenses fixes des maisons, bouchers, boulangers, etc., etc., ne se soldent que deux fois par an, aux époques où la Banque paie ses dividendes; il y a d'autres dépenses qui ne se paient qu'au bout d'un an, et d'autres encore dont on n'oserait présenter le mémoire avant dix-huit mois. C'est certainement le pays où jour-

(1) Je n'ai adressé de Londres au premier consul que trois Notes; je n'en ai pas conservé les brouillons, étant loin de penser que cette correspondance se renouerait à Paris.

nellement on se sert le moins d'argent ou des valeurs qui le représentent. Chez nous, par suite d'une méfiance bien justifiée sous le Directoire, tout se traite l'argent à la main; les emplois se paient au mois, et l'administration consulaire paraît ne pas croire encore à sa solvabilité. Et comment cela serait-il autrement dans un pays où naguère on n'avait d'autre manière d'estimer la fortune d'un homme qu'en disant combien il avait à dépenser par jour, comme si personne n'avait de lendemain? Il faut lutter contre ces habitudes.

Dans un commencement de retour à la prospérité tout ce qui aide au mouvement des affaires est un bien, et cependant tout changement paraît et est quelquefois un mal, mais ce mal sera léger s'il aide à attaquer les prêts usuraires. Une banque est un grand moyen d'action, et il ne doit y avoir dans une nation comme la nôtre aucun grand moyen d'action indépendant du gouvernement. Dans quel pays même y en a-t-il? ce n'est pas en Angleterre si vantée par les économistes, puisqu'un simple ordre du conseil privé a suffi pour suspendre le change en argent des billets de la Banque, et qu'un bill du parlement a deux fois attribué au gouvernement le bénéfice énorme des intérêts non réclamés après un certain laps de temps.

Le nouveau projet de Banque, tout en faveur des spéculations commerciales réelles, doit en

même temps servir à soutenir les effets publics par l'emploi du fonds de réserve; c'est là le véritable prix dont le privilége de la Banque doit être payé, sans qu'on soit obligé de le dire. Pour obtenir ces résultats, il est permis de passer à travers des intérêts du moment et les clameurs qu'ils font naître, sans pourtant rien négliger de ce qui peut les adoucir. A la Banque ou autre part l'argent des capitalistes ne dormira pas. S'il alimentait le commerce dans les caisses supprimées, il l'alimentera encore, mais par des arrangements particuliers avec les petits marchands qui, ne pouvant avoir de crédit qu'auprès de ceux qui connaissent leurs affaires, sont dans tous les temps obligés de traiter de gré à gré et de discuter à quelle condition. Pour les négociants connus, ils s'approcheront de la Banque, et le bien restera sans le danger de la multiplicité des caisses. Le mouvement est donné. Si la guerre n'avance pas, l'intérêt exagéré de l'argent doit aller en diminuant et le crédit entre particuliers s'allonger, deux opérations qui dans leur cours naturel ne se séparent pas. Si la guerre éclate, la hausse de l'intérêt ne sera que ce qu'elle aurait été. Le nouveau projet de Banque n'aura d'autre inconvénient que de produire un embarras momentané dans les affaires, parce que toutes les fois qu'on calcule sur ce qui est, et que ce qui est cesse d'être, il y a embarras; mais le projet n'ôte ni argent, ni crédit

fondé, ni activité à personne, et je répète qu'il est bon[1].

Que jamais le premier consul ne se laisse jeter dans ce qu'il y a aujourd'hui de plus démocratique en Europe, *le crédit public*, la plus grande des escroqueries que le génie financier ait inventée. Jamais on ne me fera croire qu'une dette publique soit un crédit public, ni qu'il soit prudent de porter sur l'avenir une partie des fardeaux du présent, à moins d'avoir la parole de Dieu que l'avenir n'amènera pas avec lui ses charges, et qu'elles ne seront pas plus lourdes encore que les charges qu'on lui avait remis le soin d'acquitter. On multiplie alors les emprunts, chose d'autant plus facile qu'on en a déjà beau-

(1) Le temps a prouvé que le projet était bon, puisque la Banque s'est consolidée et a augmenté son crédit, même en traversant plusieurs révolutions. Je retrouverai probablement à son tour une Note sur une crise éprouvée plus tard par la Banque, crise dans laquelle tout le monde se trouva faible, M. Fouché excepté. Je lui rendis justice auprès de l'empereur absent, ce qui n'était pas un effort pour moi, car en lui je ne haïssais pas l'homme, mais le ministre de la police qui a fini par livrer son maître. Il y avait de l'instinct de ma part. A présent que j'ai plus d'expérience, et que j'ai vu sous plusieurs règnes la police au-dessus du trône, je conçois que le ministre de cette partie doit, selon ses intérêts, servir ou trahir le souverain qui se livre à lui. Cela rapproche la France de la hiérarchie admise en Russie : la police, l'armée, le czar selon les circonstances, puis le reste qu'on appelle la nation.

coup réalisés, et on ne fait en réalité que réemprunter les emprunts précédents, ce qui détruit l'effet qu'on s'était promis de ce qu'on appelle l'amortissement, base fictive d'un grand charlatanisme. Rien n'est plus facile à prouver. On consacre un pour cent au remboursement de l'emprunt, on capitalise ce un pour cent, et on dit : A telle époque l'emprunt sera remboursé. Que de conditions de repos et d'ordre il faudrait pour que cette promesse se réalisât! On n'en connait pas d'exemple. Dans le système du docteur Pryestley, adopté par M. Pitt, on a oublié un des principaux éléments du calcul. En effet, si le trésor capitalise un pour cent, les capitalistes (et leur qualification le dit assez) capitalisent deux et trois pour cent sur leur revenu, et, de plus, le boni qu'on leur accorde ordinairement en leur livrant l'emprunt; bien différents des rentiers qui placent pour vivre, eux ne placent que pour spéculer. Ce qu'ils mettent en réserve, ils le reportent aux emprunts successifs, et cela pourrait aller jusqu'à la fin du monde. L'Angleterre en est, au moment où j'écris, à son dix-septième ou dix-huitième milliard; et certainement ce n'est pas en argent qu'elle les a reçus, mais en effets de sa propre dette. Qu'il faudra que le monde souffre pour que l'Angleterre se tire de cette position, dont l'hypothèque réelle est sur l'envahissement général du commerce! Si M. Pitt croit à l'amortissement,

c'est un pauvre financier; si, sans y croire, il se juge assez fort pour entraîner son pays, c'est un grand homme, l'avenir à part. Si j'avais le bonheur ou le malheur d'être le chef d'un gouvernement, le *crédit public*, comme l'entendent les économistes, ne me paraîtrait qu'un complot pour mettre l'administration à la place du souverain, et cela va ainsi en Angleterre, puisque l'administration y est bien au-dessus du pouvoir royal.

Après avoir dit ce que je pense des avantages qui doivent résulter du privilége donné à la Banque, je ne dois pas dissimuler qu'il est de la plus haute importance que le premier consul use de son autorité pour prévenir les banqueroutes qui feraient un mal réel d'abord, et un mal plus grand dans l'opinion. Or, il est certain qu'hier il y avait de l'embarras dans le paiement des billets de commerce, et que plusieurs entrepreneurs parlaient déjà de diminuer dans leurs ateliers le nombre des ouvriers.

Un des articles du nouveau projet de Banque porte que le comité dressera une liste des maisons admises à l'escompte. Afin de calmer la rumeur commerciale et de faire cesser toutes les craintes, pourquoi dès à présent la Banque ne prendrait-elle pas, à l'instigation du gouvernement, un arrêté par lequel elle déclarerait qu'en attendant que cette liste pût être dressée les actionnaires

des caisses supprimées seront admis à l'escompte? Mille motifs font un devoir de cette mesure qui est sans danger, qui évitera des banqueroutes, empêchera le découragement, et qui, insérée dans les journaux, donnera force de raison à ceux qui défendent le nouveau projet. A cette condition conciliatrice, je réponds qu'on fera taire ceux qui murmurent le plus haut; de plus, un tel procédé engagerait les négociants, malgré leurs préventions du moment, à se rendre actionnaires de la Banque, qui est réellement calculée pour eux. Mais il y a tant d'antipathie entre les négociants, pour qui l'argent est un moyen, et les banquiers, pour qui l'argent est une marchandise, qu'il ne faut négliger aucun moyen pour amener les négociants à ne point repousser par humeur les avantages que leur offre le nouveau projet de Banque. Cet arrêté pris et rendu public, le projet n'aura plus que des approbateurs; car, ce qui est impossible au seul raisonnement, c'est de l'emporter contre les clameurs qu'excite un mal présent, lorsqu'on n'a à faire valoir que des considérations en faveur d'un bien à venir. C'est cependant ce qu'on tente trop souvent[1].

(1) Je ne sais si les amateurs du *crédit public* répéteront longtemps encore que l'empereur n'en aurait pas trouvé comme les gouvernements qui lui ont succédé. Je puis affirmer qu'il en a eu tout ce qu'il voulait en avoir, car il n'admettait l'emprunt qu'en faveur des vrais rentiers, et il avait fixé dans sa tête la



somme nécessaire à cet usage, pensée juste, pleine de prévoyance et d'humanité. Quant aux emprunts systématiques, il disait, de manière à rappeler sa domination en Égypte, que, dans un besoin extrême, il aimerait mieux avoir recours à des avanies que de se mettre sous la domination des hommes à argent. Je ne suis pour les avanies dans aucun cas; mais c'est avec effroi que j'ai vu l'aristocratie des écus sortir de dessous les pavés avec une royauté de même date. La France sait maintenant ce que c'est. Trois situations différentes sont comprises dans ce qu'on appelle le *crédit public* : 1° les rentiers, 2° les capitalistes, 3° les agioteurs; par conséquent il y a trois intérêts distincts. Les capitalistes spéculent, les agioteurs jouent, et les rentiers finissent par tout payer. C'est ce qu'on exprime par la *réduction de l'intérêt*, présentée comme une preuve de *prospérité générale*. En effet, que dit-on aux rentiers? « Vous m'avez confié votre argent « à un taux qui nous convenait réciproquement, et que vous auriez trouvé par tout autre placement à la même époque; depuis, j'ai fait tant de *crédit public* qu'en vous proposant de « vous rembourser aujourd'hui par masse vous consentirez à « recevoir un dixième de moins sur votre revenu, dans la « crainte que la concurrence qui naîtra du remboursement par « masse vous rende un nouveau placement de vos fonds difficile « et moins fructueux. Je ne vous contrains pas, ni les communes ni les autres établissements publics que j'ai forcés à placer « leurs fonds sur moi. Demandez aux capitalistes si cette opération ne témoigne pas en faveur de ma probité et de la prospérité générale. » L'habitude de renfermer sous un même nom trois intérêts différents aide beaucoup à embrouiller les idées. Ainsi on fait des enquêtes sur l'industrie; sous ce mot on confond l'ouvrier, le fabricant et le marchand, dont les intérêts sont presque toujours en désaccord. Quand les enquêtes sont terminées, on est un peu moins instruit qu'avant, et on s'en étonne.

NOTE XIV.

Avril 1803.

Le désir que témoigne le premier consul de connaître mon opinion sur ce qu'on appelle la liberté de la presse, et sur les moyens qu'il y aurait de mettre l'ordre dans cette partie, me paraît trop prématuré. Je doute que nous soyons assez avancés pour faire quelque chose de bon à cet égard ; voici mes raisons.

Il y avait des doctrines et des habitudes sous l'ancien régime ; il n'y en a pas, il ne peut y en avoir aujourd'hui, puisque nous sommes dans un état publiquement transitoire. Cependant les doctrines se sont trouvées si faibles sous l'ancien régime qu'elles se sont retirées devant l'esprit du siècle ; dès lors tous les moyens qui avaient été inventés pour maintenir l'ordre ont tourné contre le gouvernement. L'intendance de la librairie tomba sous la dépendance du parti philosophique, et les livres déclarés dangereux devinrent une spéculation pour ceux qui étaient chargés d'en prévenir l'introduction et la circulation. Si un agent était envoyé en Hollande pour s'emparer, à prix d'argent, d'un libelle contre la reine, il ga-

gnait l'argent de son voyage, et de plus tout ce que pouvait rapporter en France la vente du libelle qu'il avait saisi, et dont il se faisait ainsi un privilége. Quand la corruption des esprits est générale, il est rare que les gouvernements soient bien servis; il est plus rare encore qu'ils étudient assez les hommes pour savoir les mettre en rapport avec les places qu'ils leur confient. Parce que des précautions mal prises n'ont pas de résultat, on en conclut que les précautions sont inutiles; on s'abandonne soi-même; alors le parti actif sent sa victoire et en profite. C'est ainsi qu'avant la Révolution il était convenu que *la liberté de la presse* était un droit de l'homme contre lequel aucun gouvernement ne pouvait s'élever sans être tyrannique.

La liberté de la presse est un fait qu'on ne peut séparer de la forme du gouvernement adopté. Très peu partisan de la division des pouvoirs et du système de la résistance active contre l'autorité, qui en est une conséquence nécessaire, je n'en suis pas moins convaincu que partout où on admet l'action de corps politiques qui délibèrent publiquement sur des intérêts généraux, leur plus forte garantie est dans la liberté de la presse; car si l'opinion publique n'est pas libre dans toute l'étendue du mot, les corps délibérants ne le sont pas. Voilà pourquoi le parlement d'Angleterre, même dans les temps où on le disait vendu au

ministère, n'a jamais voulu renouveler les lois sur la liberté de la presse, bien persuadé qu'il y aurait plus de pertes que d'avantages, pour la liberté générale, à tirer ces vieilles lois du vague où elles sont. Partout où on admettra la division des pouvoirs, et, par une conséquence nécessaire, la résistance active à l'autorité, la liberté de la presse s'établira de droit. C'était une prétention factieuse sous l'ancienne monarchie; c'eût été peut-être un moyen de salut à certaines époques de la Révolution.

Mais qu'est-il arrivé? Après avoir admis que la liberté de la presse était un droit de l'homme, on s'est borné à en faire un principe; mais on n'a jamais su en faire une loi. Cependant, quoique posséder soit un droit incontestable pour celui qui a acquis, s'il n'y avait pas de loi, il est impossible de comprendre comment il y aurait possession. La liberté de la presse n'a été jusqu'ici pour nous qu'un fait accidentel. Tant que les partis se sentaient d'égale force, ils imprimaient librement; quand un parti triomphait, il ôtait au parti vaincu les ressources qu'il aurait trouvées dans l'opinion; et comme il n'y avait pas de lois, on brisait les presses, on assassinait ou on déportait les écrivains; on les traitait comme des factieux; tout cela est très conséquent. Un principe absolu amènera toujours l'injustice et la violence, quand il ne se liera pas à la forme et à l'esprit du gou-

vernement; et j'entends ici par gouvernement tout ce qui s'empare du pouvoir.

Depuis qu'on ne brise plus les presses, qu'on n'assassine ni ne déporte ceux qui impriment, la presse n'en est pas plus libre. A quoi cela tient-il, si ce n'est à ce qu'on sent que la liberté de la presse est incompatible avec le gouvernement actuel, et le gouvernement actuel incompatible avec la liberté de la presse? On imprimerait contre Dieu, contre la religion, contre la morale sans la moindre difficulté; mais contre le premier consul, qui l'oserait? Il n'y a de fort que le grand parti révolutionnaire; il a fait ses calculs pour se soumettre, du moins provisoirement. S'il réclamait la liberté, le premier consul le ferait trembler aussitôt par quelques grâces publiques accordées aux royalistes; et si les royalistes étaient assez revenus de l'horreur que leur inspire la révolution pour demander eux-mêmes la liberté, les révolutionnaires s'uniraient volontiers au premier consul pour lui donner le pouvoir absolu. Et c'est dans ces circonstances qu'on demande des idées sur les moyens de faire une loi relative à la liberté de la presse! Cela est impossible; j'en suis si persuadé que j'ose prédire que, si on persévère dans ce dessein, on sera obligé d'y renoncer, parce que la discussion mettra tous les cœurs à découvert. Mais le ministre de la police suffirait seul pour faire échouer tous les projets de liberté. Il a un inté-

rêt particulier à ce que l'état actuel des choses se prolonge. Je reviendrai tout à l'heure sur cette assertion.

Nos corps délibérants ne sont pas des pouvoirs, à moins qu'on ne les regarde comme des pouvoirs détrônés; mais est-ce celui qui leur a ôté la direction de la révolution qui voudrait la leur rendre? elle leur reviendrait de droit avec la liberté de la presse, à moins que l'opinion publique ne se tournât contre les corps délibérants par le souvenir si vif des malheurs qu'ils ont causés à la France. Dans ce cas, le premier consul les battrait sans peine; mais pourquoi essayer s'ils sont faciles à battre, quand ils ont et veulent bien garder l'attitude de courtisans? Si la prétendue loi de la liberté de la presse n'avait pour but que de leur apprendre qu'on veut toujours les tenir dans cet état, la discussion deviendrait très dangereuse; car il ne faut pas se tromper sur l'esprit des Français : ils sont las de la révolution et non dégoûtés des principes qui l'ont amenée. La méfiance contre le gouvernement les rappellerait bientôt aux idées de liberté, et ce n'est ni par des lois ni par des discussions publiques qu'il serait aujourd'hui possible d'affermir le pouvoir.

Helvétius a dit : « Il est vrai que l'opinion est la reine du monde, mais le puissant qui gouverne est maître de l'opinion. » Helvétius a dit cela avec une humeur épouvantable, et comme une géné-

ralité qui devait porter tous les peuples à se soulever contre les puissances qui gouvernent. Ce n'est qu'un fait qui est sujet à contestation dans bien des circonstances. Le gouvernement de Louis XVI était plus puissant que celui de Louis XIV, puisqu'il était plus loin de nos anciennes libertés ; cependant le gouvernement de Louis XVI n'était pas maître de l'opinion, tandis que le gouvernement de Louis XIV la dominait. Louis XIV avait pour lui son caractère et les mœurs générales. Y avait-il des mœurs générales avant la Révolution, à moins qu'on appelle ainsi l'ardeur avec laquelle toutes les classes se confondaient dans le besoin de plaisirs et d'innovations? Plus de gloire nationale, plus d'intérêt de patrie; les écrivains des quatre parties du monde semblaient ne faire qu'une famille pour travailler au *perfectionnement de l'humanité*; la transmission des idées ne produisait que la confusion de tous les principes; les systèmes combattaient l'expérience, et tous les livres qui ont eu du succès à cette époque resteront, non-seulement pour prouver qu'ils ont détruit le gouvernement qui existait, mais pour protester contre tout gouvernement régulier qui tenterait de s'établir. Depuis cinquante ans l'Europe s'agite entre la démocratie et des armées, entre la religion relevée et la religion naturelle, religion indéfinie que chacun peut faire selon sa nature privée, et qui n'est

qu'un prétexte hypocrite pour repousser tout ce qui mettrait un frein aux passions. Dans ce combat, où la France est entrée la première avec l'imprudence qui la caractérise, qui l'emportera? Cette question, qui sans doute n'est pas indécise dans la pensée du premier consul, l'est tellement par la disposition des esprits qu'on pourrait sans doute faire une loi sur la liberté de la presse pour armer le pouvoir, parce que rien n'est si facile que d'armer un pouvoir fort; mais qu'on n'oserait pas, dans cette même loi, porter franchement secours à tous les principes qui en ont besoin. Dès lors, il ne faut pas faire de loi; car un pouvoir fort s'arme fort bien lui-même, et quand il n'arme qu'à son profit il découvre toutes ses craintes. Si la société a besoin d'être conduite par des autorités, il faut les défendre toutes à la fois. Servir la politique et délaisser la morale, c'est ne pas même connaître la politique.

La Révolution ne nous a corrigés de rien; dès lors elle a ajouté prodigieusement aux désordres qui existaient en 1789. Dans quel état la France se trouvait-elle au 18 brumaire? Toutes les idées étaient à la fois hardies et flottantes; de tous les signes de décadence, c'est le plus grand. Arrêter l'essor des pensées était alors tout ce que la politique exigeait; et comme il était bien moins question de diriger l'opinion publique que d'empêcher le choc des opinions, ce qui regarde la

presse tomba naturellement dans les mains de la police qui, de sa nature, est réprimante et ne sera jamais que cela. Aussi s'opposera-t-elle toujours à ce qu'on fasse des lois qui mettent l'ordre dans cette partie, parce que rien ne lui est plus facile que de changer au jour le jour l'état de la discussion par des rapports au premier consul, et au besoin même par des scènes publiques qui le porteront à des mesures d'éclat. Dès lors, il y aura tant d'opposition entre la loi générale et les faits particuliers que la loi ne sera rien qu'un sujet de dérision. Je vois bien qu'on pousse déjà beaucoup de choses à l'extrême pour amener les esprits à trouver bonne une loi qui ne ferait que la moitié du mal qu'on fait sans loi; cette manière d'agir est déplorable, et puisqu'aucun écrivain de renom ne pense aujourd'hui à lutter, il faut s'en tenir là; car les moyens employés sont si petits qu'on n'oserait en faire usage contre un homme qui aurait une grande réputation littéraire [1].

On a mis les choses au point que les auteurs, libraires, imprimeurs, loin de redouter la censure, l'appellent de tous leurs vœux; la difficulté n'est donc pas de la faire recevoir, mais de l'éta-

(1) Le *Poëme de la Pitié* parut à cette époque; il ne changea pas les choses politiques, mais changea pendant quelque temps le ton de la conversation. On en frémissait dans le gouvernement de Bonaparte, et cependant personne n'aurait osé arrêter la publication d'un ouvrage de l'abbé Delille, ce que je remarque

blir. Qui voudra, qui saura censurer? et, pour tout dire en un mot, sur quelles doctrines avouées s'appuieraient les censeurs? Je l'ai déjà dit, nous parlons de la république, et cela n'est pas vrai; nous parlons de la liberté, et cela n'est pas vrai ; nous parlons d'égalité, et cela n'est pas vrai. Ce qu'on vante n'est pas ce qu'on veut, et ce qu'on veut est la seule chose dont on ne parle pas. Celui qui devinerait si ce qu'on dit le matin sera encore bon à dire le soir serait bien habile. On ne fait pas de loi dans cet état de choses; on observe et on attend.

Mais on peut se mettre en état d'attendre et d'observer avec profit; pour cela, il faudrait laisser la répression à la police et mettre la direction de l'opinion publique hors de ses mains. Il faudrait placer, soit dans le ministère de l'intérieur, soit dans le ministère de la justice quelque chose qui rappellerait l'ancienne intendance de la librairie, et qui serait tout entier de protection à l'égard des auteurs, tout entier d'instruction à l'égard du premier consul, afin qu'il connût bien les variations, les progrès de l'esprit public, et que la loi à faire fût le résultat d'observations

parce qu'on faisait alors grand bruit d'écrits qui n'avaient pas la même importance aux yeux du pouvoir. Il y a quelque chose qui, dans presque tous les temps, surmonte les lois de répression contre la presse; c'est le talent reconnu et aimé du public. L'abbé Delille jouissait alors de cette position.

suivies avec soin. Cette loi serait alors d'accord avec l'opinion, parce qu'elle répondrait à une situation à laquelle les esprits se seraient peu à peu accoutumés. Le temps employé à bien étudier cette matière ne serait pas perdu ; car, à travers toutes les impossibilités qui se trouvent pour régler la législation à cet égard, la plus grande sera toujours de posséder les connaissances indispensables pour agir à coup sûr.

En attendant, on peut sans inconvénient rétablir ce qui est matériel dans cette partie, et c'est quand il s'agit du matériel que nous sommes d'une force prodigieuse. On peut rappeler l'imprimerie et la librairie à ses anciennes formes, c'est-à-dire fixer le nombre des personnes qui exerceront cet état, tant à Paris que dans les provinces. Il y en a tant, et qui font si mal leurs affaires, qu'on ne trouvera pas de résistance, surtout si on agit avec justice, si on ne veut pas tout arranger dans un seul jour. On a dit que Dieu était patient parce qu'il est éternel ; depuis la Révolution je n'ai rien vu faire avec patience ; je n'ai jamais vu ceux qui exerçaient le pouvoir compter sur le bénéfice du temps ; cela m'a fait croire que la Révolution ne serait pas aussi éternelle que l'annonçaient ceux qui se chargeaient de la diriger.

Il serait possible aussi de trouver, pour garantir la propriété des éditeurs, quelque chose de mieux que cette loi générale de la Révolution contre les

contrefacteurs, loi que chaque libraire imprime comme un épouvantail à la tête de la première page des livres qu'il publie, et que chaque contrefacteur réimprime hardiment à la première page de ses contrefaçons. Il y avait autrefois des priviléges qui assuraient bien mieux la propriété littéraire, en ce qu'ils garantissaient la protection du ministère public. Tout ce qu'il y a d'honnête dans le commerce de la librairie approuverait cette mesure; et comme celui qui demande la garantie du ministère public pour sa propriété ne peut trouver mauvais que le ministère public sache ce qu'il garantit, l'examen des manuscrits se rétablirait insensiblement. C'est par ce moyen et mille autres qu'il serait trop long d'indiquer, que je conçois dans l'avenir la possibilité d'une loi générale qui, lorsqu'on la soumettrait à une discussion publique, serait tellement d'accord avec les faits que l'expérience répondrait à toutes les objections. Jusque-là tout doit se régler par de simples arrêtés.

Mais ce qu'il faudrait surtout, ce serait de diminuer la réimpression des anciens mauvais livres, et rien encore n'est plus facile. A une époque déterminée, je crois que c'est vingt ans après la mort des auteurs, leurs ouvrages n'appartiennent plus à leurs héritiers; ils appartiennent à tout le monde. Ce qui est de domaine public doit être administré par le gouvernement. Le gouver-

nement a donc le droit de régler les réimpressions de ce genre et d'exiger qu'on lui en demande la permission ; il peut mettre en avant l'intérêt du commerce de la librairie, qui souffre lorsque plusieurs libraires font à l'envi l'un de l'autre des éditions du même ouvrage. On accorderait la réimpression des mauvais livres à celui qui demanderait à en faire une édition de luxe, c'est-à-dire une édition à haut prix ; on pourrait même fournir secrètement de l'argent pour cet objet ; et comme ces éditions se vendraient très lentement, on aurait un motif pour refuser tous ceux qui se présenteraient pour en faire des éditions à bas prix, qui tombent jusque dans les mains du peuple et le corrompent d'autant plus profondément qu'il n'a pas assez d'instruction pour en revenir. On ruse si volontiers pour faire le mal qu'il pourrait paraître piquant de mettre un peu d'adresse à faire le bien.

En résumé, il y a trop de désordre encore dans les choses et dans les pensées, trop d'incertitudes dans la direction que le gouvernement se donnera à lui-même ou qu'il recevra des circonstances, pour songer sérieusement à faire une loi sur la liberté de la presse. En attendant qu'on puisse mettre de l'ordre dans les pensées, il faut en mettre dans les choses. Essayer davantage, ce serait, de la part du pouvoir, montrer plus d'inquiétude qu'il n'a sujet d'en avoir, et peut-être

s'exposer, pour rompre l'effet d'une discussion publique, à annoncer en principe ce qui ne se tolère qu'en fait. Rien ne périclite, puisque la grande question de la liberté de la presse dépend dans sa solution de la forme du gouvernement, et que nous n'avons pas même une forme de gouvernement arrêtée.

NOTE XV.

Mai 1803.

Je dirais volontiers de l'Europe ce que, dans ma dernière Note, j'appliquais seulement à la France; on sent que rien n'y est complet; on sait d'une manière vague ce qu'on voudrait, mais on ignore comment on pourrait l'obtenir, parce qu'on veut ce qui était bien autrefois, sans pouvoir ou vouloir comprendre que l'autrefois n'était bien qu'à des conditions qui n'existent plus. Il faudrait procéder par analogie; on ne va que par souvenirs. Comme personne ne peut dire aujourd'hui si nous aurons la paix ou la guerre, il est impossible de saisir les variations de l'esprit public; aussi m'arrêterai-je à un seul point que je crois avoir déjà abordé, mais qui offre des réflexions à l'infini.

Il n'y a pas d'Etat particulier qui ne voudrait jouir de son indépendance, l'indépendance étant la première condition de toute souveraineté, quelle que soit d'ailleurs la forme du gouvernement; mais comme les institutions nationales sont à peu près détruites partout, il y a partout une inquiétude vague qu'on appelle opinion pu-

blique, et qui, ne trouvant pas à se satisfaire dans des intérêts de patrie, se jette dans l'universalité. On a des pensées *européennes*, on voudrait une politique *européenne*, et on annonce ces désirs et ces prétentions sans se douter qu'on appelle l'ambition à tenter de réduire l'Europe sous une seule domination. L'Angleterre y prétend depuis longtemps par le commerce; mais comme le commerce est cosmopolite et que la philosophie moderne lui a appris aussi à déguiser sa cupidité sous de grands mots, le genre de domination de l'Angleterre trouve partout un assez grand nombre de complices intéressés.

D'autres circonstances se présentent, et il entre aujourd'hui dans la politique de l'Angleterre de se montrer comme protégeant, défendant seule la liberté de l'Europe; ce serait pour elle un avantage de position incalculable et qui lui réussira, si la France ne sait arrêter ou déguiser, mieux qu'elle ne le fait, l'esprit de conquête qui semble succéder naturellement à l'esprit de la Révolution. Sans doute la France tromperait longtemps les rois de l'Europe, parce qu'elle peut les tenter, et qu'il est plus facile de mettre dans la tête des puissances qui ont de grandes armées des idées de partage que des idées de conservation; mais si longtemps que dure cette duperie, encore faudrat-il bien qu'elle éclate; car tout peuple sent bien quand on lui ravit son indépendance par la force,

tandis qu'il peut en douter tant qu'on se borne à l'envahir successivement par le commerce. Si l'Europe est mise dans la nécessité de choisir entre la France et l'Angleterre, il est impossible que son choix ne soit pas pour cette puissance, et qu'à l'horreur que sa révolution a fait naître la France ne voie succéder la crainte qu'inspireraient ses prétentions armées. Il ne faut pas se le dissimuler; bien des vœux, même chez nous, seraient en faveur de l'Angleterre, parce qu'elle a mis beaucoup de soins dans le dernier siècle à s'y faire des partisans. Plusieurs de nos écrivains recevaient des pensions du ministère anglais pour introduire chez nous l'anglomanie, et beaucoup de traductions de livres anglais n'ont été prônées que parce qu'elles avaient un but politique bien plus qu'un but littéraire. Sur la foi de nos philosophes, l'historien Hume jouit chez nous d'un grand crédit; quand on le lit avec soin, on voit qu'il n'a eu d'intention positive que de montrer sans cesse la France menaçant la liberté de l'Europe, et l'Angleterre comme seule capable d'y maintenir l'équilibre. Si cette idée germait lorsque la France dormait sur son ancienne réputation, combien ne sera-t-il pas facile de la développer aujourd'hui? Déjà nos journaux, sans y entendre malice, répètent des articles de journaux anglais qui n'ont pas d'autre but; et ils les répètent sans malice, parce que l'idée de la nécessité de la pro-

tection de l'Angleterre pour l'Europe n'étant pas nouvelle, ils ne sentent pas tout ce que les circonstances lui donnent d'autorité maintenant. Si une lutte à mort s'engage jamais entre la France et l'Angleterre pour savoir qui dominera l'Europe, il est douteux que le premier consul vive assez longtemps pour en voir la fin; et comme il ne donnera pas à notre nation l'esprit de suite que la forme du gouvernement a donné à l'Angleterre, la chance tournera nécessairement contre nous. Les probabilités, du moins, ne sont pas en notre faveur. Carthage n'a succombé que parce que la politique des Romains ne variait pas, et il n'y a de politique invariable que pour les nations qui participent à leur gouvernement. L'histoire de Charlemagne, rapprochée de la triste position de ses successeurs, devrait toujours être présente à l'esprit des Français.

Il est vrai que l'Angleterre a fait une faute en refusant d'intervenir dans le dernier traité entre la France et l'Autriche. L'Autriche ayant été malheureuse et l'Angleterre ayant beaucoup acquis, cette puissance, pour éviter les compensations, posa en principe qu'il était de sa politique de ne pas s'immiscer dans les affaires du continent. Ce principe, si nouveau pour le cabinet de Saint-James, aurait fait une sensation durable si la France avait pu donner une idée de sa modération, et il en est temps encore, puisque la guerre n'est pas dé-

clarée. Céder quelque chose dans les négociations est honorable pour une puissance dont on craint la force. Si la paix continue, l'honneur en restera au gouvernement français; si la guerre se déclare, l'Angleterre reprendra sa prétention de ne paraître mue que par le désir d'assurer l'indépendance de l'Europe; et c'est parce que le ministère anglais prévoit la guerre que ses journaux parlent déjà dans ce sens. Le premier consul ne doit donc jamais oublier qu'il aura contre lui toute la portion de l'opinion *européenne* qui se rattache à l'Angleterre dans des idées de liberté, et qu'il ne peut avoir pour lui que la partie de l'opinion *européenne* qui se rattache à la Révolution; or, quoique les pensées *européennes* ne soient que des rêveries, comme ces rêveries sont nées de l'absence des idées positives propres à chaque nation, il faut les compter pour quelque chose, et ne pas se tromper sur l'avantage ou le désavantage de les avoir contre soi.

Dans tous les cas, et c'est le seul but de cette Note, il est nécessaire de surveiller aujourd'hui plus que jamais le retour de l'anglomanie. Toute gloire qui ne sera pas trop chèrement achetée nous en éloigne naturellement; des malheurs ou l'excès des victoires nous y ramèneraient : des malheurs, en nous faisant dédaigner le pouvoir qui nous les aurait attirés; l'excès des victoires, en mettant toute l'Europe du parti de l'Angle-

terre. Dans la manie générale des idées *européennes*, on ne peut contester que les pensées dominantes de cette partie du monde ont une action réelle sur tous les Etats dont elle est formée. Sans qu'on puisse dire comment cela s'opère, nous ne sommes Français qu'autant que l'Europe est française; quand elle est anglaise nous tournons du même côté. Rien ne prouve davantage combien nos institutions étaient détruites avant la Révolution et combien la Révolution a ajouté à ces destructions. Conquérir avec un peuple qui ne tient à rien me paraît tout au plus un jeu d'homme; rattacher ce peuple à son sol par de bonnes institutions me paraîtrait l'œuvre d'un Dieu.

NOTE XVI.

Mai 1803.

La guerre est déclarée; on s'y attendait. Soit habileté du gouvernemeut, soit que l'esprit militaire domine assez pour être aujourd'hui l'esprit public des Français, il est certain que l'Angleterre paraît avoir provoqué les hostilités; et comme de toute éternité les gouvernements ont mis un grand intérêt à ne point passer pour agresseurs en prenant les armes, on peut se féliciter quand on réussit à avoir l'opinion de la nation qu'on entraîne. Du reste, je ne doute pas que la guerre ne soit également nationale en Angleterre. A mon retour de Londres, je me rappelle que le premier consul me demanda si les Anglais redoutaient une descente; je lui répondis que non, mais qu'ils redoutaient beaucoup son activité, et qu'ils ne négligeraient rien pour lui donner l'occupation la moins dangereuse pour eux. L'opinion des Anglais n'est pas opposée au premier consul comme homme; on se pique au contraire dans ce pays d'admiration pour lui; et, quoique le système de liberté ait tué par calcul l'esprit militaire en Angleterre, l'Angleterre est peut-être de tous les

pays de l'Europe celui qui attache le plus d'estime aux talents qui font les grands capitaines. Mais comme chef du gouvernement de la France, le premier consul est très redouté; et je suis persuadé que la guerre présente n'a pas d'autre motif que la crainte de l'avenir.

Au premier aspect il peut paraître extraordinaire qu'on se porte à la guerre par crainte; cela n'en est pas moins réel; et si on veut changer le mot ignoble de crainte en celui si honorable de prévoyance, on trouvera que ma réflexion est juste. Plus le pouvoir du premier consul s'affermira, plus il sera redoutable à l'Angleterre; et quoique la certitude de la guerre n'ait rien remis en discussion dans les esprits, qu'au contraire elle ait prouvé la confiance de la France dans ses nouvelles destinées, il n'en est pas moins vrai que la guerre peut offrir des chances redoutables pour un gouvernement nouveau et que la paix n'en offrirait aucune de ce genre. Si l'Angleterre n'expose pas son existence en prenant les armes, elle fait politiquement très bien de les prendre; c'est ce que tout le monde sent dans ce pays.

C'est faute de le connaître que des articles mi-officiels, insérés dans les journaux Français, semblent compter sur l'opposition pour arrêter les hostilités. Jamais l'opposition anglaise n'est forte contre les hostilités au moment où elles éclatent, parce que tout est bénéfice d'abord pour une puis-



sance maritime. On se trompe encore plus si on croit que l'opposition soit ou puisse devenir nationale. M. Pitt est aujourd'hui le seul homme véritablement populaire, non de cette popularité qui court les rues et qu'il dédaignerait; il est fort de tout l'ascendant du génie uni à une grande probité, et à des mœurs si simples qu'on peut les regarder comme naturelles. Il n'a qu'un seul défaut : il boit, et ne prend pas la peine de s'en cacher. Il est vrai que cela est sans conséquence dans son pays; mais je suis porté à croire que s'il avait d'autres défauts il ne s'en cacherait pas non plus, car on peut dire de lui qu'il n'a aucune politique pour lui; c'est peut-être la raison pour laquelle il en a une si forte pour son pays. Pour avoir une idée de sa popularité, il suffit de se rappeler que la nouvelle de sa mort, répandue il y a quelques mois, fit baisser les fonds publics, quoiqu'il ne fût plus ministre et parût éloigné des affaires; mais personne ne s'y trompait. On savait qu'il ne s'était éloigné que pour ne point participer à la paix. La guerre le ramènera nécessairement à la tête des affaires, soit qu'il culbute M. Addington, soit, comme il est plus probable, que M. Addington lui cède une place qu'il semble n'avoir prise en effet qu'afin que M. Pitt n'eût pas à la disputer au moment où il voudrait la reprendre. Si M. Pitt rentre au ministère, que pourra l'opposition? et s'il était obligé de faire opposition

pour rentrer au ministère, cette opposition ne serait pas pacifique et tuerait promptement le ministère qui a fait la paix.

L'opposition est très divisée en Angleterre; la partie qui s'oppose par le désir d'arriver au pouvoir se perd dans la partie qui est soupçonnée avec raison d'aimer les principes de la Révolution française, et ce seul soupçon a suffi pour ôter à l'opposition en général toute popularité. Elle a fait une grande faute en laissant au ministère l'honneur de protéger les émigrés français; et quels que fussent les motifs de cette protection, l'opposition devait s'en emparer. L'opposition est partout le parti faible; l'opposition anglaise devait donc s'unir au parti battu et persécuté en France; en s'appuyant au contraire sur le parti fort, elle a laissé deviner son amour pour les innovations, et peut-on croire qu'on en désire dans un pays qui marche vers la prospérité! Je suis loin de penser que l'Angleterre soit parfaitement organisée; elle me paraît trop près ou trop loin de la république; mais il y a des habitudes prises qui suppléent à bien des choses; les talents nécessaires à l'action du gouvernement n'y manqueront pas tant que le ministère ne pourra pas être formé par des factions populaires, comme il est impossible maintenant qu'il soit uniquement formé par les intrigues de la cour; c'est là que se trouve le véritable équilibre qu'on chercherait

vainement dans les combinaisons de ce qu'on appelle la constitution anglaise, et c'est ce que n'aperçoivent pas ceux qui croient qu'on peut transporter ce gouvernement ailleurs.

Compter sur l'opposition aujourd'hui, laisser entendre qu'on s'unirait volontiers à elle, est un moyen infaillible de rendre la guerre plus nationale encore en Angleterre; mais ce n'est pas une raison pour ne pas y compter un jour, et voici à quelles conditions.

J'ai déjà remarqué que, pour un peuple maître de la mer, la nouvelle d'une guerre quelconque est toujours fort bien accueillie, parce qu'elle promet des bénéfices certains; mais il faut remarquer aussi que, par contre-coup, les longues guerres sont plus insupportables encore pour les peuples insulaires et commerçants que pour les nations du continent. Du moins est-il certain que les Anglais se lassent de la guerre bien avant les hommes qui dirigent leur gouvernement. M. Pitt ne voulait pas la paix d'Amiens; je crois qu'il avait raison, d'après son mot confidentiel sur le premier consul : « Quand et où s'arrêtera-t-il? » Le peuple anglais demandait la paix à tout prix; il a fallu la lui donner, et M. Pitt s'est retiré pour ne pas y participer. La guerre se déclare de nouveau à la grande satisfaction du peuple anglais; ce sentiment sera-t-il durable? Telle est la grande question politique qui se présente, et dont les détails

méritent d'être suivis avec la plus minutieuse attention.

Si M. Pitt ne rentrait pas au ministère, il est hors de doute que le peuple anglais laisserait bientôt voir une lassitude extrême de la guerre, et que le ministère actuel ne serait pas assez fort pour dominer ce sentiment; et c'est alors que la France pourrait faire entrer l'opposition pour beaucoup dans ses calculs. Si, comme il est probable, M. Pitt rentre au ministère, un spectacle nouveau va se développer aux regards de l'observateur, et la politique moderne nous offrira le combat à mort de deux hommes, l'un disposant de la France et de tout ce qu'elle entraîne à sa suite, l'autre dominant l'inconstance de sa nation et lui donnant toute la ténacité qui est dans son caractère.

Dans cette circonstance, je crois qu'il est de l'honneur du gouvernement français de ne pas se presser de flatter l'opposition, ni de paraître jouer à la paix en commençant la guerre; il faut au contraire annoncer hautement et froidement que cette guerre sera de longue durée. En voici les motifs: cette détermination donnera dans quelque temps une force réelle à l'opposition, si le peuple anglais se lasse de la guerre et demande la paix avec violence comme il en a l'habitude, de même qu'il l'a fait lors de l'indépendance de l'Amérique,

de même qu'il l'a fait à l'époque qui a précédé le traité d'Amiens. Si au contraire M. Pitt domine l'impatience anglaise, si de grandes combinaisons lui permettent de faire trouver à sa nation l'état de guerre supportable, je ne doute pas qu'il ne parvienne à faire prendre à l'Angleterre un engagement public de ne point faire la paix avec le gouvernement actuel de la France, c'est-à-dire avec le premier consul, et alors il n'est pas mal séant d'avoir le premier reconnu que la guerre serait de longue durée.

Mais comment la guerre se prolongera-t-elle entre deux nations qui ne peuvent se toucher, à moins que la France ne relève sa marine ou que l'Angleterre ne reprenne cet esprit militaire qu'elle a repoussé comme dangereux à la liberté? Les expéditions qu'elle a tentées jusqu'ici sur le continent ont prouvé que tout ce qu'elle avait fait pour éteindre son ancien esprit militaire ne lui a que trop bien réussi. De notre côté, nos efforts pour relever notre marine non-seulement ont été infructueux, mais nous avons compromis la marine de nos alliés. Encore une fois, comment la France et l'Angleterre se prendront-elles corps à corps? Elles jetteront l'Europe entre elles, et c'est en cela que les cabinets de l'Europe me paraissent livrés à la fatalité; car s'il y avait la moindre prévoyance, une neutralité armée des principales

puissances suffirait pour empêcher le monde civilisé d'entrer à tout hasard dans une carrière d'événements dont le but est impossible à apercevoir[1]. L'Angleterre peut être compromise par la révolte de ses matelots, l'excès de ses dépenses; un seul jour de négligence peut disposer de son sort. La France ne peut être justifiée que par des succès qui ne soient jamais interrompus; et qui peut y prétendre? Heureusement personne ne prévoit. Il ne faut donc pas s'étonner si la guerre se trouve à la fois nationale en France et en Angleterre

(1) Je crois devoir rappeler ici une anecdote qui se trouvait dans la seconde Note que j'ai adressée de Londres au premier consul, et dont je n'ai pas gardé copie; cette anecdote peut faire connaître tout ce qu'il y avait de distance entre l'esprit des membres de l'opposition et la prévoyance des partisans de M. Pitt. A la suite d'un dîner avec plusieurs membres de l'opposition parlementaire, on me demanda si je croyais que le premier consul tiendrait sincèrement la paix qui venait d'être signée. Je répondis que cela ne me paraissait plus avoir la même importance pour l'Angleterre depuis le traité d'Amiens, puisque, ayant reconnu Bonaparte comme chef de la France, si la guerre éclatait de nouveau, ce ne serait plus une guerre de révolution, mais une guerre de gouvernement à gouvernement. Cette observation leur parut rassurante. Peu de jours après, un partisan de M. Pitt m'ayant poussé sur le même sujet, et moi lui ayant fait la même réponse, il me dit : « Que nous importe que ce ne soit pas une « guerre de révolution; avec lui ce sera toujours une guerre de « destruction. » Intérieurement j'étais de cet avis.

mais il faut se féliciter d'avoir pour soi l'opinion des Français en commençant la guerre, parce que cette disposition n'a jamais été générale depuis la Révolution, et qu'elle prouve que l'esprit public succède à l'esprit de parti.

NOTE XVII.

Juillet 1803.

L'absence du premier consul a fait et devait faire naître des conjectures. Les historiens par anecdotes ayant accoutumé les Français à chercher un but caché aux démarches les plus ostensibles, on a essayé de croire que le voyage de la Belgique voilait quelque grand mystère, et de rattacher à ce mystère le voyage de M. Lucien Bonaparte et d'autres sénateurs. Il ne s'agissait de rien moins, disait-on, que de sonder les esprits sur un changement de titre et de forme dans le gouvernement; et comme la Belgique est une conquête de la république, que les peuples de ces contrées ont la réputation d'être républicains, on trouvait tout naturel que le premier consul allât lui-même essayer ses moyens de séduction sur ces importantes provinces, où les opinions nécessairement ne sont pas les mêmes, puisqu'il y a des nobles très nobles, des commerçants fiers de leurs richesses et des prêtres qui ne sont pas serviles. Comme rien n'a justifié les conjectures des nouvellistes, ils n'en ont pas conclu qu'ils s'étaient trompés, mais que des circonstances im-

prévues avaient fait ajourner ce projet. Cette manie de vivre dans les temps qui ne sont pas encore est générale parmi les Français; je ne sais comment il serait possible de leur montrer l'avenir assez clairement pour qu'ils cessassent de s'en occuper plus que du présent. Il n'y a pas de mal dans les circonstances où nous sommes. Personne ne peut croire que le premier consul se contente longtemps d'un titre partagé dès que le pouvoir ne l'est pas; cette question est jugée. On assure que des hommes en place s'expliquent sur ce sujet de manière à ne laisser aucun doute; je n'en suis pas étonné. Quoique j'aie la conviction que le souvenir de la république domine encore parmi tous ceux qui ont fait leur chemin à sa suite, dès qu'ils verront d'autres chances se présenter, ils se précipiteront pour arriver les premiers et pour rester maîtres des affaires. Les royalistes ont dans l'idée qu'il n'y a rien au-dessus de la pureté, et la pureté dans les temps de troubles civils réduit à la nullité. Les habiles de la Révolution, au contraire, sont persuadés qu'il n'y a que les hommes en place qui soient quelque chose, parce qu'au fait on ne peut jamais traiter qu'avec les hommes en place; dès lors ils s'arrangent pour être en première ligne sous tous les gouvernements. Ils se sont fait à cet égard des principes commodes pour eux, commodes pour quiconque saura les asservir, mais qui pourraient avoir de grands dan-

gers pour un gouvernement qui faiblirait, puisque, dans le fond du cœur, ils restent et resteront ennemis de l'unité de pouvoir. Ce qu'il y a de singulier, c'est que les révolutionnaires loin des places n'en veulent pas aux révolutionnaires qui en acceptent; ils les regardent toujours comme de bons frères et amis que le parti retrouverait dans l'occasion. Des craintes et des espérances semblables réunissent des gens qui semblent avoir aujourd'hui des intérêts opposés; et c'est une chose remarquable de notre Révolution qu'elle trouve son point d'unité dans les craintes et ne se divise que par les succès.

Comme je ne vois pas les conjectures pour un changement dans la forme du gouvernement assez assurées aujourd'hui pour y attacher de grandes réflexions, je m'arrêterai à quelque chose de plus positif, c'est-à-dire à la manière dont l'esprit public considère les hostilités avec l'Angleterre.

Cette guerre a d'abord été toute nationale; le premier consul veut la rendre à la fois populaire, chère aux hommes de la Révolution et aux royalistes; je crois que c'est une maladresse; car dès qu'elle était nationale cela suffisait, et les raisons données à chaque parti ne prouvent rien autre chose sinon qu'on reconnaît et qu'on flatte les partis.

Que les Anglais fassent des caricatures, cela est

dans l'esprit d'un gouvernement qui compte le peuple pour quelque chose, et qui dès lors sent le besoin de l'amuser aux dépens de quelqu'un; mais les caricatures ne conviennent pas aux Français. Etalées aux yeux de la classe indigente, elles ne lui inspirent ni indignation contre les Anglais ni courage pour elle-même. Aux hommes qui se piquent de n'être pas peuple, elles arrachent à peine un sourire; et je ne crois pas qu'il soit bien nécessaire de gâter le caractère français pour n'obtenir que ce résultat. On a commencé en France les caricatures par des comédiens; on les a ensuite essayées contre des hommes de mérite; si on n'y prend garde, on les tournera un jour contre l'autorité. Ce sera une arme de plus donnée à ses ennemis.

Que la guerre de nationale tendît par ce faible moyen à devenir populaire, c'est peu de chose; mais une phrase du *Moniteur* l'a rendue révolutionnaire et philosophique; c'est un mal. Cette phrase a produit depuis le découragement jusqu'aux plaisanteries les plus vives; il n'est personne qui ne l'ait remarquée, et cela devait être, puisque le *Moniteur* est connu pour ne faire que de la politique officielle. On n'a pas vu sans surprise qu'il fût question, dans la guerre présente, « de châtier une centaine de familles d'oligarques, « de donner au peuple anglais le bienfait de l'é- « galité, et de travailler au perfectionnement de « l'espèce humaine. »

Venger la violation des traités est une idée si française, et qui convient si bien à tous les partis, qu'il y avait tout à perdre en gâtant cette idée-là. Les uns demandent si on va recommencer à se battre sous la bannière des abstractions; d'autres s'informent comment la Russie, l'Autriche, la Prusse s'uniront, au moins d'intention, pour augmenter en Angleterre l'égalité qu'aucune de ces puissances ne pourrait supporter chez elle. S'il y a une centaine de familles vraiment oligarchiques en Angleterre, c'est une bien grande puissance; et il n'y a pas de raison pour avertir l'oligarchie que c'est elle particulièrement qu'on attaque. Je crois qu'on trouverait bien une centaine de familles aussi influentes en Autriche, un plus grand nombre en Russie; pourquoi proclamer contre elles un manifeste en faveur de l'égalité et du perfectionnement de l'espèce humaine? Le premier consul peut se rappeler ce que j'ai eu l'honneur de lui dire à lui-même : « Toute guerre entreprise dans l'intérêt de la Ré« volution le reporterait au même point où il était « le 18 brumaire, en ne le montrant que comme « l'exécuteur des projets révolutionnaires; au lieu « qu'une guerre de gouvernement à gouverne« ment le met hors de pair aux yeux de l'Europe, « et le sépare de tous ceux qui ont conduit des « armées françaises depuis 1793. » Cet avantage est assez grand pour ne pas le négliger. Si cette

observation parut vraie au premier consul il y a quinze mois, est-elle moins vraie aujourd'hui? Avons-nous rétrogradé depuis cette époque, et sommes-nous aujourd'hui plus près qu'alors de la Révolution? Plusieurs phrases de ce genre changeraient totalement l'esprit des Français sur la guerre actuelle; et il ne faudrait pas s'en étonner, puisque la guerre elle-même paraîtrait avoir changé de but. Ce n'est pas en exagérant les idées démocratiques qu'on peut parvenir en France à faire mépriser la forme du gouvernement anglais; et la Révolution l'a prouvé, car de nous-mêmes, nous sommes disposés à l'admirer; il nous tente plus qu'on ne l'avoue; mais je ne crois pas qu'il soit de l'intérêt du premier consul de combattre l'anglomanie par l'esprit de la Révolution. Endormir les opinions, exalter les sentiments, telle est l'unique manière de conduire aujourd'hui la nation française.

Mais si la destruction de l'oligarchie, l'égalité promise à l'Angleterre, et le perfectionnement de l'espèce humaine par la force des armes ont frappé tous les esprits, ils ont été bien autrement déconcertés par un autre article du *Moniteur,* censé fait en Angleterre par un prétendu M. *Trueman.* Cet article ne ressemblait guère à l'autre, car il est dans le sens des royalistes; il contient une justification des princes français si détaillée, si complète, appuyée sur des faits tellement sans

réplique, que si les princes français ont besoin un jour de se justifier devant la nation française, il leur suffira de faire réimprimer le n° 316 du *Moniteur,* sans y ajouter une seule syllabe. Les journaux qui passent pour royalistes ont hésité à insérer cet article; on craignait un piége; mais enfin on s'est rappelé l'article qui flattait les révolutionnaires; on a senti que c'était une compensation. On a ri; c'est à peu près tout ce qu'on obtiendra des efforts faits pour guider l'esprit public dans un moment où il allait fort bien de lui-même.

J'aurais bien envie d'offrir au premier consul une occasion de se venger de ceux qui conduisent si mal le spiritualisme de son gouvernement; je le prie de me prêter attention.

J'ai déjà eu occasion de remarquer que les hommes habiles de la Révolution ne craignent rien tant que les voyages du premier consul, parce qu'ayant besoin, pour justifier leurs crimes passés, de montrer la nation française autre qu'elle n'est, ils savent que tout ce qui rapproche les gouvernés de celui qui les gouverne tend à lui prouver que les Français désavouent les horreurs qui ont été commises en leur nom. Pour ôter au premier consul la confiance qu'il doit prendre de l'accueil qu'il reçoit partout, et pour se montrer sans cesse comme ses seuls véritables soutiens, les directeurs de la Révolution tiennent

toujours une conspiration royaliste toute prête pour l'en occuper à son arrivée. Au retour de Lyon, on mit en avant la vieille correspondance de Bareuth; au retour de Rouen, je ne sais quelle affaire d'où s'ensuivit l'exil de M. de La Harpe. Je suis persuadé qu'à son retour de la Belgique on lui présentera, sous la forme de conspiration, quelque découverte de correspondances qu'il est toujours facile à la police de faire éclater, puisqu'elle les connaît de longue main et se sert elle-même des intrigants qui y sont compromis pour faire une contre-police en Angleterre. Il ne faut réfléchir qu'une minute pour sentir que le bruit qu'on a fait de la correspondance de Bareuth ne signifiait rien, et qu'une affaire qui finit par l'exil de M. de La Harpe ne peut être considérée que comme une vengeance particulière de la canaille littéraire. Si, comme le bruit en court, on prépare de nouveaux rapports de conspirations pour dérouter le premier consul à son arrivée, qu'il ne se trompe pas sur le but; qu'il se montre froid à ces rapports; qu'il ne parle à ceux qui voudront l'alarmer que de la satisfaction que l'opinion publique lui a donnée pendant son voyage; et j'ose répondre qu'il aura évité un danger bien plus grand que celui sur lequel on voudrait attirer son attention[1]. La volonté d'accuser les royalistes ne

(1) C'est ce qu'il fit; les rapports de conspiration furent sans

manquera jamais à ceux qui veulent à tout prix ne voir qu'un parti à eux dans le gouvernement quel qu'il soit; mais que cette volonté se montre plus active à chaque voyage, cela est si maladroit que j'espère qu'il me suffira de l'avoir fait remarquer pour que la confusion en retombe sur les auteurs. Je désirerais que ceux qui ont un grand pouvoir me ressemblassent en ce point : je n'en veux à ceux qui font projet de me tromper qu'autant qu'il me paraît clair qu'ils ont supposé que j'étais faible ou sot; car s'ils y ont mis de l'esprit, de l'art, je suis si content de n'avoir pas été pris pour dupe que je ne puis leur en vouloir. Avoir toujours une conspiration pour chaque voyage est si bête et si monotone qu'il n'est pas mal d'accoutumer la police à montrer plus d'esprit et plus d'invention. Elle finirait par mépriser le gouvernement qu'elle tromperait avec trop de facilité.

effet cette fois. Je dis cette fois, car on recommença, et moi je ne recommençai pas mes avertissements, tant il est vrai qu'on se lasse d'avoir raison comme de toute autre chose.

NOTE XVIII.

Septembre 1803.

C'est un bruit assez généralement répandu à Paris, depuis quelques jours, que l'on s'occupe du rétablissement des fermes. Voici de quelle manière on s'explique à cet égard. On affirme que le premier consul n'est pour rien dans ce projet; qu'il ne l'approuve, ni ne le blâme, se réservant de s'en expliquer dans l'occasion. Quelques personnes, ajoute-t-on, regardent ce silence comme une autorisation suffisante pour préparer tous les projets, réunir tous les hommes nécessaires à cette entreprise, fixer les cautionnements selon les divers emplois, enfin pour amener les choses au point où l'opinion publique, sur le rétablissement des fermes, ne sera plus que la voix de ceux qu'on aura su intéresser à la réussite de cette affaire. Sans essayer de rechercher ce qu'il y a de vrai ou d'exagéré dans ce bruit, j'en ferai d'autant plus volontiers l'objet d'une note que de graves intérêts peuvent s'y trouver compromis[1].

(1) En disant que je ne rechercherais pas ce qu'il y avait de vrai ou d'exagéré dans ce bruit, c'était dire que je ne pouvais

Le gouvernement, dit-on, se plaint souvent de n'avoir pas assez de crédit (en ne donnant à ce mot qu'une valeur financière), et des fermiers généraux lui prêteraient le leur, comme cela arrivait souvent dans l'ancien régime.

Réponse.

1° *Le crédit d'un gouvernement est toujours proportionné au crédit que les particuliers se font entre eux.* Or, on ne peut pas dire aujourd'hui que l'argent et ce qui le représente soient au-dessus des besoins de la circulation commerciale.

2° *Le crédit d'un gouvernement est encore proportionné aux ressources qu'on lui sait entre les mains.* Cette seconde assertion, d'une évidence palpable, suffirait seule pour détruire ce qu'on peut dire de plus fort en faveur du système des fermes. Mais il faut procéder méthodiquement et traiter d'abord le premier point.

Le crédit actuel du gouvernement est aussi grand qu'il peut l'être moralement; car personne ne doute de sa stabilité, personne ne met en discussion sa fidélité à remplir ses engagements, personne ne se plaint qu'il y ait prodigalité dans les dépenses, désordre dans la comptabilité, et la preuve s'en trouve dans l'offre même qu'on lui

décemment nommer les hauts protecteurs de cette conception. On était moins discret que moi dans Paris.

fait. La réputation du premier consul comme homme d'ordre égale sa réputation comme guerrier. Pour mon compte, je profiterai de l'occasion pour le louer de la qualité qui, auprès de moi, distingue les esprits élevés; c'est qu'il ne voit dans l'argent qu'un moyen, tandis que la plupart des rois de nos jours n'y voient qu'un but. Depuis bien longtemps le crédit du gouvernement en France n'a été aussi moralement fixé qu'il ne l'est en ce moment. Ce crédit n'est borné que par les circonstances; mais ces circonstances sont plus fortes que tout ce qu'on tenterait brusquement pour les changer.

Un gouvernement, comme un particulier, n'obtient de crédit qu'auprès de ceux qui, leurs besoins remplis, ont un excédant et ne trouvent pas de moyens de le faire valoir à bon intérêt et avec toutes les sûretés possibles, ou, en d'autres termes, les particuliers ne se faisant plus de crédit entre eux, il est impossible que le gouvernement jouisse lui-même de plus d'avantages à cet égard que les gouvernés pris collectivement.

Aujourd'hui encore le commerce en France se fait à peu près l'argent à la main, puisque tout manufacturier compte l'intérêt de l'argent lorsqu'il accorde terme, ou fait une diminution à titre d'escompte lorsqu'on le paie avant le terme convenu. Cela était de même autrefois, dira-t-on; pas toujours, ni pour toutes les affaires de commerce.

D'ailleurs, l'escompte d'autrefois était de quatre à cinq, tandis qu'il est maintenant de dix à douze, taux élevé qui prouve avec quelle difficulté les particuliers se font crédit entre eux. La Banque escompte à six, il est vrai; mais la Banque n'a pas pris encore l'essor qu'elle pourra prendre un jour, et ses opérations se concentrent dans un petit nombre de mains. Le gouvernement ne peut ignorer combien seraient faibles les ressources qu'il y trouverait s'il s'adressait à elle, même en y déposant des effets sûrs. En dehors des actionnaires de la Banque, où seraient donc les capitalistes assez riches et assez bien famés pour qu'on leur donnât à ferme une partie des revenus de l'État.

Pour connaître la situation du commerce dans un pays, il faut donc avant tout s'informer du taux de l'intérêt de l'argent; pour connaître le crédit possible d'un gouvernement, il faut pouvoir apprécier le crédit que les particuliers se font entre eux. Ces deux observations faites, si le gouvernement n'a pas toujours le crédit dont il sent le besoin pour ses opérations, ce n'est pas à des préventions qu'il doit en attribuer la cause, mais à des circonstances qui l'ont précédé, contre lesquelles on ne peut lutter que par des moyens moraux et administratifs qui demandent du temps, et par un système qui ne soit celui ni de l'ancien régime ni de la Révolution.

Loin de croire que des fermiers généraux puissent ajouter au crédit d'un gouvernement, il faut bien se persuader qu'ils lui nuiront en se faisant à eux-mêmes un immense crédit de la somme des deniers publics dont le recouvrement leur sera affermé. L'adoption du système des fermes peut offrir une ressource; mais il ne faut pas confondre une ressource momentanée avec un crédit national. Il est certain que quarante fermiers généraux qui donneraient chacun cent mille écus de cautionnement (c'est à cela qu'on les taxe), et une quantité d'employés supérieurs qui se cautionneraient en proportion de la recette qui leur serait confiée, offriraient pour l'instant une ressource. Mais, 1° le crédit du gouvernement diminuerait au-delà des recettes qu'il aurait affermées, parce qu'il aurait bien le prix mis annuellement à sa disposition par le bail, mais il n'aurait plus entre les mains la disposition des impôts; et il y a, dans cette différence de situation, une différence de crédit incontestable. M. Necker a très bien prouvé que les revenus levés par les fermiers généraux ne diminuaient pas de plus de 13 pour 100 avant de passer dans le trésor public, et cependant l'opinion générale était telle que M. de Voltaire écrivait, parce qu'il le croyait avec tout le monde: « Il y a quarante fermiers qui exploitent le royaume à leur profit et qui en rendent quelque chose au souverain. » Ce quelque chose était 87 pour 100,

et ils étaient chargés des frais de perception et de régie; mais ils avaient en maniement plus de deux cents millions annuellement, et c'est là la base fondamentale des grandes fortunes financières, dont le secret consiste à tirer du gouvernement un crédit personnel en lui faisant accroire que c'est leur crédit à eux qu'ils lui prêtent.

2° Il ne se passerait pas deux années avant que les nouveaux fermiers généraux et tous les employés cautionnés n'eussent retiré en grande partie leur cautionnement par l'argent qu'ils trouveraient le moyen de garder en leurs mains; ainsi le trésor public leur paierait l'intérêt de cautionnements dont, en réalité, il n'aurait plus les fonds. Cela a été de tout temps et sera toujours, quelle que soit la surveillance de l'administration.

3° Ou les fermiers généraux et les employés cautionnés ont à leur disposition l'argent qu'ils offrent, ou ils l'emprunteront. S'ils l'ont à leur disposition, ils ne le livreront certainement au gouvernement à un intérêt raisonnable qu'avec dix certitudes de n'y rien perdre. Dans un moment où tout le monde a les dispositions les plus violentes à brusquer la fortune, on ne peut dire de quel danger il serait d'affermer la partie des impositions dans laquelle il entre nécessairement le plus d'arbitraire. Si les fermiers généraux et les employés cautionnés sont obligés d'emprunter l'argent de leur cautionnement, ils n'en trou-

veront pas à moins de 10 à 12 pour 100; alors ils seront nécessairement plus entraînés à multiplier leurs bénéfices.

Quel crédit prêteront-ils donc au gouvernement? Aucun qu'ils ne l'aient emprunté de lui, et encore ne lui en rendront-ils que le moins possible. Ils donneront des rescriptions qu'on fera escompter, et presseront violemment la rentrée des impôts dont ils feront valoir le produit dans des spéculations plus ou moins hasardeuses. *Ils domineront le gouvernement par les finances*, projet constant d'un parti puissant en France; projet qui met en repos la conscience de certains républicains qui pourront ainsi se vanter de ne plus voler que par politique; projet que ne devinent certainement pas tous les partisans du rétablissement des fermes, si on est autorisé à mettre en avant le nom d'hommes qui ne peuvent avoir d'autre intérêt que celui du premier consul.

Je n'ai point parlé des impositions à recréer et qui feraient le fonds de la ferme, parce que ces impositions et la ferme sont deux objets très distincts. Si l'impôt foncier ne peut être augmenté, si le rétablissement des impôts indirects est nécessaire, si le gouvernement les croit préférables à toute autre combinaison, il faut les rétablir en dépit de toutes les répugnances et de tous les préjugés à cet égard, mais sans se faire illusion. Le plus grand inconvénient de ces impôts n'est pas

de frapper sur le peuple, d'atteindre son nécessaire, tandis qu'ils pèsent peu sur le riche; le plus grand inconvénient est dans le pouvoir qui essaie vainement de s'arrêter, et qui, petit à petit, parvient à des résultats qui l'auraient effrayé s'il avait pu d'abord les considérer dans leur ensemble. Non-seulement ce serait se jeter dans un piége en finance, mais ce serait s'exposer à un danger politique que de prendre des engagements qu'on serait peut-être obligé de rompre, puisqu'on ne peut savoir le produit de ce qu'on livrerait, les résistances qu'on rencontrerait et les terribles moyens d'exécution que réclameraient les fermiers; tandis qu'en recréant des impôts indirects sans la ferme, en les faisant lever par une régie sous la main du gouvernement, il y aura du moins un régulateur suprême intéressé à ne rien exagérer et à contenir autant que possible l'arbitraire attaché à cette espèce de contribution.

On dira au premier consul que le rétablissement des fermes présente cet avantage, que plus il y a de personnes qui ont livré leur fortune à l'État et plus il y a de familles intéressées à la stabilité du gouvernement. Niaiserie que cela. Il n'est pas prouvé que ceux qui ont leur fortune engagée avec le trésor public soient fidèles par intérêt; ils restent fidèles à leur intérêt, et, dans des crises malheureuses, leur intérêt peut les porter vers toutes nouvelles combinaisons qui sauraient

les rassurer. Imposer les objets de consommation n'est un mauvais système qu'autant qu'on l'exagère. Si le premier consul sait se défendre des flatteurs en finances (et il y a des courtisans pour cette partie comme pour toutes les autres), il faut espérer que nous n'en viendrons pas à l'exagération. Quant au véritable crédit public, cela ne se fait pas, mais cela vient quand le gouvernement est habile et l'administration modérée. Si on regarde l'argent qu'on peut attraper aux capitalistes comme une preuve de crédit, rien n'est si facile que de se donner cette satisfaction, parce que rien n'est plus bête que la cupidité. L'histoire des finances n'est riche que dans les preuves de cette assertion. Offrez aux capitalistes 5 pour 100; s'ils ne viennent pas à vous, offrez-en 10; s'ils hésitent, offrez-en 15, 20, 30, 40, qu'importe! Ils finiront par venir, seront tout étonnés quand on leur fera banqueroute, et crieront à l'injustice. On pourrait leur répondre : « Vous êtes des fous ou des coquins : des fous, si vous avez cru qu'un gouvernement quelconque pût payer longtemps des intérêts aussi exorbitants; des coquins, si vous l'avez espéré[1]. »

(1) J'avais cru exagérer la folie des gouvernements emprunteurs et la cupidité des capitalistes, pour mieux me faire comprendre de Bonaparte, à la fin de 1803; et il se trouve que, depuis cette Note, l'Espagne a prouvé deux fois que je suis resté au-dessous de la vérité, puisque les premiers emprunts usuraires faits par

Mais si ces fous et ces coquins se cotisent, comme ils l'ont fait sous des ministres à crédit public, s'ils s'emparent de l'opinion et l'emportent en ascendant sur la propriété territoriale, adieu le gouvernement. La monarchie, les finances et les capitalistes périront ensemble; catastrophe digne de toutes les étranges idées qui font d'une dette une richesse, et qui, réduites à leur véritable expression, ne seraient que l'art de toujours dépenser au-delà de son revenu. On cite l'Angleterre. Que de choses à dire sur ce pays auquel on ne proposerait certainement pas de mettre ses revenus en ferme, qui emprunte quelquefois pour produire, qui produit toujours par une invincible

cette puissance ayant amené une banqueroute, cette banqueroute même l'a remise en crédit aux mêmes conditions et certainement avec un même résultat prochain. Que de paperasses vont s'accumuler en Europe, maintenant que les capitalistes en sont arrivés à remplir des emprunts de parti pour remettre des rois rivaux sur le trône, dans l'espoir que celui qui triomphera leur paiera l'ancien et le nouveau. Le crédit public et les couronnes se jouent ainsi à pair ou non; et quel que soit le prince qui triomphe, il y aura des emprunts tués sur le champ de bataille. Je ne vois de consolation pour les capitalistes du parti vaincu que dans l'impossibilité où sera le vainqueur de trouver dans son royaume de quoi remplir les engagements qu'il aura pris avec les capitalistes qui lui auront fourni les moyens de triompher. La guerre civile s'est introduite dans les finances, et, comme dans toutes les guerres civiles, elle doit finir par la ruine des deux partis. C'est un progrès de civilisation dû à ce qu'on appelle *le crédit public*.

fatalité à mesure qu'il emprunte, et qui marche aujourd'hui sans savoir quel sera le dernier terme de son système! tandis que les monarchies continentales, n'empruntant jamais que pour consommer, sont sans cesse exposées à succomber sous les engagements qu'elles ont pris. En Angleterre, dans une crise, tout le monde se porte au secours du crédit, parce que tout le monde y est intéressé. En France, la monarchie est tombée devant les alarmes produites par un mince déficit. Naguère, quinze millions à ajouter aux actions de la Banque, et quelques misérables caisses fermées, ont excité des craintes et des clameurs. Qu'est-ce pourtant que quinze millions? Qu'est-ce même que la Banque de France qui ne sort pas des barrières de Paris? Tout est encore à étudier dans les moyens de fonder notre revenu, d'aider à la circulation. Mais ce n'est pas en mettant les impôts en ferme, c'est-à-dire en gage, que le gouvernement acquerra les connaissances indispensables pour entrer dans un système en rapport avec ses besoins et les nôtres; ce serait, au contraire, comme s'il créait une compagnie exprès pour l'empêcher de connaître la vérité.

NOTE XIX.

Janvier 1804.

Depuis le gouvernement du premier consul, jamais l'esprit public n'a été meilleur qu'en ce moment. A mesure que les hommes étrangers à la Révolution approchent des places, la Révolution s'oublie, et l'union entre les Français fait d'heureux progrès. Au sentiment impérieux de nécessité qui ne laissait voir de repos journalier que dans l'action constante du chef de l'Etat, succède un sentiment plus social et par conséquent plus flatteur pour le pouvoir, celui d'un retour sincère aux principes de la monarchie. Ainsi se vérifient les prédictions faites par les véritables amis de leur pays, qui, dégagés de tout intérêt personnel, ne demandaient faveur égale pour tous les partis qu'afin que le gouvernement ne parût ni livré aux suggestions d'un seul, ni confondu dans l'opinion avec des hommes que leurs talents peuvent rendre utiles, mais qui inspireront toujours plus de craintes que de confiance. Ce moment est arrivé. Tout ce qui ne paraissait que soumission calculée dans les corps délibérants va désormais paraître accord; l'idée de résistance ou

de bassesse n'est plus même soupçonnée; et quoique la gloire des améliorations reste tout entière au premier consul, ceux qui l'aident de leurs conseils en partagent la reconnaissance, comme les ayant désirées et approuvées avec toute franchise; en un mot, le retour vers le bien cesse d'être considéré comme un effort. Le premier consul, maître jusqu'ici des événements par la force de sa volonté, prend un caractère plus assuré, plus paternel.

Ce résultat n'est pas dû à des calculs. Ainsi que je l'ai dit dans mes premières Notes, il existe en France une classe considérable d'hommes qui, pendant la Révolution, n'ont été activement d'aucun parti, et qui cependant ont toujours été confondus, battus, proscrits, parce qu'il leur était impossible de ne pas opposer leur raison aux folies révolutionnaires, et, dans quelques circonstances, leur courage aux assassins. Plus ils avaient de bon sens et de probité, plus ils étaient en butte à la haine des novateurs; mais aussi plus ils s'attiraient l'estime des honnêtes gens. C'est de cette classe d'hommes que le premier consul a fait la conquête, et ce sont eux qui, sans effort, dirigent l'opinion bien plus que les journaux. Ce qu'ils disent, on le croit, non parce qu'ils le disent, mais parce qu'ils ne se sont jamais démentis, qu'ils ont toujours pris la défense des opprimés, et qu'on les a toujours vus dans les rangs des proscrits,

sans qu'on puisse les accuser d'y avoir été poussés par une ambition personnelle. Depuis que quelques-uns d'entre eux ont pu voir le chef du gouvernement, soit par les places qui leur ont été confiées, soit comme députés des colléges électoraux, ou à d'autres titres, ils ont reporté dans Paris et dans les provinces les espérances les plus consolantes; ils ont répété avec joie les paroles flatteuses qui leur ont été dites par le premier consul; et ces paroles se sont trouvées ainsi comme adressées personnellement à tous ceux qui ont partagé leurs principes et éprouvé les mêmes persécutions. J'ignore ce qu'on peut espérer d'attachement des partis triomphants[1]; mais je crois que si l'on doit attendre de la reconnaissance, c'est des honnêtes gens longtemps humiliés à qui on tend enfin une main protectrice. Leur rendre la tranquillité n'était que justice; leur montrer de l'estime c'est les attacher à soi. Naguère encore on discutait le caractère du premier consul; on s'informait, on s'inquiétait de tout pour s'en arranger une opinion; aujourd'hui cette opinion est faite, elle est populaire dans le bon sens. Comme ce n'était pas sa réputation militaire qu'on mettait en doute, c'est donc par d'autres rapports qui touchent à tous les intérêts que la nation juge favorablement celui qui la gouverne. Sans doute

(1) Je l'ai su depuis.

aujourd'hui le premier consul aussi connaît mieux que jamais ce qu'il y a de bon sens dans le caractère français, qui heureusement n'est pas concentré dans les partis et les reproches qu'ils peuvent se faire. Ce que la France a perdu, et ce qu'elle ne retrouvera plus, c'est le désintéressement; mais cela lui est commun avec tous les peuples de l'Europe et tient au système mercantile qui domine le monde.

Nous remontons à la monarchie par des causes aussi invincibles que celles qui nous ont fait tomber dans la république. Sans dédaigner ce qu'il y a de bon et de possible dans la liberté politique, les Français sont disposés à ne pas discuter à cet égard contre celui qui leur rendra cette précieuse liberté civile si nécessaire dans tous les moments, et dont la Révolution nous avait privés à un point que la postérité refusera de croire.

Cette disposition à se confier sans réserve au gouvernement a évité dans le public bien des discussions sur l'établissement de la Légion-d'Honneur. Comme on pouvait s'y attendre, quelques nominations ont excité de ces mots que les Français trouvent d'inspiration; mais les bons esprits se sont accordés pour ne voir dans cette création qu'un commencement d'institution, dont le complément reste dans la pensée du premier consul qui a livré l'espérance à tout le monde pour intéresser tous les amours-propres, ce qui est en effet

plus sûr que de s'exposer à les combattre. Pour moi, j'aurais mieux aimé y voir une récompense qu'une distinction possible; et je crois qu'il y aurait eu plus de certitude de lui conserver sa valeur morale, en la réservant pour les militaires et les administrateurs, qu'en la répandant sur toutes les classes. Voici mes motifs que je ne développerais pas si j'avais quelque chose de mieux à dire; mais quand tout va bien je n'ai que le choix entre des Notes rares ou des Notes très courtes; et le premier consul n'aime pas que mes Notes soient rares.

Un souverain peut distinguer les hommes qui servent l'Etat et leur en donner un signe visible, parce qu'il est par sa position juge suprême des services qu'on rend à l'Etat. Nulle discussion ne peut s'élever à cet égard. Mais je ne crois pas qu'un souverain puisse distinguer entre les savants, les artistes, les littérateurs, tous ceux qui se font à eux-mêmes une réputation par leurs talents, et accorder aux uns un signe visible de distinction qu'il n'accorderait pas aux autres. Tous ces hommes ont un juge au-dessus du souverain, c'est le public. Si le souverain, dans ses choix, ne fait que sanctionner le jugement public, il y aura applaudissement sans doute; mais qui peut croire que les sollicitations, les coteries, les rivalités, les faveurs ne viendront pas déranger cet ordre, et que les distinctions, déclarées au nom du pouvoir, ne seront pas bientôt

en opposition avec l'opinion très libre à cet égard de faire éclater ses préférences? Parmi les ordres dont l'histoire a conservé le souvenir, ceux qui, par leur institution, pouvaient être donnés pour des causes trop générales, pour des objets mal spécifiés, sont toujours tombés plus vite que les autres. Cela devait être, puisque la facilité de les prodiguer ne pouvait que détruire leur valeur morale. Roi, je déclare qu'un homme s'est vaillamment comporté sur le champ de bataille, qu'un autre est bon administrateur, qu'entre les braves et les administrateurs ils se sont distingués, qu'ils ont fait plus que leur devoir; comme encouragement, à défaut d'occasions de se distinguer, je fixe à leurs services un temps qui leur donnera droit à une distinction; les faveurs, les passe-droits seront rares alors, et l'esprit dominant de l'ordre se maintiendra. Mais en étendant les distinctions à ce qui n'est pas du ressort du souverain, en les généralisant, les faveurs accordées deviennent des autorités pour obtenir des faveurs; cela peut aller loin et tomber bien bas. Le public oppose ses préférences aux préférences du chef de l'Etat; dès lors tout est bientôt fini pour les honneurs qu'on discute. Le premier consul, capable de tout surveiller, crée en grande partie son gouvernement et son administration comme si une main aussi puissante que la sienne devait toujours les diriger; ce n'est pas sa faute, puisqu'il n'est

pas possible au fort de se faire faible; mais aussi, quand le faible arrive à son tour, il ne lui est pas possible de se faire fort; et c'est alors que la valeur des institutions se pèse.

La guerre occupe peu les esprits; la raison en est simple, c'est que la guerre, jusqu'à présent, n'ôte rien aux jouissances domestiques. Elle rompra de plus en plus l'alliance qui s'était formée entre l'esprit militaire et l'esprit de la Révolution, surtout si on la présente sans cesse comme une guerre de puissance à puissance dans laquelle les intérêts sont tout et les principes rien. Et qu'est-ce en effet que des principes quand on fait appel à la force? Je jure pour M. Pitt, aussi hardiment que si j'y étais autorisé, qu'il ne tient pas plus à la légitimité des Bourbons qu'à la république; si l'esprit de la Révolution ne tient pas de place dans les combinaisons militaires de notre gouvernement, tout sera pour le mieux. Qu'on puisse dire du premier consul que, s'il engraisse les vieux philosophes et les vieux révolutionnaires, c'est pour les mettre hors de cause, à peu près comme les athlètes dans la Grèce étaient forcés de renoncer aux combats quand ils avaient trop d'embonpoint. Il est probable que Bayle n'aurait pas fait son Dictionnaire philosophique si, au lieu d'être fugitif en Hollande et à la solde d'un libraire, il avait eu une place dans le conseil de Louis XIV, un hôtel et soixante mille francs de traitement. Les révolu-

tions coûtent cher à finir quand on n'est pas en position de les condamner; ce serait un motif pour ne pas recommencer souvent.

Si la guerre occupe peu les esprits, ce n'est pas que la France n'y prenne le plus vif intérêt; mais l'impatience nationale ne peut s'arranger d'une lutte si peu fertile en événements. Comme il doit être dans les vues du premier consul de menacer jusqu'à ce qu'il ait deviné les véritables intentions des puissances du Nord, il faut bien que le public renonce à prévoir. Mais le temps n'est pas perdu, puisqu'on a trouvé le moyen d'offrir aux Français des résultats de victoire sans combats, en leur présentant sans cesse la politique de l'Angleterre comme il faut qu'ils la voient, et comme elle est réellement à notre égard. Ce moyen doit être compté au nombre de ceux qui ont contribué à l'amélioration de l'esprit public, amélioration telle et qui tient à tant de causes, que je la croirais à l'abri des variations que j'ai souvent été obligé de noter avec autant de chagrin que de surprise, si je pouvais m'accoutumer à compter sur la stabilité en quoi que ce soit. Peut-être cela viendra-t-il[1]?

(1) Plus de trente ans se sont écoulés depuis cette Note, et l'espoir de la stabilité ne m'a pas encore saisi.

NOTE XX.

Février 1804.

L'esprit de parti, qui avait action sur la politique, diminue chaque jour par l'ascendant du gouvernement, par la lassitude des discussions, et par les progrès très sensibles que font les idées raisonnables; il n'en est pas tout-à-fait ainsi de l'esprit de parti qui s'adresse aux hommes. Cet esprit se réveille toutes les fois qu'il y a des nominations importantes, ou, pour mieux dire, significatives. Aussi ne doit-on pas s'étonner si, dans la quinzaine qui a suivi l'élection d'un président du corps législatif, les journaux ont éprouvé une crise qui rappelait un peu les fureurs du temps passé. Je ne croyais pas que les hommes de la Révolution justifieraient aussi vite l'observation que j'ai faite dernièrement sur la prétention qu'ils ont de ne vouloir de gouvernement en France que pour eux, dans leur sens et même dans l'intérêt de leur amour-propre.

La nomination de M. de Fontanes est vraiment un scandale dans le système de ces messieurs. Eh quoi! un homme d'esprit et de bonne société, de mœurs douces, d'un sens droit, qui a été proscrit

dans une masse d'écrivains sans qu'on puisse dire spécialement pourquoi; qui, depuis le retour de la tranquillité, a rappelé sans aigreur les saines doctrines de la littérature française et confondu le plus poliment qu'il soit possible les idéologues allemands, mâles et femelles; un pareil homme est choisi par le premier consul pour être mis à la tête d'un des grands corps de l'État! Qui l'a protégé, prôné, présenté, se demandent-ils? Y aurait-il des traitres parmi nous? Et si personne ne l'a protégé, peut-on rien concevoir de plus dangereux pour l'avenir qu'un chef de gouvernement qui choisit lui-même, qui prendrait des hommes de mérite dans toutes les opinions et se mettrait ainsi hors des conditions dans lesquelles nous prétendions le tenir? Nous voulons bien un gouvernement fort pour protéger la Révolution, pour la protéger même de manière qu'elle puisse un jour servir à le renverser, mais non un gouvernement maître d'enterrer la Révolution et nous avec elle, si l'envie lui en prend. Tel était le fond des pensées, et, comme on n'osait le déclarer, les journaux à la dévotion de ces messieurs ont pris une forte teinte de philosophie; car la philosophie est une manière de se plaindre du gouvernement, de le menacer quand il s'éloigne des principes et des hommes révolutionnaires. Les journaux qu'on accuse d'être royalistes se sont fâchés en voyant la vieille philosophie ren-

trer en lice; il y a eu de la chaleur des deux côtés. C'est ainsi qu'une querelle toute littéraire en apparence était au fond toute politique. Heureusement les philosophes niais, qui ne voient jamais que ce qu'on leur montre, se sont mêlés dans la dispute et l'ont rendue ridicule; ce qui l'a terminée. Elle se reproduira à toutes les époques d'élections, lorsque les hommes de la Révolution auront la crainte de voir arriver aux places des Français dégagés de remords dans les troubles passés.

La plus grande garantie des révolutionnaires est certainement aujourd'hui dans la puissance du gouvernement; mais il est des positions dans lesquelles rien ne rassure que le pouvoir et l'influence qu'on exerce soi-même; tel est le motif pour lequel les hommes de la Révolution présentent tant de contradictions apparentes dans leurs désirs, en demandant sans cesse un gouvernement fort qui puisse les protéger, et en ne se fiant jamais assez à la force du gouvernement pour ne pas trembler chaque fois qu'il fait un acte contraire à leurs intérêts personnels. Ils ne veulent pas comprendre que, dans la situation où se trouve la France, leurs doctrines rendraient le pouvoir incertain jusqu'à le forcer à être despote, en même temps qu'elles rendent tout retour à la liberté impossible en soulevant sans cesse les esprits contre le pouvoir.

La nomination de M. de Fontanes restera. Quand la première épouvante sera passée, les habiles du parti étudieront l'homme pour savoir ce qu'ils peuvent en craindre, ce qu'ils peuvent en espérer. S'il y a moyen de le corrompre, ils ne négligeront rien; car il ne faut pas croire que tout a été conduit sans plan dans nos désordres civils. A ne juger que les dehors, tout aurait été enthousiasme, folie ou fureur; quand on suit avec soin la marche fondamentale, il est impossible de ne pas admettre une direction. La grande question que le temps est chargé de résoudre consiste à savoir, pour les hommes révolutionnaires comme pour les hommes réfléchis, si le premier consul ne sera lui-même qu'une modification, ou s'il terminera ce grand drame dans lequel la civilisation de l'Europe joue le rôle le plus périlleux.

La lettre du pape au premier consul, réclamant son assistance pour arranger les affaires de la religion catholique en Allemagne, n'a pas moins contribué sans doute au réveil de la philosophie voltairienne que la nomination de M. de Fontanes. C'est une chose fort extraordinaire, en effet, de voir de nos jours l'autorité morale du gouvernement français appelée au secours de cette théocratie catholique qui a si longtemps disposé des couronnes, et qui a presque toujours eu quelque chose à discuter avec les rois depuis qu'elle a cessé de les dominer. Ne voulant pas être soup-

çonné d'hypocrisie ou de la petitesse d'esprit qui ne voit dans la religion qu'une chose bonne à jeter à la tête de ceux qui n'en veulent pas; ayant sur le sort du catholicisme des idées de prévoyance très arrêtées, j'aurais volontiers saisi la lettre du pape comme une occasion naturelle d'expliquer le sens que j'attache au mot religion toutes les fois que je suis conduit à m'en servir dans mes Notes; car ce mot a reçu des événements autant de significations qu'il s'est lié à des situations diverses. Appliqué aux croyances d'un homme, il n'a pas le même sens qu'appliqué à l'établissement théocratique d'un État; les prêtres l'entendent rarement comme les gouvernements, dans les pays même où les chefs des gouvernements sont aussi les chefs de ce qu'on y appelle la religion. La théocratie a joué dans le monde un rôle plus grand que le pouvoir politique; je crois que les situations à cet égard sont changées pour l'Europe, et que le catholicisme est destiné désormais à servir les pouvoirs politiques plus qu'à les diriger. La lettre du pape au premier consul me confirmerait dans cette opinion. Rome tombe, comme le reste du monde, à la merci de la force, et n'a plus guère d'action possible que pour maintenir ou aider l'*établissement religieux*, tant que les rois et les peuples s'entendront sur ce point important. Mais toutes les fois que j'ai voulu définir ce que j'entends par le mot religion, j'en ai été

détourné par des faits d'un intérêt plus pressant. Il en est encore de même aujourd'hui.

La nomination d'un directeur général de police, adjoint et subordonné au ministre de la police, semble annoncer de nouveaux dangers. On parle de conspiration. Quoique le ministre, contre son usage, ne se presse pas de publier les détails, le public, contre ses habitudes aussi, paraît plus disposé à croire qu'il y a quelque chose de réel dans les bruits qui se répandent. On entend mêler des noms qu'on n'était pas accoutumé à rencontrer ensemble; quelque chose de sombre et d'inquiet se glisse dans les esprits. Il serait imprudent de former des conjectures sur des sujets aussi graves avant que des rapports publics aient du moins mis sur la voie. Mais qu'il y ait du vrai ou du faux, peut-être du vrai et du faux dans cette nouvelle conspiration, elle éclate si à propos pour remettre en crédit les hommes de la Révolution que je crains tout ce qu'ils pourront y ajouter pour que ce soit une grande affaire[1].

(1) Cette grande affaire a été la mort de Pichegru, le procès du général Moreau, la condamnation et l'exécution de Georges Cadoudal, à quoi s'était mêlé l'assassinat du duc d'Enghien. Tout ce qu'il y a eu de complication dans les intérêts de ce moment ne sera peut-être jamais expliqué. Pour moi, très peu curieux de connaître le dessous des cartes, surtout quand on y trouve du sang, je me suis borné, comme on le verra dans les Notes suivantes, à examiner dans quelle situation réciproque ces événements plaçaient le premier consul et l'opinion publique. La tâche était rude.

NOTE XXI.

Février 1804.

C'est surtout dans les circonstances difficiles qu'il importe à ceux qui gouvernent de connaître la vérité; et certes aucun événement, depuis le 18 brumaire, ne peut se comparer à celui qui occupe aujourd'hui toutes les pensées, qui fait le sujet de toutes les conversations. Quel que soit le motif qui ait décidé l'arrestation du général Moreau, cette arrestation n'est pas moins un malheur, et un malheur d'autant plus grand qu'il entraîne avec lui de nombreuses conséquences. En vain on crie aux Français : rassurez-vous. Ce n'est pas pour eux qu'ils tremblent individuellement; aussi est-il remarquable qu'au plus vif intérêt pour l'accusé ne se mêle encore aucune opposition contre le gouvernement. Je dis encore; je ne répondrais pas de l'avenir. Tout ce qui met les esprits en fermentation produit des changements soudains; et si cette affaire dure longtemps, il est impossible que beaucoup de passions ne s'y rattachent. Ne sachant que ce qui a été communiqué par la voie des journaux, je dirai avec sincérité quels sont dans ce moment les sentiments de cette

partie du public dont les jugements jusqu'à ce jour n'ont fait que précéder la voix de la postérité.

Les Français ne voudraient certainement pas voir disparaître par la violence le gouvernement du premier consul, et par Français j'entends ici les royalistes d'opinion et les royalistes d'intérêt, car il n'est pas un d'eux qui pense que le retour de la royauté serait la conséquence immédiate de la chute du gouvernement consulaire; tous au contraire sont persuadés qu'aujourd'hui la république triompherait. La république comme nous l'avons vue, c'est la révolution, c'est-à-dire la France et la propriété disputées par des partis, et en proie à tous les envahissements. Le gouvernement retomberait inévitablement dans la main des hommes de la Révolution, puisqu'ils sont seuls en position de le recevoir s'il échappait au premier consul. Il serait impossible de citer des royalistes actifs assez connus, assez influents pour avoir quelque crédit durable dans un moment de désordre. Un simple décret de proscription suffirait pour les disperser; et certes les révolutionnaires ne le refuseraient pas à leur sûreté. Maîtres de la police, de tous les ministères, habiles à agiter les passions et les craintes, peu scrupuleux sur les moyens d'attacher à leur cause par des intérêts, certains d'attirer l'armée par des souvenirs, rien ne leur résisterait, pas même la famille du pre-

mier consul. Quelle serait donc l'espérance des royalistes ? On ne parlerait d'eux que pour avoir un prétexte de les dépouiller, de les assassiner. La tranquillité dont ils jouissent pour la première fois depuis la révolution ne les a point encore fatigués. La certitude d'être obligés de repasser par l'anarchie, par ce chemin de violence et de vengeances, par cette route effroyable dont le terme peut s'éloigner sans fin, cette certitude du prix auquel il faudrait acheter l'espoir incertain d'une contre-révolution, suffit pour en ôter jusqu'à la pensée. Pour que la chute du gouvernement consulaire donnât quelque probabilité aux royalistes, il faudrait que l'Europe entière fût en guerre contre la France, et que cette guerre générale fût connue pour avoir un but politique. Rien de cela n'existe. L'Angleterre exceptée, l'Europe est en paix avec nous; et des dispositions connues semblent annoncer que les souverains traiteraient de bonne foi avec celui qui les garantirait contre la révolution française. Au dehors comme dans l'intérieur, nous avons besoin du gouvernement actuel. Ce point convenu, il sera facile de prouver que l'intérêt qu'inspire le général Moreau n'est pas de l'opposition.

Si on avait dit que ce général avait été imprudent, qu'il avait reçu en secret des hommes que le gouvernement peut craindre, tout le monde aurait conçu cela; mais voir un assassin dans un

guerrier dont la reputation est trop grande en Europe pour qu'il soit permis de la discuter ; dans un homme dont le nom est lié à la seule partie brillante de la Révolution; dans un citoyen dont les mœurs et la modération n'ont jamais été attaquées, voilà ce que les Français ne peuvent admettre; et quoiqu'on ne puisse rien juger dans les temps de révolution par les règles ordinaires, la raison se révolte devant un si grand démenti donné à toutes les certitudes morales. Cette incrédulité n'est point hostile; elle tient à un fond de probité respectable chez les hommes que douze années de troubles civils n'ont pu accoutumer à regarder les grands crimes comme faciles, et qui ne peuvent séparer la gloire militaire d'un certain caractère de loyauté et de générosité. Tout intérêt du moment à part, quand on est destiné à gouverner une telle nation, on ne doit pas trop se plaindre de la retrouver avec de pareils sentiments.

Pour juger l'opinion publique, il ne faut pas oublier que ce dont on accuse particulièrement le général Moreau est encore dans le vague, y sera nécessairement jusqu'à un jugement public, s'il a lieu, et que l'opinion ne répond aujourd'hui qu'à ces mauvais serviteurs du pouvoir qui poussent l'accusation à l'extrême, trop bêtes pour comprendre que c'est le moyen de faire mettre en doute même ce qu'elle pourrait présenter de vrai. Au reste, comme tout le monde joue double dans les

moments difficiles, peut-être est-ce un moyen de le servir. Tel est l'effet que ces conspirations produisent sur les esprits; en les agitant, elles les mettent à la disposition des grands meneurs dont certains ne seraient pas fâchés de détruire les uns par les autres tous ceux dont la réputation les blesse. Aussi n'est-il pas extraordinaire de compter parmi les bruits qui circulent le bruit que le général Moreau a été compromis à dessein, parce qu'il paraît un obstacle au projet de rétablir l'unité du pouvoir en faveur du premier consul. On voit qu'on n'épargne personne et que l'imbroglio est complet.

La position du général Moreau était extrêmement difficile. L'opinion, qui décide des rangs quand il n'y en a point d'établis par les institutions, lui avait donné la seconde place parmi ceux qui ont acquis une grande gloire personnelle; et comme on ne lui connaît aucun esprit d'intrigue, son mérite n'a jamais été contesté. Je parle de son mérite comme militaire; car personne ne lui accorde le moindre talent politique. On croit qu'à cet égard il a plutôt des velléités que des volontés, des idées que des opinions. Il passe pour être faible; il en a donné des preuves au 18 fructidor en reniant Pichegru plus que la nécessité ne l'exigeait. Aussi dans les événements que l'obscurité de l'avenir engage quelquefois à prévoir, jamais on ne le nommait seul pour former un gouverne-

ment, et les acolytes qu'on lui donnait paraissaient devoir être ses égaux en pouvoir, ses maîtres dans la manière d'en faire usage, genre de gouvernement qui effrayait tout le monde, et qui en effet n'aurait pu servir que de passage à de nouvelles et terribles commotions. Quel que soit l'avenir de la France, je dirais même des nations qui veulent la liberté, qu'elles n'oublient jamais que l'unité dans le pouvoir qui dirige est une condition essentielle. L'opinion qu'on avait du général Moreau, considéré comme politique, a dû réjouir les républicains lorsqu'ils l'ont vu opposer son amour-propre à la force des circonstances, et s'éloigner du gouvernement sans former de projet pour se défendre. Il y a des gens qui, de bonne foi, ont trouvé cela noble, parce que la manie des oppositions sans but est générale en France, où tout se conduit bien plus par humeur que par calcul; preuve convaincante que nous avons peu d'idées politiques arrêtées. Je ne sais si cela est noble en effet; mais j'aime mieux la conduite de Bonaparte partant pour l'Égypte quand il se trouva dans des circonstances absolument semblables. C'est être déjà habile que de savoir qu'on ne fait pas impunément ombrage au pouvoir qui gouverne, qu'il faut ou céder ou lui faire franchement opposition.

Dès que le général Moreau s'isolait, il devait s'attendre qu'il serait un point de mire pour tous

les partis. Je ne le connais pas, même de vue, mais je répondrais bien que les Jacobins sont les premiers qui l'aient *tâté;* et par jacobins j'entends ce qu'il y a de plus actif parmi les républicains-révolutionnaires. Je trouverais la preuve de cette assertion dans le nom d'un des acolytes qu'on lui dônnait publiquement lorsqu'on supposait un événement qui aurait laissé le gouvernement sans chef. J'affirmerais encore que le général Moreau a évité de comprendre les avances du parti révolutionnaire, le seul cependant qui puisse donner une force réelle à celui qu'il mettra momentanément à sa tête, avec le désir secret de s'en débarrasser une fois la révolution faite. Mais depuis longtemps il n'est plus permis de craindre qu'un homme en possession d'une véritable gloire se lie à un parti aussi dangereux; voilà pourquoi deux généraux devenus mécontents (Pichegru depuis longtemps et Moreau nouvellement, dit-on) ont fini par se trouver engagés au parti royaliste, parti fort embarrassant, car il ne peut donner aucune force réelle, tandis qu'il détruit tout de suite, par le fait seul de l'alliance contractée avec lui, l'ascendant acquis par des services rendus à la république. Tout général provoqué à se mettre à la tête d'une conspiration doit penser que le parti révolutionnaire peut le servir et voudra l'asservir, et que le parti royaliste, ne pouvant lui prêter aucune force réelle, le place

dans la nécessité de chercher des ressources qui le perdront avant qu'il les ait toutes rassemblées. En admettant que le général Moreau réponde à l'idée qu'on a de lui dans le public, son apathie aura suffi pour l'empêcher de prendre des engagements; mais, comme on n'est jamais mécontent qu'en faisant la comparaison de ce qu'on est à ce qu'on aurait pu être, on prête volontiers l'oreille aux insinuations de ceux qui vous flattent dans ce sens, et on peut se trouver à la fois compromis avec tous les partis sans s'être assuré d'aucun.

Je crois que le tort du général Moreau est de s'être placé dans cette situation justement insupportable à quiconque gouverne. Sa réputation militaire le désignait déjà trop; son mécontentement le présentait à tous les partis; les imbéciles qui, sans s'en douter, avancent les événements qu'ils craignent et qu'ils prédisent, ont porté les choses au point où il fallait qu'elles eussent une solution. J'admets tous ces faits; et c'est ici que mes réflexions vont devenir sérieuses jusqu'à m'effrayer moi-même.

Un général, chargé d'une grande réputation et rentrant dans les simples habitudes de la vie domestique, intéresse les hommes parce qu'il apaise l'envie qui suit tout ce qui est grand et n'inspire pas de l'enthousiasme. L'enthousiasme seul peut faire qu'on regarde la gloire d'un autre

comme un bien qu'on partage. Si ce général tombe dans le malheur, il est sûr d'être plaint, car il n'y a pas de satisfaction plus vive pour la médiocrité que de témoigner de la pitié pour ce qu'elle a été réduite à admirer. Que l'on ajoute à ces sentiments un certain retour que de pareils événements font faire sur soi-même, on aura une juste idée de la manière dont on considère la position du général Moreau. On ne cache pas l'intérêt qu'il inspire, parce que cet intérêt ne tient à aucun sentiment d'opposition. Si les rapports qu'on fait au premier consul disent le contraire, ce sont ces rapports qui déguisent la vérité. Il faudrait que les choses fussent poussées à l'extrême pour qu'il fût possible que l'opinion se montrât hostile, et nous ne sommes encore qu'au commencement de cette affaire. Si le dénouement était terrible, on ne pourrait aujourd'hui prévoir l'effet qu'il produirait. Jamais homme n'inspira au moment de sa mort une pitié plus générale que Louis XVI; cette pitié engourdit les âmes jusqu'à la stupeur; c'est tout ce qu'elle produisit. Servit-elle les projets de ceux qui voulaient la république? Ne les entraîna-t-elle pas de meurtre en meurtre, en leur faisant voir de l'opposition partout? Telle est la question que ne pouvait pas même soupçonner une assemblée de fous et de furieux, mais que doit se faire un homme qui a tout à calculer.

Depuis quatre ans le premier consul, toujours

heureux, n'a trouvé que des noms infâmes ou ridicules dans les conspirations dirigées contre lui; le sang versé par la justice n'a point laissé de traces; ceux qui ont péri appartenaient à l'échafaud à tant d'autres titres qu'on n'a pas même gardé le souvenir de leur existence; et cela est si vrai que quatre-vingt-dix Français par cent assureraient aujourd'hui que l'affermissement du pouvoir n'a pas coûté un seul homme; à mille égards ils auraient raison, puisqu'il n'a point coûté une injustice. De tous ceux qu'on a nommés, un seul, M. de Coigny, était connu; il a trouvé grâce; enfin les choses semblaient s'arranger pour que l'événement si extraordinaire d'un nouveau pouvoir à fonder parût sortir naturellement des circonstances. Il y a tant d'avantages dans cette position pour le premier consul que, le jour où elle changera, c'est lui qui y perdra tout. Si le malheur veut qu'un homme de l'armée, un homme qui appartient à la France et à l'histoire, soit le premier dont la perte devienne indispensable à l'unité de pouvoir, les conséquences seront incalculables. Plus de sécurité, plus de confiance dans l'avenir; et tout homme de guerre aura besoin dorénavant de paraître lâche pour ne pas être soupçonné par le public d'être disposé à venger la gloire des généraux français. Chaque pas que fera le pouvoir pour s'affermir rappellera le premier sacrifice et en fera craindre de nouveaux. Moi-même, qui ne suis pas

alarmiste, j'envisage déjà l'avenir sous un autre aspect. Je n'ai jamais cru aux conspirations qui exigent l'union d'hommes dont les intérêts sont incompatibles, qui ont besoin des secours de l'étranger, et qui doivent être précédées de longs arrangements accompagnés de petites intrigues. Je suis si convaincu de l'impossibilité où sont les partis de s'entendre que si le premier consul veut mettre dans la même prison Georges, Pichegru, Moreau, leur adjoindre Syeiès comme conventionnel, La Fayette comme membre de l'Assemblée constituante, à condition qu'ils n'en sortiront que lorsqu'ils seront d'accord sur ce qu'ils veulent faire de la France, je m'engage à aller prendre leur place le jour où on me montrera leurs conventions arrêtées à l'unanimité. Je ne crois qu'à la conspiration perpétuelle des hommes essentiellement révolutionnaires, à leur joie de voir les soupçons planer sur les guerriers, à leur adresse pour semer, pour entretenir la division, et s'emparer de toutes les chances. Moreau, dans le monde, n'avait qu'un nom, Moreau prisonnier est devenu populaire; en tombant il ouvrirait la chance à plus d'événements qu'il n'en peut causer pendant sa vie.

Les discours du sénat conservateur et du corps législatif dans cette circonstance sont bien, considérés d'une manière générale; mais lorsqu'ils engagent le premier consul à moins mépriser les

dangers, à porter plus d'attention à sa sûreté personnelle, ils produisent sur le public l'effet naturel de séparer le général Moreau d'une conspiration à laquelle on mêle l'idée d'un assassinat. Je doute qu'il ait été sage de jeter à travers tout cela la nécessité de faire faire à l'autorité un pas de plus vers la stabilité. Dès l'instant que c'est aujourd'hui une chose convenue, même dans l'opinion, il n'y a véritablement que le parti jacobin qui ait un intérêt à placer des supplices dans cette affaire. Tout ceci me paraît mal engagé; il faut attendre et observer, mais le moment est pénible; tant d'intérêts se croisent qu'il est difficile de démêler leurs prétentions. D'ailleurs suis-je moi-même de sang-froid? Je ne m'en vanterais pas. J'aime à suivre les mouvements de la polititique, mais ce n'est pas quand elle joue si gros jeu.

NOTE XXII.

Mars 1804.

Il s'est opéré un changement remarquable dans la manière dont l'opinion publique se manifeste. Dans les premiers jours, on s'expliquait hautement, librement, sur la conspiration dans laquelle se trouvent compromis les généraux Pichegru et Moreau, parce que personne ne voulait et ne croyait être en opposition; aujourd'hui il n'en est plus de même. On craint d'être accusé d'avoir ce dessein; on garde le silence, on devient mystérieux en public; mais les bruits les plus variables circulent, les fausses accusations débitées à l'oreille vont leur chemin; amis, ennemis, personne n'est à l'abri des soupçons; les souvenirs de parti se réveillent, les craintes par prévoyance augmentent; et on ne voit pas sans une espèce de frémissement la joie des révolutionnaires de bas étage, thermomètre excellent pour juger ce qui se passe dans l'âme des révolutionnaires de haut rang. On sait qu'ils ont toujours redouté, proscrit, massacré les généraux, tant qu'ils ont été les maîtres. En voici deux en prison; il ne s'agit plus que de compromettre dans l'opinion celui qui les

y a fait mettre; et comme le parti révolutionnaire n'ose encore s'attaquer directement à lui, il s'attache à sa famille. Moreau, dit-on, aurait cédé à Bonaparte; mais, dans la nouvelle forme de gouvernement qui se prépare, il aurait été obligé de céder aux frères et aux beaux-frères du premier consul; il ne pouvait pas y consentir sans se déshonorer. Ainsi, lorsqu'il est accusé d'avoir voulu servir la cause de la royauté, l'esprit d'égalité le prend sous sa protection; et comme on est devenu mystérieux, tout obtient crédit parce que rien n'est combattu. C'est une idée fort étrange que celle de se fâcher de ce qu'un événement public occupe le public. Il est toujours au pouvoir d'un gouvernement de ne faire bruit de rien; mais quand il fait bruit de quelque chose, il doit ordonner à la police d'être extrêmement prudente dans la répression des paroles; les moins dangereuses sont celles qui, dites publiquement, sont combattues publiquement, et les plus dangereuses celles qu'on dit en confidence; car elles ne sont pas combattues, et le mystère ajoute à l'effet qu'elles produisent. Que penserait-on de la nation française si deux hommes comme Pichegru et Moreau pouvaient disparaître sans qu'on s'en occupât plus que s'il s'agissait de deux huissiers ou de deux procureurs? Peut-être la providence n'a-t-elle voulu qu'il s'élevât des grands dans l'ordre social que pour rappeler par eux les

peuples aux idées de pitié et de justice; et quoique certainement un homme mort ne soit qu'un homme mort, il y aura toujours une grande différence dans l'effet public du jugement et de la condamnation d'un personnage élevé, et dans l'effet public du jugement et de la condamnation d'un homme ordinaire. Cette différence traverse les siècles, ce qui prouve qu'elle est fondée sur des sentiments naturels à l'humanité; et je ne crois pas que personne puisse lire aujourd'hui sans attendrissement la condamnation de Biron sous Henri IV. Pourquoi? c'est que Biron avait rendu des services à la France dans la personne de son roi. Eh bien! Pichegru et Moreau ont rendu des services à la France. L'intermédiaire d'un roi, d'une république, d'un directoire, ne change rien ici au fond des choses; les services restent, et avec eux la gloire et l'intérêt qui y sont attachés.

Comment donc le premier consul souffre-t-il qu'on lui prête des paroles dans cette affaire, et qu'on affirme qu'il a montré du mécontentement de la difficulté avec laquelle les Français ont cru aux détails de la conspiration. S'il permet qu'on le fasse lutter directement avec l'opinion publique, cela ira loin; dans ce genre de combat, ce n'est jamais l'opinion publique qui recule, et l'autorité ne s'en tire qu'en se mettant sous la protection d'un parti. Est-ce pour cela que la Ré-

volution se présente de nouveau comme une puissance, et que les hommes qui y sont attachés reprennent de l'assurance? Un journal qui appartient à un sénateur vient de nous déclarer positivement que nous étions encore en révolution, lui qui s'emportait jusqu'à la fureur pour nous convaincre que la Révolution était finie depuis le 18 brumaire. Qui dit révolution dit l'opposé de stabilité, de confiance, d'avenir assuré. Est-ce ainsi qu'on l'entend? C'est par de pareilles phrases, imprimées à propos, qu'on détruit les progrès de l'esprit public, qu'on isole les individus et le gouvernement. Je n'ai qu'un moyen de connaître la vérité mieux que les autres; c'est de m'éloigner sans cesse du moment présent, de supposer que mes Notes sont faites pour moi, et comme pouvant me servir un jour de matériaux pour écrire l'histoire, si ce qu'on appelle l'histoire ne me rebute pas.

Quel est l'historien, digne de ce titre honorable, qui ne dédaignera pas les accessoires ridicules dont on entoure les événements, toutes ces anecdotes plus ou moins incertaines qui font triompher les écrivains qui ne peuvent aller au fond des choses, pour ne s'attacher qu'à l'examen d'un seul point qui explique tout puisqu'il renferme tout : « les intérêts de la nation et les intérêts de celui qui gouverne sont-ils d'accord ou en dissension? » Qu'on rejette tout ce qui n'entre

point dans cette question, et on aura la clef des événements.

Les Français veulent la monarchie quoiqu'ils ne sachent plus ce que c'est; ils la veulent parce qu'ils ne peuvent se dissimuler qu'ils ont éprouvé des maux inouïs depuis qu'ils ont brisé l'unité du pouvoir; ils veulent un chef pour maintenir la gloire militaire à laquelle ils tiennent beaucoup et les défendre contre de nouveaux revers; cependant ils répugnent à une contre-révolution qui s'opérerait par la force. A quoi tient ce sentiment qui semble contradictoire à leurs désirs, si ce n'est aux craintes dont les révolutionnaires ont imbu la génération actuelle sur une famille qu'elle ne connaît pas? Personne ne veut le triomphe d'un parti, et c'est pour cela positivement qu'on désire un gouvernement un, et assez fort de lui-même pour ne servir les projets et les vengeances d'aucun parti. Je vais dire une chose fort singulière, et que je crois vraie. S'il était possible de réunir les royalistes et qu'on leur demandât s'ils veulent le retour des Bourbons à condition que Pichegru et Moreau périraient sur l'échafaud, les royalistes reculeraient devant cette proposition. Si je ne me trompe pas, l'opinion publique est expliquée, car personne ne peut vouloir que Pichegru et Moreau périssent pour assurer l'unité de pouvoir dans la famille du premier consul. Qu'il fasse du reste la contre-révolution à son aise, qu'il tue la républi-

que, qu'il dérange l'égalité, qu'il se moque de la liberté; s'il y a à tout cela des compensations on s'en arrangera; mais il n'y a pas de compensation au sang qui a coulé. Arrivé au pouvoir comme le plus grand des guerriers, c'est le moindre de ses titres pour s'y conserver; il faut qu'il fasse le bien et le fasse sans *efforts;* les efforts ne le montreraient que comme un être ordinaire. Sans croire l'homme dans sa vie privée aussi égoïste que les philosophes modernes l'ont montré, dans ses relations avec le pouvoir c'est toujours dans son intérêt individuel qu'il faut chercher la cause de ses jugements, et dans ce cas l'égoïsme n'est que justice.

Il était donc très naturel que, dans la première année de l'avénement de Bonaparte, les Français, en l'admirant comme guerrier, fussent plus occupés de l'étudier dans sa marche comme gouvernant que de lui livrer toute leur confiance. Il était entouré d'hommes qui déplaisaient et déplairont toujours à la nation, moins peut-être par les crimes qu'ils ont commis, car nous sommes pour le passé d'une résignation extrême, que par la crainte qu'inspire la violence de leur caractère et l'intérêt qu'ils ont à empêcher le retour des principes qui les condamnent.

Bonaparte les a soumis; il les a accoutumés à l'idée d'avoir des rivaux dans sa confiance; il a placé l'armée entre lui et la prétention que les révolutionnaires avaient de le dominer; il a rétabli

l'exercice public de la religion, et laissé les Français revenir doucement à leurs habitudes ; de grands travaux en législation ont montré de la prévoyance; et des alliances en Europe ont fait sentir à la France qu'elle rentrait dans un système naturel de prépondérance; tout marchait à un but et y marchait sans *efforts*. Un événement arrive dans cette disposition des choses et des esprits ; il ne la change pas parce que les mêmes intérêts subsistent, il en suspend les effets; mais si on n'y prend garde, le changement suivra bientôt. Je ne cesserai de le répéter: les hommes auxquels le passé commande impérieusement de ne laisser condamner la Révolution ni par les faits, ni par les doctrines, n'ont besoin que d'une circonstance pour lier le gouvernement actuel aux horreurs de la Révolution. Il y a dans l'âme des Français un instinct qui leur dit que jamais le trône de France n'appartiendra à une famille qui aura besoin de répandre du sang pour s'y établir. Si l'affermissement du gouvernement exige que deux grands généraux périssent pour avoir conspiré, il n'y a rien à dire contre le fait; mais quelle force humaine peut empêcher l'opinion de considérer avec effroi l'avenir, en voyant à quel prix le pouvoir se consolide au bout de quatre années ?

Cette appréhension est si naturelle, si indépendante des intérêts qui rapprochent les Français et le gouvernement, si étrangère à toute idée d'op-

position, que, tant que le premier consul n'aura pas perdu le plus beau de ses droits, celui de pouvoir condamner s'il le veut la Révolution, rien ne sera désespéré; ce droit perdu, il ne sera plus que ce que les circonstances le feront.

Sans doute il a droit de dire: « Si des généraux « ont conspiré, faut-il que leur crime reste im- « puni ? » Mais la nation entière voit tant de crimes impunis et triomphants qu'il est difficile d'exiger qu'en justice politique elle professe des principes bien sévères; et c'est par cette raison si frappante qu'on ne peut rien décider à la suite des révolutions par les maximes des temps ordinaires. Si on exige de la France qu'elle pardonne à ceux qui ont conspiré contre elle et qui ont bien et dûment exécuté leurs conspirations; si elle peut consentir, quoique avec répugnance, que ces mêmes hommes soient employés et regardés comme utiles, n'a-t-elle pas un motif suffisant pour désirer que des hommes qui lui ont été utiles ne soient pas entièrement perdus ? D'un côté tant d'indulgence, de l'autre toute la rigueur des lois appuyée de tout le crédit de l'autorité, présente quelque chose d'humiliant pour la nation dans cette distribution de la justice. Si on ajoute: « Quand donc les lois auront-elles leur entière « exécution ? » la politique répondra : quand cette exécution n'entraînera pas des conséquences aussi graves. Et certainement ce que nous

voyons aujourd'hui ne peut arriver qu'une fois.

Qu'on lise avec soin les adresses qui arrivent de tous les départements (et on sait qu'il n'en arrive pas sans qu'elles soient plus ou moins provoquées), on trouvera dans toutes des sentiments d'attachement pour le premier consul, un silence absolu sur les accusés. Ce silence est fait pour être entendu ; car nous ne sommes pas loin du temps où les autorités n'étaient pas aussi scrupuleuses. Si chaque Français a repris un peu de pudeur et de dignité, il faut l'attribuer à la marche du gouvernement si éloignée de tout ce qu'a produit la Révolution. Prenons garde de retourner en arrière ; le pas est glissant.

Les circonstances dans lequelles se trouve aujourd'hui le pouvoir offrent des combinaisons nombreuses, dont le résultat occupera la postérité aussi vivement qu'il occupe l'Europe et qu'il inquiète la France. Cette inquiétude ne tient à aucun sentiment personnel. Que peuvent redouter les Français ? Bien décidés à ne s'opposer à aucun acte du gouvernement, ils sont à l'abri de la violence ; elle est impossible où il n'y a point de résistance. C'est donc pour l'autorité elle-même que l'on craint, et c'est déjà la juger autrement qu'on ne le faisait il y a trois semaines que de croire qu'elle pourra se manquer à elle-même.

NOTE XXIII.

Mars 1804.

L'effet produit par l'arrestation de Georges Cadoudal serait inexplicable si l'observateur habile n'y démêlait que tous ceux qui ont eu peur d'avoir montré l'intérêt que leur inspirait le général Moreau éprouvent une joie bien véritable de trouver une occasion de se prononcer contre cette conspiration. La crainte de s'être compromis exagère la joie qu'on laisse éclater; c'est ainsi que tous les sentiments se dénaturent quand quelque événement imprévu jette le trouble dans la société. Au fait, il est impossible de ne pas convenir que cette arrestation fait considérer les événements d'une tout autre manière. Le général Pichegru est encore connu des Français; je dis encore, car les générations se chassent vite les unes les autres dans les temps de révolutions, et peu de personnes savent par quelle jalousie secrète ce général a été poussé dans toutes les démarches qui l'ont compromis sans le rendre d'aucune utilité à la cause qu'il avait dernièrement embrassée. Pichegru a eu et manqué l'occasion d'être maître de la France, lorsque les jacobins

de bas étage, dans un moment où il n'y avait pas de troupes à Paris, s'insurgèrent contre la Convention; il fut chargé par elle d'aller les battre dans le faubourg Saint-Antoine; il se mit à la tête de ce qu'on appelait la jeunesse dorée, et l'expédition ne fut pas longue. S'il avait dit un mot, tous les jeunes gens qui avaient marché sous son commandement seraient revenus du même pas battre la Convention. Ou l'idée ne lui en vint pas, ou elle lui vint trop tard; mais les révolutionnaires ne lui ont jamais pardonné d'avoir pu les perdre. Cette journée a prouvé que Pichegru n'avait pas d'ambition personnelle, qu'il pouvait recevoir un mouvement, mais qu'il était incapable de le prendre de lui-même; et le peu d'activité, de prévoyance qu'il a montrées à l'époque du 18 fructidor l'ont placé hors de tout rang politique. Ses anciennes victoires et son désintéressement sont aujourd'hui tout ce qui le recommande à l'opinion.

Le général Moreau reste plus généralement connu, parce qu'il n'a jamais cessé d'être employé; ainsi plus d'intérêt s'attache à lui. Pour Georges Cadoudal, les Parisiens ne le connaissent pas du tout; et c'est vraiment une chose remarquable, pour les hommes qui savent ce que c'est que la Vendée, que l'ignorance des Français sur une partie aussi importante des événements au milieu desquels ils se sont trouvés. Si on a fait de

l'histoire dans les départements de l'Ouest, cette histoire ne sera que pour la postérité; à coup sûr les contemporains ne s'en doutent pas. Au fait, dans ce siècle tout matérialiste, on ne tient pas aux motifs des actions, mais aux résultats; aussi n'y reconnaît-on de héros que ceux qui sont toujours heureux.

Puisque Georges vient de Londres, on ne doute pas que l'Angleterre ne soit pour quelque chose dans cette conspiration, mais seulement comme entrent dans ce genre d'affaires les puissances étrangères, sans trop compter sur le succès et même sans s'en embarrasser. A l'article du *Moniteur* qui promettait d'abattre une centaine de familles oligarchiques et de porter l'égalité dans la Grande-Bretagne, le cabinet de Saint-James répond en fournissant plus ou moins de secours à des hommes qui ont promis de briser l'unité de pouvoir qui se formait en France par l'ascendant de Bonaparte; cela a toujours été admis en politique et n'en est pas mieux. On ne pourrait dire jusqu'à quel point cette politique a corrompu les peuples, surtout depuis qu'on publie tant de mémoires particuliers et qu'on écrit l'histoire pour y placer des anecdotes. Si la politique des Romains avait été avouée par leurs historiens, les Romains, dont on nous monte la tête dans notre enfance, seraient en horreur à tous les peuples et à toutes les générations.

On reconnait, par l'arrestation de Georges, la main du petit parti français qui, de Londres, a toujours si pitoyablement conduit la Vendée, et auquel le cabinet de Londres n'accorde de secours que parce qu'il lui importe fort peu qu'il se compromette. M. Pitt sait fort bien que si la royauté avait dû renaitre en France de l'anarchie, il y a longtemps que la royauté serait rétablie; car l'anarchie ne nous a pas fait faute. Les émigrés rentrés, les royalistes qui n'ont jamais quitté le sol ont la même conviction; aussi se demande-t-on de toutes parts quels sont les véritables auteurs de cette conspiration et ce qu'ils en attendaient. On cherche une conception là où il n'y a qu'un coup de désespoir, et voici, je crois, comment on peut l'expliquer.

L'idée de recréer en France le pouvoir souverain en faveur d'un homme et de sa famille s'est répandue en Europe; il y a si longtemps qu'il en est question chez nous [1]. On en a conclu que les Français en majorité n'étaient plus opposés à la monarchie, puisqu'ils consentaient à son rétablis-

(1) Bonaparte n'a pas eu besoin de ruser pour rétablir l'unité de pouvoir en sa faveur; au contraire. Chaque démarche qui devait le rapprocher du trône était prédite d'avance avec tant de ténacité que l'opinion s'impatientait d'en attendre si longtemps l'accomplissement. L'hypocrisie n'était pas dans les nécessités de sa position; c'est ce qui le distinguera parmi les hommes qui arrivent au pouvoir et ne parviennent pas à s'y maintenir.

sement; dès lors les Bourbons n'ont plus vu qu'un homme entre eux et leur restauration. Tout s'est réduit à cette idée simple, parce qu'on jugeait de loin avec la présomption que les mêmes mots signifient les mêmes choses. On a conclu aussi légèrement que les républicains devaient être mécontents de se voir sacrifiés; qu'il y aurait conformité d'intérêts; et que rien ne serait plus facile que de réunir les partis opposés en leur donnant une égale sûreté. Comme le général Moreau est le second militaire, et qu'il boudait, on a pensé qu'il représenterait volontiers pour l'armée; et Pichegru, las de vivre chez l'étranger, a été choisi pour intermédiaire entre Moreau et Georges, comme preuve qu'on accordait au repentir une confiance aussi entière qu'à la fidélité. Il y a dans ceci des calculs faux au-delà de ce qu'on peut en énumérer. On peut être un grand général, bouder, et n'être nullement propre à la faction. Le grand Condé n'avait aucune réputation militaire qui balançât la sienne, et il reculait devant les frondeurs qui avaient pour chefs le cardinal de Retz et M. de Beaufort, qui n'étaient pas de grands capitaines. Autre chose est d'être un grand général ou d'être assez cher à un parti pour pouvoir en répondre à l'improviste dans des intérêts qui jusque-là n'ont pas été les intérêts de ce parti. Tout ce qui s'est passé annonce que le général Moreau n'avait aucun engagement pris d'avance; qu'en admettant

tout ce qu'on lui reproche, cela se bornerait à avoir su que Pichegru était à Paris et à ne pas avoir refusé de le voir. Il y a aussi loin d'une entrevue à une conspiration que d'une réputation militaire à la possibilité de disposer d'une partie de l'armée; aussi le général Moreau reste-t-il pour le public ce qu'il a toujours été; jamais on ne se prêtera à croire qu'il fût dans le secret de cette affaire, parce que sa position n'était pas telle que, pour l'améliorer, il dût risquer sa vie et son honneur. L'arrestation de Georges prouve bien qu'il y avait un complot médité à Londres, mais non que Pichegru y entrât au même degré que Georges, et Moreau au même degré que Georges et Pichegru. Cette distinction, que l'opinion générale fait entre ces trois hommes, est si favorable au général Moreau qu'il faut en prendre son parti, et s'attendre que l'intérêt s'attachera à lui à proportion de ce qu'on le croira persécuté. Tout le monde voit où les choses iraient, si tant de services rendus à la France n'étaient pas une garantie contre le malheur de porter ombrage au gouvernement. Tout ce qui s'est élevé loyalement depuis la Révolution est donc plus ou moins ostensiblement en première ligne pour le défendre, et la multitude ne fera que répéter des plaintes faites dans des intérêts au-dessus des siens.

Du reste, Georges a aussi quelques défenseurs qui expliquent son projet en disant qu'il n'était

pas question de tuer le premier consul, mais seulement de l'enlever. La distinction ne fait pas fortune. Georges risquait sa vie pour un enlèvement comme pour un assassinat; il est dès lors très probable que si l'enlèvement n'avait pas réussi jusqu'au bout, en admettant qu'il eût réussi d'abord, il n'aurait pas été assez débonnaire pour rendre le prisonnier qu'il aurait fait. L'opinion publique est plus franche; elle ne demande à Georges arrêté que de soutenir son rôle jusqu'au bout. S'il meurt avec courage, il se placera dans l'histoire parmi les partisans les plus hardis. Sa réputation n'a jamais été plus haut.

Pour moi, je persiste toujours à croire qu'il faut finir honorablement cette affaire fort mal engagée par l'arrestation du général Moreau; qu'il ne faut pas que l'idée du sang se mêle à l'établissement d'un gouvernement nouveau; que le danger n'a pas paru généralement assez grand pour que des supplices ne nuisent pas au pouvoir, et qu'ici encore la politique doit être toute de prévoyance.

Quoiqu'il ne soit pas douteux que depuis l'arrestation de Georges les esprits considèrent cette conspiration autrement qu'ils ne l'avaient fait jusqu'ici, on ne doit pas se faire illusion; cette disposition pourrait ne pas tenir contre le dernier résultat poussé à l'extrême; comme dans tous les grands drames, il ne faut qu'un incident pour transporter l'intérêt d'un personnage à un autre.

NOTE XXIV.

Avril 1804.

On parle toujours de l'opinion publique comme d'une puissance, quoique ce soit la chose du monde la plus faible pendant les révolutions, dans les démocraties et dans les républiques aristocratiques. Pendant les révolutions, tout se décide par les passions contre lesquelles l'opinion n'est jamais assez forte pour lutter ou assez réfléchie pour signifier quelque chose; il en est de même dans les démocraties. Dans les républiques aristocratiques, les voix sont comptées d'avance, et le plus grand nombre, qui est le peuple, n'est écouté en rien. C'est seulement dans les monarchies que l'opinion publique jouit de toute sa puissance, et la préférence que les Français donnent au gouvernement d'un seul tient en grande partie à l'expérience qu'ils ont faite du mépris que le gouvernement de plusieurs peut montrer pour l'opinion publique, tandis qu'un seul est souvent obligé de compter avec elle. Qui avait tort sous la Convention? Six ou sept cents personnes; mais un si grand nombre n'est pas saisissable par l'opinion. Qui avait tort sous le Direc-

toire? Est-ce Carnot, Barras, Merlin, Rewbell ou un autre? Qui le sait, même aujourd'hui, et qui a intérêt à le savoir? Il n'en est pas de même d'un chef unique. Celui qui, en France, ne compterait pour rien l'opinion, irait en sens contraire d'un des principaux motifs qui portent à personnifier en lui le gouvernement. Cette observation est de la plus grande importance; et si on objecte que l'ancienne monarchie est tombée devant une opinion publique égarée, on pourra répondre que l'opinion publique ne s'est trouvée anti-monarchique qu'après cinquante ans d'imprévoyance. Certes, on pouvait y pourvoir. D'ailleurs le grand nombre peut se tromper dans les combinaisons politiques sur lesquelles repose l'ordre social, sans qu'on puisse en conclure que, dans les temps ordinaires, il se trompe sur ce qui est juste et injuste, sur ce qui est convenable et sur ce qui ne l'est pas.

Depuis un mois l'opinion est encore une fois perdue, et jamais variation n'a été si brusque et si sensible. Je n'en chercherai pas la cause, moi qui avais annoncé l'extrême répugnance des Français à voir les supplices se mêler aux idées de changements dans la forme du gouvernement, et qui ne disais pas sans réflexion que *le trône de France n'appartiendrait jamais à une famille qui aurait besoin de répandre du sang pour s'y établir.* Mais pour prouver combien les cœurs

sont aliénés, il me suffira de rappeler le dernier ordre du jour du général Murat. Il faut que l'opinion publique soit reconnue dans une opposition bien vive pour qu'un général, beau-frère du premier consul, se charge de la redresser sur des objets de cette nature, et la nécessité de recourir à de pareils moyens annonce assez qu'ils ne peuvent produire aucun effet. Jamais les Français ne s'accoutumeront à voir des articles d'esprit public dans des ordres du jour militaires; en lisant celui qu'a publié le général Murat, on ne peut pas dire qu'il s'adresse à l'opinion des salons; c'est bien la bourgeoisie et même la classe du peuple qu'il a prétendu redresser. Où en sommes-nous si on oublie à ce point ce que chacun pense et ce que chacun se doit selon sa position? Tant que durera le procès relatif à la conspiration, tant que de nouvelles arrestations, de nouvelles mesures de police reporteront chaque matin les esprits sur le fonds et les incidents de cette grande affaire, il faut prend son parti, et plutôt paraître ignorer l'opinion publique que d'essayer de lutter contre elle; la lutte est impossible. C'est par des événements nouveaux qu'elle prendra naturellement une autre direction.

Des gens qui ont de la mémoire, juste ce qu'il en faut pour retenir un fait en le séparant de tout ce qui l'entoure, ont dit au premier consul que les Français s'étaient disputés pour le magné-

tisme, séparés en partis pour Gluck et pour Piccini, et qu'il ne fallait que trouver une futilité nouvelle et la mettre en crédit pour les distraire des événements actuels. Mais c'est positivement parce que l'esprit de faction était alors à la mode et qu'il n'y avait pas de grands intérêts en mouvement, que les Français s'exaltaient pour de petites choses; des hommes de mérite entraient de tout leur cœur dans ces disputes et n'y perdaient rien de leur dignité; elles occupaient tout le monde. Est-il permis de croire que les esprits s'attacheront à des frivolités lorsqu'il s'agit à la fois de conspiration, de supplices et du passage de la république au gouvernement d'un seul? Est-il permis d'espérer que des hommes ayant du talent, un nom dans les lettres, se présenteraient à l'opinion occupés de niaiseries, dans un moment où même les gens du peuple ne s'occupent que de choses sérieuses? Et si la farce se passe seulement entre des écrivains subalternes, il n'y aura de mystifié que le gouvernement auquel la police fera croire que le public a mordu à l'hameçon, tandis que le public n'aura pris part à cette belle combinaison que pour sourire de pitié ou se fâcher de nouveau du mépris qu'on fait de lui. Les hommes sont quelquefois bien bêtes, mais personne ne les fait bêtes à volonté.

Dans ce moment, tout le monde convient qu'il y a une hypocrisie humiliante à maintenir les

formes républicaines, à vanter la république; que cette hypocrisie fatigue les Français et donne aux sots un air d'aptitude à deviner les projets du gouvernement, ce qui avilit la politique et nuit beaucoup au respect que doit inspirer l'autorité. Je ne sais pas s'il faut mentir pour conduire les hommes, et je ne chercherai pas s'il y a preuve évidente de faiblesse dans le mensonge; mais je suis bien sûr que, quand le pouvoir ment, il ne faut pas du moins que tout le monde le sache. D'ailleurs les hésitations qu'entraîne l'exercice d'un pouvoir qu'on n'ose pas définir font généralement croire que le parti révolutionnaire est encore puissant, et rien n'amortit davantage la confiance. Les révolutionnaires paraissent alors les seuls avec qui le chef du gouvernement garde des ménagements; ces pauvres royalistes comptent pour si peu qu'on paraît sûr de les voir se traîner à la suite des événements, arrivant toujours trop tard pour prendre action et se classer, et toujours assez tôt pour accepter le mal qui est fait, à condition qu'on n'en fera pas davantage. Si ce n'était pas là ce qu'on appelle mon parti, je m'en moquerais, et j'approuverais cette décision d'un haut parvenu révolutionnaire disant : « C'est un parti bon à placer dans les antichambres, mais non dans le gouvernement et l'administration. » Il paraît si extraordinaire de voir recréer une monarchie avec des républicains que

beaucoup de gens pensent que, si le premier consul se sert des révolutionnaires avec avantage, il serait possible aussi que les très grands politiques de ce parti eussent la prétention de se servir du gouvernement actuel pour abattre tout ce qui pourrait s'opposer à leurs projets ultérieurs. Cette prévoyance, qu'il est difficile d'ôter des esprits (et que je partage), contribue beaucoup à bouleverser l'opinion chaque fois qu'un événement désastreux rend l'assistance de ce parti plus sensible pour le public. Après une révolution qui a déshonoré la cause de la liberté, il est certain qu'il n'y a plus de moyens de revenir à la république qu'en passant par le gouvernement d'un seul et en faisant pousser chaque chose à l'extrême par le chef de ce gouvernement. Un calcul aussi simple, aussi vrai n'a pu échapper aux politiques révolutionnaires. Plus ils exagéreront le pouvoir d'un seul, plus sûrement ils arriveront à leur but; car la cause de la liberté a pu être déshonorée, mais elle n'est pas perdue. C'est un sentiment qui ne s'éteint jamais dans le cœur des hommes, qui n'est étranger à aucun, et qui appartient aux partisans de la monarchie plus profondément peut-être qu'aux rêveurs de la république. Les hommes qui n'ont que la mémoire de détails isolés citent encore des faits de l'ancien régime pour prouver que les Français ne tiennent pas à la liberté; c'est l'erreur la plus dangereuse qu'on puisse mettre

en avant, puisqu'il n'y a pas une de nos anciennes institutions qui n'ait été créée dans un sens favorable à l'ordre et à la liberté, et que la Révolution n'a éclaté que parce qu'elles avaient toutes été anéanties ou perverties. Il faut aussi remarquer que pendant la Révolution on s'est disputé au nom de la liberté, jamais contre dans aucun parti, et que la division aujourd'hui roule bien plus sur le passé qu'on veut défendre que sur le genre de gouvernement qu'on voudrait établir.

Les politiques révolutionnaires ne donnent donc aucune garantie en se prêtant les premiers et avec chaleur à augmenter la puissance du gouvernement, pourvu qu'ils occupent les premières places et que leur parti ne soit pas balancé. Ils nous feront supporter la monarchie, comme ils nous ont fait supporter la Révolution, en attendant toujours autre chose. Je connais assez l'esprit qui règne à cet égard pour ne pas me tromper. Si je pouvais hésiter, il me suffirait de me rappeler combien de fois j'ai entendu les mêmes hommes qui voulaient montrer à Bonaparte la France comme un pays qu'il avait conquis, me reprocher à moi d'être partisan du despotisme, comme s'il y avait un despotisme plus dur que celui qui naîtrait du droit de conquête! Aussi sont-ils ennemis mortels de tout écrivain qui établit les principes inséparables du gouvernement d'un

seul en même temps qu'il montre au doigt la fausseté des doctrines révolutionnaires. Leur grande ambition est de persuader que les doctrines sont indifférentes. Oui, sans doute, pourvu que celui qui gouverne soit toujours fort et heureux. Mais s'il montrait quelque faiblesse ou s'il éprouvait des malheurs, il apprendrait trop tard tout ce qui survit à une révolution quand l'esprit qui l'a produite continue à régner. J'ai souvent remarqué pendant la république que, par la force des anciennes habitudes, les démagogues, sans s'en douter, parlaient la langue de la monarchie; les générations ont succédé, et je ne serais pas étonné d'entendre la langue de la république dominer à son tour sous la monarchie qu'on s'occupe de former. Assemblée constituante, Corps législatif, Conseil des anciens, Directoire, Convention, Sénat, Tribunat, un, deux, trois consuls, tout cela et tant d'autres choses entrent maintenant dans notre vocabulaire. S'il n'en reste quelques souvenirs pour brouiller les idées monarchiques, nous serons bien habiles.

De règle générale, l'opinion est détestable toutes les fois qu'on voit des actes comme dans la Révolution et qu'on sent l'influence des hommes de la Révolution, parce qu'on s'attend toujours que des mesures désastreuses en amèneront d'autres. On sait qu'il leur en coûte peu pour en concevoir. Que cela soit vrai ou faux, il est de bruit public

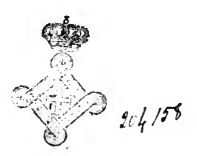
qu'il a été proposé des choses étranges dans le conseil d'état et que le premier consul s'est prononcé contre. Il n'en est pas moins résulté une alarme dont les effets sont encore sensibles ; le commerce a souffert et souffre ; l'argent est devenu rare ; quiconque a été proscrit prend des précautions pécuniaires, comme s'il s'attendait à l'être encore ; des propriétés recouvrées depuis la rentrée des émigrés s'aliènent, soit réellement, soit fictivement ; les ventes qui se sont faites rapidement d'objets précieux et faciles à transporter ont suffisamment annoncé jusqu'où allaient les craintes, et l'ordre du jour du général Murat n'était pas fait pour les calmer[1]. Il semble aujourd'hui qu'il n'y ait que le gouvernement qui méconnaisse l'ascendant que reprend la Révolution et le mouvement qu'elle se donne pour paraître ne choisir qu'un chef pour elle seule, lorsque la France était autorisée à croire que c'était dans un intérêt général qu'on marchait depuis quelque temps vers l'unité du pouvoir. On aurait pu éviter ce contraste ; on ne l'a pas fait. Il faut rendre

(1) Pour avoir la certitude que rien ici n'est exagéré, il faut se rappeler que cette Note a été écrite dans les premiers jours d'avril 1804, et que M. le duc d'Enghien avait été assassiné le 21 mars précédent, d'une manière si brusque qu'on ne l'apprit qu'en entendant crier dans les rues son prétendu jugement. L'effroi fut si grand et si général que, dans le premier moment, il l'emporta même sur la pitié et sur l'indignation.

justice aux révolutionnaires, ils se sont montrés habiles dans tout ceci, mais de cette habileté qui tient à un parti formé de longue main, qui gâte tout ce qu'il touche, et qui donne bien moins au pouvoir qui accepte son secours qu'il ne lui ôte réellement.

Quand finira donc cette conspiration? Je parle de celle qui a été le prétexte de tout ce qui agite maintenant l'opinion.

FIN DU PREMIER VOLUME.



TABLE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME I.

IMPRIMERIE DE DUVERGER, RUE DE VERNEUIL, 4.